GAZLAY'S
SAN FRANCISCO
Business Directory
1861.

PRICE ..... ONE DOLLAR

Graff

The Newberry Library

The Everett D. Graff Collection
of Western Americana

2462

355

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE.
TOME PREMIER.

HISTOIRE

DE LA

LOUISIANE,

Contenant la Découverte de ce vaſte Pays; ſa Deſcription géographique; un Voyage dans les Terres; l'Hiſtoire Naturelle; les Mœurs, Coûtumes & Religion des Naturels, avec leurs Origines; deux Voyages dans le Nord du nouveau Mexique, dont un juſqu'à la Mer du Sud; ornée de deux Cartes & de 40 Planches en Taille douce.

Par M. LE PAGE DU PRATZ.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { DE BURE, l'Aîné, ſur le Quai des Auguſtins; à S. Paul.
La Veuve DELAGUETTE, rue S. Jacques, à l'Olivier.
LAMBERT, rue de la Comédie-Françoiſe.

M. DCC. LVIII.

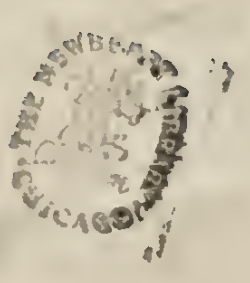

PRÉFACE.

LA France depuis plusieurs années s'intéresse assez vivement aux Etablissemens qu'elle a dans la Louisiane, pour que je croye faire au Public un véritable présent, en communiquant les connoissances que j'ai de ce vaste Pays, où j'ai demeuré seize ans. S'il est toujours agréable de prendre une idée un peu détaillée d'un Pays nouveau, il n'est pas moins essentiel de le connoître exactement; & l'intérêt que je prends au bien de ma Patrie, exige que je lui découvre le nouveau fonds de Commerce que la Nature lui présente dans les Régions éloignées, & que l'industrie de l'homme peut préparer pour nous fournir par son moyen un surcroît de commodités & d'abondance.

Les faux jugemens qu'on a portés sur cette contrée de l'Amérique, semblent même inviter un bon Patriote à

redreſſer les idées & à en donner de juſtes. On ſçait tout ce que l'on a dit & penſé de déſavantageux ſur le Miſſicipi, nom que le Vulgaire affecte de donner à ce Pays, quoique le premier & le véritable ſoit celui de la Louiſiane que je lui conſére. Il eſt donc abſolument néceſſaire de détruire ces faux jugemens occaſionnés par des Relations infideles, ſouvent pleines de malignité, & preſque toujours d'ignorance : je ne puis donc eſpérer d'en venir à bout qu'en publiant cette Hiſtoire. On y verra non-ſeulement avec quelle impartialité j'ai conſidéré la Louiſiane, mais encore avec quelle attention j'en ai examiné les productions.

Je donne de ce Pays une Deſcription géographique exacte & très-détaillée : j'ai mis dans le premier volume & en leur place deux Cartes de la Louiſiane, une générale & une plus petite à grands points, leſquelles ſont bien différentes de celles qui ont parû juſqu'à préſent, parce que j'ai été ſur les lieux, que j'ai vû les originaux

des Cartes Eſpagnoles, & que j'ai eu d'ailleurs des connoiſſances certaines de la partie de l'Oueſt & du Nord, où eſt cette Province.

Après y avoir demeuré quelques années, j'acquis une connoiſſance particuliere des Simples, & j'en envoyai plus de trois cent à la Compagnie d'Occident, & dont j'indiquai les vertus. Je fis auſſi quelques découvertes, qui auroient dû, ce me ſemble, calmer l'ardeur de mes recherches; mais j'avois un plaiſir ſécret à découvrir tous les jours quelque choſe de nouveau; & afin que dans la ſuite je puſſe être utile au Public, j'entrepris un Voyage de cinq mois dans l'intérieur des Terres, pour m'aſſurer ainſi par moi-même des productions merveilleuſes de ce Pays, auſſi agréable à la vûe, qu'il ſeroit avantageux à cultiver.

La Deſcription de ce Voyage eſt ſuivie de l'Article qui traite de la Nature des Terres de la Louiſiane : j'y fais connoître la qualité de chaque terrein en particulier, les Mines &

les Carrieres qu'il renferme, & les différentes eſpéces de Plantes qu'il peut produire. J'y fais régner un ordre qui doit ſatisfaire l'eſprit du Lecteur ; & tout y eſt détaillé de maniere, que la Carte à la main, on pourroit de ſon cabinet former le plan d'une Habitation avantageuſe, & preſque avec autant de juſteſſe que ſi l'on étoit ſur les lieux.

Dans la ſeconde Partie de cette Hiſtoire, je traite des graines & des fruits, des arbres fruitiers, de ceux de haute futaye, de leurs qualités & utilités, des arbuſtes, des autres plantes & de leurs propriétés, des Animaux quadrupédes & des reptiles, des Oiſeaux & des Poiſſons, avec des figures ſur différents ſujets ; en un mot je rapporte les productions de la Louiſiane, que mes recherches m'ont permis d'acquérir, & je ne parle que de ce qui eſt propre à ce Pays.

Après ce détail, je paſſe à ce qui regarde particuliérement les Naturels de cette Province : je décris leurs travaux & leurs ouvrages ordinaires,

leurs habillemens, leur hiſtoire, leur ſituation, les Etabliſſemens ou Poſtes François, & la Capitale ; enfin les mœurs, la Langue & la Religion des Peuples de la Louiſiane, leurs Fêtes & leur maniere de faire la Guerre.

La troiſiéme Partie contient la ſuite des mœurs & des cérémonies religieuſe de cette Nation.

L'origine des Peuples de l'Amérique eſt une matiere aſſez curieuſe & aſſez intéreſſante, qu'aucun Auteur n'a encore pû traiter à fond juſqu'à préſent d'une maniere ſatisfaiſante, faute d'avoir eu des principes ſolides ſur leſquels il ſe fût appuyé. Je ne me contenterai point de parler de l'origine des Peuples de cette Colonie dont je fais l'Hiſtoire ; je traiterai en même tems de celles de tous les Peuples de l'Amérique en général. Je donnerai les preuves les plus convainquantes que l'on puiſſe déſirer à ce ſujet, ſur lequel l'Hiſtoire de l'ancien Monde ne nous dit rien de poſitif. Quoique celle du nouveau Monde ne ſoit point écrite, elle ne

laiſſe pas que d'être ſûre, du moins m'a-t'elle paru fidéle. Je conſens au reſte qu'on ne prenne ces preuves que pour des conjectures, dont je me ſuis inſtruit ſur les lieux; mais je penſe qu'on ſera obligé d'avouer qu'elles ſont fortes. Je n'ai garde d'étendre mes vûes ſur l'avenir: néanmoins je ſuis charmé d'avoir fait pendant mon ſéjour en cette Province les Découvertes que je donne au Public, parce qu'il n'eſt guéres croyable qu'il ſe trouve jamais parmi toutes les Nations de l'Amérique Septentrionale aucun homme, qui par la ſuite pût donner aux François des connoiſſances ſemblables à celles que j'ai acquiſes par le moyen de ceux à qui je m'en ſuis informé, attendu que cette Nation ne ſubſiſte plus. Pluſieurs Sçavans qui ont vû cet objet dans le Journal Œconomique, où j'avois inſéré un Abrégé de l'Hiſtoire de la Louiſiane, m'ont témoigné que je devois mettre cet article plus détaillé, & dans un même Corps d'Ouvrage, ainſi que tout ce qui concerne la Louiſiane

& les Peuples qui l'habitent ; & c'eſt ce qui m'a déterminé à y travailler & à le donner au Public.

Je décris enſuite un Voyage depuis le centre de cette Province, juſqu'à la Mer du Sud, & un autre au Nord-Oueſt de cette Colonie. Ces deux Voyages donnent de grandes connoiſſances touchant les Peuples de ces contrées, & ſont très-utiles à ceux qui ſeroient curieux de ſçavoir la ſituation des Pays qui confinent, ou qui ſont peu éloignés de l'endroit où l'on croit devoir être la Mer de l'Oueſt. Je fais enſuite le tableau de la Guerre contre les Natchez, & celui de leur deſtruction.

L'évenement du Maſſacre des François aux Natchez a été ſçû en France dans ſon tems, & a fait frémir d'horreur les honnêtes gens ; mais les circonſtances n'en ont été connues que de très-peu de perſonnes, leſquelles pour la plûpart n'y ont nullement ajouté foi, parce que le fait paroît en effet incroyable ; auſſi me garderais-je bien de le raconter, s'il

n'y avoit pas encore quelque peu de perſonnes vivantes qui en ſont réchappées, même une à Paris qui eſt aſſez connue, c'eſt M. Gonichon.

Ayant ainſi donné une connoiſſance exacte de la Louiſiane, de la nature de ſon Sol, de toutes ſes productions, du caractére de ſes Peuples, je me permets quelques réflexions ſur ce qui occaſionne la Guerre dans ce Pays, & je donne les moyens de l'éviter; & ſi on eſt obligé de la faire, je promets les moyens de s'en tirer avec avantage & à peu de frais; de telle ſorte même, que ſans expoſer beaucoup les Troupes, les plus fortes Nations du Pays trembleroient au ſeul nom des François.

Dans l'article ſuivant, je traite de l'Agriculture, c'eſt-à-dire de la maniere de cultiver & préparer les productions de ce Pays qui peuvent entrer dans le Commerce. Je parle enſuite de celui que l'on y fait & que l'on y peut faire, tant avec l'Europe, qu'avec les Iſles Françoiſes de l'Amérique, & avec les Eſpagnols, ainſi

que des Marchandiſes que ceux-ci apportent. Enfin mes dernieres réflexions s'étendent ſur tous les avantages que l'on peut tirer ſans peine de ce riche Pays pour la gloire du Roi, le bien de ſon ſervice, & le bonheur de ceux qui l'habitent.

Malgré toutes mes recherches & mes obſervations, malgré mes découvertes & mes expériences, j'ai crû devoir communiquer mon Manuſcrit original à des perſonnes reſpectables, qui ont occupé dignement & durant pluſieurs années les premieres places dans cette Colonie. Ces Officiers qui connoiſſent cette Province, m'ont exhorté à faire imprimer promtement cette Hiſtoire.

Le troiſiéme volume de l'Hiſtoire Critique de la Philoſophie par M. des Landes, *page* 59. parle de la Louiſiane comme d'une terre ſtérile, & ſous le Sol de laquelle ſont des Lacs ſouterrains qui nourriſſent des poiſſons empoiſonnés. La premiere de ces allégations, c'eſt-à-dire la ſtérilité prétendue de ce Pays, eſt de-

puis quarante ans démentie par tous les Habitans de la Colonie. Sa fertilité, très-supérieure à celle des plus heureux climats de l'Europe, est reconnue sans contradiction. Quand à la fable des Lacs souterrains, je n'en ai jamais ouï parler dans le Pays : d'ailleurs, quoique je parle d'un Canton où il paroît qu'il y a des Mines de sel, parce qu'il en sort plusieurs sources d'eau salée, je n'ai jamais entendu dire aux Naturels, dont je parle la Langue, & qui y alloient faire du sel, qu'il y eût ni en cet endroit, ni ailleurs des Lacs souterrains, ni du poisson empoisonné ; ensorte que j'aurois laissé ces allégations dans l'oubli qu'elles méritent, sans le nom respectable de l'Auteur du Livre qui les rapporte ; mais quelque réputation qu'il se soit acquise dans la République des Lettres, il n'est personne à l'abri des méprises, & je dois à sa mémoire la justice de publier que depuis mon retour en France, & dans plusieurs conversations familieres que j'ai eues avec lui

à ce ſujet, je l'ai trouvé abſolument revenu de ſes fauſſes idées ; & il eſt convenu de bonne foi qu'il avoit adopté trop facilement ce que l'on lui avoit dit.

Il en eſt de même à peu-près d'un Auteur vénérable qui rapporte la mort du Soleil Serpent-Piqué, dont je parle auſſi dans cette Hiſtoire ; il la met quelques années plus tard que je ne fais, parce que j'ai été préſent à cette mort, & qu'au contraire il ne l'a appriſe que depuis ſon retour en France. Je lui en ai parlé il y a quelque tems, & il me promit alors de changer la datte de cette mort dans la ſeconde édition qu'il eſpéroit faire de ſon Ouvrage.

J'avertis le Public de ces choſes, pour qu'il ſçache faire la différence d'un Auteur qui a ſéjourné pluſieurs années dans le Pays dont il écrit l'Hiſtoire, & qui en parle la Langue, d'avec ceux qui n'écrivent que ſur des oui-dire, ou qui ne ſçavent point la Langue du Pays dont ils écrivent l'Hiſtoire. Quand même ils y auroient

été, il n'eſt pas ſurprenant que ces Auteurs ayent été trompés. Enfin je m'eſtimerai heureux & très-dédommagé des peines & des ſoins que m'ont coûté mes recherches, ſi cette Hiſtoire peut être utile au ſervice du Roi, & à l'avantage du Commerce de ma Patrie, puiſque toute ma vie je n'ai eu d'autre ambition ni d'autres déſirs, que de pouvoir me rendre utile au ſervice du Roi & à l'Etat.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE LA
LOUISIANE.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Découverte de la LOUISIANE.

Etabliſſement des François ſur la Riviére de Mobille ; M. de S. Denis va au nouveau Mexique pour faire un Traité de Commerce avec les Eſpagnols.

LORSQUE les Eſpagnols ſe furent établis dans les grandes Antilles, ils ne tarderent pas à aller reconnoître les côtes du Golfe du Mexique. Lucas Vaſquez de Aillon aborda en 1520 au Continent

de la partie Septentrionale de ce Golfe, & fut favorablement reçû des peuples du pays, qui lui firent des préſens en or, en perles & en lames d'argent. Cette bonne réception l'engagea à y retourner quatre ans après : mais les Naturels ayant changé de ſentiment à ſon égard, lui tuerent deux cens hommes, & le contraignirent à ſe retirer.

En 1528, Pamphile Néſunez mit à terre ſur cette côte ; & ayant reçû des premieres Nations qu'il rencontra, des préſens en or, qu'elles lui firent connoître par ſignes venir des montagnes des Apalaches, dans le pays qui porte aujourd'hui le nom de Floride, il entreprit d'y aller, & s'engagea dans une route de vingt-cinq journées. Dans cette marche, il fut ſi ſouvent attaqué par les peuples nouveaux qu'il découvrit, & perdit tant de monde, qu'il ne penſa plus qu'à ſe remharquer avec ce qui lui en reſtoit : trop heureux d'échapper lui-même aux dangers auſquel il s'étoit imprudemment expoſé.

La Rélation de Dominique Soto ; qui en 1539 aborda dans la Baye du S. Eſprit, eſt ſi romaneſque, & ſi conſtamment démentie par tous ceux qui

ont voyagé dans ce pays, que loin d'ajouter foi à ce que nous dit l'Hiſtorien de ce Capitaine, on doit être au contraire perſuadé que ſon entrepriſe n'eut pas un heureux ſuccès, puiſqu'il n'en eſt pas plus reſté de veſtiges que de ceux qui l'avoient précédé. L'inutilité de ces tentatives ne rebuta point les Eſpagnols. Après avoir découvert la Floride, ils ne virent point ſans jalouſie les François s'y établir en 1564, ſous la conduite de René de Laudoniere, que l'Amiral de Coligny y avoit envoyé, & qui y avoit conſtruit le Fort Carolin, dont on voit encore les ruines ſix lieues au-deſſus de celui de Penſacola. Ils les y attaquerent peu de tems après; & les ayant forcé à capituler, ils les égorgerent cruellement, ſans aucun égard au Traité conclu avec eux. Comme la France étoit alors plongée dans les malheurs des Gueres de Religion, cette action barbare ſeroit demeurée impunie, ſi un ſeul homme du Mont de Marſan, nommé Dominique de Gourgues, n'eût entrepris d'en tirer vengeance au nom de la Nation Il arma en 1567, paſſa à la Floride, prit trois Forts que les Eſpagnols

avoient conſtruits ; & en ayant tué un grand nombre dans les différentes attaques, il pendit le reſte. Il établit enſuite un nouveau poſte, & revint en France ; mais le déſordre des affaires de l'Etat ne permit point de ſoûtenir cet Etabliſſement, & bientôt les Eſpagnols ſe remirent en poſſeſſion de ce pays, où ils ſont encore.

Depuis ce tems les François parurent avoir oublié ces parages ; & ils ne penſoient point du tout à y tenter des découvertes, lorſque les guerres qu'ils avoient dans le Canada avec les Naturels, leur donnerent la connoiſſance du vaſte pays qu'ils poſſédent aujourd'hui. Dans une de ces guerres, un Recollet nommé le P. Hennepin, fut pris & emmené chez lès Illinois : comme il ſçavoit un peu de Chirurgie, il ſe rendit utile à ces peuples, & en fut bien traité. Son calice & ſa paténe qui briloient à leurs yeux, & ſon bréviaire dans lequel ils le voyoient lire, contribuerent auſſi à le faire reſpecter, parce que toutes ces choſes leur paroiſſoient être des Eſprits avec leſquels il s'entretenoit. Jouiſſant donc d'une entiere liberté, ce Religieux parcourut le pays, & ſuivit aſſez long-

tems les bords du Fleuve S. Louis, ou Miſſicipi ; mais il ne put aller juſqu'à ſon embouchure. Cependant il ne laiſſa pas de prendre poſſeſſion de ce pays au nom de Louis XIV, & lui donna le nom de *Louiſiane*. Lorſque la Providence lui eut facilité ſon retour en Canada, il y fit le détail le plus avantageux de ce qu'il avoit vû ; & étant de retour en France, il en compoſa une Rélation qu'il dédia à M. Colbert.

Les connoiſſances qu'il avoit données de la Louiſiane ne tarderent pas à porter leur fruit. M. de la Salle, auſſi connu par ſon malheur que par ſon courage, entreprit de traverſer juſqu'à la mer ces terres inconnues. Il partit de Quebec en 1679 avec un gros Détachement; & étant entré chez les Illinois, il y conſtruiſit le premier Fort que la France y ait eu. Il lui donna le nom de *Crevecœur*, & y laiſſa une bonne Garniſon, ſous le commandement du Chevalier de Tonti. De-là il deſcendit ſur le Fleuve S. Louis, juſqu'à ſon embouchure, qui, comme il a été dit, eſt dans le Golfe du Mexique ; & après avoir fait ſes obſervations, & pris hauteur le mieux qu'il

Premier Fo des François dans la Louiſi ne aux Illinoi

put, il retourna par le même chemin à Quebec, d'où il paſſa en France.

Lorſqu'il eut fait à M. Colbert le récit de ſon voyage, ce grand Miniſtre qui connut de quelle importance il étoit pour l'Etat de s'aſſûrer d'un ſi beau & ſi grand pays, n'héſita point à lui donner un Vaiſſeau & une petite Frégate, pour aller reconnoître par le Golfe du Mexique, l'embouchure du Fleuve S. Louis. Il partit en 1685. Mais ſes Obſervations n'ayant pas eu, ſans doute, toute la juſteſſe requiſe, quand il fut arrivé dans le Golfe, il dépaſſa le Fleuve; & courant trop à l'Oueſt, il entra dans la Baye S. Bernard. Quelque méſintelligence étant ſurvenue entre lui & les Officiers des Vaiſſeaux, il ſe fit débarquer avec le monde qui étoit ſous ſes ordres; & ayant établi un poſte en ce lieu, il entreprit d'aller par terre chercher le grand Fleuve. Mais après avoir marché pluſieurs jours, quelques-uns de ſes gens irrités contre lui des peines qu'il leur faiſoit eſſuyer, profiterent d'un tems où il ſe trouvoit avec eux ſéparé du reſte de ſa troupe, & l'aſſaſſinerent indignement. La troupe, quoique privée de ſon Chef, continua ſa route, traverſa un grand nom-

Fort des Arkanſas.

bre de rivieres, & arriva enfin aux Arkanſas, où elle trouva contre toute attente un poſte François nouvellement établi. Le Chevalier de Tonti étoit deſcendu du Fort des Illinois, juſqu'à l'embouchure du Fleuve, vers le tems où il avoit jugé que M. de la Salle pourroit y être arrivé par mer. Ne l'ayant point trouvé, il avoit remonté le Fleuve pour ſe rendre à ſon poſte; & chemin faiſant, étant entré dans la Riviere des Arkanſas juſqu'au Village de cette Nation, avec qui il fit alliance, quelques-uns de ſes gens le prierent de les y établir, ce qu'il leur accorda. Il en laiſſa dix, & cette petite habitation s'eſt ſoûtenue & fortifiée; non-ſeulement parce que de tems à autre elle a été groſſie par quelques Canadiens qui ont deſcendu ce Fleuve; mais ſur-tout parce que ceux qui la formoient, ont eu la ſageſſe de vivre en paix avec les Naturels, & ont traité comme légitimes les enfans qu'ils ont eus des filles des Arkanſas, avec qui ils ſe ſont alliés par néceſſité.

Le bruit de la beauté de la Louiſiane s'étant répandu dans le Canada, pluſieurs François de ce pays allerent y demeurer, & ſe diſperſerent chacun

ſelon ſon gré, le long du Fleuve S. Louis, principalement vers ſon embouchure, & même dans quelques Iſles de la côte & ſur la Riviére de Mobille, qui eſt plus voiſine du Canada. La facilité du commerce avec S. Domingue, étoit ſans doute ce qui les attiroit dans le voiſinage de la mer, quoiqu'à tous égards l'intérieur du pays fût préférable. Cependant ces Etabliſſemens épars, incapables de ſe ſoutenir par eux-mêmes, & trop éloignés les uns des autres pour s'entr'aider, ne garantiſſoient pas la poſſeſſion de ce pays, & même n'étoit pas une priſe de poſſeſſion véritable. La Louiſiane reſta dans cet état négligé, juſqu'à ce que M. d'Hiberville, Chef d'Eſcadre, ayant découvert en 1698 les embouchures du Fleuve S. Louis, & ayant été nommé Gouverneur général de cette vaſte contrée, y porta en 1699 la premiere Colonie. Comme il étoit du Canada, elle fut preſque toute compoſée de Canadiens, entre leſquels ſe diſtingua ſurtout M. de Luchereau de S. Denis, oncle de Madame d'Hiberville.

Premier Etabliſſement des Francois dans la Louiſiane ſur la Mobille.

L'établiſſement ſe fit ſur la Riviére de Mobille avec toute la facilité qu'on pouvoit déſirer; mais ces progrès fu-

rent lents ; parce que ces premiers Habitans n'avoient rien au-dessus des Naturels pour les nécessités de la vie que leur propre industrie, & quelques outils grossiers pour donner aux bois les façons les plus simples.

La guerre qu'avoit alors à soutenir Louis XIV, & les besoins urgens de l'Etat absorboient sans cesse l'attention des Ministres, & ne leur permettoit point de penser à la Louisiane. Ce que l'on crut alors pouvoir faire de mieux, fut de la donner en concession à quelque riche Particulier, qui trouvant son intérêt à mettre ce pays en valeur, feroit le bien de l'Etat, en travaillant au sien propre. La Louisiane fut donc ainsi cédée à M. Crozat. Il est à présumer que si M. d'Iberville eût vécu plus longtems, la Colonie auroit fait des progrès considérables ; mais cet illustre Marin, dont l'autorité étoit grande, étant mort à la Havanne, un longtems s'écoula nécessairement avant qu'un nouveau Gouverneur arrivât de France. Celui qui fut choisi pour remplir ce poste, fut M. de la Motte Cadillac, qui débarqua dans ce pays au mois de Juin 1713.

La Colonie n'avoit que des mar-

chandiſes en petite quantité, & l'argent étoit encore plus rare. On languiſſoit plûtôt qu'on ne vivoit dans un des plus excellens pays du monde, parce que l'on étoit dans l'impoſſibilité de faire les travaux & les premieres avances que les meilleures terres demandent. Une Lettre que l'on remit à M. de la Motte, quelque tems après ſon arrivée, parut ouvrir une voye pour ſortir d'une ſituation ſi fâcheuſe.

Les Eſpagnols ont long-tems regardé la Louiſiane comme devant leur appartenir, parce qu'elle fait la plus grande partie de la Floride, qu'ils avoient découverte les premiers. Les mouvemens que ſe donnoient alors les François pour s'y établir, réveillerent leur jalouſie; ils conçurent le deſſein de nous borner en s'établiſſant aux Aſſinaïs, Nation peu diſtante des Nactchitoches, où quelques François avoient déjà pénétré. Ils ne trouvoient pas peu de difficulté à former cet Etabliſſement; & ne ſçachant comment en venir à bout, un Pere Ydalgo, Recollet, s'aviſa d'écrire aux François pour les prier d'aider les Eſpagnols à établir une Miſſion chez les Aſſinaïs. Il fit trois copies de ſa Lettre,

qu'il envoya à tout hazard de trois côtés différens vers nos habitations, eſpérant du moins que l'une des trois tomberoit entre les mains de quelques François.

Il ne ſe trompa point dans ſa conjecture. Une de ſes Lettres parvint aux François, & de poſte en poſte & de main en main fut remiſe à M. de la Motte. Ce Général continuellement occupé des beſoins de la Colonie, & des moyens de la ſoulager, n'apperçut point dans cette Lettre l'intention des Eſpagnols. Il n'y vit qu'une voye ſûre & courte de remédier aux maux préſens, en favoriſant les Eſpagnols, & faiſant avec eux un Traité de Commerce qui procureroit à la Colonie ce qui lui manquoit, & dont les Eſpagnols abondoient; c'eſt à-dire des chevaux, des beſtiaux & de l'argent. Il communiqua donc cette Lettre & ſes intentions à M. de S. Denis, à qui il propoſa de faire par terre le voyage du Mexique.

M. de S. Denis, depuis quatorze ans qu'il étoit dans la Louiſiane, avoit fait de côtés & d'autres beaucoup de voyages. Il ſçavoit généralement toutes les Langues des différentes Nations,

qui l'habitent, & s'étoit fait aimer & eſtimer de ces peuples, au point qu'ils l'avoient reconnu pour leur grand Chef. Ce Gentilhomme, d'ailleurs plein de courage, de prudence & de force, étoit donc le plus propre que M. de la Motte pût choiſir pour exécuter ſon deſſein.

M. de S. Denis part pour le nouveau Mexique.

Quelque pénible que fût l'entrepriſe, M. de S. Denis s'en chargea avec plaiſir, & partit avec vingt-cinq hommes. Cette petite troupe auroit encore un peu figuré, ſi elle ſe fût conſervée en ſon entier; mais quelques-uns abandonnerent M. de S. Denis en chemin, & pluſieurs reſterent aux Nactchitoches, chez qui il paſſa. Il fut donc réduit à partir de ce lieu accompagné ſeulement de dix hommes, avec leſquels il traverſa plus de cent cinquante lieues de pays entierement dépeuplé, n'ayant trouvé ſur ſa route aucune Nation juſqu'au Préſide ou Fortereſſe de S. Jean Baptiſte, ſur la Riviére du Nord dans le nouveau Mexique.

Le Gouverneur de ce Préſide étoit D. Diegue Raimond, Officier avancé en âge. Il reçut favorablement M. de S. Denis, qui lui dit que le motif de

son voyage étoit la Lettre du P. Ydalgo, & qu'il avoit ordre de passer à Mexico. Mais comme les Espagnols ne laissent pas volontiers les Etrangers voyager dans les terres de leur domination en Amérique, de peur que la vûe de ces beaux pays ne donnent à ces Etrangers des idées dont les suites pourroient être contr'eux d'une grande conséquence, D. Diegue ne voulut point permettre à M. de S. Denis de continuer sa route, sans avoir auparavant le consentement du Vice-Roi. Il fallut donc dépêcher un Courier à Mexico, & attendre son retour. La lenteur de l'expédition, & celle du voyage firent faire à M. de S. Denis un très-long séjour au Préside de S. Jean-Baptiste, pendant lequel il gagna plus que les bonnes graces du Gouverneur. D. Diegue avoit avec lui sa famille, qui consistoit en un fils, une fille veuve, la fille d'une autre de ses filles qui étoit morte. Cette jeune personne étoit déjà d'âge à être mariée; & dès au sortir de l'enfance elle avoit dans l'esprit qu'elle n'épouseroit point d'Espagnol, mais qu'elle étoit destinée à un Etranger. Cet Etranger se se trouva être M. de S. Denis. La

tante l'ayant pris en affection, lui fit connoître ſa niéce, & s'étant convenus de part & d'autre, on prit des meſures ſi juſtes pour en parler à D. Diegue, qu'il y conſentit avec plaiſir. Ainſi il fut arrêté que M. de S. Denis au retour de Mexico épouſeroit la Demoiſelle.

Le Courier que les diſpoſitions faiſoient attendre avec une double impatience, arriva enfin avec la permiſſion du Duc de Linarez, Vice-Roi du Mexique. Auſſi-tôt M. de S. Denis ſe mit en marche, & ſe rendit à Mexico le 5 Juin 1715. Le Vice-Roi aimoit naturellement la France, & ſe propoſoit, lorſque le tems de ſon Gouvernement ſeroit fini, de venir à Paris paſſer le reſte de ſes jours. M. de S. Denis en fut donc favorablement accueilli, à quelques précautions près, que le Duc jugeoit à propos de prendre, pour ne point effaroucher quelques Officiers de Juſtice qui l'environnoient, & dont le cœur conſervoit encore dans toute ſa force l'ancienne antipathie qui n'a que trop longtems regnée entre les deux Nations.

Les affaires ne traînerent point en longueur. Le Duc de Linarez ayant

promis de faire un Traité de Commerce, lorſque les Eſpagnols ſeroient aux Aſſinaïs, M. de S. Denis ſe chargea de les y établir en retournant à la Louiſiane.

Le Pere Ydalgo étoit alors à Mexico ; il vit M. de S. Denis, & ſçachant ce qui étoit arrêté avec le Vice-Roi & lui, il le pria d'en taire le ſecret à ſon Compagnon le P. Olivarez, eſprit jaloux, inquiet & dangereux, dont il vouloit ſe débaraſſer. M. de S. Denis le lui promit, lui tint parole, & ne penſa plus qu'à retourner au Préſide de S. Jean-Baptiſte. Le P. Ydalgo de ſon côté ne tarda pas à s'y rendre.

CHAPITRE II.

Retour de M. de S. Denis : Ce Commandant établit les Eſpagnols aux Aſſinais : M. de S. Denis part de nouveau pour Mexico : Ses traverſes dans ce ſecond Voyage. Son retour.

LE retour de M. de S. Denis au Préſide de S. Jean-Baptiſte fut bientôt ſuivi de ſes nôces, dont les réjouiſſances durerent quelques jours. On penſa enſuite à former la Caravane qui devoit s'établir aux Aſſinaïs, & M. de S. Denis laiſſant ſa femme chez ſon ayeul, ſe mit à la tête de cette troupe, & la conduiſit heureuſement au lieu deſtiné.

Mariage de M. de S. Denis avec une Eſpagnole.

Alors, en qualité de grand Chef, ayant aſſemblé la Nation des Aſſinaïs, il l'exhorta à recevoir les Eſpagnols, & à les bien traiter. La vénération que ces peuples avoient pour lui, les fit plier ſous ſes volontés, & la promeſſe qu'il avoit faite au Duc de Linarez fut ainſi fidélement accomplie.

Les Aſſinaïs ſont à cinquante lieues

des Nactchitoches. Les Eſpagnols ſe trouvant encore trop éloignés de nous, ſe ſont ſervi de ce premier Etabliſſement, pour en former un ſecond chez les Adaïes, Nation qui eſt à dix lieues de notre poſte des Nactchitoches. Par-là ils nous reſſerrent du côté du Couchant dans le voiſinage du Fleuve S. Louis : depuis il n'a pas tenu à eux qu'ils ne nous ayent bornés du côté du Nord. C'eſt ce que je rapporterai en ſon lieu.

A cette Anecdote de leur Hiſtoire, j'ajoûterai en deux mots celle de leur rétabliſſement à Penſacola, ſur la côte de la Floride, trois mois après que M. d'Hiberville eut porté les premiers Habitans à la Louiſiane, ce pays étant reſté inhabité par les Européens depuis que la Garniſon qu'y avoit laiſſé Dominique de Gourgues, eut péri ou déſerté, faute d'avoir été entretenue.

Je reviens à M. de la Motte, & à M. de S. Denis. Le premier toujours occupé du deſſein d'avoir un Traité de Commerce avec les Eſpagnols; & charmé du ſuccès qu'avoit eu le voyage au Mexique de M. de S. Denis, lui propoſa d'y retourner, ne doutant point que le Duc de Linarez ne tînt parole, comme on la lui avoit tenue. M. de S.

Denis, toujours prêt à aller, & à qui ſon mariage avec une Eſpagnole devoit donner de grandes prérogatives, accepta la Commiſſion que lui donnoit ſon Général. Mais il ne falloit pas faire ce ſecond voyage comme le premier ; il convenoit qu'il portât avec lui des marchandiſes, afin d'exécuter ce Traité, auſſi-tôt qu'il ſeroit conclu, & de s'indemniſer de la dépenſe qu'il alloit faire. Quoique les magaſins de M. Crozat fuſſent pleins, il ne fut pas facile d'avoir des marchandiſes. Les Commis n'en voulurent point donner à crédit ; ils refuſerent même la caution de M. de la Motte ; & on ne pouvoit les payer : car d'où auroit-on tiré de l'argent ? Le pays n'en produit point. Il fallut donc que le Gouverneur formât une Compagnie de ceux qui étoient les plus ſolvables de la Colonie ; & ce ne fut qu'à cette Compagnie, que les Commis ſe déterminerent à avancer ce qu'on leur demandoit. Cet expédient n'étoit point du goût de M de S. Denis : il s'en ouvrit à M. de la Motte, & lui dit que ſes Aſſociés voudroient accompagner, ou tous ou en partie, ce dont ils avoient répondu ; & qu'au lieu qu'il

Défauts ordinaires qui font échouer les plus belles entrepriſes, l'indocilité, l'avarice, l'indiſcrétion.

étoit abſolument néceſſaire que les effets paruſſent n'appartenir qu'à lui ſeul, ils ne manqueroient jamais de faire connoître qu'ils en étoient les propriétaires ; ce qui ſuffiroit pour les faire confiſquer, le commerce n'étant point ouvert entre les deux Nations. M. de la Motte ſentit la ſolidité de ces raiſons ; mais l'impoſſibilité de faire autrement, le contraignit de paſſer outre ; & tout ce que M. de S. Denis avoit prévû, ne tarda pas d'arriver.

Il partit de la Mobille le 13 Août 1716, eſcorté, comme il le craignoit, de quelques-uns de ſes intéreſſés ; & étant arrivé aux Aſſinaïs, il y paſſa l'hyver. Il ſe mit en route le dix-neuf Mars de l'année ſuivante, & ſe rendit au Préſide de S. Jean-Baptiſte. M. de S. Denis annonça ces marchandiſes, comme étant à lui, afin d'obvier à la confiſcation, dont autrement il n'auroit pû les garantir ; & il voulut en faire quelques libéralités pour ſe concilier l'amitié des Eſpagnols. Mais l'indocilité, l'avarice & l'indiſcrétion des intéreſſés rompit toutes ſes meſures ; & pour n'en point voir la déroute entiere, il ſe hâta de partir pour Mexico. Il arriva dans

cette ville le 14 Mai 1717. Le Duc de Linarez y étoit encore, mais malade & au lit de la mort. M. de S. Denis eut cependant le tems de le voir, il en fut reconnu ; & ce Seigneur le fit recommander au Vice-Roi qui lui avoit ſuccédé. C'étoit le Marquis de Baléro, auſſi contraire aux François que le Duc leur étoit favorable.

M. de S. Denis, ne ſollicita pas longtems le Marquis de Baléro pour conclure le Traité de Commerce ; il eut bien-tôt à ſonger à d'autres affaires. Le P. Olivarez ſe trouvant alors à la Cour du Vice-Roi, ne vit pas de bon œil celui qui avoit établi le P. Ydalgo aux Aſſinaïs, & réſolut de ſe venger ſur lui du chagrin qu'il conſervoit toujours, de n'avoir point été de cette Miſſion. Il s'unit avec un Officier nommé D. Martin D'Alarcon, particulierement protégé par le Marquis de Baléro ; & ils travaillerent ſi bien auprès de ce Seigneur, que dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, M. de S. Denis ſe vit arrêté & mis au cachot. Il n'en ſortit que le 20 de Décembre de cette année, par un ordre du Conſeil

M. de S. Denis eſt mis en priſon à Mexico.

ſouverain de Mexico, auquel il avoit trouvé moyen de faire préſenter pluſieurs Requêtes. Le Viceroi forcé de l'élargir, lui donna la ville pour priſon.

Il ne s'agiſſoit plus de Traité de Commerce. M. de S. Denis ſongea ſeulement à tirer partie de ſes marchandiſes, dont ſon beau-pere D. Diegue Raimond avoit fait paſſer ce qu'il avoit pû dans la Ville de Mexique, où D. Martin d'Alarcon les avoit fait arrêter, comme étant de contrebande; car il étoit un des Emiſſaires de ſon Protecteur, pour faire la chaſſe aux Etrangers, qui n'achetoient pas chérement la permiſſion de vendre ce qu'ils avoient apporté. M. de S. Denis ne put tirer de ſes effets pillés & avariés, que de quoi ſatisfaire à certains frais de Juſtice, qui ſont énormes dans un Pays où tout eſt or & argent. Du reſte il ſubſiſta au moyen de quelques reſſources, que la Providence lui fournit, & que l'on ne peut guéres comprendre, que lorſqu'on les a éprouvées.

Notre Priſonnier n'ayant plus rien dans le Mexique qui l'intéreſſât, que ſa propre perſonne, ſongea ſérieuſement à la mettre en ſûreté; car il avoit tou-

jours de juſtes ſujets de craindre quelques mauvais traitemens de la part de ſes trois ennemis déclarés. Ayant donc médité les moyens de ſa fuite, il ſortit de Mexico le 25 Septembre 1718, lorſque la nuit approchoit, & s'étant mis en embuſcade à une certaine diſtance de la Ville, il attendit que ſa bonne fortune lui donnât le moyen de faire la route autrement qu'à pied. Vers les neuf heures du ſoir, un Cavalier paſſa fort bien monté. Fondre ſur lui à l'improviſte, le démonter, ſauter ſur le cheval, tourner bride & & prendre le galop, ce fut l'ouvrage d'un moment pour M. de S. Denis. Il courut juſqu'au jour, & s'écarta alors du chemin pour ſe repoſer. Ce fut ſa précaution continuelle juſqu'à ce qu'il fût près du Préſide de S. Jean-Baptiſte, dont il n'approcha que la nuit, & uniquement pour parler à ſa femme, dans un endroit du jardin de D. Diegue, où il ſçavoit qu'elle avoit coutume de prendre le frais; de-là il continua ſa route à pied, & enfin arriva le 2 Avril 1719 à la Colonie Françoiſe, où il trouva de grands changemens.

Il ſort furtivement de Mexico.

Près de trois ans s'étoient écoulés

Son retour à la Louiſiane.

depuis le départ de M. de S. Denis pour le Mexique, juſqu'à ſon retour. Pendant ce long eſpace de tems la conceſſion de la Louiſiane avoit paſſé de M. Crozat à la Compagnie des Indes. M. de la Motte Cadillac étoit mort, & M. de Biainville, frere de M. d'Hiberville, lui avoit ſuccédé dans le Gouvernement général; le Chef-lieu de la Colonie n'étoit plus à la Mobille, il n'étoit plus même au vieux Biloxi, où il avoit été transféré. La nouvelle Orleans que l'on commençoit à bâtir, étoit devenue la ville Capitale de tout le pays.

M. de S. Denis alla donc à la nouvelle Orléans trouver M. de Biainville, pour lui rendre compte de ſon voyage. Le peu de ſuccès qu'il avoit eu, n'étoit pas propre à engager le nouveau Gouverneur à ſuivre les idées de ſon prédéceſſeur: d'ailleurs il avoit les ſiennes propres & un plan de conduite tout différent, qu'il a conſtamment ſuivi pendant le tems qu'il a été en place. Ainſi M. de S. Denis n'eut qu'à ſe retirer à ſon habitation, où quelques années après les Eſpagnols lui envoyerent ſa femme, avec un équipage de douze bêtes de Somme. Dans

la ſuite le Roi lui donna la Croix de S. Loüis, pour reconnoître & récompenſer ſes ſervices.

La Compagnie des Indes ayant fondé de grandes eſpérances de commerce ſur la Louiſiane, fit pour peupler ce pays des efforts capables de la faire bientôt arriver à ſon but. Elle y envoya dès la premiere fois en 1718, une Colonie de huit cens hommes, dont quelques-uns s'établirent à la nouvelle Orleans, & les autres formerent les habitations des Natchez. Ce fut avec cet embarquement que je paſſai à la Louiſiane.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

Embarquement de huit cens hommes ; que la Compagnie d'Occident envoye à la Louisiane : Arrivée & séjour au Cap François : Arrivée à l'Isle Dauphine : Description de cette Isle : Le Commandant Général y reçoit les Concessionnaires.

L'EMBARQUEMENT se fit à la Rochelle sur trois Vaisseaux, sçavoir : *la Victoire*, commandée par M. du Rousset, *la Duchesse de Noailles*, par M. de la Salle, & la Flûte *la Marie*, commandée par M. Japy, sur laquelle je m'embarquai avec mes gens ; MM. de la Houssaye & plusieurs autres Concessionnaires étoient sur le même Vaisseaux.

Les premiers jours de notre voyage nous eumes le vent contraire ; & quoique la mer ne fût pas fort grosse, plusieurs passagers à qui ce tems faisoit peur, ayant ouï dire que l'on voyoit la Rochelle, demanderent qu'on les mît à terre. Les Capitaines prévoyant

que la plûpart y reſteroient ; n'eurent garde de leur accorder leur demande, qui n'avoit d'autre cauſe qu'une frayeur déplacée, puiſque le tems n'étoit capable d'épouventer que des gens qui n'ont jamais vû la mer. Les Capitaines leur dirent qu'il y avoit plus de riſque à retourner au port que de reſter en pleine mer, & que d'ailleurs le vent changeroit dans peu. En effet, le huitiéme jour il devint plus favorable, & ceux qui avoient voulu regagner le port, en auroient pour lors été bien fâchés. Je ne vois rien d'intéreſſant dans cette route juſqu'à notre arrivée ſous le tropique du Cancer (1), que l'on nomme le Solſtice d'Eté.

Baptême des Paſſagers.

L'uſage eſt, que quand un navire eſt par cette latitude, on fait le *Baptême* ; la coutume a paſſé en loi, de ſorte que perſonne n'en eſt exemt, pas même le Capitaine ou ſon Vaiſſeau, s'ils n'y ont pas encore paſſé ; les matelots ont établi cet uſage pour avoir de quoi ſe divertir au premier port. Cette ſorte de cérémonie a été rapportée par un trop grand nombre d'Auteurs,

(1) C'eſt la borne où le Soleil s'arrête le 20 Juin, d'où enſuite il retrograde.

pour en dire quelque choſe ici ; en donnant la piéce aux matelots on en eſt quitte.

Après avoir paſſé le Tropique du Cancer, le Commandant prit trop le Sud. Notre Capitaine qui étoit un Loup de mer (1) s'en apperçût, & nous dit que nous prenions le chemin des Ecoliers ; en effet après pluſieurs jours de route, nous fûmes obligés de nous relever vers le Nord & au large ; nous découvrîmes enſuite l'Iſle de *S. Jean de Porto Rico*, qui appartient aux Eſpagnols. Quittant la vûe de cette Iſle, nous apperçûmes celle de *S. Domingue*, & peu après en continuant l'on vit la *Grange*, qui eſt un rocher élevé au-deſſus du Morne ou Ecore (2), qui eſt preſque à pic ſur le bord de la mer ; ce rocher vû de loin, paroît avoir la figure d'une grange. Nous arrivâmes peu d'heures après au Cap-François, qui n'eſt diſtant de ce ro-

(1) On donne ce nom à ceux qui ont été ſur mer dès leur enfance, & ont continué.

(2) Morne ou Ecore eſt une Montagne très rapide & quelquefois à pic du côté de la mer ou des fleuves, & dont la pente eſt plus douce du côté des terres ; ce qui paroît une montagne coupée.

cher que de douze lieues.

Arrivée au Cap-François.

Nous fûmes deux mois en mer avant d'arriver au Cap-François, tant à cauſe des vents contraires que nous eûmes en partant, que par le retardement que nous cauſerent les calmes qui ſont fréquens dans ces parages ; notre Vaiſſeau d'ailleurs étant fort & péſant, nous avions peine à ſuivre les autres, qui, pour ne pas nous quitter, ne portoient que leurs quatre voiles majeurs, tandis que nous en avions dix-ſept à dix-huit.

Vents aliſés.

C'eſt dans ces parages que l'on trouve les vents aliſés ; ces vents ſont ainſi nommés parce qu'ils ſont doux ; mais quoiqu'ils ſoient foibles, on feroit beaucoup de chemin, s'ils ſouffloient toujours, parce qu'ils vont de l'Eſt à l'Oüeſt ſans varier; on n'y voit jamais d'orages, mais les calmes ou bonaces retardent ſouvent de beaucoup ; il faut alors attendre quelques jours, & qu'un *Grain* ramene le vent (1). L'on n'y

(1) On nomme *Grain*, en terme de mer, une petite tache dans l'air qui s'étend fort vîte, & forme un nuage, lequel donne un vent qui d abord eſt roide, mais dont la rapidité ne dure pas, quoiqu'il y en ait aſſez pour faire route.

voit d'ailleurs rien de curieux, ſi ce n'eſt la chaſſe que les *Bonites* font aux *Poiſſons volans*. La Bonite eſt un poiſſon dont la longueur va quelquefois juſqu'à deux pieds ; il eſt fort friand du poiſſon volant ; c'eſt pour cela qu'il ſe tient toujours où il y a de ces derniers. La Bonite a la chair très-délicate & d'un bon goût ; pour ce qui eſt du poiſſon volant, je me crois obligé d'en faire la deſcription pour détromper les incrédules, tels que ceux que j'ai trouvé à Paris & en Province.

Poiſſon volant.

Le Poiſſon volant eſt de la longueur d'un Harang ; mais plus rond. Il ſort de ſes côtés en place de nageoires, deux aîles qui ont chacune environ quatre pouces de long ſur deux de large à l'extrémité ; elles ſe ploient & s'ouvrent comme un éventail, & ſont rondes par le bout ; elles ſont compoſées d'une membrane fort mince percée d'une infinité de petits trous, qui conſervent l'eau quand le poiſſon en ſort ; pour fuire la Bonite qui le pourſuit, il s'élance en l'air, étend les aîles, va droit devant lui ſans pouvoir diriger ſa route à droite ou à gauche, ce qui fait qu'auſſi-tôt que les toilettes d'eau qui rempliſſent les petits trous de ſes

aîles ſont ſéches, il retombe ; il arrive de là que la même Bonite qui lui donnoit la chaſſe dans l'eau, le pourſuivant encore de la vûe dans l'air, le reçoit en tombant dans l'eau ; il arrive même, & j'en ſuis témoin oculaire, qu'il en tombe ſur les vaiſſeaux. Une nuit que je ne pouvois dormir, je fus joindre notre Capitaine qui ſe promenoit ſur le pont ; une demie heure après, le Capitaine ſentit un coup ſec dans le dos ; il ſe tourna en colère, & demanda qui lui avoit jetté quelque choſe ; je cherchois cependant au clair de la lune ce qu'on pouvoit lui avoir jetté : un moment après ayant trouvé un Poiſſon volant, je me mis à rire, il ſe tourna de mon côté, & ſe mit de même à rire dès qu'il l'eut apperçu. Il le mit ſur le champ dans un bocal d'eau-de-vie pour le montrer en France, à ceux qui ne croyent pas les voyageurs ſur cet article. La Bonite, à ſon tour, devient la proye des Matelots. Ils font de petites poupées, qui imitent le poiſſon volant. La Bonite trompée par cet appas, voulant avaler la poupée qu'elle prend pour un poiſſon, ſe trouve priſe elle-même.

La Bonite.

Nous reſtâmes quinze jours au Cap

François, tant pour y faire du bois & de l'eau, que pour nous *rafraîchir*; terme marin fort impropre en ce lieu, puiſqu'à la lettre, il n'eſt pas poſſible de ſe rafraîchir dans une fournaiſe; en effet c'étoit le tems où ce pays eſt brûlant & ne peut procurer aucun rafraîchiſſement, puiſque dans cette ſaiſon le ſoleil du midi darde directement ſur la tête. La plûpart de nos paſſagers furent ſi charmés de voir la terre & d'y reſter, que malgré les bons conſeils qu'on ne ceſſoit de leur donner, ils s'obſtinerent à y vouloir demeurer; je ne pûs même, par bienſéance, me diſpenſer d'y aller à leur ſollicitation, & je fus dîner avec eux. Je les trouvai dans une ſalle baſſe qui n'en étoit guères plus fraîche, quoiqu'elle fut inondée dans cette intention; ils n'avoient pour tout habillement que leur chemiſe & un petit bonnet de toile. On nous ſervit une mauvaiſe ſoupe, ſans herbage ni aucun autre légume; le bouilli étoit néanmoins très-abondant en bœuf accompagné d'une volaille, mais le tout ſi dur & ſi corriaſſe, qu'une grande faim étoit ſeule capable d'en faire manger. L'on nous ſervit enſuite des poulets étiques, un

Repas au Cap François.

ragoût de cochons-marons, qui étoit le mets le moins mauvais du repas; des ramiers aſſez charnus, mais durs & maigres; enfin une pintade qui étoit paſſable & d'aſſez bon goût, parce qu'elle eſt naturelle au pays où elle eſt nourrie de bon grain. L'abondance de ce repas ne m'ayant nullement ſatisfait, je me vengeai ſur le deſſert que je trouvai fort bon, n'étant compoſé que de fruits & de confitures du pays, au lieu que la viande n'y vaut rien. Ce pays étant brûlant, l'herbe y eſt très-rare, & tous les animaux y languiſſent; nous bûmes du vin de Bordeaux qui ſe trouva d'une aſſez bonne qualité, mais de beaucoup trop chaud pour être bû avec quelque plaiſir; ce que je ne dois pas omettre, c'eſt que malgré la délicateſſe & la ſomptuoſité de ce repas, il ne nous en coûta que quatre francs par tête.

Quelques Lettres que j'avois remiſes à des habitans, me procurerent des connoiſſances, où je mangeai ſouvent, & où je faiſois, ſans contredit, meilleure chere que je ne fis à l'auberge; on ſervoit toujours de beaux & bons poiſſons, & les viandes étoient à la daube; je revenois cependant tous

les soirs souper & coucher à bord de notre Vaisseau, non seulement parce que les vivres y étoient meilleurs qu'à terre, mais encore parce que je craignois de gagner la maladie du pays, vû que six semaines avant notre arrivée, il étoit mort quinze cens personnes d'une maladie épidémique, que l'on nomme le Mal de Siam. Tout cela me donna occasion de refléchir sur la conduite de ceux qui vont chercher fortune en ce pays-là, (aux Isles) tandis que nous avons d'autres belles Colonies; j'en conclus que courir de si grands risques pour acheter de grands biens, fussent-ils immenses, c'étoit toujours les payer trop cher.

Maladie contagieuse à S. Domingue, nommée Mal de Siam.

Le Cap François est situé au Nord de l'Isle de S. Domingue, dont nous possédons la partie septentrionale; les Espagnols sont en possession de l'autre partie. Ceci n'étant point de mon sujet, & la description de cette Isle ayant été donnée plus d'une fois au public, je me borne à ce que je viens d'en rapporter.

Nous partîmes du Cap François avec le même vent & le plus beau tems du monde; nous passâmes de-là entre l'Isle de la Tortue & celle de S. Domingue,

où nous vîmes le Port de Paix ; qui eſt vis-à-vis la Tortue ; nous nous trouvâmes enſuite entre les extrémités de l'Iſle de S. Domingue & de celle du Cuba, qui appartient aux Eſpagnols ; nous ſuivîmes la côte méridionale de cette derniere, laiſſant à notre gauche l'Iſle de la Jamaïque & celles du grand & petit Kayeman, qui ſont ſous la domination des Anglois. Nous quittâmes enfin l'Iſle de Cuba au Cap S. Antoine, faiſant route pour la Louiſiane en ſuivant le Nord-Oueſt : nous vîmes terre en y arrivant, mais ſi platte, que quoique nous n'en fuſſions éloignés que d'une lieue, nous ne pûmes la diſtinguer qu'avec beaucoup de peine ; nous n'avions cependant que quatre braſſes d'eau. On mit le canot à la mer pour reconnoître cette terre qui ſe trouva être l'Iſle de la *Chandeleur* : nous fîmes voile ſur le champ pour l'Iſle *Maſſacre*, que l'on a depuis nommée l'Iſle Dauphine (1) : nous la découvrîmes peu de tems après ; nous y jettâmes l'ancre devant le Port, en Rade

Arrivée à l'Iſle Dauphine.

(1) Elle eſt ſituée à trois lieues au midi du Continent, qui ferme le Golfe de Mexique au Nord, à 27 dégrés environ 35 minutes de latitude Nord, & à 288 dégrés de longitude.

foraine, parce que le Port s'étoit bouché. Nous mîmes trois mois à faire cette route, & nous n'arrivâmes que le 25 Août.

Aussi-tôt que l'on eût jetté l'ancre & fait la manœuvre nécessaire en pareille occasion, on chanta le *Te Deum*, en action de graces de notre heureux voyage, & d'autant plus heureux. que personne n'étoit mort, ni même n'avoit été dangereusement malade.

L'on nous mit à terre avec tous nos effets. La Compagnie s'étoit engagée de nous transporter avec nos gens & nos effets à ses frais, de nous loger, nourrir & transporter également jusques sur le lieu de nos Concessions. Je fus logé de même que mes engagés chez M. de la Pointe, ancien Capitaine de Vaisseau du Canada, & alors habitant de l'Isle Dauphine. Nous y étions aussi nourris, mais il n'en coûta guères à la Compagnie pour ce qui me regardoit ; mon hôte qui avoit de bons pêcheurs, me fit faire une chere excellente en poissons délicieux de la côte dont le Golfe est rempli, tels que la Sarde, le Poisson rouge, la Morue, l'Esturgeon, la Raie bouclée, & quantité d'autres Poissons de toute espèce

Débarquement.

Deſcription de la Sarde, du Poiſſon rouge, de la Morue & de la Raie qui ſe trouvent ſur les côtes de la Louiſiane.

& des meilleurs. La Sarde eſt un grand Poiſſon dont la chair eſt fine, & d'un très-bon goût, l'écaille moyennement grande eſt griſe : le Poiſſon rouge eſt ainſi nommé à cauſe de ſon écaille qui eſt rouge & large comme un écu de ſix livres ſur les gros ; la Morue que l'on pêche ſur cette côte, eſt de la moyenne eſpèce & très-délicate ; la Raie eſt la même qu'en France. Avant de partir de cette Iſle, il ne ſera peut-être point hors de propos d'en dire quelque choſe.

Pourquoi l'Iſle Dauphine fut d'abord appellée Iſle Maſſacre.

L'Iſle Maſſacre fut nommée ainſi par les premiers François qui y aborderent, parce qu'au bord de cette Iſle on trouva une butte qui parut extraordinaire dans une Iſle toute platte, qui paroiſſoit n'avoir été formée que par les ſables que quelque gros coup de vent y avoit jettés, vû que toute la côte eſt très platte, & que le long de cette côte il y a une chaine de pareilles Iſles qui ſemblent ſe tenir par leurs pointes les unes aux autres, & faire une ligne paralléle avec la côte du Continent. Cette butte, dis-je, ayant paru extraordinaire, on l'examina de près ; on apperçut en différens endroits des os de morts ſortir du peu de terre qui

les couvroit ; alors la curioſité engagea à gratter cette terre en pluſieurs endroits ; mais ne trouvant deſſous qu'un tas d'oſſemens, on s'écria avec effroi : *ah Dieu, quel maſſacre !* L'on a appris des Naturels qui n'en ſont pas loin, qu'une Nation voiſine de cette Iſle, étant en Guerre avec une autre bien plus puiſſante qu'elle, fut contrainte de quitter la côte, qui n'eſt qu'à trois lieues, & de paſſer dans cette Iſle, pour y prolonger ſes jours ; que leurs ennemis ſe confiant avec raiſon en leurs forces, les pourſuivirent juſques dans leur foible retraite, & les détruiſirent entierement, & ſe retirerent après avoir élevé ce Trophée inhumain à leur Barbarie victorieuſe. J'ai vû ce funeſte monument, qui m'a fait juger que cette malheureuſe Nation devoit être encore aſſez nombreuſe vers ſa fin, puiſqu'il n'y devoit y avoir que les os des Guerriers & des Vieillards ; leur coûtume étant de faire Eſclaves les jeunes femmes, les filles & les enfans. Telle eſt l'origine du premier nom de cette Iſle, que l'on changea à notre arrivée en celui d'Iſle *Dauphine* ; il étoit, ce ſemble, de la prudence, de ne lui pas laiſſer un nom ſi

odieux ; puiſqu'elle eſt le berceau de la Colonie, comme la Mobille en eſt la naiſſance.

Deſcription de l'Iſle Dauphine.

Cette Iſle eſt très-platte & toute de ſable blanc, comme toutes les autres, ainſi que la côte ; ſa longueur eſt d'environ ſept lieues de l'Eſt à l'Oueſt, & ſa largeur d'une petite lieue du Nord au Sud, ſur-tout vers le Levant, où s'étoit formé l'établiſſement à cauſe du Port qui ſe trouvoit au Midi vers ce bout de l'Iſle, mais qui fut bouché par un coup de Mer peu avant notre arrivée ; le bout de l'Eſt va en pointe ; elle eſt aſſez bien boiſée de Pins ; mais elle eſt ſi aride & ſi brûlante à cauſe de ſon ſable chriſtallin, qu'aucun légume n'y peut croître, & que les beſtiaux ont peine à y trouver de quoi vivre. Ce ſéjour ennuyant me donna, dès mon arrivée, un ardent deſir de le quitter promptement. Je me diſſipai de mon mieux à la vérité pendant trois jours que nous y fumes à attendre M. de Biainville, Commandant Général pour la Compagnie dans cette Colonie.

Ce Commandant étoit allé marquer l'endroit où l'on devoit bâtir la Capitale ſur un des bords du Fleuve S.

Louis ; où elle eſt à préſent, & a été nommée la Nouvelle Orleans, en l'honneur de Monſeigneur le Duc d'Orleans, pour lors Régent du Royaume.

Le Commandant Général arriva enfin, & reçût tous les Conceſſionnaires ; le lendemain je fus le voir, & lui préſentai la Lettre de la Compagnie, & en même tems l'Acte paſſé avec elle, qui conſtatoient mon crédit. Il me dit qu'il étoit bien aiſe que j'euſſe choiſi ma Couceſſion près de la Capitale, parce qu'une bonne métairie près d'une Ville, eſt ſouvent d'un meilleur rapport qu'une Terre Seigneuriale dans les bois, plus propres à la Chaſſe qu'au Commerce. Je le priai de me faire partir le plûtôt qu'il pourroit ; il me promit que je partirois par la premiere voiture qui ſeroit prête.

Trois ou quatre jours après il me demanda ſi je n'avois pas une Bouſſole à cadran ; qu'il ſeroit bien aiſe d'en faire acquiſition pour le ſervice de la Compagnie ; je lui dis que j'en avois, & que je m'en priverois volontiers pour le ſervice de la Compagnie ; nous convinmes d'un prix honnête, & je la lui cédai. Cette Bouſſole étoit pour le départ de M. du Tiſſenet, Capitai-

ne, qui entreprenoit d'aller par terre depuis cette Iſle juſqu'en Canada. En effet, peu de jours après que j'eus cédé ma Bouſſole, il partit de cette Iſle avec quatorze Canadiens ; il ſe fit mettre ſur la terre du Continent, (comme il me l'avoit dit) & à l'Eſt de l'embouchure de la Riviere de Mobille ; puis prenant ſa route au Nord-Eſt, alla paſſer chez les Alibamons ; de-là gagna le haut des Rivieres, enſuite le Fleuve S. Laurent qui le conduiſit à Quebec. Il comptoit n'avoir pas plus de cinq cens lieues à faire pour ſe rendre à cette Capitale du Canada, d'où il revint l'annee ſuivante par les Rivieres avec ſa famille ; il fut depuis mon Commandant aux Natchez.

CHAPITRE IV.

Départ de l'Auteur pour ſa Conceſſion : Deſcription des endroits par leſquels il paſſe juſques à la Nouvelle Orleans : Lettres-Patentes données par le Roi, en forme d'Edit, en faveur de l'Etabliſſement d'une Colonie à la Louiſiane.

LE tems de mon départ tant deſiré arriva enfin ; M. de Biainville m'en avertit quatre jours auparavant ; je le remerciai & m'y préparai avec au moins autant de joye que de diligence. Je partis avec mes Engagés, mes effets & une Lettre par M. Paillou, Major Général à la Nouvelle Orleans, & qui y commandoit en l'abſence de M. de Biainville. Nous côtoyâmes le Continent, & fûmes coucher à l'embouchure de la Riviere des Paſca-Ogoulas ; cette Riviere eſt ainſi nommée, parce que près de ſon embouchure & à l'Eſt d'une Baye de même nom, habite une Nation que l'on nomme *Paſca-Ogoulas*, qui ſignifie Nation du Pain ; ſur quoi on peut remarquer que

dans la Province de la Louiſiane, le nom de pluſieurs Peuples ſe termine par ce mot *Ogoula*, qui ſignifie Nation, & que la plûpart des Rivieres tirent leurs noms de la Nation qui habite ſur ſes bords. Nous paſſâmes delà devant le Biloxi, où étoit autrefois une petite Nation de ce nom; enſuite devant la Baye de S. Louis, laiſſant à notre gauche ſucceſſivement l'Iſle Dauphine, l'Iſle à Corne, l'Iſle aux Vaiſſeaux & l'Iſle aux Chats.

Deſcription de l'Iſle a Corne.

J'ai fait la deſcription de l'Iſle Dauphine avant d'en partir; venons aux trois ſuivantes. L'Iſle à Corne eſt très-platte & paſſablement boiſée, longue d'environ ſix lieues; étroite en pointe du côté de l'Oueſt: je ne ſçais ſi pour cette raiſon, ou à cauſe de la quantité de bêtes à cornes qui y étoient, elle fut nommée ainſi; mais ce qui eſt sûr, c'eſt que les premiers Canadiens qui s'étoient établis à l'Iſle Dauphine, y avoient mis la plûpart leurs beſtiaux & en grande quantité; au moyen de quoi ils ſe ſont enrichis en dormant. Ces beſtiaux n'ayant point beſoin dans cette Iſle d'être gardés ni d'aucun autre ſoin, ſe ſont multipliés de façon que les Maîtres en ont re-

tiré de groſſes ſommes à notre arrivée dans la Colonie. Il y auroit grand plaiſir, d'avoir en France des Parcs bien fournis de pareil gibier.

En ſuivant toujours l'Oueſt, on trouve l'Iſle aux Vaiſſeaux, ainſi nommée, parce qu'il y a un petit Port dans lequel ſe ſont mis à couvert en différens tems pluſieurs Vaiſſeaux; mais comme elle eſt éloignée de quatre lieues de la Côte, & que celle-ci eſt ſi platte, que les Chaloupes n'en peuvent approcher plus près que d'une demie lieue, ce Port devient tout-à-fait inutile. Cette Iſle peut avoir cinq lieues de long, & une grande lieue à la pointe de l'Oueſt. Auprès de cette pointe eſt ce Port, au Nord, qui regarde la terre; du côté de l'Eſt, cette Iſle peut avoir une demie lieue; elle eſt aſſez boiſée, & n'eſt habitée que par des rats qui y fourmillent.

Deſcription de l'Iſle aux Vaiſſeaux.

A deux lieues de diſtance, en allant toujours vers l'Oueſt, on rencontre l'Iſle aux Chats, ainſi nommée, parce que dans le tems qu'on la découvrit, on y en trouva un grand nombre; cette Iſle eſt très-petite, & n'a pas plus de demie lieue de diamétre; le bois y eſt fourré en bas, ce qui détermina

Deſcription de l'Iſle aux Chats.

ſans doute, M. de Biainville à y mettre quelques porcs avec leurs femelles; ils ſe multiplierent à telle quantité, qu'en 1722, qu'on y fut à la chaſſe, on ne voyoit autre choſe, juſques-là qu'on jugea qu'il falloit qu'ils ſe mangeâſſent les uns les autres; on trouva auſſi qu'ils avoient détruit les Chats.

Toutes ces Iſles ſont très-plattes, & ont le même fond de ſable blanc; leurs bois, ſur-tout des trois premieres, ſont des Pins; elles ſont, à peu de choſe près, à même diſtance du Continent, dont la Côte eſt ſemblable.

Après avoir paſſé la Baye de S. Louis, dons j'ai parlé, on entre dans les Chenaux qui conduiſent au Lac de Pontchartrain, que l'on nomme à préſent le Lac de S. Louis; de ces deux Chenaux, l'un eſt le grand Chenal & l'autre le petit; ils ont environ trois lieues de long, & ſont formés par une chaîne d'Iſlots entre la terre ferme & l'Iſle aux Coquilles. Le grand Chenal eſt au Midi.

De l'Iſle aux Coquilles.

Nous couchâmes au bout des Chenaux dans l'Iſle *aux Coquilles:* ſon nom lui vient de ce qu'elle eſt preſque entierement formée de Coquilles, que l'on nomme dans les Ports de Mer

des Coquilles de *Palourdes*, ſans aucun mêlange d'aucun autre Coquillage; ces Coquilles ſont de la même eſpèce que celles que portent les jeunes gens de Paris au pélérinage de S. Michel. Cette Iſle ferme le Lac de S. Louis du côté de l'Eſt, & laiſſe deux iſſues à ce Lac à ſes deux extrémités; l'une par laquelle nous entrâmes, qui ſont les Chenaux, dont je viens de parler, & l'autre par le Lac *Borgne*. Ce Lac communique encore par l'autre bout vers l'Oueſt & par un canal, au Lac de Maurepas; il peut avoir dix lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & ſept lieues de large au Nord; pluſieurs Rivieres s'y jettent en courant vers le Sud. Au Midi de ce Lac eſt un grand Bayouc (1), que l'on nomme le Bayouc S. Jean; il vient d'auprès de la Nouvelle Orleans, & tombe dans ce Lac à la pointe aux Herbes, qui avance beaucoup dans ce Lac, qui eſt à deux lieues de l'Iſle aux Coquilles. Nous paſſâmes près de cette pointe, qui n'eſt qu'un marais tremblant: de-là on va au *Bayouc Tchoupic*

Lac Borgne.

(1) Bayouc eſt un grand ruiſſeau d'eau morte, où on ne voit que très-peu, ou même preſque point de courant.

(1), à trois lieues de la pointe aux Herbes : toutes ces petites Rivieres qui ſe déchargent dans ce Lac, rendent ces eaux preſque douces, quoiqu'il communique à la Mer ; ce qui fait que l'on trouve dans ce Lac quantité de Poiſſons de Mer, &, à ce que l'on dit, des Carpes qui paſſeroient en France pour monſtrueuſes.

Nous entrâmes dans ce Bayouc Tchoupic, à l'entrée duquel il y a à préſent un Fort. On remonte ce Bayouc l'eſpace d'une lieue, & l'on débarque où étoit autrefois le Village des Naturels nommés *Cola Piſſas*, nom corrompu par les François ; le vrai nom de cette Nation eſt *Aquelon Piſſas*, c'eſt à-dire la Nation des Hommes qui entendent & qui voyent. De cet endroit il n'y a plus qu'une lieue juſqu'à la Nouvelle Orleans, & au Fleuve S. Louis, ſur lequel cette Capitale eſt conſtruite.

Pluſieurs perſonnes qui pourroient avoir envie de paſſer dans cette Colonie, ſeroient ſans doute bien aiſes de

(1) On nomme ainſi ce Bayouc, parce que l'on y pêche le Poiſſon *Tchoupic*, dont je donnerai la Deſcription en ſon lieu.

lire les Lettres-Patentes en forme d'Edit : que le Roi donna en conſéquence de ce nouvel Etabliſſement ; c'eſt pourquoi je crois les obliger de les inſérer ici, puiſqu'il eſt difficile d'en trouver, ſur-tout lorſque le tems de la date s'éloigne du nôtre.

LETTRES PATENTES

EN FORME D'EDIT,

Portant Etabliſſement d'une Compagnie de Commerce ſous le nom de Compagnie d'Occident ;

Données à Paris au mois d'Août 1717.

» LOUIS par la grace de Dieu
» Roi de France & de Navarre :
» A tous préſens & à venir, Salut.
» Nous avons depuis notre avénement
» à la Couronne travaillé utilement à
» rétablir le bon ordre dans nos Finan-
» ces, & à réformer les abus que les
» longues Guerres avoient donné occa-
» ſion d'y introduire ; & Nous n'avons
» pas eu moins d'attention au rétabliſ-
» ſement du commerce de nos Su-
» jets, qui contribue autant à leur

» bonheur que la bonne adminiſtra-
» tion de nos Finances ; mais par
» la connoiſſance que Nous avons
» priſe de l'état de nos Colomnies ſi-
» tuées dans la partie Septentrionale
» de l'Amérique, nous avons recon-
» nu qu'elles avoient d'autant plus be-
» ſoin de notre protection que le ſieur
» Antoine Crozat, auquel le feu Roi
» nôtre très-honoré Seigneur & Biza-
» yeul, avoit accordé par ſes Lettres-
» Patentes du mois de Septembre de
» l'année 1712. le privilege du Com-
» merce excluſif dans notre Gouver-
» nement de la Louiſianne, Nous a
» très-humblement fait ſupplier de
» trouver bon qu'il Nous le remît, ce
» que Nous lui avons accordé par
» l'Arrêt de notre Conſeil du vingt
» troiſiéme jour du préſent mois ; &
» que le Traité fait avec les ſieurs Au-
» bert, Neret & Gayot le dixiéme
» jour du mois de Mai de l'année 1706.
» pour la traite du Caſtor de Canada
» doit expirer à la fin de la préſente
» année. Nous avons jugé qu'il étoit
» néceſſaire pour le bien de notre ſer-
» vice & l'avantage de ces deux Co-
» lonies, d'établir une Compagnie en
» état d'en ſoutenir le Commerce, &
» de

» de faire travailler aux différentes
» cultures & plantations qui s'y peu-
» vent faire. A CES CAUSES & autres
» à ce Nous mouvans, de l'avis de notre
» très cher & très-amé Oncle le Duc
» d'Orléans, Petit fils de France, Ré-
» gent, de notre très-cher & très amé
» Couſin le Duc de Bourbon, de notre
» très-cher & amé Couſin le Prince de
» Conty, Princes de notre Sang, de
» notre très-cher & très-amé Oncle le
» Duc du Maine, de notre très-cher &
» très-amé Oncle le Comte de Tou-
» louſe, Princes légitimés, & autres
» Pairs de France, Grands & Notables
» Perſonnages de notre Royaume; &
» de notre certaine Science, pleine
» Puiſſance & Autorité Royale, Nous
» avons dit, ſtatué & ordonné, di-
» ſons, ſtatuons & ordonnons, vou-
» lons & nous plaît.

ARTICLE PREMIER.

» Qu'il ſoit formé en vertu des
» Préſentes une Compagnie de Com-
» merce ſous le nom de Compagnie
» d'Occident, dans laquelle il ſera per-
» mis à tous nos Sujets de quelque
» rang & qualité qu'ils puiſſent être,
» même aux autres Compagnies ſor-

» mées ou à former, & aux Corps &
» Communautez, de prendre intérêt
» pour telle ſomme qu'ils jugeront à
» propos, ſans que pour raiſon dudit
» engagement ils puiſſent être réputez
» avoir dérogé à leurs titres, qualitez
» & nobleſſe; notre intention étant
» qu'ils jouiſſent du bénéfice porté
» aux Edits des mois de Mai & Août
» de l'année 1664. Août 1669. &
» Décembre de l'année 1701. que
» Nous voulons être exécutez ſuivant
» leur forme & teneur.

» II. Accordons à ladite Compa-
» gnie d'Occident le droit de faire ſeu-
» le pendant l'eſpace de vingt-cinq
» années, à commencer du jour de l'en-
» regiſtrement des Préſentes, le Com-
» merce dans notre Province & Gou-
» vernement de la Louiſiane, & le
» privilége de recevoir à l'excluſion
» de tous autres dans notre Colonie
» de Canada, à commencer du pre-
» mier du mois de Janvier de l'année
» 1718. juſques & compris le dernier
» Décembre de l'année 1742. tous
» les Caſtors gras & ſecs que les habi-
» tans de ladite Colonie auront trai-
» té; Nous réſervant de régler ſur les
» Mémoires qui Nous ſeront envoyez

» dudit pays, les quantitez des diffé-
» rentes eſpeces de Caſtors que la
» Compagnie ſera tenue de recevoir
» chaque année deſdits Habitans de
» Canada, & les prix auſquels elle ſe-
» ra tenue de les leur payer.

» III. Faiſons défenſes à tous nos
» autres Sujets de faire aucun Com-
» merce dans l'étendue du Gouverne-
» ment de la Louiſianne pendant le
» temps du privilege de la Compagnie
» d'Occident, à peine de confiſcation
» des marchandiſes & des Vaiſſeaux :
» N'entendons cependant par ces dé-
» fenſes interdire aux Habitans le Com-
» merce qu'ils peuvent faire dans ladite
» Colonie, ſoit entr'eux, ſoit avec
» les Sauvages.

» IV. Défendons pareillement à
» tous nos Sujets d'acheter aucun Caſ-
» tor dans l'étendue du Gouverne-
» ment de Canada, pour le tranſpor-
» ter dans notre Royaume, à peine
» de confiſcation dudit Caſtor au pro-
» fit de la Compagnie, même des Vaiſ-
» ſeaux ſur leſquels il ſe trouvera em-
» barqué. Le Commerce du Caſtor
» reſtera néanmoins libre dans l'inté-
» rieur de la Colonie, entre les Né-
» gocians & les Habitans qui pourront

» continuer à vendre & acheter en
» Caſtor, comme ils ont toujours
» fait.

» V. Pour donner moyen à ladite
» Compagnie d'Occident de faire des
» établiſſemens ſolides, & la mettre en
» état d'exécuter toutes les entrepriſes
» qu'elle pourra former, Nous lui
» avons donné, octroyé, & concédé;
» donnons, octroyons, & concédons
» par ces Préſentes à perpétuité toutes
» les Terres, Côtes, Ports, Havres,
» & Iſles qui compoſent notre Provin-
» ce de la Louiſianne, ainſi, & dans la
» même étendue que Nous l'avions ac-
» cordé au ſieur Crozat, par nos Let-
» tres Patentes du quatorziéme jour
» du mois de Septembre mil ſept cens
» douze, pour en jouir en toute pro-
» priété, Seigneurie & Juſtice; ne
» Nous réſervant autres droits ni de-
» voirs que la ſeule foy & hommage-
» lige, que ladite Compagnie ſera te-
» nue de Nous rendre, & à nos ſuc-
» ceſſeurs Rois, à chaque mutation de
» Roi, avec une Couronne d'or du
» poids de trente marcs.

» VI. Pourra ladite Compagnie
» dans les Pays de ſa conceſſion, trai-
» ter & faire alliance en notre nom avec

» toutes les Nations du pays, autres » que celles dépendantes des autres » Puiſſances de l'Europe, & convenir » avec elles des conditions qu'elles ju- » gera à propos pour s'y établir, & » faire ſon Commerce de gré à gré ; » & en cas d'inſulte, elle poura leur » déclarer la guerre, les attaquer ou » ſe défendre par la voie des armes, » & traiter de paix & de tréve avec » elles.

» VII. La propriété des mines & » minieres que ladite Compagnie fera » ouvrir pendant le tems de ſon privi- » lége, lui appartiendra incommuta- » blement, ſans être tenue de Nous » payer pendant ledit tems, pour rai- » ſon deſdites mines & minieres au- » cuns droits de Souveraineté, deſ- » quels Nous lui avons fait & faiſons » don par ces Préſentes.

» VIII. Pourra ladite Compagnie » vendre & aliéner les terres de ſa con- » ceſſion à tels cens & rentes qu'elle ju- » gera à propos, même les accorder en » franc Aleu, ſans Juſtice, ni Seigneu- » rie. N'entendons néanmoins qu'elle » puiſſe dépoſſéder ceux de nos Sujets » qui ſont déja établis dans le Pays de » ſa conceſſion, des terres qui leur ont

» été concédées, ou de celles que ſans
» conceſſion ils auront commencé à
» mettre en valeur. Voulons que ceux
» d'entr'eux qui n'ont point de Bre-
» vets, ou Lettres de Nous, ſoient te-
» nus de prendre des conceſſions de la
» Compagnie, pour s'aſſurer la pro-
» priété des terres dont ils jouiſſent,
» leſquelles conceſſions leur ſeront
» données gratuitement.

» IX. Pourra ladite Compagnie
» faire conſtruire tels Forts, Châ-
» teaux, & Places qu'elle jugera né-
» ceſſaires pour la défenſe des Pays
» que Nous lui concédons; y mettre
» des Garniſons, & lever des gens
» de guerre dans notre Royaume,
» en prenant nos permiſſions en la
» forme ordinaire & accoûtumée.

» X. Ladite Compagnie pourra auſſi
» établir tels Gouverneurs, Officiers,
» Majors & autres, pour commander
» les Troupes qu'elle jugera à propos,
» leſquels Gouverneurs & Officiers
» Majors Nous ſeront préſentez par
» les Directeurs de la Compagnie pour
» leur être expédié nos Proviſions; &
» pourra ladite Compagnie les deſti-
» tuer toutes fois & quantes que bon
» lui ſemblera, & en établir d'autres

» en leurs places, auſquels Nous ſe-
» rons pareillement expédier nos Let-
» tres ſans aucune difficulté ; en atten-
» dant l'expédition deſquelles, leſdits
» Officiers pourront commander pen-
» dant le temps de ſix mois, ou un an
» au plus ſur les Commiſſions des Di-
» recteurs ; & ſeront tenus leſdits
» Gouverneurs & Officiers Majors de
» Nous prêter ſerment de fidélité.

» XI. Permettons à ceux de nos
» Officiers militaires qui ſont préſen-
» tement dans notre Gouvernement de
» la Louiſiane, & qui voudront y
» demeurer ; de même qu'à ceux qui
» voudront y paſſer ſous notre bon
» plaiſir, pour y ſervir en qualité de
» Capitaines, ou de Subalternes, d'y
» ſervir ſur les Commiſſions de la
» Compagnie, ſans que pour raiſon de
» ce ſervice, ils perdent les rangs &
» grades qu'ils peuvent avoir actuelle-
» ment, tant dans notre Marine, que
» dans nos Troupes de terre ; voulant
» que ſur les permiſſions que Nous leur
» en accorderons, ils ſoient cenſez &
» réputez être toujours à notre ſervice ;
» & Nous leur tiendrons compte de
» ceux qu'ils rendront à ladite Compa-
» gnie, comme s'ils Nous les rendoient
» à Nous-mêmes.

» XII. Pourra auſſi ladite Compa-
» gnie armer & équiper en guerre au-
» tant de Vaiſſeaux qu'elle jugera né-
» ceſſaires pour l'augmentation & la
» ſûreté de ſon Commerce, ſur leſquels
» elle pourra mettre tel nombre de ca-
» nons que bon lui ſemblera, & arbo-
» rer le Pavillon blanc ſur l'Arriere &
» au Beaupré, & non ſur aucuns des au-
» tres Mats; & elle pourra auſſi faire
» fondre des canons à nos Armes, au
» deſſous deſquels elle mettra celles
» que Nous lui accorderons ci-après.

» XIII. Pourra ladite Compagnie,
» comme Seigneurs Hauts Juſticiers des
» Pays de ſa conceſſion, y établir des
» Juges & Officiers par tout où beſoin
» ſera, & où elle trouvera à propos;
» & les dépoſer & deſtituer quand bon
» lui ſemblera; leſquels connoîtront de
» toutes affaires de Juſtice, Police, &
» Commerce, tant Civiles que Crimi-
» nelles; & où il ſera beſoin d'établir
» des Conſeils Souverains, les Offi-
» ciers dont ils ſeront compoſez, Nous
» ſeront nommés & préſentés par les
» Directeurs Généraux de ladite Com-
» pagnie; & ſur leſdites nominations,
» les Proviſions leur ſeront expédiées.

» XIV. Les Juges de l'Amirauté

» qui seront établis dans ledit Pays de » la Louisiane, auront les mêmes fonc- » tions, & rendront la Justice dans la » même forme ; & connoîtront des » mêmes affaires, dont la connoissance » leur est attribuée, tant dans notre » Royaume, que dans les autres Pays » soumis à notre obéissance ; & seront » par Nous pourvûs sur la nomination » de l'Amiral de France.

» XV. Seront les Juges établis en » tous lesdits lieux, tenus de juger sui- » vant les Loix, & Ordonnances du » Royaume, & se conformer à la Coû- » tume de la Prévôté & Vicomté de » Paris, suivant laquelle les Habitans » pourront contracter, sans que l'on y » puisse introduire aucune autre Coû- » tume, pour éviter la diversité.

» XVI. Tous Procès qui pourront » naître en France entre la Compa- » gnie & les Particuliers pour raison » des affaires d'icelle, seront terminés » & jugés par les Juges-Consuls à Pa- » ris, dont les Sentences s'exécuteront » en dernier ressort jusqu'à la somme » de quinze cens livres & au dessus par » provision, sauf l'appel en notre Cour » de Parlement de Paris ; & quant aux » matieres Criminelles dans lesquelles

» la Compagnie ſera partie, ſoit en de-
» mandant, ſoit en défendant, elles ſe-
» ront jugées par les Juges ordinaires,
» ſans que le Criminel puiſſe attirer le
» Civil, lequel ſera jugé comme il eſt
» dit cy-deſſus.

» XVII. Ne ſera par Nous accordé
» aucune Lettre d'État ni de Répy,
» Evocation, ni Surſéance, à ceux qui
» auront acheté des effets de la Com-
» pagnie, leſquels ſeront contraints au
» payement de ce qu'ils devront, par
» les voyes, & ainſi qu'ils y ſeront
» obligés.

» XVIII. Nous promettons à la-
» dite Compagnie de la protéger, &
» défendre, & d'employer la force de
» nos armes, s'il eſt beſoin, pour la
» maintenir dans la liberté entiere de
» ſon Commerce & navigation, & de
» lui faire faire raiſon de toutes injures
» & mauvais traitemens, en cas que
» quelque Nation voulût entreprendre
» contre elle.

» XIX. Si aucuns des Directeurs,
» Capitaines des Vaiſſeaux, Officiers,
» Commis, ou Employez, actuelle-
» ment occupés aux affaires de la Com-
» pagnie, étoient pris par les Sujets
» des Princes & États avec leſquels

» Nous pourrions être en guerre, Nous » promettons de les faire retirer, ou » échanger.

» XX. Ne pourra ladite Compa- » gnie ſe ſervir pour ſon Commerce » d'autres Vaiſſeaux que ceux à elle » appartenans, ou à nos Sujets armés » dans les Ports de notre Royaume » d'équipages François, où ils ſeront » tenus de faire leurs retours; ni faire » partir leſdits Vaiſſeaux des pays de » ſa conceſſion pour aller à la Côte de » Guinée directement; ſous peine d'ê- » tre déchûe du préſent privilége, & de » confiſcation des Vaiſſeaux & des mar- » chandiſes dont ils ſeront chargez.

» XXI. Permettons aux Vaiſſeaux » de ladite Compagnie, même à ceux » de nos Sujets qui auront permiſſion » d'elle ou de ſes Directeurs, de cou- » rir ſur les Vaiſſeaux de nos Sujets » qui viendront traiter dans les Pays à » elle concédés, en contravention de » ce qui eſt porté par les Préſentes; & » les priſes ſeront jugées, conformé- » ment aux Réglemens que Nous fe- » rons à ce ſujet.

» XXII. Tous les effets, marchan- » diſes, vivres, & munitions qui ſe » trouveront embarqués ſur les Vaiſ-

» de ladite Compagnie, ſeront cen-
» ſés & réputés lui appartenir; à moins
» qu'il n'apparoiſſe par des Connoiſſe-
» mens en bonne forme qu'ils ont été
» chargés à fret par les ordres de la
» Compagnie, ſes Directeurs, ou Pré-
» poſés.

» XXIII. Voulons que ceux de nos
» Sujets qui paſſeront dans les Pays
» concédés à ladite Compagnie, jouiſ-
» ſent des mêmes libertés & franchiſes
» que s'ils étoient demeurant dans no-
» tre Royaume, & que ceux qui y
» naîtront des Habitans François du-
» dit pays, & même des Etrangers
» Européens, faiſant profeſſion de la
» Religion Catholique, Apoſtolique
» & Romaine, qui pourront s'y éta-
» blir, ſoient cenſés & réputés Regni-
» coles; & comme tels capables de
» toutes ſucceſſions, dons, legs, &
» autres diſpoſitions, ſans être obligez
» d'obtenir aucune Lettres de neu-
» tralité.

» XXIV. Et pour favoriſer ceux de
» nos Sujets qui s'établiront dans leſ-
» dits Pays, Nous les avons déclarés &
» déclarons exemps tant que durera le
» Privilége de la Compagnie, de tous
» droits, ſubſides & impoſitions, tels

» qu'ils puissent être, tant sur les Per-
» sonnes & Esclaves, que sur les mar-
» chandises.

» XXV. Les denrées & marchan-
» dises que la Compagnie aura desti-
» nées pour les Pays de sa concession,
» & celles dont elle aura besoin pour
» la construction, armement, & avi-
» tuaillement de ses Vaisseaux, seront
» exemptes de tous droits, tant à Nous
» appartenans, qu'à nos Villes, tels
» qu'ils puissent être, mis & à mettre,
» tant à l'entrée qu'à la sortie; & en-
» core qu'elles sortissent de l'étendue
» d'une de nos Fermes pour entrer
» dans une autre, ou d'un de nos Ports
» pour être transportées dans une au-
» tre, où se fera l'armement; à la char-
» ge que ses Commis & Préposés don-
» neront leurs soûmissions de rappor-
» ter dans dix-huit mois, à compter du
» jour d'icelles, certificat de la dé-
» charge dans les Pays pour lesquels
» elles auront été destinées; à pei-
» ne, en cas de contravention, de payer
» le quadruple des droits; Nous réser-
» vant de lui donner un plus long délai
» dans les cas & occurences que Nous
» jugerons à propos.

» XXVI. Déclarons pareillement

» ladite Compagnie exempte des droits
» de péage, travers, paſſage, & autres
» impoſitions qui ſe perçoivent à notre
» profit ès Rivieres de Seine & de
» Loire, ſur les futailles vuides, bois,
» mairain, & bois à bâtir Vaiſſeaux,
» & autres marchandiſes appartenan-
» tes à ladite Compagnie, en rappor-
» tant par les voituriers & conducteurs
» des certificats de deux de ſes Direc-
» reurs.

» XXVII. En cas que ladite Com-
» pagnie ſoit obligée pour le bien de
» ſon Commerce de tirer des Pays
» Etrangers quelques marchandiſes
» pour les tranſporter dans les Pays
» de ſa conceſſion, elles ſeront exemp-
» tes de tous droits d'entrées & de
» ſortie, à la charge qu'elles ſeront dé-
» poſées dans les magazins de nos
» Douanes, ou dans ceux de ladite
» Compagnie, dont les Commis des
» Fermiers Généraux de nos Fermes,
» & ceux de ladite Compagnie auront
» chacun une clef, juſqu'à ce qu'elles
» ſoient chargées dans les Vaiſſeaux de
» la Compagnie, qui ſera tenue de
» donner ſa ſoumiſſion de rapporter
» dans dix-huit mois, à compter du
» jour de la ſignature d'icelle, certificat

» de leur décharge eſdits Pays de ſa
» conceſſion, à peine en cas de con-
» travention de payer le quadruple des
» droits, Nous réſervant lors que la
» Compagnie aura beſoin de tirer deſ-
» dits Pays Etrangers quelques mar-
» chandiſes, dont l'entrée pourroit être
» prohibée, de lui en accorder la per-
» miſſion, ſi Nous le jugeons à pro-
» pos, ſur les états qu'elle Nous en pré-
» ſentera.

» XXVIII. Les marchandiſes que
» ladite Compagnie fera apporter dans
» les Ports de notre Royaume pour
» ſon compte, des Pays de ſa conceſ-
» ſion, ne payeront pendant les dix
» premieres années de ſon privilege,
» que la moitié des droits que de pa-
» reilles marchandiſes venant des Iſles
» & Colonies Françoiſes de l'Améri-
» que doivent payer, ſuivant notre
» Réglement du mois d'Avril dernier;
» & ſi ladite Compagnie fait venir deſ-
» dits Pays de ſa conceſſion d'autres
» marchandiſes que celles qui viennent
» deſdites Iſles & Colonies Françoi-
» ſes de l'Amérique, compriſes dans
» notredit Réglement, elles ne paye-
» ront que la moitié des droits que
» payeroient d'autres marchandiſes de

» même eſpéce & qualité, venant des
» Pays Etrangers, ſoit que leſdits
» droits Nous appartiennent, ou ayent
» été par Nous aliénés à des particu-
» lier. Et pour le plomb, le cuivre, &
» les autres métaux, Nous avons ac-
» cordé & accordons à ladite Compa-
» gnie l'exemption entiere de tous
» droits, mis & à mettre ſur iceux ;
» mais ſi ladite Compagnie prend des
» marchandiſes à fret ſur ſes Vaiſſeaux,
» elle ſera tenue d'en faire faire la dé-
» claration aux Bureaux de nos Fermes
» par les Capitaines, dans la forme or-
» dinaire, & leſdites marchandiſes
» payeront les droits en entier. A l'é-
» gard des marchandiſes que ladite
» Compagnie fera apporter dans les
» Ports de notre Royaume dénommez
» en l'Article XV. du Réglement du
» mois d'Avril dernier, ou dans ceux
» de Nantes, Breſt, Morlaix, & Saint-
» Malo, pour ſon compte, tant des
» Pays de ſa conceſſion, que des Iſles
» Françoiſes de l'Amérique, provenant
» de la vente des marchandiſes du crû
» de la Louiſiane, deſtinées à être
» portées dans les Pays Etrangers,
» elles ſeront miſes en dépôt dans les
» magazins des Douanes des Ports où

» elles arriveront, ou dans ceux de la » Compagnie en la forme ci-dessus pres- » crite, jusqu'à ce qu'elles soient enle- » vées ; & lorsque les Commis de ladite » Compagnie voudront les envoyer » dans les Pays Etrangers par mer ou » par terre par transit, ce qui ne se pour- » ra que par les Bureaux désignés par » notredit Réglement du mois d'Avril » dernier, ils seront tenus de prendre » des acquits à caution, portant sou- » mission de rapporter dans un certain » temps certificat du dernier Bureau » de sortie, qu'elles y auront passé, & » un autre de leur décharge dans les » Pays Etrangers.

XXIX. Si la Compagnie fait cons- » truire des Vaisseaux dans les Pays de » sa concession, Nous voulons bien, » lorsqu'ils arriveront dans les Ports » de notre Royaume pour la premiere » fois, lui faire payer par forme de » gratification sur notre Trésor Royal, » six livres par tonneau pour les Vais- » seaux du Port de deux cens ton- » neaux & au dessous, & neuf livres » aussi par tonneau pour ceux de deux » cinquante tonneaux & au dessus, & » ce en rapportant des certificats des » Directeurs de la Compagnie ausdits

» Pays, comme leſdits navires y au-
» ront été conſtruits.

» XXX. Permettons à ladite Com-
» pagnie de donner des permiſſions
» particulieres à des Vaiſſeaux de nos
» Sujets, pour aller traiter dans les Pays
» de ſa conceſſion, à telles conditions
» qu'elle jugera à propos ; & voulons
» que leſdits Vaiſſeaux munis des per-
» miſſions de ladite Compagnie, jouiſ-
» ſent des mêmes droits, priviléges,
» & exemptions que ceux de la Com-
» pagnie, tant ſur les vivres, marchan-
» diſes, & effets, qui ſeront chargez
» ſur iceux, que ſur les marchandiſes &
» effets qu'ils rapporteront.

» XXXI. Nous ferons délivrer de
» nos magazins à ladite Compagnie
» tous les ans, pendant le temps de ſon
» privilege, quarante milliers de pou-
» dre à fuſil, qu'elle Nous payera au
» prix qu'elle Nous aura coûté.

» XXXII. Notre intention étant
» de faire participer au Commerce de
» cette Compagnie, & aux avantages
» que Nous lui accordons, le plus
» grand nombre de nos Sujets que
» faire ſe pourra, & que toutes ſortes
» de perſonnes puiſſent s'y intéreſſer,
» ſuivant leurs facultés. Nous voulons

» que les fonds de cette Compagnie » ſoient partagés en Actions de cinq » cens livres chacune, dont la valeur » ſera fournie en Billets de l'Etat, deſ- » quels les intérêts ſeront dûs depuis » le premier jour du mois de Janvier » de la préſente année ; & lorſqu'il » Nous ſera repréſenté par les Direc- » teurs de ladite Compagnie, qu'il au- » ra été délivré des Actions pour faire » un fonds ſuffiſant, Nous ferons fer- » mer les Livres de la Compagnie.

» XXXIII. Les Billets deſdites Ac- » tions ſeront payables au porteur, » ſignez par le Caiſſier de la Compa- » gnie, & viſez par un des Directeurs. » Il en ſera délivré de deux ſortes, ſça- » voir des Billets d'une Action, & des » Billets de dix Actions.

» XXXIV. Ceux qui voudront en- „ voyer les Billets deſdites Actions „ dans les Provinces, ou dans les Pays „ Etrangers, pourront les endoſſer pour „ plus grande ſûreté, ſans que les en- „ doſſemens les obligent à la garantie „ de l'Action.

„ XXXV. Pourront tous les Etran- „ gers acquérir tel nombre d'Actions „ qu'ils jugeront à propos, quand mê- „ me ils ne ſeroient pas réſidens dans

„ notre Royaume ; & Nous avons dé-
„ claré & déclarons les Actions appar-
„ tenantes auſdits Etrangers, non ſu-
„ jettes au droit d'Aubeine, ni à aucune
„ confiſcation, pour cauſe de guerre,
„ ou autrement ; voulant qu'ils jouiſ-
„ ſent deſdites Actions comme nos Su-
„ jets.

» XXXVI. Et d'autant que les pro-
» fits & pertes dans les Compagnies
» de Commerce n'ont rien de fixe ;
» & que les Actions de ladite Com-
» pagnie ne peuvent être regardées
» que comme Marchandiſes, Nous per-
» mettons à tous nos Sujets, & aux
» Etrangers en Compagnie, ou pour
» leur compte particulier, de les ache-
» ter, vendre, & commercer, ainſi
» que bon leur ſemblera.

» XXXVII. Tout Actionnaire por-
» teur de cinquante Actions aura voix
» délibérative aux Aſſemblées ; & s'il
» eſt porteur de cent Actions, il aura
» deux voix ; & ainſi par augmenta-
» tion de cinquante en cinquante.

» XXXVIII. Les Billets de l'Etat
» reçus pour le fonds des Actions
» ſeront convertis en rentes au de-
» nier vingt-cinq, dont les intéreſts
» courront à commencer du premier

» Janvier de la préſente année ſur
» notre Ferme du Controlle des Ac-
» tes des Notaires, du petit Sceau,
» & Inſinuations Laïques, que Nous
» avons hypotéqué, & affecté, hy-
» potéquons & affectons ſpécialement
» au payement deſdites rentes: en
» conſéquence il ſera paſſé en notre
» nom au profit de ladite Compa-
» gnie, par les Commiſſaires de no-
» tre Conſeil que Nous aurons nom-
» més à cet effet, des Contrats de qua-
» rante mille livres de rente, perpé-
» tuelle & héréditaire; chacun faiſant
» la rente d'un million au denier vingt-
» cinq, ſur les quittances de Finances
» qui en ſeront délivrées par le Gar-
» de de notre Tréſor Royal en exer-
» cice la préſente année, qui rece-
» vra de ladite Compagnie pour un
» million de Billets de l'Etat à cha-
» que payement; & ce juſqu'à con-
» currence des Fonds qui ſeront por-
» tés pour former les Actions de
» ladite Compagnie.

» XXXIX. Les arrérages deſdites
» rentes ſeront payés; ſçavoir, ceux
» de la préſente année dans les qua-
» tre derniers mois d'icelle; & ceux
» des années ſuivantes en quatre paye-

» mens égaux de trois en trois mois;
» par notre Fermier du Controlle des
» Actes des Notaires, petit Sceau &
» Inſinuations Laïques, au Caiſſier de
» ladite Compagnie ſur ſes quittances
» viſées de trois des Directeurs, qui
» lui fourniront Copie collationnée
» des Préſentes, & de leur nomination
» pour la premiere fois ſeulement.

» XL. Les Directeurs employe-
» ront au Commerce de la Compa-
» gnie les arrérages dûs de la pré-
» ſente année des Contrats qui ſe-
» ront expédiés au profit de la Com-
» pagnie; leur défendons très-expreſ-
» ſément d'y employer aucune partie
» des intéreſts des années ſuivantes,
» ny de contracter aucuns engage-
» ment ſur icelles; Voulons que les
» Actionnaires ſoient régulierement
» payés des intéreſts de leurs Actions,
» à raiſon de quatre pour cent par
» année, à commencer du premier
» du mois de Janvier de l'année pro-
» chaine, dont le premier payement
» pour ſix mois ſe fera au premier
» Juillet prochain, & ainſi ſucceſſi-
» vement.

» XLI. Comme il eſt néceſſaire
» qu'auſſi-tôt après l'enregiſtremen[t]

» des Préſentes, il y ait des perſon-
» nes qui prennent la Régie de tout
» ce qu'il conviendra faire pour l'ar-
» rangement des Livres, & des au-
» tres détails qui doivent former les
» commencemens de ladite Compa-
» gnie, ce qui ne peut ſouffrir aucun
» retardement; Nous nommerons pour
» cette premiere fois ſeulement les
» Directeurs que Nous aurons choi-
» ſis à cet effet; leſquels auront pou-
» voir de régir & adminiſtrer les
» Affaires de ladite Compagnie; la-
» quelle pourra dans une Aſſemblée gé-
» nérale après deux années révolues,
» nommer trois nouveaux Directeurs,
» ou les continuer pour trois ans, ſi
» elle le juge à propos; & ainſi ſuc-
» ceſſivement de trois ans en trois ans,
» leſquels Directeurs ne pourront être
» choiſis que François ou Regnicoles.

» XLII. Les Directeurs arrêteront
» tous les ans à la fin du mois de Dé-
» cembre, le Bilan général des Af-
» faires de la Compagnie, après quoi
» ils convoqueront par une affiche pu-
» blique l'Aſſemblée générale de la-
» dite Compagnie, dans laquelle les
» répartitions des profits de ladite
» Compagnie ſeront réſolues & arrê-
» tées.

» XLIII. Attendu le grand nom-
» bre d'Actions dont ladite Compa-
» gnie ſera compoſée, Nous jugeons
» néceſſaire pour la commodité de nos
» Sujets, d'établir un tel ordre dans
» les payemens, tant des intéreſts,
» que des répartitions, que chaque
» Porteur d'Actions puiſſe ſçavoir le
» jour qu'il pourra ſe préſenter à la
» Caiſſe, pour recevoir ſans remiſe
» ni délai ce qui lui ſera dû. Pour
» cet effet, Voulons que les rentes
» deſdites Actions, enſemble les ré-
» partitions des profits provenans du
» Commerce, ſoient payées ſuivant les
» Numéro deſdites Actions, en com-
» mençant par le premier, ſans que la
» Compagnie puiſſe rien changer à
» cet ordre; & que les Directeurs faſ-
» ſent afficher à la porte du Bureau
» de ladite Compagnie, & inſérer dans
» les Gazettes publiques les Numéro
» qui devront être payés dans la ſe-
» maine ſuivante.

» XLIV. Les Actions de la Compa-
» gnie, ni les effets d'icelle, enſemble
» les appointemens des Directeurs, Of-
» ficiers, & Employés de ladite Com-
» pagnie ne pourront être ſaiſis par
» aucune perſonne, & ſous quelque

» prétexte

» prétexte que ce puisse être, pas mê-
» me pour nos propres deniers & af-
» faires; sauf aux Créanciers des Ac-
» tionnaires à faire saisir & arrêter en-
» tre les mains du Caissier général,
» & teneur de Livres de ladite Com-
» pagnie, ce qui pourra revenir auf-
» dits Actionnaires par les Comptes
» qui seront arrêtés par la Compagnie,
» auxquels les Créanciers seront te-
» nus de se rapporter, sans que les-
» dits Directeurs soient obligés de leur
» faire voir l'état des effets de la Com-
» pagnie, ni de leur rendre aucun
» compte, ni pareillement que lesdits
» Créanciers puissent établir des Com-
» missaires ou Gardiens ausdits ef-
» fets; déclarant nul tout ce qui pour-
» roit être fait à ce préjudice.

» XLV. Voulons que les Billets de
» l'Etat qui seront remis au Garde de
» de notre Trésor Royal par ladite
» Compagnie d'Occident, soient par
» lui portés à l'Hôtel de notre bonne
» Ville de Paris; auquel lieu en pré-
» sence du Sieur Bignon Conseiller
» ordinaire en notre Conseil d'Etat,
» Ancien Prevôt des Marchands, du
» Sieur Trudaine Conseiller en notre
» Conseil d'Etat, Prevôt des Mar-

» chands en Charge ; des Sieurs de
» Serre, le Virlois, Harlan, & Bou-
» cot, qui ont ſigné les Billets de l'E-
» tat avec eux, & des Officiers Mu-
» nicipaux dudit Hôtel de Ville qui
» s'y trouveront, ou voudront s'y
» trouver; leſdits Billets de l'Etat ſe-
» ront brûlés publiquement, incontis-
» nent après l'expédition de chaque
» Contrat, après en avoir dreſſé pro-
» cès verbal, contenant les Regiſtres,
» Numero, & ſommes; en avoir fait
» mention ſur leſdits Regiſtres, & les
» en avoir déchargé; lequel procès
» verbal ſera ſigné deſdits Sieurs Pre-
» vôts des Marchands, & autres dé-
» nommés au préſent Article.

» XLVI. Les Directeurs auront à
» la pluralité des voix la nomination
» de tous les Emplois, & des Ca-
» pitaines & Officiers ſervans ſur les
» Vaiſſeaux de la Compagnie; auſſi-
» bien que des Officiers Militaires,
» de Juſtice, & autres qui ſeront em-
» ployés dans les Pays de ſa conceſ-
» ſion ; & pourront les révoquer lorſ-
» qu'ils le jugeront à propos: & leſ-
» dites nominations de tous leſdits Of-
» ficiers & Employés ſeront ſignées
» au moins de trois des Directeurs ;

» ce qui sera pareillement observé pour
» les révocations.

» XLVII. Ne pourront lesdits Di-
» recteurs être inquiétés ni contraints
» en leurs personnes & biens pour les
» Affaires de la Compagnie.

» XLVIII. Ils arrêteront tous les
» Comptes tant des Commis & Em-
» ployés en France, que dans les Pays
» de la concession de la Compagnie,
» & des Correspondans, lesquels
» Comptes seront signés au moins de
» trois desdits Directeurs.

» XLIX. Il sera tenu de bons &
» fidels Journaux de Caisse, d'Achats,
» de Ventes, d'Envois, & de Raison
» en parties doubles, tant dans la Di-
» rection générale de Paris, que par
» les Commis & Commissionnaires de
» la Compagnie, dans les Provinces
» & dans les Pays de sa concession,
» qui seront cottés & paraphés par les
» Directeurs, ausquels sera ajouté foi
» en Justice.

» L. Nous faisons don à ladite Com-
» pagnie des Forts, Magazins, Mai-
» sons, Canons, Armes, Poudres,
» Brigantins, Bateaux, Pirogues, &
» autres Effets & Ustenciles que Nous
» avons présentement à la Louisiane,

» dont elle ſera miſe en poſſeſſion ſur
» nos ordres qui y ſeront envoyés
» par notre Conſeil de Marine.

» LI. Nous faiſons pareillement don
» à ladite Compagnie des Vaiſſeaux,
» Marchandiſes & Effets que le Sieur
» Crozat Nous a remis, ainſi qu'il eſt
» expliqué par l'Arrêt de notre Con-
» ſeil du vingt-troiſiéme jour du pré-
» ſent mois, de quelque nature qu'ils
» puiſſent être, & à quelque ſomme
» qu'ils puiſſent monter; à condition
» de tranſporter ſix mille Blancs, &
» trois mille Noirs au moins, dans les
» Pays de ſa conceſſion pendant la du-
» rée de ſon privilege.

» LII. Si, après que les vingt cinq an-
» nées du privilege que Nous accor-
» dons à ladite Compagnie d'Occident
» ſeront expirées, Nous ne jugeons
» pas à propos de lui en accorder la
» continuation; toutes les Iſles & Ter-
» res qu'elle aura habitées, ou fait ha-
» biter avec les droits utiles, Cens,
» & Rentes qui ſeront dûs par les
» Habitans, lui demeureront à perpé-
» tuité en toute propriété, pour en
» faire & diſpoſer ainſi que bon lui
» ſemblera, comme de ſon propre hé-
» ritage, ſans que Nous puiſſions re-

» tirer lesdites Terres ou Isles, pour » quelque cause, occasion, ou pré- » texte que ce soit : à quoi Nous avons » renoncé dès-à-présent ; à condition » que ladite Compagnie ne pourra ven- » dre lesdites Terres à d'autres qu'à » nos Sujets ; & à l'égard des Forts, » armes & munitions, il Nous se- » ront remis par ladite Compagnie, » à laquelle Nous en payerons la va- » leur suivant la juste estimation qui » en sera faite.

» LIII. Comme dans l'Etablisse- » ment des Pays concédés à ladite » Compagnie par ces Présentes, Nous » regardons particulierement la gloire » de Dieu, en procurant le Salut des » Habitans Indiens, Sauvages, & Ne- » gres, que Nous désirons être inst- » truits dans la vraye Religion, la- » dite Compagnie sera obligée de bâ- » tir à ses dépens des Eglises dans les » lieux de ses Habitations ; comme » aussi d'y entretenir le nombre d'Ec- » clésiastiques approuvés qu'il sera né- » cessaire : soit en qualité de Curés, » ou tels autres qu'il sera convena- » ble, pour y prêcher le Saint Evan- » gile, faire le Service Divin, & y » administrer les Sacremens : le tout

» ſous l'autorité de l'Evêque de Qué-
» bec; ladite Colonie demeurant dans
» ſon Dioceſe, ainſi que par le paſ-
» ſé; & ſeront les Curés, & autres
» Eccléſiaſtiques que ladite Compa-
» gnie entretiendra, à ſa Nomination
» & Patronage.

» LIV. Pourra ladite Compagnie
» prendre pour ſes Armes un Ecuſſon
» de Sinople, à la pointe ondée d'Ar-
» gent ſur laquelle ſera couché un Fleu-
» ve au naturel, appuyé ſur une cor-
» ne d'Abondance d'or au chef d'a-
» zur, ſemé de fleurs de lys d'or,
» ſoutenu d'une face en deviſe auſſi
» d'or, ayant deux Sauvages pour Sup-
» ports, & une Couronne trefflée; leſ-
» quelles Armes Nous lui accordons,
» pour s'en ſervir dans ſes Sceaux &
» Cachets, & que Nous lui permet-
» tons de faire mettre & appoſer à
» ſes Edifices, Vaiſſeaux, Canons, &
» par tout ailleurs où elle jugera à
» propos.

» LV. Permettons à ladite Compa-
» gnie de dreſſer & arrêter tels Sta-
» tuts & Réglemens qu'il appartien-
» dra, pour la Conduite & Direction
» de ſes Affaires & de ſon Commer-
» ce, tant en Europe, que dans les

» Pays à elle concédés: leſquels Sta-
» tuts & Réglemens Nous confirme-
» rons par Lettres Patentes, afin que
» les Intéreſſés dans ladite Compa-
» gnie ſoient obligés de les exécuter
» ſelon leur forme & teneur.

» LVI. Comme notre intention n'eſt
» point que la protection particuliere
» que Nous accordons à ladite Com-
» pagnie puiſſe porter aucun préjudi-
» ce à nos autres Colonies, que Nous
» voulons également favoriſer; défen-
» dons à ladite Compagnie de pren-
» dre ou recevoir, ſous quelque pré-
» texte que ce ſoit, aucun Habitant
» établi dans nos Colonies, pour les
» tranſporter à la Louiſiane, ſans en
» avoir obtenu la Permiſſion par écrit
» de nos Gouverneurs Généraux auſ-
» dites Colonies, viſée des Intendans
» ou Commiſſaires Ordonnateurs.

» Si DONNONS EN MANDEMENT à
» nos Amés & Feaux Conſeillers les
» Gens tenans notre Cour de Parle-
» ment, Chambre des Comptes, &
» Cour des Aides à Paris, que ces
» Préſentes ils ayent à faire lire, pu-
» blier, & régiſtrer; & le contenu
» en icelles garder, obſerver, & exé-
» cuter ſelon leur forme & teneur;

„ nonobſtant tous Edits, Déclarations,
„ Reglemens, Arrêts, ou autres cho-
„ ſes à ce contraires, auſquelles Nous
„ avons dérogé, & dérogeons par ces
„ Préſentes. Aux Copies deſquelles
„ collationnées par l'un de nos amés
„ & feaux Conſeillers-Secretaires,
„ Voulons que foi ſoit ajoutée comme
„ à l'Original: CAR tel eſt notre plai-
„ ſir. Et afin que ce ſoit choſe ferme
„ & ſtable à toujours, Nous avons
„ fait mettre notre Scel à ceſdites Pré-
„ ſentes. DONNÉ à Paris au mois
„ d'Août, l'an de Grace 1717, &
„ de notre Regne le deuxiéme. Signé,
„ LOUIS; *Et plus bas*, Par le Roi,
„ LE DUC D'ORLEANS Régent, pré-
„ ſent. PHELIPEAUX. *Viſa*, DAGUES-
„ SEAU. Vû au Conſeil, VILLEROY.
„ Et ſcellé du grand Sceau de cire
„ verte, en lacs de Soye rouge & verte.

Régiſtrées, oui & ce requerant le Procureur Général du Roi, pour être exécutées ſelon leur forme & teneur, ſans néanmoins que les Statuts qui ſeront ci-après dreſſés par la Compagnie d'Occident, puiſſent avoir exécution qu'après avoir été confirmés par Lettres Patentes du Roi régiſtrées en la Cour; & Co-

pies collationnées des présentes Lettres être envoyées aux Bailliages & Sénéchaussés du Ressort, pour y être lues, publiées & régistrées; Enjoint aux Substituts du Procureur Général du Roi d'y tenir la main, & d'en certifier la Cour dans un mois. A Paris en Parlement, le six Septembre mil sept cens dix-sept. Signé, GILBERT.

Régistrées en la Cour des Aides, ouï le Procureur Général du Roi, pour être exécutées selon leur forme & teneur, & que les Procès & Differends qui naîtront à l'occasion des droits du Roy, perception & dépendances d'iceux, seront instruits & jugés en premiere Instance par les Juges qui en doivent connoître, sauf l'appel en la Cour. A Paris, les Chambres assemblées, le vingt-trois Décembre mil sept cens dix-huit. Signé ROBERT.

CHAPITRE V.

L'Auteur eſt mis en poſſeſſion de ſon terrein : Vaine crainte que l'on a des Crocodiles : Erreur commune ſur la maniere de penſer des Naturels : L'Auteur prend la réſolution d'aller s'établir aux Natchez.

ARRIVÉ au Bayouc Tchoupic, le ſieur Lavigne, Canadien, me logea dans une cabane des Aquelou-Piſſas, deſquels il avoit acheté le Village ; il en donna d'autres à mes Ouvriers pour ſe loger ; & nous fûmes heureux de trouver tous en arrivant, de quoi nous mettre à l'abri des injures de l'air, dans un endroit pour lors inhabité. Peu de jours après mon arrivée, j'achetai d'un Habitant voiſin une Eſclave Naturelle, afin de m'aſsûrer une perſonne pour nous faire à manger, dans un Pays dont je m'appercevois que les Habitans faiſoient leur poſſible pour débaucher nos Ouvriers, & ſe les attirer par de belles promeſſes. Nous ne nous entendions

L'Auteur achete une Eſclave Naturelle.

point encore mon Eſclave & moi ; mais je me faiſois entendre par ſignes, ce que ces Naturels comprennent aiſément ; elle étoit de la Nation des Tchitimachas, avec qui les François étoient en guerre depuis quelques années.

Je fus chercher un emplacement ſur le Bayouc S. Jean, à une petite demie-lieue de l'endroit où devoit être fondée la Capitale, laquelle n'étoit encore marquée que par une baraque couverte de feuilles de Latanier, & que le Commandant avoit fait bâtir pour ſe loger, & aprés lui M. Paillou, qu'il laiſſoit Commandant de ce Poſte. J'avois choiſi cet endroit par préférence, dans la vûe de me défaire plus aiſément de mes denrées, & de n'avoir pas ſi loin à les tranſporter ; j'avertis de mon choix M. Paillou, qui vint m'en mettre en poſſeſſion au nom de la Compagnie d'Occident.

Je bâtis une baraque ſur mon Habitation, environ à vingt-cinq toiſes du Bayouc S. Jean, en attendant que j'euſſe bâti ma maiſon, & des logemens pour mes gens. Comme ma baraque étoit compoſée de matieres extrêmement combuſtibles, je faiſois

faire le feu à une grande diſtance ; pour éviter les accidens ; de ſorte que ce feu étoit preſque à moitié chemin du Bayouc, ce qui donna lieu à une avanture qui me fit revenir des préjugés que l'on a en Europe, en conſéquence des Rélations qui courent de tems en tems. Le récit que je vais en donner, pourra peut-être faire le même effet ſur l'eſprit de ceux qui penſent encore comme je penſois alors.

L'Eſclave de l'Auteur tue un Crocodile.

Il étoit preſque nuit, lorſque mon Eſclave apperçût à une toiſe près du feu un jeune Crocodile de cinq pieds de long, qui regardoit le feu ſans remuer : j'étois dans le jardin près de-là ; elle me fit des ſignes redoublés pour me faire venir ; j'accourus. En arrivant elle me montra ce Crocodile ſans me parler. Dans le peu de tems que je l'examinai, je reconnus que ſa vûe étoit ſi fixée ſur le feu, que tous nos mouvemens n'étoient pas capables de le diſtraire ; je courus à ma cabane chercher mon fuſil, étant bien aſſuré de mon coup : mais quelle fut ma ſurpriſe en ſortant de ma cabane, de voir mon Eſclave un gros bois à la main qu'elle leve en l'air, & avec lequel elle aſſomme cet animal ? Me voyant

arriver, elle ſe mit à ſoûrire & me dit bien des choſes que je ne comprenois pas ; mais elle me fit mieux entendre par ſignes, qu'il n'étoit pas néceſſaire d'avoir un fuſil pour tuer cette bête, puiſque le bois qu'elle me montroit, avoit été ſuffiſant.

Le lendemain l'ancien Maître de mon Eſclave vint me demander du plant de ſalade, car j'étois le ſeul qui euſſe du jardinage, parce que j'avois pris mes précautions pour conſerver les grai-
nes que je tranſportois. Comme il ſça- Vaine crainte que l'on a des Crocodiles.
voit parler la Langue vulgaire des Naturels, je le priai de demander à cette fille, pour quoi elle avoit tué ſi précipitament ce Crocodile que je voulois tuer d'un coup de fuſil, pour ne pas l'expoſer à être dévorée: il ſe prit à rire, & me dit que tous ceux qui arrivoient de France croyoient cet animal redoutable, quoiqu'il ne le fût nullement, & que je ne devois pas être ſurpris de ce que j'avois vû faire à cette fille, puiſque ſa Nation habitoit ſur les bords d'un Lac qui étoit rempli de ces animaux ; que les enfans lorſqu'ils en voyoient des petits à terre, les pourſuivoient & les tuoient, qu'alors les gens de la cabane

ſortoient pour les écorcher ; qu'ils les emportoient, & en faiſoient bonne chere.

Il lui parla, & me raconta ce qu'elle venoit de lui dire ; que me voyant courir à ma cabane, elle avoit crû que j'avois peur, & qu'elle ne le craignoit point ; que ſi elle eût ſçû que j'avois envie de le tuer, elle ſe ſeroit écartée & m'auroit laiſſé faire.

Dans ces commencemens je ne ſçavois ni la Langue, ni les coutumes, encore moins la maniere de penſer des Naturels, auſquels on donne le nom, qui prévient de façon à ne leur accorder preſque rien de ce qui fait l'homme, pas même la figure que l'on s'imagine fauſſement être différente de la nôtre. Prévenu de la ſorte, comme tous les Européens qui ne ſe donnent point la peine de s'en inſtruire dans les véritables ſources, un Habitant ancien dans le Pays, me fit traiter d'un fuſil à un Chef de Guerre des Naturels voiſins. J'eus lieu d'être ſurpris de voir un Général d'armée de ces Peuples avec un habit d'Arlequin, tout neuf, & qu'il avoit acheté depuis peu ; il m'apprêta plus d'une fois à rire avec cet habillement, avec lequel il ſe quar-

Démêlé de l'Auteur avec un Naturel.

roit & se donnoit des airs ; il se croyoit réellement très-distingué de ses Compatriotes, au moyen de cet habit d'une nouvelle ordonnance, qu'il avoit payé bien cher, à ce que j'appris ; mais il est à remarquer que ces Naturels donnent ce qu'on leur demande pour choses qui leur font plaisir, sur-tout si elle est extraordinaire, comme l'étoit en effet l'habit dont il avoit fait l'acquisition.

Nous convinmes qu'il me donneroit pour mon fusil trente grosses volailles, il m'en donna vingt sur le champ ; mais comme les dix autres ne venoient point assez vîte à mon gré, je fus à son Village avec l'ancien Habitant ; je repris le fusil, & lui fis dire que je le lui remettrois lorsqu'il auroit achevé le payement, s'il n'aimoit mieux reprendre ses vingt volailles. Ma façon d'agir ne lui plût point ; il avoit envie de mon fusil, & n'avoit pas de quoi le payer ; c'est pourquoi il prît le chemin de la Nouvelle Orleans pour se plaindre au Gouverneur. Je fus mandé pour déduire mes raisons ; M. de Biainville me demanda pourquoi j'avois repris mon fusil après l'avoir traité ; que c'étoit l'usage, & que tous

les jours on traitoit avec eux ſans craindre de rien perdre ; mais qu'il falloit attendre : je lui répondis qu'ayant le pouvoir en main, il ne lui ſeroit pas difficile de me faire payer, ou que ce Sauvage reprît ſes volailles, puiſque les mêmes exiſtoient encore ; mais que je ne voulois pas être dupe d'un Sauvage, que je regardois comme une Bête brute (car je les croyois tels alors). Le Gouverneur me repliqua que je ne connoiſſois pas encore ces gens-là, & que quand je les connoîtrois, je leur rendrois plus de juſtice : il diſoit bien vrai ; j'ai eu le tems de me détromper, & je ſuis perſuadé que ceux qui verront le portrait fidéle que j'en ferai ci-après, conviendront avec moi, que l'on a grand tort de nommer Sauvages des hommes qui ſçavent faire un très-bon uſage de leur raiſon, qui penſent juſte, qui ont de la prudence, de la bonne foi, de la généroſité, beaucoup plus que certaines Nations policées, qui ne voudroient point ſouffrir d'être miſes en comparaiſon avec eux, faute de ſçavoir ou vouloir donner aux choſes le prix qu'elles méritent.

Bonnes qualités des Naturels.

Je me plaiſois dans mon Habitation ;

& j'avois eu des raiſons que j'ai rapportées, qui me l'avoient fait préférer; cependant j'eus lieu de croire que l'air ne devoit pas y être des meilleurs, ce pays étant fort aquatique; cette cauſe d'un air mal-ſain n'exiſte plus aujourd'hui, depuis que l'on a défriché le terrein, & que l'on a fait une levée devant la Ville. La qualité de la terre y eſt très-bonne, puiſque ce que j'y avois ſemé y étoit très-bien venu; d'ailleurs au Printems ayant trouvé quelques noyaux de pêches qui commencoient à germer, je les plantai; l'Automne ſuivant ils avoient pouſſé des tiges de quatre pieds de haut, & les branches au-deſſus étoient longues à proportion.

Nonobſtant ces avantages, je pris le parti de quitter cette Habitation pour en aller faire une autre à cent lieues plus haut; je vais dire en peu de mots les raiſons que je crûs aſſez fortes pour m'y déterminer.

Mon Chirurgien vint me demander ſon congé, me faiſant connoître qu'il me devenoit inutile près d'une Ville qui ſe formoit, & où il y avoit un Chirurgien beaucoup plus habile que lui; qu'on lui avoit parlé ſi avan-

tageuſement du Poſte des Natchez, qu'il déſiroit d'autant plus aller s'y établir, que n'y ayant point de Chirurgien, il y feroit mieux ſon compte. Je lui dis que mon caractère me diſpoſant à faire plaiſir, je me porterois à l'obliger par préférence, ſi ce qu'il me diſoit n'étoit point une pure invention. Pour me prouver la vérité de ce qu'il venoit de m'avancer, il fut à l'inſtant chercher l'ancien Habitant qui m'avoit vendu mon Eſclave, lequel me confirma la choſe, en m'aſſûrant que la beauté du Pays des Natchez, jointe aux autres avantages que l'on y trouvoit lui faiſoit abandonner celui-ci pour aller habiter l'autre, & qu'il comptoit en être bien dédommagé en très-peu de tems. Sur ce recit je donnai congé à mon Chirurgien, ſans autre retribution que des promeſſes de prier Dieu toute ſa vie pour moi.

On propoſe à l'Auteur d'aller aux Natchez.

Mon Eſclave étoit préſente au diſcours que je viens de rapporter; elle entendoit déja aſſez bien le François, & moi la Langue vulgaire du Pays, & auſſi-tôt que l'ancien Habitant & mon Chirurgien furent ſortis, elle me tint ce diſcours: « Tu devrois auſſi

» aller dans ce Pays-là ; le Ciel y eſt » bien plus beau qu'ici ; le gibier y eſt » beaucoup plus commun ; & comme » j'y ai des parens qui s'y ſont retirés » pendant la guerre que nous avions » avec les François, ils nous appor- » teroient les choſes dont nous aurions » beſoin ; ils m'ont dit que ce Pays » eſt beau, que l'on y vit bien, & » que les hommes y vivent fort » vieux ».

Dès le lendemain je fis à M. Hubert, Directeur de la Compagnie, le rapport de ce que l'on m'avoit dit des Natchez : il me dit qu'il étoit ſi perſuadé de tout le bien que l'on diſoit de ce Canton, qu'il ſe préparoit pour y aller prendre ſa conceſſion, & y établir une forte Habitation pour la Compagnie ; & continuant ſon diſcours : « Que je ſerois charmé, me » dit-il, ſi vous vouliez aller en faire » autant ! Nous nous ferions compa- » gnie l'un à l'autre, & vous y feriez » ſans contredit vos affaires beaucoup » mieux que dans l'endroit où vous » êtes ».

Il ſe détermine à y aller.

Son diſcours & l'amitié que nous avions l'un pour l'autre, me déterminerent entierement ; je quittai peu

après mon Habitation, & fus logé dans la Ville, en attendant l'occaſion de partir, & des Négres qui devoient arriver dans peu. Mais avant que de pouſſer plus loin cette narration, je crois être obligé de rapporter ce qui ſe paſſa au ſujet du Fort de Penſacola, ſitué dans la Virginie. Ce Fort appartient aux Eſpagnols, & ſert d'entrepôt ou de relâche aux Gallions d'Eſpagne, lorſqu'ils partent de la Vera-Cruz pour retourner en Europe.

CHAPITRE VI.

Surpriſe du Fort de Penſacola par les François: Les Eſpagnols le reprennent: Les François l'ayant repris le démoliſſent.

VERS le commencement de 1719; le Commandant Géneral ayant appris par les derniers Vaiſſeaux arrivés, que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Eſpagne, réſolut de prendre le Poſte de Penſacola aux Eſpagnols. Il eſt dans le Continent, à quinze lieues environ de l'Iſle Dauphine; il eſt défendu par un Fort de pieux à l'entrée de la rade; vis-à-vis eſt un Fortin ſur la pointe de l'Oueſt de l'Iſle Sainte-Roſe qui défend de ſon côté l'entrée de la rade: ce Fortin n'a qu'une garde pour ſa défenſe.

Le Commandant Général perſuadé qu'il lui étoit impoſſible de faire le Siége de cette Place dans les formes, voulut la ſurprendre, ſe confiant ſur l'ardeur des François & la ſécurité des Eſpagnols, qui ignoroient encore que

nous fuſſions dans l'Europe en guerre avec eux. Dans cette vûe il raſſembla le peu de Troupes qu'il avoit, avec pluſieurs Colons Canadiens & François nouveaux arrivés, qui y furent volontairement. M. de Chateauguiere ſon frere & Lieutenant de Roi commandoit ſous lui, enſuite M. de Richebourg Capitaine ; il arma cette Troupe, & après avoir fait les proviſions néceſſaires en munitions de guerre & de bouche, il s'embarqua avec cette petite Armée, & à la faveur du bon vent, il arriva dans peu à ſon terme. Les François mouillerent près du Fortin & firent leur deſcente ſans être apperçûs, ſe ſaiſirent du Corps de Garde du Fortin, & mirent aux fers les Soldats de la Garde ; cette expédition fut faite en moins de demie-heure. On habilla quelques Soldats François de leurs habits pour faciliter la ſurpriſe de l'Ennemi. La choſe réuſſit à ſouhait : le lendemain dès la pointe du jour on apperçut le bateau qui portoit le détachement de Penſacola ; il venoit relever la Garde du Fortin : on fit battre la marche Eſpagnole, les François déguiſés les reçurent, les mirent aux fers & ſe revêtirent de leurs habits. Les Fran-

Les François ſurprennent Penſacola.

çois déguiſés paſſerent dans le même bateau, ſurprirent la Sentinelle, le Corps de Garde & enfin la Garniſon, juſqu'au Gouverneur qui fut pris dans ſon lit ; tout fut fait priſonnier, & il n'y eut point de ſang répandu.

Le Commandant Géneral, dans la crainte de manquer de vivres, fit partir les priſonniers ſur un Vaiſſeau, les fit eſcorter par quelques Soldats que M. de Richebourg commandoit, pour les remettre à la Havane ; il laiſſa dans Penſacola M. ſon frere pour y commander, & une Garniſon de ſoixante hommes. Sitôt que le Vaiſſeau François eu mouillé à la Havane, M. de Richebourg fut à terre avertir le Gouverneur Eſpagnol de ſa commiſſion ; celui-ci le reçut avec politeſſe ; & pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, il le fit priſonnier de même que les Officiers qui l'accompagnoient, fit mettre les Soldats aux fers & en priſon, où ils furent pendant quelque tems expoſés à la faim & aux inſultes des Eſpagnols, ce qui détermina pluſieurs d'entr'eux de prendre parti dans le ſervice d'Eſpagne pour ſe tirer de la miſere extrême dans laquelle ils gémiſſoient.

Quelques-uns des François nouvel.

lement engagés dans les Troupes Eſpagnols inſtruiſirent le Gouverneur de la Havane, que la Garniſon Françoiſe que l'on avoit laiſſée à Penſacola étoit très-foible ; il réſolut à ſon tour d'enlever ce Fort par repréſailles. A cet effet il fit armer un Vaiſſeau de la Nation avec celui que les François avoient conduit à la Havane ; le Vaiſſeau Eſpagnol ſe rangea derriere l'Iſle Sainte-Roſe, & le Vaiſſeau François ſe préſenta avec ſon Pavillon naturel devant le Fort. La Sentinelle demanda par qui étoit commandé le Vaiſſeau ; on lui répondit que c'étoit par M. de Richebourg : ce Vaiſſeau mouilla, ôta le Pavillon François, arbora celui d'Eſpagne & l'aſſura de trois coups de canon. A ce ſignal dont les Eſpagnols étoient convenus, le Vaiſſeau Eſpagnol joignit le premier, puis ſommerent les François de ſe rendre. M. de Chateauguiere refuſa la propoſition ; il tira ſur les Eſpagnols, & l'on ſe canona juſqu'à la nuit.

Le lendemain la canonade continua juſqu'à midi que les Eſpagnols ceſſerent de tirer, pour ſommer de nouveau le Commandant de rendre le Fort : il demanda quatre jours, on lui en accor-

da

da deux ; pendant ce tems il envoya demander du secours à son frere qui n'étoit pas en état de lui en envoyer.

Le terme expiré, l'attaque recommença ; le Commandant se défendit généreusement jusqu'à la nuit, dont les deux tiers de la Garnison profiterent pour abandonner leur Gouverneur, qui n'ayant plus qu'une vingtaine d'hommes se vit hors d'état de résister plus long-tems ; il demanda à capituler, on lui accorda tous les honneurs de la guerre ; mais en sortant de la Place il fut fait Prisonnier avec tous ses Soldats : cette infraction à la capitulation fut occasionnée par la honte qu'eurent les Espagnols d'avoir été forcés à capituler de la sorte avec vingt hommes seulement.

Les Espagnols prennent le Fort de Pensacola.

Dès que le Gouverneur de la Havane eût appris cette reddition du Fort, & s'imaginant sollement avoir terrassé au moins la moitié de tous ses Ennemis, il fit de grandes réjouissances dans son Isle, comme s'il eût remporté une Victoire décisive, ou enlevé aux François une Citadelle d'importance. Il fit aussi partir plusieurs Vaisseaux pour avitailler & rafraîchir ses Guerriers, qui selon lui devoient avoir

beaucoup fatigué dans une action telle que je viens de la décrire.

Le nouveau Gouverneur de Penſacola fit réparer & même augmenter les fortifications de ſon Fort ; il envoya enſuite le Vaiſſeau *le Grand Diable*, armé de ſix piéces de canons pour prendre l'Iſle Dauphine, ou tout au moins lui donner la peur. Le Vaiſſeau *le Saint Philippe* qui étoit en rade, entra dans un trou, s'y affourcha, mit tout ſon canon du côté de l'Ennemi ; & fit voir au *Grand Diable*, que les Saints réſiſtent à tous les efforts de l'enfer même.

Ils veulent prendre l'Iſle Dauphine.

Ce Navire par ſa ſituation ſervoit de Citadelle à cette Iſle, qui n'avoit ni fortifications ni retranchemens, ni défenſe quelconque, ſi on en excepte une batterie de canon à la pointe de l'Eſt, avec quelques Habitans qui gardoient la Côte & empêchoient la deſcente. *Le Grand Diable* voyant qu'il n'avançoit en rien, fut contraint pour ſe délaſſer d'aller piller en terre ferme l'Habitation du ſieur Miragouine, qui étoit abandonnée. Dans ces entrefaites arriva de Penſacola un Diablotin qui étoit un Pinkre pour aider *le Grand Diable*. Dès qu'ils furent réunis, ils recommen-

cerent à canoner l'Iſle qui leur répondit vigoureuſement.

Dans le tems que ces deux Bâtimens eſſayoient en vain de prendre notre Iſle, on vit paroître une Eſcadre de cinq Vaiſſeaux, dont quatre avoient Pavillon Eſpagnol, & le plus petit le portoit de France en Berne, comme s'il eût été pris par les quatre autres. Les François y furent trompés auſſi bien que les Eſpagnols ; les François reconnurent le petit Vaiſſeau qui étoit la Flute *la Marie*, commandée par le brave M. Japy ; & les Eſpagnols perſuadés par ces apparences qu'on leur envoyoit du ſecours, députerent deux Officiers dans une Chalouppe à bord du Commandant ; mais ils ne furent pas plûtôt arrivés qu'ils furent faits Priſonniers.

C'étoit en effet trois Vaiſſeaux de guerre François & deux de la Compagnie commandés par M. de Chamelin : ces Vaiſſeaux portoient plus de huit cens Soldats, & une trentaine d'Officiers, tant Supérieurs que Subalternes, tous anciens & bons ſerviteurs du Roi, pour reſter à la Louiſiane. Les Eſpagnols ayant reconnu leur erreur, s'enfuirent à Penſacola

porter la nouvelle de ce ſecours arrivé aux François.

L'Eſcadre mouilla devant l'Iſle, mit Pavillon François & ſalua la terre, qui lui répondit avec ſon canon & des cris redoublés de vive le Roi. L'on tira le Saint Philippe du *Trou Major* & on le joignit à l'Eſcadre; on fit encore embarquer des troupes, & on laiſſa la *Marie* devant l'Iſle Dauphine, à cauſe de ſon extrême peſanteur.

Le ſept Septembre le vent s'étant trouvé favorable, l'Eſcadre mit à la voile pour aller à *Penſacola*; on mit à terre chemin faiſant près de *Rio Perdido* les troupes qui devoient attaquer ſur le Continent, après quoi les Vaiſſeaux précédés d'un bateau qui leur indiquoit la route entrerent dans le Port; ils mouillerent & s'affourcherent malgré pluſieurs décharges de canon du Fort, qui eſt deſſus l'Iſle Sainte-Roſe. Les Vaiſſeaux ne furent pas plutôt affourchés, que l'on ſe canona de part & d'autre : nos cinq Vaiſſeaux avoient à combattre deux Forts & ſept Voiles qui étoient dans le Port; mais le grand Fort de la terre ne tira qu'un coup de canon ſur notre armée, dans laquelle le Gouverneur Eſpagnol ayant appet-

çu plus de trois cens Naturels commandés par M. de Saint Denis, dont la bravoure étoit très-connue, eut ſi peur de tomber entre leurs mains qu'il amena le Pavillon & rendit la Place.

Les François reprennent le Fort de Penſacola.

L'on combattit encore environ deux heures ; mais la groſſe Artillerie de notre Chef d'Eſcadre faiſant grand fracas, les Eſpagnols crierent pluſieurs fois ſur leurs Vaiſſeaux : *amène le Pavillon* ; mais la frayeur les empêchoit d'exécuter cet ordre ; il n'y eut qu'un Priſonnier François que oſa le faire à leur place ; ils abandonnerent leurs Navires en laiſſant des mêches qui dans peu de tems y auroient mis le feu. Les François Priſonniers dans l'entre-pont, n'entendant plus le moindre bruit, ſe douterent de leur fuite, monterent, découvrirent le deſſein des Eſpagnols ; ôterent les mêches, empêcherent ainſi que le feu ne prît aux Vaiſſeaux, & en avertirent le Chef d'Eſcadre ; le petit Fort ne tint plus qu'une heure, au bout de ce tems il ſe rendit, faute de poudre ; le Commandant vint lui-même remettre ſon épée à M. de Chamelin qui l'embraſſa, lui rendit ſon épée, & lui dit qu'il ſçavoit faire la différence d'un brave Officier d'avec celui qui ne

l'étoit pas ; il lui donna ſon Vaiſſeau pour priſon, au lieu que le Commandant du grand Fort fut un ſujet de riſée pour les François.

L'on fit Priſonniers de Guerre tous les Eſpagnols des Vaiſſeaux & des deux Forts ; mais les Déſerteurs François au nombre de quarante tirerent au ſort ; & on en pendit la moitié aux vergues du Vaiſſeau ; les autres furent condamnés à être forçats de la Compagnie pendant dix ans dans le Pays.

Le même jour on apperçût en mer un grand bateau qui venoit droit à Penſacola ; on ſe douta qu'il étoit Eſpagnol : on mit le Pavillon de cette Nation ; il y fut trompé, il entra dans le Port, y mouilla & ſalua la flamme : mais il fut bien ſurpris, lorſque le *Grand Diable*, qui nous appartenoit alors, l'allongea, & ne répondit à ſon Salut que par une décharge de mouſqueterie & par des cris de, Vive le Roi de France. Le Capitaine ſe rendit, après avoir laiſſé tomber dans la mer une boëte de plomb ; un Soldat qui le vit ſe jetta à la mer & rapporta la boëte. On y trouva une Lettre du Gouverneur de la Havane à celui de Penſacola, par laquelle il lui marquoit, que

ne doutant point que la valeur des Espagnols ne les eût rendus Maîtres du Pays des François, & qu'ils ne les eussent tous fait Prisonniers, il ordonnoit faute de vivres de les envoyer travailler aux mines.

Demolition de Pensacola.

Ces ordres rendus publics n'adoucirent point le sort des Prisonniers Espagnols : il se trouva sur ce bateau beaucoup de rafraîchissemens qui firent plaisir aux Vainqueurs. M. de Chamelin fit démolir les deux Forts, & l'on ne conserva que trois ou quatre maisons avec un Magazin ; ces maisons devoient servir au logement de l'Officier, du Corps de Garde,& du peu de Soldats qu'on y laissa ; le reste des Colons fut transporté à l'Isle Dauphine, & M. de Chamelin partit pour repasser en France.

Cette guerre de Pensacola m'a occasionné une digression que l'on me pardonnera, si l'on veut faire attention que je ne pourrois la passer sous silence, puisqu'elle est arrivée de mon tems, & pour ainsi dire sous mes yeux,& dans le tems que je demeurois près de la nouvelle Orléans ; c'étoit d'ailleurs dans les commencemens que la Colonie s'établissoit dans cette grande Province

dont je donne ici l'Hiſtoire, & que les Habitans de ce Pays faiſoient une partie des troupes qui furent au Siége de ce Poſte, qui eſt ſur le même Continent, & ſi peu éloigné des limites de notre terrein, que les Eſpagnols entendent les coups de fuſil que les François tirent, lorſqu'ils les avertiſſent par ce ſignal, qu'ils viennent pour traiter des Marchandiſes.

Marche du
Calumet de Paix.

CHAPITRE VII.

Calumet de Paix des Tchitimachas : Leur Harangue au Commandant Général : Avanture singuliere.

APRES avoir quitté, comme je l'ai dit plus haut, mon Habitation qui n'étoit éloignée de la Ville que d'une demie lieue, je vins enfin demeurer à la Capitale pendant deux mois.

J'eus occasion pendant ce séjour de satisfaire ma curiosité au sujet du Calumet de paix(1), dont j'avois beaucoup entendu parler à nos anciens Habitans François ; je vais en rapporter le motif, les cérémonies & la harangue avec le plus de précision qui me sera possible.

(1) Le Calumet de Paix est un tuyau de pipe long au moins d'un pied & demi ; il est garni d'une peau du col d'un Canard branchu, dont le plumage de diverses couleurs est très-beau, & l'extrémité est une pipe. Au même bout est attaché une espèce d'éventail de plume d'Aigle blanc, en forme de quart de cercle : au bout de chaque plume est une houpe de poil teint en rouge éclatant, l'autre bout du tuyau est à nud pour pouvoir fumer.

Dès avant mon arrivée à la Louiſianne on étoit en guerre avec la Nation des Tchitimachas, parce qu'un homme de cette Nation s'étant retiré dans un lieu écarté ſur le bord du Fleuve S. Louis, avoit aſſaſſiné M. de S. Côme Miſſionnaire de cette Colonnie ; il deſcendoit le fleuve, & avoit crû pouvoir en ſureté ſe retirer dans le cabanage de cet homme pendant la nuit juſqu'au lendemain. M. de Biainville s'en étoit pris à toute la Nation de cet aſſaſſinat ; & pour ménager ſon monde, l'avoit fait attaquer par pluſieurs peuples alliés des François ; la valeur n'eſt pas la plus grande qualité des Naturels, & les Tchitimachas s'en piquent encore moins que les autres ; ils eurent donc du deſſous, & la perte de leurs meilleurs Guerriers les força à demander la Paix ; le Gouverneur la leur ayant accordée à condition de lui apporter la tête du meurtrier, ils ſatisfirent à cette condition, & vinrent préſenter à M. de Biainville le Calumet de Paix, leur ayant promis de le recevoir pour les François.

Les Tchitimachas apportent la tête de l'aſſaſſin pour conclure la Paix.

Je ſçus leur arrivée & le moment de la cérémonie, que le Commandant Général avoit annoncé ; je m'y ren-

dis, parce que dans ces circonſtances, il eſt à propos qu'il ſoit accompagné d'une petite Cour ; c'eſt l'uſage & cela fait honneur au Gouverneur. Mon Eſclave y vint avec moi pour voir ſes parens ; j'en fus d'autant plus aiſe, que j'eſpérois qu'elle m'expliqueroit dans la ſuite la harangue & les cérémonies de cette Ambaſſade ſolemnelle : tout cela m'étant nouveau, je déſirois m'inſtruire de ce que je croyois en mériter la peine.

J'étois chez M. de Biainville, lorſqu'ils arrivèrent ſur le Fleuve dans pluſieurs Pirogues. (1) Ils avançoient toujours en chantant la chanſon du Calumet, qu'ils agitoient au vent, & en cadence, pour annoncer leur Ambaſſa-

(1) Pirogue eſt un tronc d'arbre plus ou moins gros, creuſé en forme de Batelet ; celles des Naturels contiennent depuis deux juſqu'à dix perſonnes ; avant qu'ils euſſent l'uſage des haches qu'ils ont eues des François, ils les creuſoient par le moyen du feu, ayant ſoin de garnir avec du mortier les endroits qu'ils vouloient conſerver. Les François en font auſſi des très-groſſes d'un ſeul tronc d'arbre ; il y en avoit une dans l'Hatation du Roi, qui apporta de 30 lieues ſur le Fleuve 50 Négres, à la vérité très-près les uns des autres.

de qui en étoit une effectivement compoſée du Porte-parole, comme le nomment ces Peuples, ou Chancelier; & d'une douzaine d'autres hommes. Dans ces occaſions ils ſont parés de ce qu'ils ont de plus beau à leur goût, & ne manquent jamais d'avoir en main un Chichicois, (1) pour l'agiter auſſi en cadence.

Il n'y avoit pas plus de cent pas de l'endroit où ils débarquerent, juſqu'à la cabane de M. de Biainville; cependant ce peu de terrein ſuffit pour les tenir en chemin près d'une demie-heure, en marchant toujours ſelon que la meſure & la cadence les régloient: ils ne ceſſerent cette muſique que lorſqu'ils furent auprès du Commandant. Ce fut alors que le Chef de cette Troupe, qui étoit le Porte-parole, lui dit: » te voilà donc, & moi avec toi? Ce Gouverneur lui répondit ſimplement

Cérémonie du Calumet de Paix.

(1) Chichicois eſt une Calebaſſe percée par les deux bouts, pour y mettre un petit bâton, dont un bout dépaſſe pour ſervir de manche; l'on met dedans de gros gravier pour faire du bruit; au défaut de gravier, on y met des féves ou haricots ſecs; c'eſt avec cet inſtrument qu'ils battent la meſure en chantant.

par un oui. Ils s'aſſirent enſuite par terre, appuyerent leurs viſages ſur leurs mains, le Porte-parole ſans doute, pour ſe recueillir avant de prononcer ſa harangue, les autres pour garder le ſilence, & tous pour reprendre haleine ſuivant leur coûtume. Dans cet intervalle, on nous avertit de ne point rire ni parler pendant la harangue; ce qu'ils auroient regardé comme un grand mépris de notre part.

Le Porte-parole, quelques momens après, ſe leva avec deux autres; l'un emplit de tabac la pipe du Calumet, l'autre apporta du feu, le premier alluma la pipe; le Porte-parole fuma & le préſenta après l'avoir eſſuyé, à M. de Biainville pour en faire autant: le Gouverneur fuma, nous en fîmes tous de même les uns après les autres; & cette Cérémonie finie, le Vieillard reprit le Calumet, le donna à M. de Biainville afin qu'il le gardât. Alors ce Porte-parole reſta ſeul debout, & les autres Députés ſe raſſirent auprès du préſent qu'ils avoient apportés au Gouverneur: il conſiſtoit en peaux de Chevreuils, & en quelques autres paſſées en blanc. Le Porte-parole étoit revêtu d'une

robe de pluſieurs peaux de Caſtors couſues enſemble, & qui pouvoient avoir cinq quarts de large en tous ſens: elle étoit attachée ſur l'épaule droite & paſſoit ſous le bras gauche: il ſe ſerra le corps de cette robe, & commença la harangue d'un air majeſtueux, en ces termes, & addreſſant la parole au Gouverneur:

Harangue du du Chancelier des Tchitimachas.

» Mon cœur rit de joye de me voir » devant toi, nous avons tous entendu » la parole de Paix que tu nous » as fait porter: le cœur de toute » notre Nation en rit de joye juſ- » qu'à treſſaillir; les Femmes oubliant » à l'inſtant tout ce qui s'eſt paſſé, ont » danſé, les Enfans ont ſauté comme » de jeunes Chevreuils, & couru com- » me s'ils avoient perdu le ſens. Ta » parole ne ſe perdra jamais; nos cœurs » & nos oreilles en ſont remplis, & » nos deſcendans la garderont auſſi » long-tems que l'ancienne parole du- » rera (1). Comme la Guerre nous » a rendus pauvres, nous avons été » contraints de chaſſer pour t'appor- » ter de la Pelleterie, & de prépa-

(1) C'eſt ainſi que les Peuples nomment la Tradition, qu'ils ont grand ſoin de conſerver ſans aucune altération.

» ter les peaux avant de venir ; mais » nos hommes n'oſoient s'éloigner à » la chaſſe à cauſe des autres Na- » tions, dans la crainte qu'elles n'euſ- » ſent pas encore entendu ta parole, & » parce qu'elles ſont jalouſes de nous ; » nous ne ſommes même venus qu'en » tremblant dans le chemin, juſqu'à » ce que nous euſſions vû ton viſage.

» Que mon cœur & mes yeux ſont » contens de te voir aujourd'hui, de » te parler moi-même, à toi-même, » ſans craindre que le vent emporte » nos paroles en chemin !

» Nos Préſens ſont petits, mais » nos cœurs ſont grands pour obéir » à ta parole. Quand tu parleras, tu » verras nos jambes courir & ſauter » comme celle des Cerfs, pour faire » ce que tu voudras.

Ici l'Orateur ou Porte-parole fit une poſe ; puis élevant la voix, il reprit avec gravité :

» Ah ! que ce Soleil eſt beau au- » jourd'hui, en comparaiſon de ce » qu'il étoit quand tu étois fâché con- » tre nous ! Qu'un méchant homme eſt » dangereux ! Tu ſçais qu'un ſeul a tué » le François, dont la mort a fait tom- » ber avec lui nos meilleurs Guer-

» riers ; il ne nous reſte plus que des
» Vieillards, des Femmes & des En-
» fans ; tu as demandé la tête du mé-
» chant homme pour avoir la Paix ;
» nous te l'avons envoyée, & voilà
» le ſeul vieux Guerrier qui a oſé
» l'attaquer & le tuer (1) ; n'en ſois
» point ſurpris, il a toujours été un
» vrai homme, & un vrai Guerrier :
» il eſt parent de notre Souverain,
» & ſon cœur pleuroit jour & nuit,
» parce que ſa femme & ſon enfant
» ne ſont plus depuis cette Guerre ;
» mais il eſt content & moi auſſi au-
» jourd'hui, parce qu'il a tué ton En-
» nemi & le ſien. Auparavant le So-
» leil étoit rouge, les chemins étoient
» remplis de ronces & d'épines, les
» nuages étoient noirs, l'eau étoit trou-
» ble & teinte de notre ſang, nos
» Femmes pleuroient ſans ceſſe, nos
» Enfans crioient de frayeur, le gi-
» bier fuyoit loin de nous, nos mai-

(1) C'étoit le Pere de mon Eſclave qui avoit été priſe dans cette guerre, & il croyoit qu'elle étoit morte ainſi que ſa mere : mon Eſclave étoit avec d'autres filles & n'oſoit rien dire ; j'étois à portée de pouvoir la regarder, & je la voyois tantôt ſourire & tantôt verſer des larmes.

» ſons étoient abandonnées, & nos » Champs en friche, nous avions tous » le ventre vuide, & nos os paroiſ- » ſoient.

» Aujourd'hui le Soleil eſt chaud » & brillant, le Ciel eſt clair, il n'y » a plus de nuages, les chemins ſont » nets & agréables, l'eau eſt ſi clai- » re que nous nous voyons dedans, » le gibier revient, nos Femmes dan- » ſent juſqu'à oublier de manger, nos » Enfans ſautent comme de jeunes » Faons de Biche, le cœur de toute » la Nation rit de joye, de voir qu'au- » jourd'hui nous marcherons par le mê- » me chemin, que vous tous, Fran- » çois; le même Soleil nous éclaire- » ra: nous n'aurons plus qu'une mê- » me parole, nos cœurs n'en feront » plus qu'un, nous mangerons enſem- » ble comme freres; cela ne ſera-t-il » pas bon, qu'en dis tu?

A ce Diſcours prononcé d'un ton ferme & aſſuré, avec toute la grace & la décence, j'oſe même dire, avec toute la majeſté poſſible, M. de Biainville répondit en peu de mots, en Langue vulgaire qu'il parloit avec facilité; ils les fit manger, mit en ſigne d'amitié ſa main dans celle du Chan-

celier, & les renvoya ſatisfaits.

Le pere de l'Eſclave de l'Auteur eſt du nombre des Députés.

Au ſortir de cette cérémonie, je ne m'attendois guères à ce que je devois avoir le plus à craindre dans ces circonſtances, qui étoit de perdre mon Eſclave, après avoir donné congé à mes engagés ; cette fille me joignit tout de ſuite, & m'abordant avec une joie qu'il eſt difficile d'exprimer : « C'eſt » mon pere, me dit-elle, qui eſt là ; » c'eſt lui qui à tué le méchant, je te » prie que je lui parle : je lui dis : » vas vîte, & amenes-le chez moi ; je veux lui donner la main & lui faire un préſent ; elle y courut ſur le champ de toutes ſes forces ; ſon pere étoit extaſié de la joie qu'il avoit de revoir ſa fille ; il quitta ſa compagnie & vint chez moi avec elle peu de tems après que je l'eûs envoyée vers lui.

Malgré le peu de tems qu'elle mit à aller chercher ſon pere, j'en eus de reſte pour craindre qu'il ne la redemandât, & que par faveur on ne la lui rendît ; car c'étoit lui qui avoit tué l'aſſaſſin du Miſſionnaire dont le meurtre avoit accaſionné la guerre, comme la mort du coupable avoit donné lieu à la paix ; d'ailleurs la ſœur aînée de mon Eſclave étoit femme du Souverain de cette

Nation. Mais cette crainte fut vaine heureuſement pour moi, puiſque ſi elle m'eût quitté, je me ſerois trouvé ſur mon départ pour les Natchez ſans domeſtique.

Son pere vint en ma maiſon, je lui fis le meilleur accueil qu'il eût pû eſpérer; cependant il lui propoſa de la faire racheter par ſa Nation; & ſi elle y eût conſenti, je n'aurois pas été dans de pareilles circonſtances, le maître de la garder: mais elle déclara qu'elle ne vouloit point me quitter. J'avois eu le bonheur de trouver en elle un excellent Sujet; je l'avois traitée avec beaucoup de douceur, elle s'étoit attachée à moi, & avoit perdu l'habitude de vivre & d'aller preſque nue comme dans ſon pays. Elle dit donc à ſon pere qu'il marchoit en homme mort, & par ſon grand âge, & parce que les parens du méchant qu'il avoit tué ne manqueroient pas de venger ſa mort par la ſienne, que d'ailleurs ſa mere étant morte elle ſe trouveroit ſans appui, que j'étois ſur le point d'aller m'établir aux Natchez, & que s'il vouloit aller demeurer chez ſes parens de cette Nation, elle ſe trouveroit ainſi dans ſon voiſinage, & ſeroit en état de lui

procurer tous les ſecours dont elle étoit capable. Le pere ſentit la force des raiſons de ſa fille, & qu'elle avoit pris ſon parti. C'eſt pourquoi il lui dit : » C'en eſt fait, je ſuis trop vieux pour » reſter avec toi : que pourrois-je faire » pour ton Maître à préſent ? Si j'étois » plus jeune, je demeurerois chez lui, » j'irois à la chaſſe & à la pêche, je fe- » rois un champ de bled, & tu me ver- » rois mourir auprès de toi ; mais tu » m'a dit que ton Maître alloit bientôt » s'établir aux Natchez, je vais y paſ- » ſer le reſte de mes jours chez de mes » parens qui ſont les tiens, & je mour- » rai chez eux près de toi : tu n'as qu'à » appeller ton Maître, & dis-lui qu'a- » vant de partir je veux lui céder mon » autorité ſur toi. »

En effet j'avois dit plus d'une fois à cette fille, que ſi elle vouloit s'attacher à moi, je lui ſervirois de pere ; elle l'avoit répété au Vieillard, qui me céda ſes droits ſur ſa fille en la plaçant entre nous deux, me portant la main droite ſur ſa tête, & mettant la ſienne par deſſus ; il prononça enſuite quelques paroles, qui ſignifioient qu'il me la donnoit pour ma fille. Après cette cérémonie, & avoir paſſé une huitaine chez moi,

Ce Vieillard céde à l'Auteur ſes droits ſur ſa fille.

il alla rejoindre ceux de ſa Nation, qui étoient ſur le point de partir, & s'en étant retourné avec eux, il fut, comme il l'avoit promis, demeurer aux Natchez, ou nous apprîmes depuis qu'il étoit mort peu de jours après qu'il fût arrivé.

Au départ du pere de mon Eſclave, nous nous trouvions tous trois aſſez contens, & moi en particulier d'être aſſuré d'une perſonne fidéle & attachée à mes intérêts, & qui d'ailleurs ayant des parens aux Natchez, ne pourroit que m'être utile dans mon nouvel établiſſement, pour les Ouvrages les plus preſſés que j'aurois à y faire par le moyen des Naturels ; enfin le tems étant propre pour mon départ je m'y diſpoſai.

CHAPITRE VIII.

Départ de l'Auteur pour les Natchez : Deſcription de ce Voyage : Difficulté de convertir les Naturels : Etabliſſement de l'Auteur aux Natchez.

LE tems de mon ſéjour à la nouvelle Orléans commençoit à me paroître long, lorſque j'appris l'arrivée des Negres. Quelques jours après cette cette nouvelle, M. Hubert m'en amena deux bons que l'on m'avoit accordés par répartition : c'étoit un jeune Negre âgé ſeulement de vingt ans, & ſa femme qui étoit de même âge ; ils ne me revenoient enſemble qu'à treize cens vingt livres.

Je partis deux jours après dans une moyenne Pirogue avec eux ſeulement, ſur ce que mon Eſclave me dit que nous irions même plus vîte que les bateaux qui venoient avec nous, parce qu'elle étoit forte, qu'elle gouverneroit & rameroit, ou nageroit en même tems ; que pour moi qui tirois bien, je n'avois qu'à emporter beaucoup

de poudre & de plomb, & que je trouverois plus de gibier à tuer qu'il n'en faudroit pour nous & pour les François qui remontoient dans les bateaux; que pour réuſſir à cette chaſſe, il falloit ſe ſervir de Pagaïes & non de rames qui par leur bruit font fuir le gibier (1).

Je communiquai cet avis à des Voyageurs qui me dirent qu'elle avoit raiſon; je le ſuivis, je mis tous mes effets dans le bateau de la Compagnie, je me réſervai mon lit, une mallette, une poile, une broche, une marmite, une caſſerole, de la munition de bouche & de chaſſe, & ma tente. J'avois beaucoup de poudre dans un petit baril, & je crûs que quinze livres de plomb me ſuffiroient pour tout le voyage; mais l'expérience que je fis en remontant le fleuve m'inſtruiſit que pour un Pays auſſi rempli de gibier il falloit faire une plus grande proviſion de plomb ſi on vouloit s'amuſer à tirer, ſans même aller chercher le gibier hors de la route que l'on tient. A peine fûmes nous ar-

L'Auteur remonte le Fleuve S. Louis, pour aller aux Natchez.

(1) Pagaïe eſt une petite rame dont on ſe ſert pour ramer en devant, ſans toucher à la Pirogue: les Divinités des Fleuves en tiennent ordinairement une en main.

rivés à la conceſſion de M. Paris du Vernai, que je fus obligé d'en emprunter quinze autres livres, prévoyant par la quantité que j'en avois uſé depuis vingt huit lieues, que je n'en aurois point trop d'en prendre encore autant. En conſéquence de ce que j'avois éprouvé, je ménageois ma proviſion que je regardois comme très petite, & je ne tirois alors que ce qui pouvoit être propre à nos repas, comme Canards ſauvages, Canards branchus, Cercelles, Becſcies & ſemblables. Je voulus tuer entr'autres un Carancro pour pouvoir l'examiner de plus près que je n'avois encore pû faire; je le tirai à balle de même que les Outardes, les Grues & les Flamans (1); je tirois auſſi fort ſouvent de jeunes Crocodiles, dont la queue donnoit aux Eſclaves de quoi faire de friands repas, de même qu'aux François & Canadiens rameurs, quoique d'ailleurs mes Eſclaves ayant la garde du gibier, ne s'en laiſſoient pas manquer.

Ces Crododiles me font revenir l'idée d'un monſtrueux de cette eſpece

(1) Je parlerai de ces Oiſeaux dans la Deſcription que je donnerai en ſon lieu des Oiſeaux de la Louiſiane.

que

que je tuai dans ce voyage. Mon Eſclave l'apperçut(1) la premiere, il ſe chauffoit au Soleil ſur le bord du Fleuve à dix pieds environ plus haut que la ſurface de l'eau ; nous voguions près de la terre, & ſi la peur l'eut fait précipiter dans l'eau, nous avions juſte ſujet de craindre qu'étant vis-à-vis de nous, ſa maſſe énorme ne nous eût fait tourner & peut-être noyer, ſur tout dans un Fleuve auſſi profond qu'eſt celui-là. Après ces réflexions que j'eus bientôt faites, on arrêta ſans bruit, je coulai une balle ſur mon plomb, je ne voyois que ſa tête & mon but étoit aſſez gros : je le viſai à l'œil, & de ſuite après mon coup il ouvrit ſa gueule qui auroit englouti un demi muid, la referma à l'inſtant & ne fit plus aucun mouvement.

L'Auteur tue un Crocodile de 19 pieds de long.

Je mis à terre un peu au deſſous pour l'achever en cas qu'il eût encore donné quelques ſignes de vie, mais je le trouvai roide mort. Les bateaux arriverent dans cet intervalle ; M. de Meham qui en commandoit un, voulut le meſurer, ſa longueur ſe trouva de dix-neuf pieds, ſa tête de trois pieds &

(1) Les Naturels ont toujours les yeux alertes, par l'habitude qu'ils ont d'être ſur leurs gardes dans les bois & dans leurs voyages.

demi de long ſur deux pieds neuf pouces de large, & le reſte des autres parties à proportion ; j'oubliois de dire que le ventre avoit trois pieds deux pouces de large, & qu'il infectoit par ſon odeur muſquée. M. de Meham me dit que deux ou trois ans auparavant, il en avoit tué un de vingt-deux pieds de long. Quand j'aurois été incrédule à ce ſujet, je n'aurois pu l'être en cette occurrence: d'ailleurs je l'avois appris par des témoins oculaires. Au reſte on peut s'imaginer que c'étoit un très-vilain Lézard aquatique & un monſtre affreux (1).

Après pluſieurs jours de navigation, nous arrivâmes à Tonicas le lendemain de Noël; nous n'avions point entendu la Meſſe depuis notre départ, faute de Prêtres qui n'étoient point communs dans cette Province: nous entendîmes ce jour-là celle de M. d'Avion des Miſſions Etrangeres. Il nous fit beaucoup de careſſes, & nous reçut grandement; ſa bonne réception & ſes ſollicitations nous furent une occaſion d'y paſſer le reſte des Fêtes. Je m'in-

(1) On verra la deſcription du Crocodile en ſon lieu.

formai à lui-même ſi ſon grand zéle pour le ſalut des Naturels faiſoit beaucoup de progrès ; il me répondit preſque la larme à l'œil, que nonobſtant le profond reſpect que ces Peuples lui portoient, à grande peine pouvoit-il obtenir de batiſer quelques enfans à l'article de la mort, que ceux qui étoient en âge de raiſon s'excuſoient d'embraſſer notre ſainte Religion, ſur ce qu'ils diſoient être trop vieux pour s'accoutumer a s'aſſujettir à des régles ſi difficiles à obſerver ; que le Prince (1) depuis qu'il avoit tué le Médecin qui traitoit ſon fils unique de la maladie dont il étoit mort, avoit fait réſolution de jeûner tous les vendredis de ſa vie, ſur les vifs reproches qu'il lui avoit faits de ſon inhumanité. Ce grand Chef ne manquoit pas à la priere que M. d'Avion faiſoit ſoir & matin. les femmes & les enfans y aſſiſtoient aſſez réguliérement, mais les hommes qui n'y ve-

Difficulté de convertir les Naturels de la Louiſiane.

(1) Les Princes ſouverains de ces Nations ſe nomment grands Chefs. Ainſi que l'on ne ſoit point ſurpris ſi l'on ſe ſert dans cette Hiſtoire de ce mot pour exprimer le nom de celui qui les gouverne ; c'eſt l'interprétation que l'on a donnée au terme qui dénote celui qui a en main la ſouveraine Puiſſance.

noient pas ſouvent, prenoient plus de plaiſir à ſonner la cloche ; du reſte ils ne laiſſoient manquer d'aucune choſe ce zélé Paſteur, & lui fourniſſoient tout ce qu'il témoignoit lui faire quelque plaiſir.

Nous étions encore éloignés de vingt-cinq lieues du terme de notre voyage qui étoit le Canton des Natchez. Nous partîmes des Tonicas pour achever notre route, ſur laquelle nous ne vîmes rien qui puiſſe intéreſſer le Lecteur, ſi ce n'eſt pluſieurs Ecores qui tiennent enſemble : il y a entr'autres celui que l'on nomme l'*Ecore Blanc*, parce qu'on y trouve pluſieurs veines de terre blanche, graſſe & très-fine, avec laquelle j'ai vû faire de très-belle poterie. Sur le même Ecore on voit des veines d'ocre que les Natchez venoient prendre pour barbouiller leur poterie, qui étoit aſſez jolie ; lorſqu'elle étoit enduite d'ocre, elle devenoit rouge après ſa cuiſſon.

Nous arrivâmes enfin aux Natchez après avoir fait quatre-vingt lieues. Nous mîmes à terre au débarquement qui eſt au pied d'un Ecore qui a deux cens pieds de haut, ſur la cime duquel eſt conſtruit le Fort Roſalie, entouré ſeulement de pieux en terre ; vers le

Débarquement du Poſte des Natchez.

milieu en montant on trouve le magaſin vers quelques maiſons d'Habitans, qui s'y ſont établis, parce que la montée n'eſt plus ſi roide en cet endroit: c'eſt auſſi pour la même raiſon qu'on y a conſtruit le Magaſin. Lorſque l'on eſt au plus haut de cet Ecore, on découvre tout le Pays qui n'eſt qu'une belle & grande plaine entre-coupée de petites monticules, ſur leſquelles les Habitans avoient bâti & formé leurs Habitations; le coup d'œil en étoit charmant.

Quoique cette grande côte ſoit ſur le bord du Fleuve, l'eau du Fort & toute celle qui tombe ſur le haut de cette Côte par les pluies, va ſe rendre à une lieue plus bas dans une petite riviére, qui ſe jette dans le fleuve à quatre lieues du Fort; ce qui me parut aſſez extraordinaire.

En arrivant aux Natchez je fus très-bien reçu chez M. de la Loire de Flaucourt Garde Magazin de ce Poſte; il nous régala de gibier qui abonde en cet endroit. Dès le lendemain j'achetai une maiſon près du Fort pour loger M. Hubert & ſa famille en arrivant, juſqu'à ce qu'il eût bâti ſur ſon Habitation.

Il m'avoit auſſi prié de choiſir deux

terreins commodes pour former deux Habitations conſidérables, dont une devoit être pour la Compagnie & l'autre pour lui. J'y fus dès le ſur-lendemain de mon arrivée avec un ancien pour me conduire & m'indiquer les endroits, pour en même tems choiſir un terrein pour moi; je le trouvai dès le même jour, parce qu'il eſt plus facile de choiſir pour ſoi que pour les autres.

Habitation de l'Auteur. Je trouvai ſur le grand chemin du principal village des Natchez au Fort, à mille pas de ce dernier, une cabane de Naturels ſur le bord du chemin, entourée d'un terrein défriché; j'achetai le tout par le moyen d'un Interprête. Je fis cette acquiſition avec d'autant plus de plaiſir, que j'avois ſur le champ de quoi me loger avec mes gens & mes effets; le champ défriché étoit d'environ ſix arpens pour faire un jardin & planter du tabac, qui étoit alors la ſeule denrée qui occupât les Habitans. L'eau étoit près de ma cabane & tout mon terrein étoit excellent, j'avois d'une part un côteau en pente douce, boiſé & fouré de cannes qui viennent toujours dans les terreins les plus gras; derriere étoit une grande prairie, & de l'autre côté étoit une futaye de Noyers blancs de

plus de cens cinquante arpens, avec de l'herbe dessous jusqu'au genouil. Tout ce terrein étoit généralement bon, la terre noire & légere ; il contenoit en tous quatre cens arpens d'une mesure plus grande que celle de Paris.

Je pris les deux autres terreins que M. Hubert m'avoit chargé de lui chercher, sur le bord de la petite riviere des Natchez, chacun à demie lieue du grand village de cette Nation, à une lieue du Fort, & mon terrein se trouvoit au milieu de ces deux Habitations & du Fort, & bornoit les deux autres. Je fus ensuite me loger sur mon terrein dans la cabanne que j'avois achetée du Naturel, je mis mes gens dans une autre qu'ils se firent à côté de la mienne, de sorte que je me trouvai logé à peu-près comme nos Bucherons en France, lorsqu'ils travaillent dans les bois.

A peine fus-je installé sur mon Habitation je fus voir avec l'Interprête les autres Champs que les Naturels avoient défrichés sur mon terrein ; je les achetai tous à la réserve d'un seul que le Naturel ne voulut jamais me vendre : il étoit situé de façon à me convenir, j'en avois envie, & je lui au-

rois payé bien plus cher, mais il me fut impoſſible de le faire conſentir à ma volonté. Il me fit dire que ſans le vendre, il me l'abandonneroit auſſi tôt que j'aurois étendu mon défriché juſqu'auprès du ſien, au lieu qu'en reſtant auprès de moi ſur ſon terrein, je le trouverois toujours prêt à me rendre ſervice, & qu'il iroit à la chaſſe & à la pêche pour moi.

Cette réponſe me ſatisfit, parce qu'il m'auroit fallu plus de vingt Négres avant que j'euſſe pû l'approcher; on m'aſſura d'ailleurs qu'il étoit honnête homme; & bien loin d'avoir eu occaſion de me plaindre de ſon voiſinage, j'en ai eu au contraire toute ſorte de ſatisfaction.

CHAPITRE IX.

L'Auteur est attaqué d'une Sciatique : Entretiens sur deux Points d'Astronomie : L'Auteur est guéri par un Médecin Naturel.

IL n'y avoit pas encore six mois que je demeurois aux Natchez, que je ressentis des douleurs à une cuisse ; ce qui ne m'empêchoit cependant point d'agir assez facilement à mes affaires. J'en parlai au Chirurgien Major qui m'en fit craindre les suites : pour les éviter, il me dit qu'il falloit me saigner & que l'humeur se détourneroit. La chose arriva comme il l'avoit dit, mais l'humeur se jetta sur l'autre cuisse, & s'y fixa avec tant de violence, que je ne pouvois plus marcher qu'avec des douleurs extrêmes. Je fis consulter les Medecins & Chirurgiens de la nouvelle Orléans, qui me conseillerent de prendre des bains aromatiques, & que s'ils étoient inutiles il falloit repasser en France pour y prendre les eaux & m'y baigner. Cette réponse me satisfit d'au-

L'Auteur consulte les Médecins & les Chirurgiens sur sa Sciatique.

tant moins que je n'étois point pour cela aſſuré de ma guériſon, & que ma ſituation préſente ne me permettoit point de repaſſer en France. Je crois que cette miſérable maladie provenoit en partie de la pluie que j'eus ſur le corps pendant preſque tout notre voyage, & que ce pouvoit être auſſi quelque fruit de la guerre & des fatigues que j'avois eſſuyées dans pluſieurs campagnes que j'avois faites en Allemagne.

Comme je ne pouvois ſortir de ma bicoque, pluſieurs honnêtes gens du voiſinage avoient la bonté de venir de tems en tems me tenir compagnie; j'avois déja quelques bons voiſins, puiſque le jour de notre arrivée qui étoit le 5 Janvier 1720, nous nous trouvâmes au moins douze à table chez M. de Flaucourt, chez lequel nous fîmes les Rois.

Du nombre de ces charitables voiſins étoit le R. P. de Ville; ce digne Religieux étoit plein d'érudition, il étoit membre d'une Société qui a produit un ſi grand nombre de Sçavans, que ſa Science ne fut point pour moi un ſujet d'étonnement. Il m'honora ſouvent de ſes viſites, & je profitai de mon mieux des vives lumieres qu'il répan-

doit dans nos converſations : il attendoit que la glace qui alloit venir du Nord fût paſſée pour monter aux Illinois ; cette relâche me procura beaucoup de ſatisfaction, elle adoucit l'ennui inſéparable de la ſolitude où ma maladie me retenoit, & le chagrin que me donnoit l'évaſion de mes deux Négres.

Dans ces entretiens que nous avions enſemble ſur toute ſorte de ſujets, & dans leſquels je me faiſois un devoir d'écouter beaucoup, & de faire plus de queſtions que de donner des déciſions, nous tombâmes un jour ſur les ſyſtêmes du Monde. Le R. P. de Ville, qui ſçavoit que j'avois fait mon Cours de Mathématiques, m'interrogea à ſon tour, & voulut ſçavoir mon ſentiment ſur cette queſtion : *Comment peut-on accorder le ſyſtême de MM. de l'Académie Royale des Sciences avec l'Ecriture Sainte ?* « Ces MM., conti-» nua-t-il, prétendent que le Soleil eſt » au centre du Monde, & que la Terre » & les autres Planétes tournent au-» tour du Soleil ; le ſyſtême au con-» traire de l'Ecriture dit, que la Terre » eſt au centre, & que le Soleil & » les autres Planétes tournent autour

» de la Terre ; de quelle maniere pen-
» ſez vous que l'on peut concilier ces
» deux ſyſtêmes qui paroiſſent ſi op-
» poſés ? » Je lui dis que je le priois de prêter attention à une idée qui me venoit, & qui pourroit donner quelque éclairciſſement à ſa propoſition. » On
» ne peut douter, lui dis-je, que l'U-
» nivers ne ſoit une Machine, dont
» toutes les Parties ſont intimement
» liées les unes aux autres ; & il eſt
» inutile dans l'occaſion préſente de ſe
» défendre, comme quelques-uns,
» en diſant que Dieu parloit aux hom-
» mes ſelon leur maniere de penſer ;
» diſons donc plutôt, que Dieu étant
» l'Auteur de cette Machine, il en
» connoiſſoit parfaitement toutes les
» parties, & le Méchaniſme, & qu'il
» inſpira à Joſué d'arrêter la Machi-
» ne du Monde, par ſon premier mo-
» bile ; c'eſt-à-dire que le Soleil étant
» au centre du Monde & tournant ſur
» lui même, donnoit le mouvement à
» toutes les parties de l'Univers ; or il
» eſt de la prudence d'un ſage & ſçavant
» Méchanicien d'arrêter ſa machine par
» le premier mobile plutôt que par une
» piéce éloignée, qui doit avoir un
» mouvement beaucoup plus rapide :

Accord des deux ſyſtêmes ſur les révolutions du Soleil & de la Terre.

» ainſi Joſué ordonnant au Soleil de
» s'arrêter, ordonnoit à toute la Ma-
» chine du Monde de ſuſpendre ſon
» mouvement; & il ſuivoit en ce point
» l'ordre de la Méchanique; ainſi il pa-
» roît que le ſyſtême de l'Académie n'eſt
» point contraire aux Livres ſaints ».
Le P. de Ville me dit qu'il n'avoit jamais lû ni entendu dire ce que je venois de lui dire; mais que mes raiſons lui paroiſſoient juſtes, & d'autant plus ſatisfaiſantes, que par ce moyen l'on pouvoit accorder les deux ſyſtêmes, n'y ayant plus rien dans l'un qui repugnât à l'autre. Depuis mon retour en France, j'eus occaſion étant à Fontenai-le-Comte en Poitou, d'en parler en 1747 aux RR. PP. Rouſſeau & Magras, anciens Profeſſeurs de Philoſophie, qui parurent ſatisfaits de ma façon de réſoudre cette difficulté.

Le P. de Ville revint peu de jours après, & me dit que notre derniere converſation lui avoit occaſionné pluſieurs réflexions Aſtronomiques; qu'elle l'avoit jetté entr'autres ſur l'éloignement que l'on donne ordinairement de la Terre au Soleil, que l'on dit être de trente millions de lieues; que cette diſtance étant immenſe, elle rendoit

inconcevable la diſtance des autres Planétes à la Terre ; & me pria de lui dire mon ſentiment à ce ſujet.

Je lui répondis que je n'étois point Aſtronome ; que cependant j'allois lui obéir, & lui faire part de mes réflexions, depuis ma ſolitude involontaire.

De la diſtance de la Terre au Soleil.

» Je ne crois pas, lui dis-je, que » la Terre ſoit à beaucoup près ſi éloi- » gnée du Soleil que l'on veut nous » le faire croire. Je ne prétens pas » vous faire un juſte calcul de la diſ- » tance que je donnerois de la Terre » au Soleil, ſuivant mon idée ; mais » ſeulement vous faire comprendre à » peu près en deux mots la grande » différence de l'éloignement qu'on lui » donne ordinairement, de celui que » je préſume qu'on doit lui donner. » Pour connoître cet éloignement, il » n'y auroit qu'à multiplier la circon- » férence de la Terre par trois cent » ſoixante-cinq jours & quart, un peu » moins qu'elle eſt à faire ſa révolu- » tion annuelle, & pour lors le raïon » de ſon Orbite ſera la diſtance qui ſe » trouve entr'elle & le Soleil. Le R. P. de Ville me dit que je lui ouvrois les yeux ſur le moyen de connoître la vraye diſtance de la Terre au Soleil.

Cependant mon mal ne diminuoit point, & plus il ſe prolongeoit, plus j'en apprehendois de fâcheuſes ſuites. Je pris la réſolution de me ſervir à cet effet d'un Chirurgien ou Jongleur (1), que l'on m'indiqua, & qui me dit qu'il me guériroit en ſuçant l'endroit de ma douleur. Il me fit quelques ſcarifications avec un éclat tranchant de caillou, toutes de la grandeur d'un coup de lancette, & diſpoſées de façon qu'il pouvoit les ſuçer toutes à la fois; ce qu'il fit en me cauſant des douleurs extrêmes; il ſe repoſoit de tems à autre apparmement pour me faire valoir ſon travail, & me tint ainſi l'eſpace de demie heure. Je lui fis donner à manger & le renvoyai après l'avoir payé, l'uſage étant trop bien établi dans tous pays de payer ceux qui traitent les maladies, quoi qu'il en puiſſe arriver.

L'Auteur ſe fait traiter de ſa Sciatique par un Jongleur.

Le lendemain je me ſentis un peu ſoulagé; je fus me promener dans mon champ; on me donna conſeil dans ma promenade de me mettre entre les mains des Médecins Natchez, que l'on

(1) Jongleur eſt parmi les Naturels un Chirurgien, Devin, & même Sorcier ſelon le Vulgaire.

me dit avoir beaucoup de ſcience ; & qui faiſoient des cures qui tenoient du miracle : on m'en cita pluſieurs exemples qui me furent confirmés par des perſonnes dignes de foi.

Que n'aurois-je point fait pour ma guériſon ? Entre les mains de qui ne me ſerois-je point mis, vû les douleurs que je reſſentois ? Le reméde d'ailleurs étoit très-ſimple ſelon l'explication que l'on m'en fit ; il ne s'agiſſoit que d'un cataplaſme ; on l'appliqua ſur la partie ſouffrante, & au bout de huit jours je fus en état d'aller au Fort. Je fus parfaitement guéri, puiſque depuis ce tems je ne m'en ſuis nullement reſſenti. Quelle ſatisfaction pour un jeune homme qui ſe trouve en pleine ſanté après avoir été contraint de garder la maiſon l'eſpace de quatre mois & demi, ſans avoir pû ſortir un inſtant ! Mes amis que j'allois remercier, m'en féliciterent, & j'étois auſſi joyeux que peut l'être un Maître qui vient de perdre un bon Négre.

L'Auteur guérit de ſa Sciatique : ſon Négre meurt.

Mon Négre venoit de mourir d'une fluxion de poitrine, qu'il avoit attrapée dans ſa fuite pendant ma maladie ; ſa jeuneſſe & ſon défaut d'expérience

lui firent faire cette folie, eſpérant de pouvoir vivre dans les bois ; mais il trouva des Tonicas (1), Nation Américaine à vingt lieues des Natchez; ils l'emmenerent à leur Village : mon Eſclave & ſa femme furent remis entre les mains d'un François, chez lequel ils travaillerent, & par ce moyen gagnerent bien leur vie. M. de Montplaiſir qui venoit aux Natchez, me fit la grace de payer leurs vivres, en donna une décharge, & me les amena, dont je lui eus grande obligation.

M. de Montplaiſir étoit ſans contredit un des plus aimables Cavaliers de la Colonie ; tout le Monde lui rendoit cette juſtice ; la Compagnie l'avoit fait venir de Clerac en Gaſcogne, pour régir ſon Habitation aux Natchez, y faire cultiver du Tabac & montrer aux Habitans à le fabriquer, la Compagnie ayant appris que ce Poſte en produiſoit d'excellent, & que les Habitans de Clerac en poſſédoient parfaitement la culture & la maniere de le bien façonner.

(1) Les Tonicas ont toujours été amis des François.

CHAPITRE X.

Deſcription Géographique de la Louiſiane : Climat de cette Province.

COmme je n'écris que les choſes dont je ſuis témoin, ou que j'ai appriſes par mes découvertes & mes expériences, je tâche de les rapporter dans leur tems : ainſi il étoit néceſſaire que je fûſſe établi dans le Pays, avant d'en donner une connoiſſance auſſi exacte que je voulois que fût la Deſcription Géographique particuliere & détaillée de la Louiſiane. Qu'on ne ſoit donc point ſurpris, ſi je ne l'ai point miſe plûtôt dans le Corps de cette Hiſtoire.

Bornes de la Louiſiane.

La Louiſiane ſituée dans la partie Septentrionale de l'Amérique, eſt bornée au Midi par le Golfe du Mexique, au Levant par la Caroline, Colonie Angloiſe, & partie du Canada, au Couchant par le nouveau Mexique, au Nord en partie par le Canada : le reſte n'a point de bornes, & s'étend juſqu'aux Terres inconnues

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

Intentionally Blank Page

Cette belle Riviere est representée sans nom dans la Carte qui fut donnée par un Sauvage à Mr. de la Hontan
Septentrion
Grande Riviere Suivant Mr de la Hontan
Nation des Loutres
Pays des Sioux
Village des Sioux
Saut de St Antoine
Lac des Hurons
Lac des Illinois
Lac Ontario
Saut de la Riviere Niagara
Iroquois ou les 5 Cantons
Pays des Panis
Pays des Panis noirs Missouris
Pays des Panis blancs ou Panimahas
Missouris
Mascoutin ou Nation du Feu
Lac des Ameriouens
Mine de la Mothe d'Argent
Mine de Maramek d'Argent
Mine de Plomb
Illinois
Nouvelle Angleterre
Virginie
Caroline
LA LOUISIANE
Padoucas
Padoucas des Villages
Padoucas Panis
Padoucas des Plaines
Mine d'Or
Ste Fe
Occident
Pays des Kanontsions
Terre Haute
Village des Kanontsions
Village des Kansatsions
Village des Quadaquiquious
Pays des Quadaquiquious
Pays des Tchicachas
Ecores à Prud'homme
Mine de Fer
Riviere des Chaouanons
Riviere des Chaouanons
Riviere des Chaouanons

281
282
33
Pays des
Quadodaquioux
E
Mine d
de Du
32
Adaies Fort
Espagnol
Assinais
R. des
Alibamons
Terres
Hautchilliens
R. de la Mobille
31
Occident
Orient
Rio. de la Trinité
Boca Chica Rio.
Ste Susanne
Dauphine
30
29
Louis
GOLF
28
281
282

voisines de la Baye de Hudson. On lui donne environ deux cent lieues de largeur entre les établissemens Espagnols & Anglois; sa longueur est indéterminée, puisqu'elle est inconnue: cependant la source du Fleuve S. Louis, nous donnera quelques éclaircissemens sur cet article.

Climat de la Louisiane.

Le Climat de la Louisiane varie à mesure qu'elle s'étend vers le Nord: ce que l'on en peut dire en général, c'est que sa partie Méridionale n'est pas brûlante comme celles de l'Afrique, qui sont sous la même latitude, & que ses parties Septentrionales sont plus froides que celles de l'Europe, qui leur correspondent. La nouvelle Orléans qui est par les 30 degrés, ainsi que la côte la plus au Nord de la Barbarie, & celle de l'Egypte, jouit de la même température que le Languedoc. A deux degrés plus haut, aux Natchez où j'ai demeuré huit ans, le climat est beaucoup plus doux qu'à la nouvelle Orléans, ce Pays étant plus élevé; & aux Illinois, qui sont par les trente cinq à trente-six degrés, l'été n'est pas plus chaud qu'à la Rochelle, mais on y voit de la glace plus forte & une neige plus abon-

dante. J'attribue à deux cauſes cette différence de climat d'avec l'Afrique & l'Europe; la premiere eſt la quantité de Bois quoi qu'épars, qui couvrent le Pays, & le grand nombre de Rivieres; les uns empêchent que le Soleil n'échauffe la terre, & les autres répandent une grande humidité: de plus la continuité des terres qui s'étendent vers le Nord; d'où il ſuit que les Vents qui en viennent ſont beaucoup plus froids que s'ils avoient en chemin traverſé les Mers; car on ſçait que ſur la Mer, l'air n'eſt jamais ſi chaud ni ſi froid que ſur la Terre; c'eſt ce que l'on peut vérifier ſur tous les Pays dont on connoît le climat & la poſition.

Bonté de ce climat pour la ſanté.

Ainſi on ne doit pas être ſurpris que dans la Louiſiane Méridionale un vent de Nord oblige en été de s'habiller, ni qu'en hyver un vent de Midi permette de ſe découvrir. Dans un tems la ſéchereſſe du vent, & dans l'autre la proximité de la Ligne, en ſont les cauſes naturelles.

On paſſe peu de jours à la Louiſiane ſans voir le Soleil; ce n'eſt que par orage qu'il y pleut; le mauvais tems n'y dure point, & une demi-

heure après il n'y paroît plus : mais les roſées ſont très-abondantes, & remplacent avantageuſement les pluyes.

Ainſi l'on croira ſans peine que l'air y eſt parfaitement bon ; le Sang y eſt beau ; les hommes s'y portent bien, peu de maladies dans la force de l'âge, point de caducité dans la vieilleſſe, que l'on pouſſe beaucoup plus loin qu'en France. La vie eſt longue & agréable dans la Louiſiane pour tous ceux qui s'éloignent de la débauche.

Du Fleuve S. Louis.

Ce Pays eſt fort arroſé, mais bien plus en des endroits qu'en d'autres. Le Fleuve S. Louis partage cette Colonie du Nord au Sud en deux parties preſque égales. Les premiers qui en firent la découverte par le Canada, le nommerent de *Colbert*, pour faire honneur à ce grand Miniſtre, qui étoit pour lors en place ; il eſt nommé par quelques Sauvages du Nord *Meact-Chaſſipi*, qui ſignifie à la lettre *vieux Pere des Rivieres*, d'où les François qui veulent toujours *françiſer* les mots étrangers, ont fait celui de *Miſſiſſipi* ; d'autres Naturels, ſur-tout vers le bas du Fleuve, le nomment *Balbancha* ; enfin les François en dernier lieu l'ont nommé *Fleuve S. Louis*.

Source de ce Fleuve.

Pluſieurs Voyageurs ont tenté inutilement d'aller à ſa ſource, qui eſt néanmoins connue, quoiqu'en diſent quelques Auteurs mal informés; voici ce qui eſt de plus certain ſur la ſource de ce grand Fleuve de l'Amérique Septentrionale.

M. de Charleville, Canadien & parent de M. de Biainville, Commandant Géneral de cette Colonie, m'a dit que dans le tems de l'établiſſement des François, la curioſité ſeulement l'avoit engagé à remonter ce Fleuve juſqu'à ſa ſource; que pour faire ce voyage, il avoit armé un Canot d'écorce de Bouleau, pour pouvoir plus facilement le tranſporter en cas de beſoin. Etant ainſi parti avec deux Canadiens & deux Naturels, des marchandiſes, des munitions de guerre & de bouche, il remonta le Fleuve trois cens lieues vers le Nord, au-deſſus des Illinois: il ſe trouva en cet endroit *le Sault* que l'on nomme *de S. Antoine*. Ce Sault eſt un rocher plat qui traverſe le Fleuve, & lui donne une chûte de huit à dix pieds de haut ſeulement (1), il fit le portage de ſon Canot &

Sault S. Antoine.

(1) Dans le Journal Œconomique, Septembre 1751, *page* 135. *ligne* 1. au-deſſous,

de ſes effets ; s'étant enſuite rembarqué au-deſſus de ce Sault, il continua à remonter ce Fleuve encore cent lieues vers le Nord, où il trouva des Sioux en chaſſe (1).

Ce Voyageur avoit un air de candeur qui le faiſoit aimer des Naturels, auſſi bien que des François, & ſa probité le faiſoit encore plus eſtimer lorſqu'il étoit connu. Il avoit beaucoup voyagé parmi les Nations du Canada, & ſe faiſoit parfaitement entendre par ſignes : par le moyen de ce talent & des Langues qu'il ſçavoit, il auroit pû voyager chez toutes les Nations des Naturels de l'Amérique.

M. de Charleville remonte le Fleuve 900 lieues.

Les Sioux peu accoutumés à voir des Européens, furent très-ſurpris de le voir, & lui demanderent où il alloit ; il leur fit quelques petits préſens, & leur fit entendre que ſon intention étoit de remonter juſqu'à la ſource du grand Fleuve. Les Sauvages ſont naturellement portés à cher-

liſez au-deſſus, *ibid. page* 139. ſept à huit toiſes, *liſez* huit à dix pieds.

(1) Les Sioux habitent à quelque diſtance du Fleuve, & cent lieues plus haut que le Sault S. Antoine. Quelques-uns diſent que cette Nation habite les deux côtés du Fleuve.

cher des pays meilleurs que ceux qu'ils habitent, & connoiſſent les productions de tous les climats, parce que les voyages ne leur coûtent rien ; ils n'ont garde de s'établir dans des contrées dont le Sol n'eſt pas fertile, & où le gibier n'eſt pas abondant ; auſſi les Sioux connoiſſent certainement les terres qui ſont plus éloignées. Ceux-ci donc dirent à M. de Charleville: » Où veux-tu aller ? Ce pays eſt très-» mauvais ; tu auras grande peine à » trouver du gibier pour vivre ; il y » a très-loin, puiſque nous comptons » qu'il y a auſſi loin de la ſource de » cette grande Riviere juſqu'à l'en-» droit où elle ſaute, que de cet en-» droit juſqu'à la grande Eau. » (1) Sur ces éclairciſſemens on peut aſſûrer que ce Fleuve doit avoir quinze à ſeize cens lieues de ſa ſource à ſon embouchure, puiſqu'il y a huit cens lieues du Sault S. Antoine à la Mer. Cette conjecture eſt d'autant plus probable, que loin dans les terres du Nord il ſe jette dans ce Fleuve quantité de Rivieres d'un cours aſſez long ; que même

(1) C'eſt ainſi que ces Peuples nomment la Mer.

même au-deſſus du Sault S. Antoine, on trouve dans ce Fleuve juſqu'à trente & trente cinq braſſes d'eau, & de la largeur à proportion, ce qui ne peut venir d'une ſource peu éloignée ; je puis ajoûter que toutes les Nations des Naturels, qui l'ont appris de ceux qui ſont le moins éloignés de la ſource, penſent de même à cet égard. On peut donc à préſent ſtatuer ſur la longueur de la Louiſiane, puiſque l'on tient déjà ſeize cens lieues du Fleuve S. Louis.

Longueur du cours du Fleuve S. Louis ; depuis ſa ſource juſqu'à la Mer.

Il eſt aiſé de comprendre par tout ce que je viens de dire, pourquoi on donne le nom de Fleuve à celui de S. Louis, & qu'on ne nomme que Rivieres les eaux courantes qui s'y jettent ; la Géographie veut avec raiſon que le nom *de Fleuve* ſoit donné à la Riviere qui prend ſes eaux de plus loin, & qui conſerve ſon nom juſqu'à la Mer ; & qu'au contraire on donne le nom *de Riviere* aux eaux de ſource, qui perdent leurs noms en même tems qu'elles ſe perdent dans le Fleuve.

Reprenons ce Fleuve depuis ſa ſource juſqu'à la Mer. Quoique M. de Charleville n'ait point vû la ſource du Fleuve S. Louis, il apprit qu'un bon nombre de Rivieres y conduiſoient

leurs eaux ; il en a vûes même au-deſſus du Sault S. Antoine, qui avoient plus de cent lieues de cours, & qui venoient des deux côtés ſe rendre dans ce Fleuve ; il n'en ſçavoit point le nom, ainſi je ne parlerai que de celles qui ſont au-deſſous du Sault S. Antoine, & qui ſont connues.

Il eſt bon d'obſerver qu'en deſcendant le Fleuve depuis le Sault S. Antoine, la droite ſe trouve à l'Oueſt (ou Couchant), & la gauche à l'Eſt (ou Levant). La premiere Riviere qu'on trouve depuis le Sault & quelques lieues plus bas, eſt la Riviere *S. Pierre*, & vient de l'Oueſt ; plus bas à l'Eſt, eſt la Riviere *Sainte Croix* : elles ſont toutes deux paſſablement groſſes : il s'en trouve quantité d'autres beaucoup plus petites dont le nom n'importe point. On rencontre enſuite celle de *Moingona* qui vient de l'Oueſt (1), environ deux cent-cinquante lieues au-deſſous du Sault ; elle a plus de cent-cinquante lieues de long. Depuis cette Riviere juſqu'à celle des Illinois, il ſe jette dans le Fleuve quantité de petites Rivieres ou Ruiſſeaux à droi-

Riviere S. Pierre & celle de Ste. Croix.

(1) Cette Riviere eſt en partie ſalée.

te & à gauche. Celle des Illinois vient de l'Eſt, & prend ſa ſource ſur les Frontieres du Canada; ſa longueur eſt de deux cent lieues. Riviere des Illinois.

La Riviere du *Miſſouri* vient d'environ huit cent lieues, courant du Nord-Oueſt au Sud-Eſt; elle ſe décharge dans le Fleuve, quatre à cinq lieues au-deſſous de celle des Illinois. Cette Riviere en reçoit beaucoup d'autres, en particulier celle des Canzés, qui a plus de cent-cinquante lieues de cours. De la Riviere des Illinois, & de celle du Miſſouri, on compte cinq cent lieues juſqu'à la Mer, & trois cent juſqu'au Sault S. Antoine. Du Miſſouri juſqu'à l'Ouabache, il y a cent lieues; cette derniere ſe nomme ordinairement ainſi, quoiqu'on lui donne pluſieurs autres noms; c'eſt par cette Riviere que l'on va en Canada, depuis la nouvelle Orléans juſqu'à Quebec. Ce voyage ſe fait en remontant le Fleuve depuis la Capitale juſqu'à l'Ouabache, que l'on remonte de même juſqu'à la Riviere des Miamis; on continue cette derniere juſqu'au Portage: dès que l'on eſt arrivé à cet endroit on va chercher des Naturels de cette Nation, qui

Riviere du Miſſouri.

Riviere des Canzés.

Riviere d'Ouabache.

Route de la Capitale de la Louiſiane à Quebec.

ſont le Portage l'eſpace de deux lieues: le chemin fait, on trouve une petite Riviere qui tombe dans le Lac Erié, où l'on change de voiture: c'eſt-à-dire, que l'on a remonté en Pirogues, & que l'on deſcend le Fleuve S. Laurent juſqu'à Quebec en Canots d'écorce de Boulleau. On eſt de même obligé de faire des Portages ſur ce dernier Fleuve, à cauſe des Saults ou Cataractes qui s'y trouvent en pluſieurs endroits.

Ceux qui ont fait ce Voyage m'ont dit qu'ils comptoient dix huit cent lieues depuis la nouvelle Orléans, juſqu'à Quebec. Quoiqu'à la Louiſiane, on regarde l'Ouabache comme la principale Riviere de celles qui viennent du côté du Canada, & qui réunies dans un même lit, forment la Riviere à laquelle on donne communément le nom d'Ouabache, cependant tous les Canadiens voyageurs aſſûrent que celle que l'on nomme Ohyo & qui ſe jette dans l'Ouabache, vient de beaucoup plus loin que cette derniere, ce qui devroit être une raiſon de lui donner le nom d'Ohyo; mais l'uſage a prévalu.

Riviere d'Ohyo.

Depuis l'Ouabache & du même cô-

té juſqu'à Manchac, on ne voit que très-peu de Rivieres & très petites, qui ſe jettent dans le Fleuve, quoiqu'il y ait près de trois cent cinquante lieues de l'Ouabache à Manchac; ce qui ſans doute paroîtra extraordinaire à ceux qui ne connoiſſent pas le Pays.

La raiſon que l'on en peut donner paroît toute naturelle & ſe rend ſenſible : dans toute cette partie de la Louiſiane qui eſt à l'Eſt du Fleuve S. Louis, les terres ſont tellement élevées dans le voiſinage du Fleuve, qu'en beaucoup d'endroits les eaux pluviales s'écartent des bords du Fleuve, & vont tomber dans des Rivieres qui ſe déchargent directement dans la Mer ou dans les Lacs; une autre raiſon très-vraiſemblable, c'eſt que depuis l'Ouabache juſqu'à la Mer, il ne tombe de pluye que par orage; ce qui eſt compenſé par les roſées abondantes, pour ce qui regarde les plantes qui n'y perdent rien. L'Ouabache a trois cent lieues de cours, & l'Ohyo prend ſa ſource cent lieues plus loin.

En continuant la deſcente du Fleuve S. Louis, depuis l'Ouabache juſqu'à la Riviere des Arkanſas, l'on

ne remarque que peu de Rivieres & aſſés petites, dont la plus conſidérable eſt celle de S. François, qui n'eſt éloignée que de trente & quelques lieues de celle des Arkanſas. C'eſt ſur cette Riviere de S. François, que les Chaſſeurs de la nouvelle Orléans vont tous les hyvers faire la proviſion de Viandes ſalées, de Suif, & d'Huile d'Ours pour approviſionner cette Capitale.

Riviere de S. François.

Riviere des Arkanſas.

La Riviere des Arkanſas qui eſt trente-cinq lieues plus bas & à deux cent de la nouvelle Orléans, eſt ainſi nommée à cauſe de la Nation des Naturels de ce nom, qui habitent ſes bords un peu plus haut que ſon confluent dans le Fleuve. Le cours de cette Riviere eſt de trois cent lieues, ſa ſource eſt à la même latitude que *Santa Fé* du nouveau Mexique, dans les Montagnes duquel elle tire ſes eaux; elle remonte un peu l'eſpace de cent lieues vers le Nord en faiſant un coude applati, ſe retourne de-là vers le Sud-Eſt & juſqu'au Fleuve: elle a une Cataracte ou Sault à plus de moitié de ſon cours; quelques-uns la nomment la *Riviere blanche*, parce que dans ſon cours elle

Riviere blanche.

reçoit une Riviere de ce nom. La pointe coupée eſt environ quarante lieues plus bas que la Riviere des Arkanſas : c'eſt un long circuit que le Fleuve faiſoit, & qu'il a abrégé en coupant cette pointe de terre.

Au deſſous de cette Riviere en deſcendant, on n'apperçoit gueres que des Ruiſſeaux ou de très-petites Rivieres, excepté celle des Yazous, à ſoixante lieues plus bas; cette Riviere n'a qu'environ cinquante lieues de cours, & les Bateaux ne peuvent la remonter bien loin; elle a pris ſon nom de la Nation que je viens de nommer, qui habitoit ſur ſes bords avec quelques autres toutes aſſés foibles, qui y habitoient auſſi (1). Riviere des Yazous.

Depuis cette petite Riviere, on n'en rencontre que de très-petites juſqu'à la Riviere Rouge; on l'a nommée dans le commencement Riviere de *Marne*, parce qu'elle eſt à peu-près groſſe comme la *Marne* qui ſe jette dans la Seine; les Nactchitoches habitent ſes bords, & on la Riviere rouge

(1) Vingt-huit lieues au-deſſous de la Riviere des Yazous eſt un grand Ecore de grais rouge : vis-à-vis cet Ecore ſont le grand & le petit Gouffre.

connoîſſoit ſous le nom de cette Nation ; mais ſon nom ordinaire & qui lui eſt reſté, eſt celui de Riviere rouge. Elle prend ſa ſource dans le nouveau Mexique, fait un coude vers le Nord de même que celle des Arkanſas ; ſe rabat enſuite vers le Fleuve, en ſuivant le Sud-Eſt ; on lui donne deux cent lieues de cours. A dix lieues environ de ſon confluent elle reçoit la Riviere *Noire* ou des *Ouachitas*, qui prend ſa ſource aſſés près de celle des Arkanſas ; cette ſource, dit on, fait une fourche aſſés près de ſa ſortie, dont un bras tombe dans la Riviere des Arkanſas ; le plus gros forme la Riviere noire. Vingt lieues au-deſſus de la Riviere rouge eſt la petite pointe coupée. Une lieue plus bas que la petite pointe coupée ſont les petits Ecores.

De la Riviere rouge juſqu'à la Mer on ne voit que quelques petits Ruiſſeaux ; mais on trouve à l'Eſt à vingt-cinq lieues ſeulement au-deſſus de la Nouvelle Orléans, un *Chenal* (1) qui

(1) *Chenal* eſt un chemin que les eaux ſe font elles-mêmes, à la différence de *Canal*, qui eſt un écoulement ou paſſage des eaux fait par mains d'hommes.

eſt à ſec aux eaux baſſes : les débordement du Fleuve ont fait ce Chenal ; que l'on nomme Manchac, au-deſſous des terres hautes, qui ſe terminent près de là. Il ſe rend dans le Lac de Maurepas, de-là dans celui de S. Louis, duquel j'ai parlé dans la deſcription des lieux où j'ai paſſé à mon arrivée. Je laiſſe le Fleuve de Manchac pour un moment ; j'y reviendrai après que j'aurai donné les noms de pluſieurs Rivieres qui prennent leurs ſources à l'Eſt du Fleuve S. Louis, & qui tombent dans le Chenal.

Le Cheval de Manchac.

Lac Maurepas.

Lac S. Louis.

Il court à l'Eſt-Sud-Eſt ; on y a paſſé autrefois, même en remontant : mais il eſt aujourd'hui ſi rempli de bois morts, qu'il ne commence à avoir de l'eau qu'à l'endroit où il reçoit la Riviere d'*Amité*, qui eſt aſſez groſſe, & qui a un cours de ſoixante-dix lieues dans un fort beau Pays.

Riviere d'Amité.

Il tombe une très petite Riviere dans le Lac de Maurepas, qui eſt à l'Eſt de Manchac. En ſuivant l'Eſt, on peut paſſer de ce Lac dans celui de S. Louis, par une Riviere que forment les eaux de celle d'Amité. En ſuivant le Nord de ce Lac, ſe trouve à l'Eſt la petite Riviere *Tandgi-pao*,

Riviere Tandgi-pao.

ou du bled grôlé : de-là ſuivant toujours l'Eſt, on arrive à la Riviere de *Quéfoncté*, ou des Chataignes-Glands ; elle eſt longue & belle, & vient des *Chatkas*.

Riviere de Quéfoncté.

En pourſuivant la même route, on rencontre celle de *Caſtin Bayouc* ; on peut ſortir enſuite du Lac par le Chenal qui borde la même terre, & ſuivant l'Eſt on voit la Riviere *aux Perles*, qui tombe dans ce Chenal.

Riviere de Caſtin-Bayouc

Riviere aux Perles.

Plus loin ſur la côte, qui eſt de l'Oueſt à l'Eſt, on trouve la Baye S. Louis, dans laquelle ſe rend une petite Riviere de ce nom ; en avançant encore on rencontre la Riviere des *Paſka-Ogoulas* ; on arrive enfin à la Baye de la Mobile, qui a plus de trente lieues de profondeur dans les terres, où elle reçoit la Riviere du même nom, qui a environ cent cinquante lieues du Nord au Sud ; toutes celles dont je viens de parler, & qui ne ſe jettent point dans le Fleuve, vont de même du Nord au Sud.

Riviere des Paska-Ogoulas.

Baye de la Mobile.

Riviere de la Mobile.

CHAPITRE XI.

Suite de la Description Géographique: La basse Louisiane est une Terre rapportée.

JE reviens à Manchac où j'ai laissé le Fleuve S. Louis. A peu de distance de Manchac on rencontre la Riviere des Plaquemines ; elle est à l'Oüest, c'est plûtôt un Bayouc qu'une Riviere. Trois ou quatre lieues plus bas est la Fourche. Cette Fourche est un Chenal à l'Oüest du Fleuve, par lequel s'écoule une partie des eaux des débordemens du Fleuve. Ces eaux passent par plusieurs Lacs, & de là à la Mer par la Baye de l'*Ascension*. Pour ce qui est des autres Rivieres qui sont à l'Oüest de cette Baye, personne de la Colonie n'a jamais pû dire leurs noms ; ainsi je les nomme sur la Carte comme les Géographes.

Le Chenal de la Fourche.

Baye de l'Ascension.

Les eaux qui tombent dans ces Lacs ne sont pas seulement celles qui passent par ce Chenal, mais encore celles qui sortent de ce Fleuve lorsqu'il déborde de côté & d'autre ; car de toute l'eau

qui ſort du Fleuve ſur ſes côtés perpendiculaires, il n'en rentre jamais une goutte dans ſon lit, ce qui doit s'entendre ſeulement dans les terres baſſes, c'eſt-à-dire cinquante à ſoixante lieues de la Mer du côté de l'Eſt, & plus de cent lieues du côté de l'Oueſt.

Les eaux qui ſortent du Fleuve n'y rentrent jamais.

On s'étonnera ſans doute qu'un Fleuve qui s'eſt débordé ne reçoive plus dans la ſuite ſes eaux, ni en tout ni en partie. Le ſujet de cette ſurpriſe eſt très-raiſonnable, puiſque l'on voit partout le contraire arriver, & que des autres Pays Etrangers on n'a jamais appris une nouvelle de cette nature.

J'en ai été ſurpris, & je n'en ſuis pas reſté à une ſurpriſe ſtérile ; j'ai fait mes efforts dans toutes les occaſions qui ſe ſont préſentées, pour ne pas demeurer dans une ignorance plus chagrinante & beaucoup plus à charge, que les peines que l'on ſe donne pour la découverte des objets qui nous étonnent avec raiſon. J'ai donc étudié avec application ce qui pouvoit cauſer un effet qui me paroiſſoit réellement extraordinaire, & je crois l'avoir trouvé.

Les terres depuis Manchac ſont des terres apportées.

Depuis Manchac juſqu'à la mer il y a apparence, & même des preuves, que toutes les terres que l'on y voit & que

l'on y cultive ſont des terres rapportées, au moyen des vaſes que le Fleuve charie par ſon débordement annuel, qui commence au mois de Mars par la fonde des neiges du Nord, & dure environ trois mois. Ces terres vaſeuſes produiſent aiſément des herbes & des roſeaux. Quand le Fleuve déborde l'année ſuivante, ces herbes & ces roſeaux arrêtent une partie de ce limon, en ſorte que les herbes qui ſont derriere ne peuvent plus en retenir une ſi grande quantité, puiſque les premieres en ont arrêté la plus grande partie, & par une conſéquence néceſſaire, les autres plus éloignées & à proportion qu'elles ſont écartées du Fleuve, en peuvent beaucoup moins retenir : de cette ſorte la terre s'élevant par ſucceſſion de tems, les berges ou bords du Fleuve ſe ſont trouvés plus haut que les Côtes perpendiculaires du Fleuve : de même auſſi ces Lacs voiſins qui ſont des deux côtés ſont des reſtes de la mer, qui ne ſont pas encore remplis. Les autres Fleuves ont des bords fermes & conſtruits des mains de la Nature ; c'eſt une terre qui eſt la même que celle du Continent, & qui y a toujours été adhérante : ces ſortes de bords au lieu de s'aug-

menter, diminuent ou en s'affaiſant, ou même en s'écroulant dans le lit du Fleuve : les bords du Fleuve S. Louis au contraire croiſſent & ne peuvent diminuer dans les terres baſſes & rapportées, parce que la vaſe qui tous les ans eſt dépoſée ſur les bords, les augmente, ce qui fait encore que le Fleuve ſe retrécit, au lieu de manger les terres & de s'élargir comme font tous les autres Fleuves connus. Il ne doit donc plus être ſi ſurprenant que les eaux du Fleuve S. Louis une fois ſorties de ſon lit ne puiſſent plus y rentrer.

Par continuation du même ſujet & pour prouver l'augmentation des terres, je rapporterai ce qui eſt arrivé près de la nouvelle Orléans. Un Habitans fit creuſer un puits à une petite diſtance du Fleuve, pour ſe procurer une eau plus claire ; on trouva à vingt pieds de profondeur un arbre couché, qui avoit trois pieds de diamétre : la hauteur de la terre étoit donc augmentée de vingt pieds depuis la chute ou l'arrêt de cet arbre, tant par la vaſe rapportée, que par la pourriture des feuilles qui tombent tous les hyvers & que le Fleuve charie en une quantité inconcevable. En effet il entraîne beau-

coup de vase, parce qu'il coule l'espace de douze cens lieues au moins au travers d'un Pays qui n'est que terre, ce que sa profondeur prouve d'abondant. Il charie une infinité de feuilles, de cannes & d'arbres, qu'il transporte sur ses eaux, dont la largeur est toujours de plus de demie lieue, quelquefois de cinq quarts de lieue. Ses bords sont couverts de beaucoup de bois, quelquefois d'un lieue de largeur de côté & d'autre depuis sa source jusqu'à son embouchure. Rien donc de plus aisé à imaginer, que ce Fleuve enmene & roule avec ses eaux une quantité prodigieuse de vase, de feuilles, de cannes, & d'arbres qu'il déracine continuellement, & que la mer rejettant toutes ces matieres, elles doivent nécessairement produire les terres dont il est question & qui croissent sensiblement. A l'entrée de la passe du Sud-Est on avoit construit un petit Fort que l'on nomme encore la Balise ; ce Fort étoit bâti sur un Islot hors de l'embouchure : en 1734. il étoit en cet endroit, & j'ai appris qu'il étoit à présent à une demie lieue dans le Fleuve : la terre depuis vingt ans a donc gagné cet espace dans la mer. Reprenons mainte-

nant la ſuite de la Deſcription géographique de la Louiſiane.

Baye S. Bernard. La côte eſt bornée à l'Oueſt par la Baye S. Bernard où débarqua M. de la Salle ; il tombe une petite riviere dans cete Baye, il y en a quelques autres qui déchargent leurs eaux entre cette Baye & celle de l'Aſcenſion, les Colons ne fréquentent preſque point cette côte. Du côté de l'Eſt la côte eſt bornée par le *Rio perdido*, que les François nomment par corruption Riviere aux Perdrix, *Rio perdido* ſignifiant Riviere perdue que les Eſpagnols nommerent ainſi à propos, puiſqu'elle ſe perd ſous terre, & reparoît enſuite pour aller ſe jetter dans la mer un peu à l'Eſt de la Mobille, ſur laquelle s'étoient établis les premiers Colons François.

Rio perdido.

Depuis la Fourche juſqu'à la mer, il n'y a aucune riviere ; il n'eſt pas même poſſible qu'il y en ait après ce que j'ai rapporté : on trouve au contraire à peu de diſtance de la Fourche un autre Chenal à l'Eſt, que l'on nomme *Bayouc* de *le Sueur* ; il eſt plein de vaſes molles & communique avec les Lacs qui ſont à l'Eſt.

Aux approches de la mer, on trouve à environ huit lieues de la principale

embouchure du Fleuve S. Louis, la Paſſe *à Sovole*, & une lieue plus bas la Paſſe *à la Loutre*; ces deux Paſſes ne ſont que pour des Pirogues. Dès cette endroit il n'y a plus de terre à pouvoir mettre le pied, parceque ce ſont des Marais tremblans juſqu'à la mer; c'eſt-là auſſi que l'on trouve une pointe qui ſépare les embouchures; celle de la droite eſt nommée la *Paſſe du Sud*, elle porte ſa pointe de l'Oueſt deux lieues plus loin en mer que les pointes de la *Paſſe du Sud-Eſt* qui eſt à gauche de celle du Sud. Dans les commencemens les Navires entroient par la Paſſe du Sud-Eſt, mais avant d'y deſcendre, on trouve à gauche la *Paſſe de l'Eſt* qui eſt celle par laquelle on paſſe à préſent.

Paſſes pour entrer dans le Fleuve S. Louis.

A chacune de ces trois Paſſes, il y a une barre comme à toutes les rivieres du monde; celles ci ont trois quarts de lieue de large, ſur leſquelles il n'y a que huit à neuf pieds d'eau: mais il y a un Chenal qui coupe la barre, lequel étant ſujet à changer ſouvent, le Pilote Côtier eſt obligé de ſonder tous les jours pour s'aſſurer de la Paſſe; ce Chenal a dix-ſept à dix-huit pieds d'eau en eau baſſe (1).

Barre du Fleuve S. Louis.

(1) Je ne parlerai point des Iſles qui ſont

Cette Deſcription doit ſuffire pour faire connoître que l'attérage eſt difficile ; la terre d'ailleurs paroît à peine à deux lieues en mer, ce qui ſans doute fut une occaſion aux Eſpagnols de donner à ce Fleuve le nom de *Rio-eſcondido*, Riviere cachée. Ce Fleuve eſt preſque toujours trouble, ce qui provient des eaux du Miſſouri, puiſqu'avant cette jonction l'eau du Fleuve eſt très-claire. Je ne dois pas oublier de dire qu'aucun Navire ne peut entrer ni reſter dans le Fleuve lorſque les eaux ſont hautes, à cauſe du nombre prodigieux d'arbres & de la quantité de bois mort qu'il entraîne, leſquels joints aux cannes, aux feuilles, au limon,& au ſable que la mer rejette à la côte, augmentent continuellement les terres & les fait avancer dans le Golfe du Mexique comme un bec d'oiſeau.

Diviſion de la Louiſiane en haute & baſſe.

Je ſerois naturellement porté à diviſer la Louiſiane en haute & baſſe,à cauſe de la grande différence, quant au fond de la terre,qui ſe trouve entre les

fréquentes dans le Fleuve S. Louis; ce ne ſont à proprement parler que des Iſlots qui produiſent quelques arbres, quoique le terrein ne ſoit qu'un fond de ſable.

deux principales parties de cette vaſte contrée. La haute ſeroit celle où l'on trouve des pierres, dont les premieres ſe rencontrent entre les rivieres des Natchez & des Yazouts, qui forment un Ecore de grais très-fin, & la borneroit à Manchac où finiſſent les terres hautes. La baſſe Louſiane s'étendroit delà juſqu'à la mer. Le fond de la terre ſur les côteaux eſt une glaiſe rouge & eſt ſi compacte, qu'elle pourroit ſervir de fondemens ſolides à tous les édifices qu'on voudroit y élever. Cette glaiſe eſt couverte par une terre preſque noire & légere, d'un excellent rapport. L'herbe y croît à la hauteur du genouil, & dans les fonds qui ſéparent ces foibles collines, elle eſt plus haute que le plus grand homme. Vers la fin de Septembre on met le feu aux unes & aux autres ſucceſſivement, & au bout de huit ou dix jours l'herbe nouvelle a déja crû d'un demie pied. On jugera facilement que dans de tels pâturages les troupeaux s'engraiſſent extraordinairement. Le Pays plat eſt aquatique, & paroît avoir été formé par tout ce qui arrive vers la mer, comme j'ai dit ailleurs. J'ajouterai qu'aſſés près des Nactchitoches, on trouve des

bancs de Coquilles de Palourdes telles que celles dont eſt formée l'Iſle aux coquilles. Cette Nation voiſine dit que leur ancienne parole leur apprend que la mer venoit autrefois juſqu'à cet endroit ; les femmes de cette Nation en vont amaſſer, elles en font de la poudre qu'elles mêlent avec la terre dont elles font leur poterie, qui eſt reconnue pour la meilleure. Cependant je ne conſeillerois point de ſe ſervir indifféremment de ces coquilles pour cet uſage, parce que de leur nature elles pétillent au feu ; j'ai donc lieu de penſer que celles que l'on trouve aux Nactchitoches n'ont acquis cette bonne qualité, qu'en ſe déchargeant de leurs ſels par un ſéjour de pluſieurs ſiécles qu'elles ont fait hors de la mer.

Si l'on peut ajouter foi à la tradition de ces peuples, & ſi l'on veut raiſonner ſur les faits que j'ai rapportés, on ſera naturellement porté à croire, comme tout dans ce Pays le démontre, que la baſſe Louiſiane eſt un Pays gagné ſur la mer, & dont le premier fond eſt un ſable cryſtallin, blanc comme la neige, fin comme la farine, & tel que celui qui ſe trouve tant au Levant qu'au Couchant du Fleuve S. Louis, & il

ne faut point déſeſpérer que dans les ſiécles à venir la Mer & le Fleuve n'en faſſent une terre ſemblable à celle de la baſſe Louiſiane. Le Fort de la Baliſe nous fait connoître qu'un Siécle ſuffit pour étendre la Louiſiane de deux lieues vers la Mer.

Fort de la Baliſe.

Telle eſt la Deſcription géographique que j'ai crû devoir donner dans un détail aſſez particulier, pour faire connoître cette Province à ceux qui pourroient y voyager, ou qui, ſans ſortir de France, pourront s'inſtruire à leur aiſe de la qualité de cette Colonie & de ſa ſituation.

CHAPITRE XII.

Voyage de l'Auteur au Biloxi : Etabliſſement des Conceſſions : L'Auteur découvre deux Mines de Cuivre : Son retour aux Natchez : Phénoméne.

LA ſeconde année de mon établiſſement aux Natchez, je partis pour la nouvelle Orléans ; je voulois vendre moi-même mes marchandiſes & denrées, au lieu de les vendre à des Marchands voyageurs qui ſouvent veulent ſe faire payer un peu trop cher de leurs peines. Une autre raiſon me faiſoit encore entreprendre ce voyage : j'avois appris par des voies certaines que l'on interceptoit toutes les Lettres qui partoient pour France, & n'oſant me confier à perſonne pour mes Lettres, je ne voulois m'en rapporter qu'à moi-même.

Avant de deſcendre le Fleuve, j'allai au Fort pour demander au Commandant s'il n'avoit point de Lettres pour le Gouvernement : nous n'étions pas grands amis avec ce Commandant

des Natchez, qui vouloit faire sa cour au Gouverneur aux dépens d'autrui. Il avoit des Lettres à envoyer à M. de Biainville; je le sçavois, il me dit qu'il n'en avoit point: je me fis donner par le Commis principal un billet qui portoit ce refus à ma demande: le même Commis me pria d'emmener dans ma voiture un forçat de la Compagnie, & me donna un autre billet pour me faire payer des vivres que j'aurois fournis à ce forçat pendant le voyage. Je ne me pressai point, & je m'arrêtai de tems en tems pour visiter mes amis qui demeuroient le long du Fleuve; de cette sorte le Commandant eut tout le tems d'envoyer ses Lettres & d'écrire au Gouverneur que j'avois refusé de les prendre.

Arrivée de plusieurs Concessions au Biloxi.

Lorsque je fus à la nouvelle Orléans, j'appris qu'il étoit arrivé des Concessionnaires au nouveau Biloxi: je jugeai donc à propos d'y aller, tant pour vendre mes denrées, que pour trouver quelque moyen sûr de faire tenir mes Lettres en France. Arrivé au Biloxi, je fus saluer M. de Biainville: ce Gouverneur me demanda si j'avois des Lettres pour lui, je lui répondis que je les avois fait demander, mais qu'on me les avoit refusées. Il me dit avec

froideur que je n'avois point voulu m'en charger : pour toute réponſe je lui montrai le certificat du Commis principal, à quoi il ne put répondre qu'en me diſant que du moins je ne pouvois nier que j'euſſe emmené furtivement un forçat de la Compagnie Je lui répliquai que le Commandant des Natchez lui en impoſoit ; & pour le lui prouver, je lui fis voir le billet du Commis principal, par lequel il prioit MM. les Directeurs de me rembourſer les vivres du forçat que j'avois bien voulu deſcendre, & qu'il renvoyoit, parce qu'il lui étoit inutile. Cette explication & ces réponſes par écrit le mirent, comme on peut bien s'imaginer, de très mauvaiſe humeur. Je me retirai : dès le jour même je rencontrai M. d'Artaguette d'Iron Lieutenant de Roi, qui m'invita d'aller ſouper chez lui, je ne pûs m'en défendre, parce qu'il me dit que tous les Chefs de Conceſſions y ſoupoient pour la même raiſon pour laquelle il m'invitoit. Je m'y rendis d'autant plus volontiers que je préſumois que j'aurois la ſatisfaction de voir ces Conceſſionnaires qui étoient tous mes amis. Sur la fin du ſouper nous tînmes conſeil

pour

pour découvrir le moyen de faire parvenir nos Lettres en France ; nous le trouvâmes, & nous nous en ſervîmes par la ſuite.

Le Biloxi eſt ſitué vis-à-vis l'Iſle aux Vaiſſeaux, & à quatre lieues de cette Iſle. Je n'ai jamais pû deviner pour quelle raiſon on fit dans cet endroit le principal Etabliſſement de la Colonie, ni pourquoi on vouloit y bâtir la Capitale; rien ne répugnoit plus au bon ſens, puiſque non-ſeulement les Vaiſſeaux ne pouvoient en approcher que de quatre lieues, mais encore, ce qui gênoit le plus, c'eſt qu'on ne pouvoit rien apporter des Navires, qu'en changeant trois fois de bateaux de plus petits en plus petits ; encore falloit-il aller à l'eau plus de cent pas avec des petites charettes pour décharger les plus petits bateaux. Ce qui devoit encore éloigner de faire l'Etabliſſement au Biloxi, c'eſt que le terrein eſt des plus ſtériles, ce n'eſt qu'un ſable fin, blanc & brillant comme la neige, ſur lequel il eſt impoſſible de faire croître aucun légume ; on y étoit en outre extrêmement incommodé des rats qui y fourmillent, & ſe logent dans le ſable, & dans ce tems ils ron-

Etabliſſement au Biloxi.

geoient juſqu'au bois des fuſils ; la diſette y avoit été ſi grande, que plus de cinq cens perſonnes y étoient mortes de faim, le pain y étoit fort cher, & la viande très-rare ; il n'y avoit que le poiſſon dont cet endroit abonde, qui y fût aſſez commun.

Cette diſette provenoit de l'arrivée des Conceſſions qui étoient venues toutes enſemble, de ſorte qu'il ne s'y trouva pas aſſez de vivres pour les nourrir, ni de bateaux pour les tranſporter aux lieux de leur deſtination, comme la Compagnie y étoit obligée. Ce qui en ſauva quelques-uns, fut la grande quantité d'huîtres qu'ils trouvoient ſur la côte, encore étoient-ils obligés d'être dans l'eau juſqu'à la cuiſſe à une portée de carabine du bord. Si cet aliment en nourriſſoit pluſieurs, il en rendoit malade un grand nombre, ce qui étoit encore occaſionné par le long tems qu'ils reſtoient dans l'eau.

Etabliſſemens des Conceſſions.

Ces Conceſſions étoient celles de M. Law, qui devoit avoir quinze cens perſonnes, pour la former, compoſées d'Allemans, de Provençaux, &c. Son terrein étoit déſigné aux Arkanſas ; il avoit quatre lieues quarrées, & étoit érigé en Duché ;

il avoit les Equipages pour une Compagnie de Dragons, des Marchandiſes pour plus d'un million : M. Levans en étoit l'Adminiſtrateur, & avoit une chaiſe roulante pour viſiter les différens Poſtes de la Conceſſion. Mais M. Law manqua, la Compagnie s'empara de toutes les Marchandiſes & Effets ; les engagés reſterent en petit nombre aux Arkanſas, puis furent tous diſperſés & mis en liberté : preſque tous les Allemans s'établirent à huit lieues au-deſſus & à l'Oueſt de la Capitale. Cette Conceſſion perdit près de mille perſonnes à l'Orient avant de s'embarquer, & plus de deux cens au Biloxi.

La Conceſſion de M. le Blanc, Miniſtre, s'établit aux Yazoux ; il avoit pour Aſſociés MM. de Belle-Iſle, d'Aſfeld & de la Jonchere ; par la ſuite elle eut la Terre Blanche aux Natchez.

Celle de Koly aux Natchez ; elle avoit acheté celle de M. Hubert.

Celle de M. d'Artaguette au Bâton rouge, à ving-ſix lieues de la Nouvelle Orléans.

Celle de M. Paris du Vernai aux Bayagoulas, à vingt-huit lieues de la Capitale.

Celle de M. Paris de Montmartel aux Illinois, compoſée de Mineurs, pour exploiter les Mines de ce Canton.

Celle de Mézieres aux Ecores blancs, à trente-neuf lieues de la Nouvelle Orléans.

Celle de Meuſe à la Pointe Coupée, une lieue plus haut.

Celle de Villemont ſur la Riviere Noire à cent vingt lieues de la Capitale.

Celle de Chaumont aux Paska Ogoulas, ſur la Riviere de ce nom.

Celle d'Epinay aux Cannes brûlées, à dix lieues environ de la Capitale.

Je ne parle point de celles qui étoient venues en même-tems que moi en 1718; ce détail ſeroit plus ennuyeux qu'inſtructif. Toute cette miſére dont j'étois témoin au Biloxi, me détermina à aller à quelques lieues ſur cette côte paſſer une huitaine chez un ami qui me reçut avec plaiſir; nous montâmes à cheval pour viſiter l'intérieur du Pays à quelques lieues de la Mer; je trouvai les campagnes aſſez belles, mais bien moins fertiles que le long du Fleuve; elles ſe ſentent un peu du voiſinage de la côte, qui n'a preſque point d'autres plantes que des Pins à perte

de vûe & quelques Cédres rouges & blancs.

Découverte de deux mines du Cuivre.

Lorſque nous fûmes dans la plaine, je furetai tous les endroits que je crûs mériter mes regards : je trouvai après cet examen deux Mines de Cuivre, dont le métail étoit apparent ; elles peuvent être à une demie lieue de diſtance l'une de l'autre ; il eſt à croire qu'elles ſont très-abondantes, puiſqu'elles ſe decélent de la ſorte ſur la ſurface de la terre.

Retour de l'Auteur aux Natchez.

Quand je me fus aſſez promené, & que je ne prévis plus que je pouvois trouver de quoi ſatisfaire ma curioſité, je retournai au Biloxi, où je trouvai deux bateaux de la Compagnie qui ſe préparoient à partir pour la Nouvelle Orléans, & une groſſe Pirogue qui appartenoit au R. P. Charlevoix, Jéſuite, dont le nom eſt très-connu dans la République des Lettres ; je retournai avec lui à la Nouvelle Orléans : je comptois avec raiſon avoir une place dans les bateaux de la Compagnie ; mais M. Hubert à qui le R. P. vint faire ſes adieux, le pria de me prendre avec lui, & que je lui tiendrois compagnie ; il y conſentit ; mais je l'engageai à donner auſſi paſſage à M.

de S. Gilles, frere de M. de la Loire-Flaucourt, qui m'avoit prié de le prendre avec moi ; parce qu'en arrivant de France, on eſt embarraſſé, ſur-tout dans un pays neuf, comme étoit alors la Louiſiane.

Phénomêne effrayant.

Peu de tems après mon retour du Biloxi aux Natchez, il ſurvint un Phénomêne, qui effraya toute la Province ; l'effroi étoit d'autant plus juſtement fondé, que perſonne ne pouvoit en deviner la cauſe, ni en prévoir les effets, que l'on craint toujours malgré la force du raiſonnement, qui devient inutile lorſque l'on n'a aucune connoiſſance du ſujet.

Tous les matins pendant huit jours on entendoit un bruit ſourd quoique fort, depuis la Mer aux Illinois, qui montoit du côté de l'Oueſt ; l'après-midi on l'entendoit deſcendre du côté de l'Eſt, le tout avec une vîteſſe incroyable ; & quoique le bruit parût appuyé ſur l'eau, elle ne frémiſſoit point, & on ne ſentoit ſur le Fleuve pas plus de vent qu'auparavant. Cet effroyable bruit n'étoit que le prélude de la tempête la plus violente ; cet Ouragan le plus furieux qui eût jamais paru dans la Province, dura trois jours.

Comme il montoit du Sud Oueſt au Nord-Eſt, il allongeoit tous les établiſſemens qui étoient le long du Fleuve ; on s'en reſſentoit à quelques lieues plus ou moins fort, ſuivant que l'on étoit plus ou moins éloigné ; mais dans les endroits où paſſa le Fort de l'Ouragan, il renverſa tout ce qu'il rencontra dans ſon chemin, qui étoit de la largeur d'un bon quart de lieue, enſorte que l'on eût pris pour une avenue faite exprès, l'endroit où il avoit paſſé, qui étoit totalement applati, & avoit les côtés droits. Les plus gros arbres étoient déracinés, & leurs branches briſées à platte terre, de même que les roſeaux des bois ; dans les prairies l'herbe même, qui n'avoit alors que ſix pouces de haut, & qui eſt fort fine, ne pût ſe garantir d'être foulée, flétrie & collée à terre.

Le fort de l'Ouragan paſſa à une lieue de mon Habitation, néanmoins ma maiſon qui étoit de pieux en terre, eut été renverſée, ſi je ne l'euſſe promptement appuyée avec un arbre, le gros bout en terre, & cloué à la maiſon avec une fiche de fer de ſept à huit pouces de long : pluſieurs bâtimens de notre Poſte furent renverſés :

mais nous fûmes heureux dans cette Colonie que le fort de cet Ouragan ne paſſa pas directement ſur aucun Poſte, & qu'il traverſa obliquement le Fleuve ſur un pays totalement inhabité. Il arriva vers le mois de Mars en 1722.

Comme cet Ouragan venoit de la partie du Sud, il gonfla tellement la Mer, que le Fleuve refoula contre ſon courant, juſqu'à monter à plus de quinze pieds.

CHAPITRE XIII.

Premiere Guerre avec les Natchez : Cause de cette Guerre : Les Naturels apportent le Calumet de Paix à l'Auteur.

LA même année sur la fin de l'Eté, nous eûmes la premiere Guerre avec les Natchez. Comme j'ai déclaré que je parlerois plus de cette Nation que de toute autre, parce que je l'ai plus particulierement connue, j'espere que l'on me dispensera de rapporter ce qui s'est passé ailleurs. Ce n'est pas que je n'en aye eu quelque connoissance, mais on risque toujours beaucoup à faire fond sur les relations d'autrui, dans des affaires de la nature de celle ci, où il est difficile de s'exempter de partialité. Je ne puis même toucher celles qui se sont passées sous mes yeux sans user d'une grande réserve.

Quoique les détails de cet établissement des François à la Louisiane puissent paroître assez indifférens à ceux qui viendront après nous, je rencontre

cependant, à meſure que j'écris, tous les dangers qui étonnent les Ecrivains des Hiſtoires Modernes. Les morts & les vivans ſont également à ménager, & la vérité que l'on connoît eſt d'une délicateſſe à exprimer qui fait tomber la plume de la main de ceux qui l'aiment. Je ferai néanmoins mes efforts pour donner une eſquiſſe fidelle de ce qui eſt arrivé aux Natchez, où ſe ſont paſſés les plus grands évenemens de la Colonie : ce que je ne dirai point ſe trouvera quelque jour dans les Mémoires que l'on publiera & qui exiſtent actuellement en manuſcrits, comme ceux de M. de S. Denis, & quelques autres dont j'ai profité pour la découverte de la Louiſiane.

Etabliſſement des François aux Natchez.

Les François s'établirent aux Natchez ſans aucune contradiction de la part de ces peuples, qui loin même de les traverſer, leur rendirent beaucoup de ſervices, & leur furent d'un ſecours très-eſſentiel pour avoir des vivres ; ceux que la Compagnie des Indes avoit envoyés avec ſa premiere Flotte ayant été retenus à la nouvelle Orléans. Sans les Naturels ils ſeroient péris de faim & de miſere ; car quelqu'excellent que ſoit un nouveau Pays, il faut l'eſſarter

le défricher, l'enſemencer & attendre tout au moins la premiere moiſſon : en effet il faut être bien juſte dans ſes opérations pour faire préciſément ce qu'il faut du premier coup & n'avoir point à recommencer. Mais pendant ce tems il faut vivre, & la Compagnie l'avoit bien reconnu, puiſqu'elle avoit envoyé avec les huit cens hommes qu'elle faiſoit paſſer à la Louiſiane de quoi les nourrir trois ans de ſuite. Les Ceſſionnaires & Colons réduits à *traiter* (acheter par échange) des vivres avec les Natchez, virent par-là diſſiper leurs avances & ne pûrent former un établiſſement auſſi conſidérable qu'ils l'auroient fait, s'ils n'euſſent point perdu leur ſang le plus pur par ces ſaignées auſſi fréquentes que néceſſaires.

Cependant il en réſulta un bien : c'eſt que les Natchez attirés par la facilité de traiter des marchandiſes auparavant inconnues chez eux, comme fuſils, poudre, plomb, eau-de-vie, linge, draps & autres choſes ſemblables, au moyen d'un échange de tout ce dont ils abondoient, s'attacherent de plus en plus aux François & ſeroient reſtés amis très-utiles, ſi le peu de ſatisfaction que leur donna le Commandant du

Les Natchez amis des François.

Fort Roſalie de la mauvaiſe action d'un de ſes Soldats n'eût alliéné leurs eſprits. Ce Fort couvroit l'Habitation des Natchez & protégeoit celle de Sainte Catherine, qui étoit ſur le bord de la petite Riviere des Natchez. Mais la défenſe & la protection étoient quelque choſe de bien mince, car ce Fort n'étoit que de paliſſades, ouvert par ſix brêches, ſans foſſé, & n'avoit qu'une très-foible garniſon. D'un autre côté les maiſons des Habitans, quoiqu'en aſſez grand nombre, n'avoient aucune force par elles-mêmes ; les Habitans diſperſés dans la Campagnes chacun au milieu de ſes champs, loin de ſe prêter une force mutuelle, comme ils auroient fait s'ils euſſent été réunis, avoient chacun au premier accident beſoin de ſecours.

Fort négligé.

Un jeune Soldat du Fort Roſalie avoit fait quelques avances à un vieux Guerrier d'un Village des Natchez (1) qui devoit lui donner en retour du bled. Vers le commencement de l'Hyver de 1723, ce Soldat logé près du Fort, le vieux Guerrier y fut le voir, le

Cauſe de cette Guerre.

(1) Ce Village étoit celui de la *Pomme Blanche*: chaque Village a ſon nom particulier.

Soldat lui demanda son bled. Le Naturel répondit doucement que le bled n'étoit pas encore assez sec pour l'égrainer, que d'ailleurs sa femme avoit été malade, & qu'il le payeroit aussi-tôt qu'il seroit possible. Le jeune homme peu content de cette réponse menaça le vieillard de lui donner des coups de bâton. Aussi-tôt celui-ci qui étoit dans la cabane du Soldat, fut indigné de cette menace & lui dit qu'il vînt voir dehors lequel seroit le plus fort. Sur ce défi le Soldat criant à l'assassin appelle la Garde à son secours. La Garde accourut, & le jeune homme la pressa de tirer sur le Guerrier qui retournoit à son Village d'un pas ordinaire, un Soldat fut assez imprudent pour le faire. Le vieillard tomba du coup. Bien-tôt le Commandant fut averti de ce qui venoit de se passer, & se rendit sur le lieu, où les témoins, car il y en avoit de François & de Natchez, où les témoins, dis-je, l'instruisirent du fait. La justice & la prudence vouloient qu'il fît subir au Soldat un châtiment exemplaire, mais il l'en quitta pour une réprimande, après laquelle les Naturels firent un brancard & emporterent leur Guerrier qui mourut la nuit suivante

de ſes bleſſures, quoique le fuſil n'eût été chargé que de gros plomb.

La vengeance eſt la paſſion dominante des peuples de l'Amérique : ainſi l'on ne doit point s'étonner que la mort de ce vieux Guerrier ait ſoulevé tout ſon village contre les François, le reſte de la Nation dans ce commencement ne prit point part à la querelle.

Hoſtilité des Natchez.

Le premier effet du reſſentiment des Natchez tomba ſur un François nommé M. *Guenot*, qu'ils ſurprirent retournant du Fort à Sainte Catherine, & ſur un autre Habitant qu'ils tuerent dans ſon lit. Bientôt après ils attaquerent tout à la fois l'Habitation de Sainte Catherine, & celle qui étoit ſous le Fort Roſalie. C'étoit dans cette derniere que j'avois établi ma demeure. Je me vis donc expoſé, ainſi que beaucoup d'autres, à payer de mes biens, & peut-être de ma vie la témérité d'un Soldat & la trop grande douceur de ſon Capitaine. Mais comme je connoiſſois déja le caractere des peuples à qui nous avions affaire, je ne déſeſperai point de ſauver l'un & l'autre. Je me barricadai dans ma maiſon ; & m'étant mis en état de défenſe, lorſqu'ils vinrent la nuit, ſelon leur coutume, pour

me ſurprendre, ils n'oſerent m'attaquer.

Cette premiere entrepriſe que je jugeai bien devoir être ſuivie d'une & même de pluſieurs autres, me fit prendre le parti, dès que le jour fut venu, de me retirer ſous le Fort, ainſi que faiſoient tous les Habitans, & d'y porter toutes les proviſions que j'avois en mon logis. Je ne pus exécuter mon deſſein qu'à moitié : mes Eſclaves ayant commencé par tranſporter le meilleur, à peine fus-je arrivé ſous le Fort, que le Commandant me pria de me mettre à la tête d'un détachement d'Habitans pour aller au ſecours de Sainte Catherine. Il y avoit déja envoyé toute ſa Garniſon, ne ſe réſervant que cinq hommes pour la garde du Fort, & ce ſecours ne ſuffiſoit pas pour dégager l'Habitation que les Naturels en grand nombre preſſoient vivement.

Je partis ſans différer. Les coups de fuſil ſe faiſoient entendre de loin, mais le bruit ceſſa auſſi-tôt que je fus arrivé, & les Naturels parurent s'être retirés ; ils m'avoient ſans doute découvert dans ma marche, & la vûe d'un renfort que je conduiſois leur en avoit impoſé. L'Officier qui commandoit le détache-

ment de la Garniſon, & que je relevois, retourna au Fort avec ſa Troupe, & le Commandement m'étant ainſi dévolu, je fis aſſembler tous les Negres, & leur ordonnai de couper toutes les brouſſailles, qui couvrant la Campagne favoriſoient l'approche de l'Ennemi juſqu'aux portes des maiſons de cette conceſſion. Cette opération ſe fit ſans aucun trouble, ſi ce n'eſt une douzaine de coups de fuſil que les Naturels tirerent des bois où ils étoient cachés au-delà de la Riviere, car la plaine des environs de Sainte Catherine étant abſolument nettoyée de tout ce qui pouvoit les maſquer, ils n'oſerent plus y paroître.

Négociations. Cependant le Commandant du Fort Roſalie faiſoit agir auprès du Serpent Piqué, afin que ce grand Chef de Guerre calmât cette partie de ſa Nation, & procurât la paix. Comme il étoit de nos amis, il y travailla efficacement, & les hoſtilités ceſſerent. Lorſque j'eus paſſé vingt-quatre heures à Sainte Catherine, je fus relevé par un nouveau détachement d'Habitans que je relevai à mon tour le lendemain. Ce fut à cette ſeconde garde que je montai, que le Village avec qui on étoit en guerre,

m'envoya par ses députés le Calumet de Paix Mon premier mouvement fut de le refuser, sçachant que cet honneur étoit dû au Commandant du Fort, & il me paroissoit d'autant plus délicat de l'en priver que nous n'étions pas trop bien ensemble. Cependant le danger évident d'occasionner la continuation de la Guerre en le refusant, me détermina à l'accepter, après néanmoins avoir pris l'avis de ceux qui étoient avec moi, qui tous le jugerent à propos pour menager ces peuples à qui le Commandant étoit devenu odieux.

Les Natures apportent le Calumet de Paix à l'Auteur.

Je leur demandai ce qu'ils vouloient, ils me répondirent en tremblant, la paix : » Cela est bon, leur » répliquai-je, mais pourquoi m'ap» portez-vous le Calumet de Paix? » C'est au Chef du Fort qu'il faut le » porter pour avoir la paix. Nous » avons ordre, me dirent-ils, de te » l'apporter d'abord, si tu veux le re» cevoir en fumant seulement dedans ; » nous le porterons après au Chef du » Fort, mais si tu ne veux pas le rece» voir, les ordres portent que nous » n'avons qu'à nous en retourner. «

Je leur dis donc que je voulois bien fumer dans leur Calumet, à condition

qu'ils iroient le porter au Chef du Fort. Ils me firent une harangue, elle dura peu, quoi qu'elle fût très-flateuſe ; on me diſpenſera de la rapporter pour la raiſon que l'on peut aiſément deviner: Je répondis à leur harangue, qu'il étoit bon que nous repriſſions notre façon de vivre enſemble, & que les François & les hommes Rouges oubliaſſent entierement ce qui s'étoit paſſé, qu'à mon égard j'avois du chagrin de n'avoir plus de maiſon, mais que j'en allois bâtir une très-promptement, & qu'auſſi-tôt que j'y ſerois logé j'oublirois que l'ancienne avoit été brulée ; enfin qu'ils n'avoient qu'à porter le Calumet au Chef du Fort & de là aller dormir chez eux.

La Maiſon de l'Auteur fut brûlée.

Telle fut l'iſſue de la premiere Guerre que l'on eut avec les Natchez qui ne dura que trois ou quatre jours.

Dès le lendemain je fus viſité par le Serpent Piqué, qui me demanda ſi j'avois toujours le cœur gros de ma maiſon brûlée, qu'il alloit parler à ſes Guerriers pour me couper du bois & en faire une autre. Je lui dis que ce n'étoient point ſes Guerriers qui avoient brûlé ma maiſon & mes vivres. Il me répondit : » je t'entens, demain tu ſe-

» ras content, trouves-toi de bon matin
» dans l'endroit où tu veux bâtir, je
» m'y rendrai avec les Guerriers du
» Village de la Pomme, & tu leur diras
» ce que tu as envie de faire.

En effet, il se transporta avec une trentaine d'hommes sur le terrein que je lui avois indiqué : je fus assez occupé pendant tout ce jour à faire abbattre des arbres, les jours suivans je fis travailler pour la couverture. On ne fait point travailler ces Naturels sans leur fournir au moins la nourriture nécessaire, mais le Serpent Piqué avoit pourvû à tout ; d'autres Naturels venoient & apportoient à manger plus qu'il n'en falloit pour les travailleurs & pour les Esclaves. Ainsi je fis en peu de tems une maison que j'achevai avec deux Négres mâles qui m'étoient arrivés.

Les Naturels préparent les matériaux pour bâtir une autre Maison à l'Auteur.

Les Natchez lui donnerent le nom de Maison forte, parce qu'elle étoit à l'épreuve de la balle & qu'il y avoit des meurtrieres de tous les côtés.

Le Commerce ou *la Traite* se rétablit comme elle étoit auparavant, & ceux qui avoient souffert quelque dommage ne penserent plus qu'à le réparer. Quelque tems après on vit ariver de la nouvelle Orléans le Major Général que

le Gouverneur de la Louiſiane envoyoit pour ratifier cette Paix. Il le fit, & la ſécurité de part & d'autre devint auſſi parfaite que ſi l'on n'avoit jamais rien eu à démêler.

Il auroit été fort à ſouhaiter que les choſes fuſſent reſtées ſur un ſi bon pied. Placés dans un des bons & beaux Pays du monde, en liaiſon étroite avec les Naturels de qui nous tirions beaucoup de connoiſſances ſur la nature des productions de la terre & ſur les animaux de toute eſpece dont elle eſt peuplée, ainſi que des Pelleteries & des vivres, & aidés par eux dans beaucoup d'ouvrages pénibles, nous n'avions beſoin que d'une paix profonde pour former des établiſſemens ſolides, capables de nous faire oublier l'Europe : mais la Providence en avoit autrement ordonné.

CHAPITRE XIV.

Serpent à ſonnettes monſtrueux : Phénomêne extraordinaire.

L'Hyver, qui ſurvintpeu après cette guerre fut ſi rude, qu'on ne ſe ſouvenoit point d'en avoir vû d'auſſi froids.

Il tomba du verglas en aſſez grande abondance pour étonner les plus vieux Natchez à qui ce grand froid parut nouveau. Je ne puis attribuer qu'à la violence de ce froid, la cauſe pour laqu'elle s'arrêta ſur mon terrein un monſtre plus gros que l'on eût encore apperçu dans le Pays. Grand froid qui étonne les Naturels.

Tous les matins mes chiens alloient abboyer à la même place, ſur un côteau oppoſé à celui ou j'étois bâti ; le bois étoit ſi fourré que je ne pouvois raiſonnablement m'expoſer à y aller, parce que je pouvois être ſurpris par l'animal contre lequel mes chiens abboyoient ſi régulierement, ſans pouvoir trouver aucun moyen de me défendre ; mes chiens quoique très-

hardis n'oſoient avancer, ainſi je n'avois garde d'entreprendre plus qu'ils n'en faiſoient.

Un Natchez qui, comme je l'ai dit, n'avoit pas voulu me vendre ſa cabane & ſon camp à mon arrivée, étoit encore ſur le même terrein; il vint chez moi, je lui dis que mes chiens alloient tous les matins dans le Bois voiſin de ſa maiſon, & y aboyoient très-longtems au même endroit; que pour découvrir ce que ce pouvoit être, il me feroit plaiſir d'y aller lorſqu'il entendroit mes chiens. Il me le promit, ajoûtant qu'il me rapporteroit ce qu'il auroit vû. Dès le lendemain matin mes chiens ſe rendirent à l'ordinaire dans le Bois, & aboyerent de même; ils ceſſerent quelque tems, puis recommencerent. Je conjecturai que mon voiſin y avoit été, par l'intervalle de l'aboyement de mes chiens qui l'auroient reconnu; je le vis arriver peu de momens après fort eſſoufflé, mais encore ſi ſaiſi de la frayeur qu'il avoit eûe, qu'il reſſembloit plutôt à un homme mort qu'à toute autre choſe.

Je lui demandai ce qu'il avoit; il me répondit qu'il avoit eu une ſi

grande peur, qu'il avoit peine à en revenir ; qu'il étoit allé auſſi tôt & très-doucement à mes chiens, dès qu'il les avoit entendus; qu'ils s'étoient tûs à ſon arrivée; mais qu'après les avoir un peu excités, ils avoient recommencé en avançant un peu ; qu'alors il avoit entendu un horrible ſifflement, & vû remuer le corps d'un Serpent à ſonnetes auſſi gros que lui ; qu'il en avoit été ſi effrayé qu'il s'étoit enfui, & qu'il en étoit encore ſaiſi ; qu'il alloit quitter ſon champ & demeurer au grand Village, parce que ſi cet animal ſentoit une fois la chaleur, il dévoreroit quelqu'un de ſa maiſon.

Serpent à Sonnettes monſtrueux.

Je lui demandai ſi ce qu'il me diſoit étoit bien vrai, parce que je n'avois jamais oui dire qu'il y eût de ſi gros Serpens à ſonnettes ; il me répliqua que cela étoit très-xrai, que je pouvois m'éclaircir par moi-même s'il étoit vrai ou faux; que comme je tirois bien & que je n'aurois point peur, je le tuerois aiſément ; que pour lui il n'étoit nullement ſûr d'en faire de même, parce qu'il le craignoit. Il me quitta en m'aſſûrant que dès l'inſtant il alloit partir & changer de demeure.

Je fis enſuite de cette nouvelle mes réflexions ſur le parti que j'avois à prendre pour me défaire de cet animal, dont le voiſinage me déplaiſoit fort ; je crus qu'il y auroit de la témérité d'aller pour le ſurprendre, que plutôt en agiſſant de la ſorte, je courrois riſque d'être ſurpris moi-même ; l'épaiſſeur du Bois m'empêchant de le voir aſſez-tôt pour tirer, & de me défendre ou de me ſauver ſelon qu'il conviendroit dans l'occaſion.

Nous étions ſur la fin de l'hyver ; la quantité de feuilles qui étoient tombées tant des arbres que des cannes dont ce Bois étoit fourré, couvroit la terre de plus d'un pied d'épaiſſeur ; je réſolus d'y mettre le feu, & je n'attendois plus qu'un vent favorable qui pût porter vers ce monſtre le feu que je mettrois de mon côté. Il ſurvint un vent dont je profitai pour exécuter mon deſſein ; il étoit fort, & pouſſa le feu avec tant de violence qu'il brûla les cannes & les brouſſailles. Quand les cannes vertes ſont échauffées par le feu, l'air qui eſt renfermé entre les nœuds ſe dilate, & les fait peter comme des coups

coups de fuſil; de ſorte que l'on eût dit en entendant ce bruit, que c'étoit deux Armées dans le plus fort du Combat.

Je penſois qu'un ſi grand feu le trouveroit encore engourdi & le brûleroit, ou lui feroit mal à ne pouvoir aller bien loin. Je fus curieux le lendemain de voir l'ouvrage du feu; je pouvois alors viſiter ce Bois avec moins de peine & de riſque; je menai mes chiens qui me firent voir la retraite du Serpent; tout étoit brûlé, mais l'animal n'y étoit plus. Le Dimanche ſuivant j'appris par un Habitant qui demeuroit au-deſſous de moi, que dans le tems que le feu étoit dans mon Bois, il étoit dans ſon champ avec pluſieurs Natchez, pour le préparer à recevoir la ſemence; qu'ayant entendu un bruit dans le Bois voiſin de ſon champ & inquiets de ce que ce pouvoit être, ils en virent ſortir un Serpent d'une groſſeur énorme, que la crainte les avoit ſaiſis, qu'ils avoient jetté leurs pioches & s'étoient enfuis de toutes leurs forces juſqu'au delà de la Ravine: que s'étant retournés pour le conſidérer, ils le virent entrer dans le

Bois oppoſé avec tant de viteſſe; qu'ils ne purent diſcerner ſa longueur; qu'il paroiſſoit avoir été épouvanté du bruit des cannes auxquelles j'avois mis le feu, qu'il y avoit apparence qu'il en venoit, & que le chemin qu'il avoit pris, le conduiſoit à la Cipriére (1).

Phénomêne extraordinaire.

Vers l'automne de cet année, je vis un Phénomêne qui épouvanta fort les Superſtitieux; il étoit en effet ſi extraordinaire que jamais je n'avois entendu raconter rien de ſemblable ou même qui en approchât: ainſi je crois devoir le rapporter; les Sçavans pourront exercer leurs talens à en découvrir les cauſes.

Je venois d'achever mon ſouper hors de ma maiſon, dans le deſſein d'être plus au frais: j'étois tourné vers l'Oueſt & aſſis devant ma table à examiner quelques planetes qui paroiſſoient déja: j'apperçus une lueur qui me fit lever les yeux; à l'inſtant je vis partir du Midi à la hauteur d'environ quarante-cinq degrés au-deſſus de l'Horiſon, une lumiere de la largeur de trois doigts, qui fila vers le

(1) Cipriére eſt un lieu bas plein de Cipres, de Ronces, &c.

Nord toujours en s'élargiſſant, & qui ſe fit entendre en ſifflant comme la plus groſſe fuſée volante. Je jugeai à la vûe que cette lumiere ne pouvoit être gueres au-deſſus de l'Atmoſphère, & le bruit ou ſifflement que j'entendois me confirma dans mon idée. Quand elle fut de même à quarante cinq degrés environ, au deſſus de l'Horiſon du côté du Nord, elle s'arrêta & ceſſa de s'élargir; en cet endroit elle paroiſſoit large de vingt doigts, de ſorte que dans ſa courſe qui avoit été très-rapide, elle avoit formé la figure d'une trompette marine, & laiſſoit dans ſon paſſage des étincelles très-vives, & plus brillantes que celles qui ſortent de deſſous le marteau du Forgeron, & qui s'éteignoient à meſure qu'elles s'etoient échappées.

A cette hauteur du Nord que je viens de dire, ſortit du milieu du gros bout, un Boulet tout rond avec bruit, & en feu; ce Boulet avoit environ ſix doigts de diamètre, il fut tomber ſous l'Horiſon au Nord, & renvoya environ vingt minutes après, un bruit ſourd, mais très gros, & de l'eſpace d'une minute au moins.

& qui paroiſſoit venir de fort loin. La lumiere commença à s'affoiblir du côté du Midi, après la ſortie du Boulet, & ſe diſſipa enfin avant que le bruit du Boulet ſe fût fait entendre.

Le Phénomêne fut apperçu vers ſa fin de beaucoup de perſonnes qui le virent avec frayeur; mais il n'y en avoit point de mieux placé que moi, pour le voir depuis ſon commencement juſqu'à ſa fin.

CHAPITRE XV.

Le Gouverneur surprend les Natchez avec 700 hommes : Discours du Serpent Piqué au sujet de cette Guerre, & de la Paix qui l'avoit précedée : Le Médecin du Grand Soleil guérit l'Auteur d'une Fistule lacrymale : Cures surprenantes des Médecins Naturels : L'Auteur envoye à la Compagnie plus de 300 Simples.

M. De Biainville au commencement de l'hyver qui suivit ce Phénomêne, arriva dans notre Quartier des Natchez sans bruit, & sans que personne en fut prévenu que le Commandant de ce Poste, qui avoit ordre d'arrêter tous les Natchez qui viendroient au Fort ce jour-là, afin que la nouvelle de son arrivée ne pût être portée aux Natchez. Il avoit amené des Troupes réglées, des Habitans & des Naturels alliés, au nombre de sept cent hommes en tout.

L'ordre fut donné, que tous nos Habitans des Natchez se trouvassent

à ſa porte à minuit au plus tard ; je m'y rendis, & me confondis dans la foule ſans me faire connoître.

Nous arrivâmes deux heures avant le jour à l'Habitation de Sainte Catherine. Le Commandant m'ayant enfin trouvé, m'ordonna de la part du Roi, de me mettre à la tête des Habitans des Natchez, & de les commander ; & à eux de m'obéir comme à lui-même. Nous avançâmes en grand ſilence vers le Village de la Pomme : il eſt aiſé de voir que toutes ces précautions étoient pour ſurprendre nos Ennemis, qui devoient d'autant moins s'attendre à cette hoſtilité, qu'ils avoient fait la Paix avec nous de bonne foi, & que M. Paillou Major Général étoit venu ratifier cette Paix de la part du Gouverneur. Nous marchâmes aux Ennemis ; on inveſt t la premiere cabane des Natchez qui ſe trouva ſeule ; les Tambours accompagnés du Fifre battirent la charge, on fit feu ſur cette cabane, dans laquelle il n'y avoit que trois hommes & deux femmes.

L'Armée va au Village de la Pomme.

L'on ſe tranſporta de ſuite au Village, c'eſt-à-dire à pluſieurs cabanes qui ſe ſuivoient ; nous nous arrêtâ-

mes à trois qui étoient voiſines l'une de l'autre, dans leſquelles s'étoient retranchés douze à quinze Natchez. A nous voir, on nous auroit pris pour des gens qui venoient ſeulement pour conſidérer ces cabanes. Indigné que perſonne ne ſe mettoit en devoir d'avertir, je pris ſur moi de cerner avec ma Troupe les Ennemis pour les prendre par derriere. Ils prirent la fuite, je les pourſuivis; mais il nous auroit fallu des jambes de Chevreuils pour pouvoir les joindre. Cependant je les avois approchés de ſi près, que pour courir plus fort, il jettoient leurs vêtemens.

Je vins rejoindre; je m'attendois à être repris de les avoir forcés ſans ordre; j'avois ma défenſe toute prête: je me trompois, on ne me donna que des louanges. Je n'aurois pas rapporté ce fait, ſi M. de Biainville ne l'eût marqué avec plus d'étendue dans la Relation de cette Guerre qu'il envoya à la Cour, & qui fut miſe dans le Journal.

Cette Guerre dont je ne ferai pas d'autre détail, dura quatre jours ſur le lieu; M. de Biainville demanda la tête d'un ancien Chef mutin de ce Moyen de Paix.

Village, les Naturels la lui donnerent pour avoir la Paix.

J'étois un peu éloigné du Village de la Pomme, & je ne voyois jamais gueres de gens de ce Village; ceux qui en étoient plus proches en étoient viſités plus ſouvent, mais depuis cette Guerre dont je viens de parler, & la Paix qui l'avoit ſuivi, je n'en vis plus aucun; & mes voiſins plus près d'eux n'en virent qu'un très-petit nombre, & même très-longtems après la Guerre finie. Ceux même des autres Villages ne venoient plus que rarement, & j'aurois ſouhaité en être débarraſſé pour toujours, ſi nous n'en euſſions point eu beſoin; mais nous n'avions ni Boucherie ni Poiſſonnerie; il falloit donc ſans leur ſecours, ſe paſſer avec ce que la baſſe-cour & les jardins nous procuroient de nourriture: ainſi nous ne pouvions gueres nous paſſer d'eux.

L'Auteur arrête le Serpent Piqué.

J'arrêtai un jour le Serpent Piqué qui paſſoit ſans regarder & ſans s'arrêter; il étoit frere du Grand Soleil & grand Chef de Guerre de la Nation des Natchez; & pour aller au Fort, il ne pouvoit paſſer que par devant ma Maiſon; s'il eût pris un

chemin de détour il y auroit paru de l'affectation, & il étoit trop prudent & trop profond politique, pour en agir de la ſorte.

Je l'appellai donc & lui dis: » Autrefois nous étions amis, ne le ſommes nous plus? Il répondit: *Noco*, je » ne ſçais: (1) je repris ainſi: tu venois » chez moi, à préſent tu paſſes droit; » as-tu oublié le chemin, ou ſi ma » Maiſon te fait de la peine? pour » ce qui eſt de moi mon cœur eſt » toujours le même pour toi & pour » tous mes amis, je ne ſçais point » changer, pourquoi changes-tu donc?

Il fut du tems à me répondre, & je m'apperçus que je l'embarraſſois par ce que je lui diſois. Il n'alloit au Fort que quand le Commandant lui faiſoit dire de venir: celui-ci m'en avoit parlé, & prié en même-tems de le ſonder; vû que l'Interpréte ne lui rendoit point de bonnes réponſes, & qu'il étoit à propos de s'efforcer de découvrir s'il n'y,

(1) *Noco*, je ne ſçais, eſt un terme qui veut dire, non qu'on ne ſçait point la choſe demandée, mais plutôt qu'on n'a pas envie de la dire ou d'en parler.

avoit point chez eux quelque reſte de reſſentiment.

Diſcours du Serpent Piqué.

Il rompit enfin ſon ſilence & me dit: » je ſuis honteux d'avoir été ſi » long-tems ſans te voir, mais je » croyois que toi-même tu étois fâ- » ché contre notre Nation; parce que » de tous les François qui étoient à » la Guerre, perſonne autre que toi » n'a foncé ſur eux. Tu as tort, lui » répliquai-je, de penſer de la ſorte; » M. de Biainville étant notre Chef » de Guerre, nous devons lui obéir, » de même que toi tout Soleil que » tu es, tu ſerois obligé de tuer ou » faire tuer celui à qui ton frere le » Grand Soleil t'ordonneroit d'ôter » la vie: bien d'autres François que » moi ont cherché l'occaſion de les » attaquer, comme M. de Biainville » l'avoit ordonné; pluſieurs François » ont foncé ſur la premiere cabane, » & il y en a eu un de tué du pre- » mier coup de fuſil que les Natchez » ont tiré.

Il me dit enſuite: » Je n'ai pas » approuvé, comme tu ſçais, la Guer- » re que nos gens ont faite aux Fran- » çois, pour venger la mort de leur » parent, puiſque je leur ai fait por-

» ter le Calumet de Paix aux Fran-
» çois; tu le ſçais, puiſque tu as fu-
» mé le premier dedans. Eſt-ce que
» les François ont deux cœurs, un
» bon aujourd'hui & demain un mau-
» vais? pour ce qui eſt de mon fre-
» re & de moi, nous n'avons qu'un
» cœur & une parole: dis-moi donc,
» ſi tu es, comme tu le dis, mon
» vrai ami, ce que tu penſe de tout
» cela, & ferme ta bouche pour tout
» autre; nous ne ſçavons tous que
» penſer des François, qui après avoir
» commencé la Guerre, ont donné
» la Paix, & l'ont offerte eux-mê-
» mes; puis dans le tems que nous
» ſommes tranquilles nous croyans en
» Paix, on vient nous tuer ſans rien
» dire.

» Pourquoi, continua-t-il d'un air
» chagrin, pourquoi les François ſont
» ils venus dans notre Terre? nous
» ne ſommes point allés les chercher:
» ils nous ont demandé de la terre,
» parce que celle de votre Pays étoit
» trop petite, pour tous les hommes
» qui y étoient. Nous leur avons dit
» qu'ils pouvoient prendre de la ter-
» re où ils voudroient, qu'il y en
» avoit aſſez pour eux & pour nous,

» qu'il étoit bon que le même So-
» leil nous éclairât, que nous mar-
» cherions par le même chemin (1),
» que nous leur donnerions de ce que
» nous avions pour vivre, que nous
» les aiderions à ſe bâtir, & à faire
» des champs; nous l'avons fait, ce-
» la n'eſt-il pas vrai?

» Quel beſoin avions-nous des Fran-
» çois? avant eux ne vivions-nous
» pas mieux que nous ne faiſons,
» puiſque nous nous privons d'une
» partie de notre bled (2), du gi-
» bier & du poiſſon que nous tuons
» pour leur en faire part? en quoi
» donc avions-nous beſoin d'eux?
» étoit-ce pour leurs fuſils? nous
» nous ſervions de nos arcs & de
» nos fléches qui ſuffiſoient pour
» nous faire bien vivre: étoit-ce pour
» leurs Couvertes blanches, bleues ou
» rouges? nous nous paſſions avec
» des peaux de Bœufs qui ſont plus
» chaudes; nos femmes travailloient

(1) Ces expreſſions ſignifient la bonne intelligence.

(2) Ce mot ſe prend ſimplement pour ſignifier le Mahiz, qui eſt la principale nourriture que le Pays produit, & duquel on ſe ſert, faute de froment.

» à des Couvertes de plumes pour
» l'hyver, & d'écorce de meuriers
» pour l'été, cela n'étoit pas ſi beau;
» mais nos femmes étoient plus labo-
» rieuſes & moins glorieuſes qu'elles
» ne ſont. Enfin, avant l'arrivée des
» François nous vivions comme des
» hommes qui ſçavent ſe paſſer avec
» ce qu'ils ont; au lieu qu'aujour-
» d'hui nous marchons en Eſclaves
» qui ne font pas ce qu'ils veulent.

A ce diſcours auquel je ne m'étois point attendu, je ne ſçais ce qu'un autre auroit répondu; mais j'avoue ſincérement que ſi à mes premieres paroles il avoit paru embarraſſé, je l'étois véritablement à mon tour. » Mon cœur, lui répondis-je,
» entend mieux tes raiſons que mes
» oreilles, quoiqu'elles en ſoient plei-
» nes; & quoique j'aye une langue
» pour répondre, mes oreilles n'ont
» point entendu les raiſons de M. de
» Biainville pour te les dire; mais
» je ſçais qu'il falloit avoir la tête
» qu'il a demandée, pour avoir la
» paix. Quand nos Chefs nous com-
» mandent, nous ne demandons pas
» pourquoi: je ne te puis dire autre
» choſe; mais pour te faire voir que

» je ſuis toujours ton véritable ami ;
L'Auteur fait un Préſent au Serpent Piqué. » j'ai ici un beau Calumet de Paix,
» que je voulois porter en mon Pays ;
» je ſçais que tu as ordonné à tous
» tes Guerriers de tuer des Aigles
» blans pour en faire un, parce que
» tu en as beſoin ; je te le donne
» *ſans deſſein*, pour te prouver que
» rien ne m'eſt cher quand il s'agit
» de te faire plaiſir.

J'allai le chercher & le lui donnai, en lui diſant que c'étoit ſans deſſein (1). Les Naturels eſtiment autant un Calumet de Paix qu'un fuſil : j'avois orné celui-ci de clinquant & de fils d'argent, que j'avois défaits d'ailleurs ; deſorte que ſuivant leur eſtime mon Calumet valloit deux fuſils. Il en parut extrêmement content, le remit avec précipitation dans ſon étui, me ſerra la main en riant, & me nomma ſon véritable ami.

Huile d'Ours. L'Hyver tira à ſa fin, & dans peu les Naturels devoient nous apporter de l'huile d'Ours à traiter ; j'eſperois que par ſon moyen j'en aurois à traiter de

(1) Ce terme *ſans deſſein*, ſignifie ſans intérêt, ſans autre mauvaiſe intention, que celle que l'on fait paroître en parlant ou en agiſſant.

la meilleure par préférence ; c'étoit le ſeul dédommagement que j'attendois de mon Calumet. Mais je fus agréablement trompé ; il m'envoya un *Faon* (1) d'huile d'Ours, ſi gros qu'un homme puiſſant & fort ſuccomboit ſous le fardeau ; il me l'envoyoit, me dit le porteur, ſans deſſein, comme à ſon vrai ami. Ce Faon contenoit trente-un pots meſure de ce pays, ou ſoixante-deux pintes meſure de Paris ; les Loix & Coûtumes ſont les mêmes par toute la Louiſiane que dans la Capitale du Royaume.

Prix de l'huile d'Ours.

Trois jours après le Grand Soleil ſon frere m'envoya un autre Faon de la même huile ; j'en trouvai quarante pintes dans celui-ci ; ainſi ma généroſité me valut cent deux pintes d'huile. La plus commune ſe vendoit cette année vingt ſols la pinte, & je pouvois être aſſuré que la mienne n'étoit point de celle qui ſe vendoit le moins cher.

Fiſtule lacrymale ſurvenue à l'Auteur.

Depuis quelques jours il m'étoit venu à l'œil gauche une fiſtule lacrymale, qui rendoit un humeur de fort mauvais préſage, lorſqu'on la preſ-

(1) Dans la Deſcription de l'*Ours*, on trouvera celle du *Faon*, & la maniere de le faire.

ſoit : je la fis voir à M. de S. Hilaire, Chirurgien habile, qui avoit travaillé environ douze ans à l'Hôtel-Dieu de Paris.

Il me dit qu'il étoit néceſſaire d'y employer le feu ; que malgré cette opération ma vûe ne ſeroit point altérée, que je l'aurois auſſi bonne qu'auparavant, mais ſeulement que mon œil ſeroit éraillé, que ſi je n'y faiſois travailler promptement, l'os du nez ſe carieroit.

Ces raiſons me chagrinoient beaucoup ayant à craindre & à ſouffrir, j'y étois cependant réſolu lorſque le Grand Soleil & ſon frere arriverent de grand matin avec un homme chargé de gibier pour moi ; je les remerciai & leur dis qu'il falloit reſter à en manger leur part, ils l'accepterent.

Le Grand Soleil s'apperçut que j'avois une groſſeur à l'œil & me demanda en même-tems ce que c'étoit : je le lui montrai & lui répondis que pour le guérir on m'avoit dit qu'il falloit y mettre le feu, mais que j'avois de la peine à m'y réſoudre, parce que j'appréhendois les ſuites. Il ne me répondit rien, & ſans m'en avertir, il ordonna à celui qui avoit apporté le gibier d'al-

ler chercher son Médecin, & de lui dire qu'il l'attendoit chez moi. Au moyen de la diligence du Messager & du Medecin, ce dernier arriva une heure après. Le Grand-Soleil lui commanda de voir mon œil & de faire en sorte de me guérir : après l'avoir examiné, le Medecin dit qu'il me guériroit avec des Simples & de l'eau. J'y accordai avec d'autant plus de plaisir & de facilité, que par ce médicament je ne courois aucun risque.

Dès le soir même le Medecin vint avec ses Simples pilées ensemble, & ne faisant qu'une seule boule qu'il mit avec de l'eau dans un bassin creux, il me fit pancher la tête dans le bassin, ensorte que mon œil malade trempoit tout ouvert dans l'eau. Je continuai pendant huit ou dix jours soir & matin, après quoi je fus bien guéri sans autre opération & sans qu'il y parût, & jamais depuis n'en ai eu aucune attaque.

Le Medecin du Grand-Soleil guérit l'Auteur.

Il est aisé de comprendre par ce recit, combien les Médecins Naturels de la Louisiane sont habiles : je les ai vûs faire des cures surprenantes sur nos François mêmes, sur deux entr'autres qui s'étoient mis entre les mains d'un Chirurgien François qui s'étoit éta-

bli dans ce Poſte. Ces deux malades devoient paſſer par les grands remedes ; mais après avoir été traités pendant quelque-tems, leur tête s'enfla de telle ſorte qu'un d'eux ſe ſauva du Chirurgien avec autant d'agilité que feroit un Criminel des mains de la Juſtice, s'il en trouvoit l'occaſion favorable. Il fut trouver un Medecin Natchez qui le guérit en huit jours ; ſon camarade reſta chez le Chirurgien François où il mourut trois jours après la fuite du premier, que j'ai vû trois ans après jouir d'une ſanté parfaite.

Cures ſurprenantes des Médecins Naturels.

Dans la guerre que j'ai rapportée la derniere, le Grand Chef des Tonicas nos Alliés fut bleſſé d'une balle qui lui perça la joue, ſortit de deſſous la machoire pour rentrer dans le corps, d'où elle étoit ſur le point de ſortir vers l'omoplate, & étoit reſtée entre cuir & chair ; ſa bleſſure étoit diſpoſée de la ſorte, parce que dans le tems qu'on tira ſur lui, il s'étoit courbé, comme ceux de ſa Troupe, pour faire le coup de fuſil. Le Chirurgien François qui en avoit ſoin & qui le panſoit avec grande précaution, étoit habile, & n'épargnoit rien pour ſa guériſon : mais les Medecins de ce Chef qui le viſitoient

tous les jours, demanderent au François combien de tems il seroit à guérir: celui-ci répondit qu'il seroit au moins six semaines. Ils ne répliquerent point: mais s'en allerent sur le champ faire un brancard, parlerent à leur Chef, le mirent dessus, l'emporterent & le traiterent à leur maniere, il ne leur fallut que huit jours pour le guérir radicalement.

Il n'y a personne dans la Colonie, qui ignore les faits que je viens de rapporter. Ces Medecins ont fait un grand nombre d'autres cures dont la narration demanderoit un volume particulier; je me suis contenté de rapporter seulement ces trois que je viens de citer, pour faire voir que des maux que l'on regarde ailleurs presque comme incurables, desquels on ne guérit qu'au bout d'un long tems, & après avoir beaucoup souffert, des maux, dis-je, de cette espece sont guéris sans opération douloureuse & en peu de tems par les Medecins Naturels de la Louisiane.

L'Auteur envoye à la Compagnie plus de 300 Simples.

La Compagnie d'Occident informée que cette Province produisoit quantité de Simples, dont les vertus connues des Naturels leur donnoient

tant de facilité à guérir toutes ſortes de maladies, donna ordre à M. de la Chaiſe qui venoit de France en qualité de Directeur Général de cette Colonie, de faire faire la recherche des Simples propres à la Medecine & à la teinture, par le moyen de quelques François qui pourroient avoir le ſecret des Naturels. Je fus indiqué à M. de la Chaiſe, qui ne faiſoit que d'arriver, il m'écrivit en me priant de donner mes ſoins à cette recherche; je le fis avec plaiſir & m'y livrai de grand cœur, parce que je ſçavois que la Compagnie faiſoit continuellement ce qu'elle pouvoit pour le bien de la Colonie.

Lorſque je penſai avoir fait à cet égard ce qui pourroit ſatisfaire la Compagnie, je tranſplantai en terre dans des paniers de canne, plus de trois cens Simples avec leurs *numéros*, & un Mémoire qui détailloit leurs qualités, & enſeignoit la maniere de les employer. J'appris qu'on les avoit mis dans un Jardin botanique fait exprès par ordre de la Compagnie.

CHAPITRE XVI.

Voyage de l'Auteur dans les Terres de la Louisiane : Il prend des Naturels pour l'accompagner : Tems de son départ : Chasse aux Dindons : Decouvreurs : Signaux.

DEPUIS mon arrivée à la Louisiane j'avois tâché d'employer mon tems à m'instruire de tout ce qui m'étoit nouveau, & je m'étois appliqué à chercher des objets dont la découverte pût être utile à la Société.

Je résolus de faire un voyage dans les terres. Ainsi après avoir laissé mon Habitation en bon état & donné mes ordres à mes gens, après que j'eûs prié mon voisin & ami d'avoir l'œil à mes intérêts & qu'il m'eût promis d'y apporter ses soins, je me disposai à faire un voyage dans l'intérieur de la Province, pour connoître la nature du sol & de toutes ses productions, & pour faire des découvertes dont personne ne parloit ; pour trouver aussi s'il étoit possible, des choses que personne ne

recherchoit, parce qu'on ne voit rien faute de prendre la peine de ſortir de ſa maiſon, & que l'on s'imagine que la terre eſt obligée de prévenir l'homme en tous ſes beſoins, & de lui préſenter toutes préparées les richeſſes qu'elle poſſéde, & dont il voudroit jouir ſans les avoir, pour ainſi dire, achetées au prix de ſes travaux.

Je fus dans l'obligation avant de partir, de conſulter un ancien Habitant ſur la ſituation de quelques Rivieres, & ſur quelques autres connoiſſances que je déſirois avoir pour plus grande ſûreté pendant certain tems de ma route ; il me décela & communiqua mon deſſein à pluſieurs autres qui comme lui vouloient venir faire voyage. Il me découvrit aux autres, parce que je n'avois point voulu l'admettre à me tenir compagnie ; mais il ne gagna rien à révéler mon ſecret, puiſque je fus inflexible, & que je perſiſtai dans ma réſolution malgré les vives ſollicitations que l'on me fit & que l'on croyoit capables de m'ébranler. Ces gens s'imaginoient ſans doute que ma fortune alloit devenir brillante au moyen de ce voyage, ils auroient déſiré profiter de ce que j'aurois pû découvrir, mais ils auroient eu

L'Auteur ne prend point des François pour compagnons de voyage.

grand tort de penſer de la ſorte. Je voyageois pour m'inſtruire & pour l'utilité du Public ; mais je voulois être ſeul pour me comporter à mon aiſe, pour examiner les choſes à loiſir, pour aller de quel côté je ſouhaiterois, & y demeurer autant de tems que je le jugerois à propos. Je ne voulois point de Compagnie, ne voulant partager avec perſonne la gloire des connoiſſances que j'acquérerois & que je me promettois dans ce voyage. Ma troiſiéme raiſon enfin fut l'exemple, non de M. de la Salle, ils n'auroient eu aucune bonne raiſon de m'aſſaſſiner, mais celui de M. de S. Denis qui étant parti de la Mobile avec vingt-cinq hommes ne put en emmener que dix avec lui, une partie l'ayant abandonné en chemin, les autres s'étant établis aux Nactchitoches. M. de S. Denis avoit trop de prudence pour faire marcher de force des gens dont le ſervice n'auroit pû que lui nuire plutôt que de lui être avantageux. Il pouvoit les punir ou les faire marcher ; il ne fit ni l'un ni l'autre : qu'aurois-je donc fait d'une demie douzaine d'Habitans, qu'à la vérité ſeroient partis de grand cœur, mais qui n'auroient point eu la conſtance d'être ſur

Les François ne peuvent faire de pareils voyages.

leurs jambes toute une journée, de monter, de deſcendre, de faire des cajeux pour paſſer des Rivieres, de coucher ſur les feuilles, de cabaner tous les ſoirs, de chaſſer pour avoir de quoi vivre, d'être à leur tour pour aller à la découverte, qui auroient eu peur de ſe perdre, ou qui auroient fui à la vûe d'une bête ſauvage? Les François n'ont point tant de patience : ils ne ſont point d'ailleurs aſſez forts, pour fatiguer de façon à porter toutes les uſtenciles néceſſaires ainſi que les proviſions ; ils m'auroient tourmenté pour revenir, puiſqu'ils n'auroient rien vû de curieux ſelon leur maniere de penſer, ils auroient été bien-tôt dégoûtés de manger de la viande d'une main, & de l'autre de la viande ſéche au lieu de pain, il nous auroit fallu quatre lits pour ſept que nous aurions été : de qui nous ſerions nous ſervis pour les porter, & les autres choſes que l'on tranſporte aiſément dans les voyages que l'on fait dans les Pays habités & civiliſés ? D'ailleurs n'ayant aucune autorité ſur mes compagnons de voyage ; j'aurois été obligé ou de retourner ſur mes pas, ou de voyager ſeul ; le premier m'auroit été inſupportable, le chagrin

chagrin m'auroit accablé, le ſecond m'étoit impoſſible ; je pris donc avec moi dix Naturels que je préférai aux François, avec leſquels je n'aurois pû exécuter la moindre partie des choſes que je m'étois propoſées.

L'Auteur choiſit des Naturels.

Les Naturels ſont infatigables, ils ſont robuſtes & dociles, ils ont l'adreſſe ſuffiſante pour la chaſſe ; & comme je devois être ſeul de François avec eux, je devois auſſi m'attendre que les perſonnes qui viendroient avec moi ne ſeroient point ſi fatiguées que ſi nous euſſions été pluſieurs Habitans. On verra par la ſuite de cette Hiſtoire, & en particulier dans ce voyage, la différence d'un compagnon à un autre, & que j'avois eu raiſon de préférer les uns aux autres.

Je choiſis les dix Naturels qui me parurent de l'humeur la plus traitable, & les plus propres à ſupporter la fatigue d'un voyage qui devoit ſe faire pendant l'Hyver. Je leur fis comprendre le deſſein de toute l'entrepriſe. Je leur dis que nous éviterions de paſſer chez aucune Nation, & que nous ne verrions que des terres inconnues & que perſonne n'habitoit, parce que je ne voyageois que pour découvrir des

choſes dont aucun homme ne pouvoit me donner des connoiſſances. Cette explication les ſatisfit, & ils me promirent que j'aurois lieu d'être content de leur compagnie. Ils me firent néanmoins encore une autre objection : ils me dirent qu'ils avoient peur de ſe perdre dans les Pays qu'ils ne connoiſſoient pas. Pour diſſiper leur crainte, je leur montrai une bouſſole, & je levai toute la difficulté en leur expliquant la maniere de s'en ſervir, pour ne point s'écarter de la route qu'on devoit tenir. Ils furent charmés du moyen facile que je venois de leur découvrir pour ſe bien conduire, & me dirent qu'ils comprenoient ce que je leur enſeignois.

Temps du départ pour voyager aiſément dans ce Pays.

Nous partîmes dans le mois de Septembre qui eſt la meilleure ſaiſon pour commencer un voyage dans ce Pays ; premierement, parce que pendant l'Eté les herbes ſont trop hautes & trop embarraſſantes pour pouvoir voyager, au lieu que dans le mois de Septembre on met le feu aux prairies dont alors les herbes ſont ſéches ; le terrein devient uni & facile pour la marche : auſſi voit-on dans ce tems des fumées qui durent pluſieurs jours & qui parcourent un long eſpace de Pays, quelque fois de

vingt à trente lieues de long ſur deux ou trois pieds de large plus ou moins, ſelon que le vent eſt plus ou moins violent. En ſecond lieu cette ſaiſon eſt la plus commode pour voyager dans les terres, parce qu'au moyen de la pluie qui tombe ordinairement après que les herbes ſont brulées, le gibier ſe répand dans les prairies & ſe plaît à paître l'herbe nouvelle, ce qui fait que les voyageurs trouvent de quoi vivre plus aiſément dans ce tems que dans tout autre ; & ſi on n'en trouvoit que rarement dans les contrées que l'on traverſe, il ſeroit preſqu'impoſſible de voyager & de remplir en même tems ſon intention en voyageant.

Ce qui facilite encore les courſes en Automne ou au commencement de l'Hyver, c'eſt que les ouvrages pour lors ſont finis, ou au moins le plus fort en eſt fait ; il n'y a plus qu'à ſuivre, un peu de ſoin ſuffit pour le reſte.

Munitions & uſtenciles.

Quoique nous fuſſions aſſurés de trouver du gibier, je ne laiſſai pas de faire une petite proviſion de vivres pour les premiers jours. Mes Naturels portoient ces vivres, les munitions pour la chaſſe, leurs lits & le mien, du linge pour moi, la chaudiere avec ſa

caſſerole pour la couvrir,& nous en ſervir à faire cuire nos viandes. Pour toute charge j'avois un habit aſſez léger & mon fuſil, j'emmenai auſſi un de mes chiens, je ſçavois qu'il ne me ſeroit point inutile.

Les premiers jours le gibier fut aſſez rare, parce qu'il fuit le voiſinage des hommes, ſi on en excepte le Chevreuil qui eſt répandu par toutes les parties du Pays, ſon naturel étant de courir çà & là indifféremment ; ainſi dans ces commencemens nous fûmes obligés de nous contenter de cette viande. Nous rencontrions ſouvent des Perdrix dont je ferai la deſcription en ſon lieu ; les Naturels n'en tuent pas parce qu'ils ne tirent point au vol, j'en tuai quelques-unes pour changer de mets; dès le ſecond jour pour avoir encore mieux de quoi me régaler, on m'apporta une Poule d'Inde; le découvreur qui l'avoit tué me dit que dans le même endroit il y en avoit beaucoup d'autres,mais qu'on ne pouvoit leur rien faire à moins que d'avoir un chien. J'avois bien entendu parler de la chaſſe aux Dindons, mais je ne m'étois pas encore trouvé dans l'occaſion favorable de la faire, je m'y fis conduire par le chaſſeur & j'emme-

Chevreuils & Perdrix.

Chaſſe aux Dindons.

hai mon chien. Arrivés ſur les lieux nous ne fûmes pas long-tems à découvrir les Dindes qui prirent la fuite avec tant de vîteſſe, que le Naturel le plus allerte auroit perdu ſon tems à les courir. Mon chien les approcha en peu de momens, ce qui les obligea de prendre leur vol & de ſe percher ſur les premiers arbres ; tant qu'ils ne ſont point pourſuivis de la ſorte, ils ſe contentent de courir & on les à bientôt perdu de vûe. Je m'approchai de leur retraite, je tuai le plus gros, j'en tuai un ſecond & mon découvreur un troiſiéme ; nous ne voulumes en tuer que ces trois, nous en avions ſuffiſamment. Si notre beſoin préſent en eût exigé un plus grand nombre, nous étions les maîtres de tuer toute la bande, parceque pendant tout le tems qu'ils voyent des hommes, ils ne quittent point l'arbre où ils ſe ſont perchés ; les coups de fuſil ne les épouvantent point, ils ſe contentent de regarder celui qui tombe & de faire un gazouillement craintif lors de ſa chûte, de ſorte que l'on peut aiſément les avoir tous juſqu'au dernier, quelque nombreuſe que ſoit leur troupe.

Avant de pourſuivre mon voyage Découvreurs.

dans les terres, il eſt bon de dire un mot de mes découvreurs. J'en avois toujours trois, un devant & deux ſur les côtés, ils étoient ordinairement éloignés de moi d'une lieue & ce même eſpace les ſéparoit. Leur état de découvreurs ne les empêchoit point de porter chacun leur lit & leurs vivres pour environ trente-ſix heures en cas de beſoin. Quoique ceux qui étoient auprès de moi fuſſent plus chargés, je les envoyois cependant, tantôt l'un, tantôt l'autre ou ſur une montagne voiſine, ou dans un vallon aſſez proche, & j'en avois de la ſorte trois ou quatre au moins tant à ma droite qu'à ma gauche, qui découvroient à peu de diſtance; j'en uſois ainſi, afin que je n'euſſe rien à me reprocher du côté de la vigilance, puiſque j'avois commencé à prendre la peine de faire des découvertes.

Signaux. Il étoit queſtion enſuite de nous faire entendre les uns aux autres malgré notre éloignement, nous convînmes de certains ſignaux qui ſont abſolument néceſſaires en pareilles occaſions.

Tous les jours à neuf heures du matin, à midi & a trois heures on faiſoit

une fumée, ce ſignal étoit l'heure marquée pour faire une petite alte, pour ſçavoir ſi on ſe ſuivoit les uns les autres, & ſi on étoit à peu-près à la diſtance dont nous étions convenus.

Ces fumées ſe faiſoient aux heures que je viens de dire, qui ſont les diviſions du jour ſelon les Naturels. Ils diviſent les jours en quatre parties égales, dont la premiere contient la moitié de la matinée, la ſeconde eſt à midi, la troiſiéme comprend la moitié de l'après-midi, & la quatrieme depuis la moitié de l'après-midi juſqu'au ſoir; c'étoit ſelon cet uſage que nos ſignaux ſe faiſoient mutuellement. Sur le ſoir on faiſoit dans l'endroit où je me trouvois, ou dans celui que j'avois choiſi par préférence, on faiſoit, dis-je, une fumée qui étoit le ſignal de rappel pour ſe rendre au cabanage.

Mais quand un découvreur avoit trouvé quelque choſe de particulier ſelon que je leur avois dit, & conforme aux inſtructions que je leur avois données, le ſignal d'appel étoit de faire deux fumées à une petite diſtance l'une de l'autre. J'en faiſois de même lorſque je voulois les avertir de venir à moi. A la premiere fumée on s'arrêtoit; ſi au

bout du tems marqué on n'en voyoit point une autre, on pourſuivoit ce que l'on avoit commencé à faire ; ſi au contraire on appercevoit une ſeconde fumée, on partoit vers l'endroit d'où venoit la fumée, de ſorte que ſouvent on ſe rencontroit, parce qu'un découvreur, dès qu'il avoit commencé à faire la ſeconde fumée, partoit & venoit au devant de nous.

CHAPITRE XVII.

Suite du voyage dans les terres : L'Auteur tue un Bœuf ſauvage : Découvreur égaré : Chevreuil blanc : Découverte du Gyps : Deſcription du lit de l'Auteur : Découverte d'une Mine de criſtal de roche : Fertilité du Pays : Abondance de gibier : Carriere de Plâtre.

NOus marchâmes quelques jours ſans trouver aucune choſe qui fixât mon attention par rapport au ſujet de mon voyage : ma curioſité n'étoit point ſatisfaite à mon gré.

Il eſt vrai cependant que j'étois dédommagé d'un autre côté ; nous parcourions un charmant Pays, qui à bon droit auroit pû donner de vraies idées de Payſages à nos Peintres les plus doués d'imagination. La mienne étoit très-flattée à la vue des belles campagnes diverſifiées de prairies aſſez grandes & très agréables ; ces plaines étoient entremêlées de boſquets plantés par les mains de la Nature, elles Beau Payſage.

étoient entrecoupées de côteaux allongés en pente douce & de vallons très fourrés & garnis de bois qui ſervent de retraite aux animaux les plus craintifs, comme les boſquets mettent les bœufs à couvert des roſées abondantes du Pays.

Il y avoit long-tems que j'avois envie de tuer un Bœuf ſauvage de ma main; la viande de ceux que tuoient mes compagnons de voyage ne me paroiſſoit pas ſi ſucculente ni d'un gout ſi fin, que devoit être à mon idée la viande de celui que je tuerois. Je dis donc en préſence de tous que le premier troupeau de Bœufs, que nous verrions, je voulois contenter mon envie en tuant un de ces Bœufs. Nous ne paſſions point de jour ſans en voir pluſieurs troupeaux, dont les moindres excédoient le nombre de cent trente ou cinquante, ainſi j'eus dans peu occaſion de me ſatisfaire.

L'Auteur tue un Bœuf ſauvage : Pourquoi.

Dès le lendemain matin nous en vîmes un troupeau qui étoit de plus de deux cens; le vent étoit tel que je pouvois le déſirer, il étoit devant nous & paſſoit ſur le troupeau, ce qui eſt un grand avantage à cette chaſſe, parce que ſi le vent vient de derriere &

porte ſur les Bœufs, ils vous éventent & fuyent avant d'être à la portée du fuſil, au lieu que quand le vent vient du troupeau ſur les Chaſſeurs, ils ne fuyent que quand ils diſtinguent de la vûe. Ce qui favoriſe encore beaucoup, c'eſt qu'on peut en approcher de très-près, parce que le crin friſé qui deſcend d'entre les cornes ſur les yeux de ces animaux eſt ſi touffu, qu'il leur embarraſſe extrêmement la vûe. De cette ſorte j'approchai d'eux à belle portée, & je choiſis celui que je voulus, & j'avois preſque la témérité de me comparer dans cette occaſion à un de ces Patriarches de l'Ancien Teſtament, lorſqu'ils déſignoient du milieu de leurs troupeaux nombreux, le Bœuf & le Chevreau qu'ils vouloient ſacrifier ou faire manger à leur famille, ils y prenoient encore plus de plaiſir, ſi c'étoit pour régaler des hôtes qui leur arrivoient.

Je choiſis un des plus gras de ces Bœufs, je le tirai au défaut de l'épaule, & il tomba roide mort; les Naturels qui me regardoient faire, étoient ſur leur gardes pour le tirer, ſi je ne l'euſſe bleſſé que légérement, parce que dans le cas d'une légere bleſſure, ces ani-

maux ſont ſujets à retourner ſur le chaſſeur qui ne fait que les bleſſer.

Précaution pour rendre la viande bonne à manger.

Quand ils le virent mort du coup & tous les autres prendre la fuite, ils me dirent en riant : tu tues des mâles ; veux-tu faire du ſuif ? Je leur répondis que je l'avois fait exprès pour leur apprendre la maniere de le rendre bon quoiqu'il fût mâle.

Je lui fis fendre le ventre tout chaud & ôter ſur le champ les ſuites, on lui enleva la boſſe, la langue & les filets. Je fis mettre un filet ſur la braiſe & leur en fit goûter à tous ; ils convinrent que cette viande étoit ſucculente ; & d'un très-bon goût.

Avantage de tuer des Bœufs au lieu de tuer des Vaches

Je pris de-là occaſion de leur remontrer que s'ils tuoient des Bœufs au lieu de tuer toujours des Vaches, comme ils avoient coûtume, ils trouveroient une grande différence dans le profit qu'ils en retireroient ; qu'avec les François ils feroient bon Commerce du ſuif que les Bœufs ont en abondance, que la viande du Bœuf eſt beaucoup plus délicate que celle de la Vache ; un troiſiéme profit qu'ils en feroient ſeroit de vendre les peaux bien plus cher, puiſqu'elles ſeroient plus belles, enfin que l'eſpece de ce gibier ſi avantageux au

Pays ne ſe détruiroit pas, au lieu qu'en tuant des Vaches, ils affoibliſſoient extrêmement la race de ces animaux.

Soupe de Campagne.

Mes compagnons s'apperçurent que j'aimois la ſoupe, & quoiqu'ils aimaſſent beaucoup le pain, ils eurent la complaiſance de s'en paſſer, aimant mieux porter le buiſcuit long tems que de m'en voir privé; je dis ceci à propos d'une ſoupe que je fis avec du bouillon fait d'os à moële du gros Bœuf que j'avois tué. Je la trouvai d'un goût exquis, mais un peu graſſe; le reſte du bouillon ſervit à cuire du gruau de Mahiz que l'on nomme Sagamité, qui valloit à mon goût les meilleurs mets de France; la boſſe auroit été digne de la table d'un Souverain.

Dans la route que je tenois, je ſuivois plutôt les Côtes que les plaines: au deſſus de quelques-unes de ces Côtes, j'ai trouvé en quelques endroits des monticules qui étoient pelées partie par partie, & qui laiſſoient voir une glaiſe ferme ou matrice pure & de l'eſpece de celle de Gallam; ceux qui ſe connoiſſent en Minéralurgie, entendent ce que je veux dire. Le peu d'herbes qui y croiſſoit languiſſoit, de même que trois ou quatre arbres tous contrefaits & qui n'é-

toient pas plus gros que la jambe. Je fis couper un de ces arbres & je vis avec ſurpriſe qu'il avoit plus de ſoixante ans. Les environs étoient d'autant plus fertiles qu'ils s'éloignoient plus. Près de-là nous vîmes du gibier de toute eſpece & en abondance, & jamais vers le ſommet.

Côté de l'Oueſt plus fertile que le côté de l'Eſt.

Nous paſſâmes le Fleuve S. Louis pluſieurs fois ſur des Cajeux (1) pour viſiter des montagnes qui excitoient ma curioſité. J'ai remarqué que l'un & l'autre côté avoit chacun leur avantage ; cependant celui de l'Oueſt eſt plus arroſé ; il paroît auſſi plus fertile, tant pour les minéraux que pour ce qui regarde l'Agriculture, à laquelle il ſemble beaucoup plus propre que le côté de l'Eſt.

Découvreur égaré.

Malgré les précautions de nos ſignaux, un de mes découvreurs s'écarta un jour, parce que le tems avoit été couvert d'un brouillard, de ſorte qu'il ne revint point le ſoir au cabanage : J'en fus très-inquiet & je ne pûs dormir, attendu qu'il n'étoit point revenu, quoiqu'on eût répété les ſignaux

(1) Cajeu eſt un radeau fait de pluſieurs fagots de cannes, croiſés les uns ſur les autres. C'eſt un ponton que l'on fait ſur le champ.

d'appel juſqu'à la nuit fermée que je fis mettre le feu à une prairie baſſe qui avoit été épargnée, tandis que toutes les autres avoient été brûlées avant notre départ.

Dès la pointe du jour je fis faire un ſignal qui ſe répétoit à chaque inſtant ; l'on continua ce ſignal juſqu'à neuf heures que ce découvreur arriva à notre cabanage de la veille, d'où nous n'étions point partis pour l'attendre.

Je lui dis à ſon arrivée que ſon abſence m'avoit cauſé beaucoup d'inquiétude : Je lui donnai un coup d'eau-de-vie, & lui dis de ſe repoſer un peu avant que de manger.

Après un quart-d'heure de repos il ſe leva, vint s'aſſeoir auprès de moi & me dit : » Je n'ai pas faim de manger, » mais j'ai faim de te parler, ouvre tes » oreilles. «

» Hier un peu après ton ſignal du » milieu du jour, je vis beaucoup de » Chevreuils enſemble qui marchoient » d'un pas tranquille comme des Guer- » riers. A leur tête il y avoit un Che- » vreuil tout blanc & aucun ne paſſoit » devant lui ; j'avois déja oui dire à nos » Vieillards qu'il y avoit des Chevreuils » blancs qui conduiſoient les autres, Chevreuils blancs.

» mais je n'en avois jamais vûs. Ils » marchoient droit à un vallon fourré » comme pour le paſſer, je me coulai » avec vîteſſe dans le fond pour les cou- » per, mais ils le ſuivirent ſur la terre » haute ſans y deſcendre. Je les ſuivis » pendant quelques tems pour eſſayer » de les couper & de tuer le Chevreuil » blanc, pour t'en apporter la peau ; ils » traverſerent une terre haute qui eſt » couverte de pierres aſſez petites qui » coupoient mes ſouliers & mes pieds ; » je les ai laiſſés, & je t'apportois ces » pierres, & en même tems je me ſuis » perdu, ce n'a été que ce matin que » j'ai apperçu la fumée bien-loin.

Découverte de Gyps

Je reçus ces pierres avec plaiſir, parce que je n'en avois point encore vûes d'aucune eſpece dans le Pays, à l'exception d'un grais dur & rouge qui ſe trouve dans une Morne ſur le bord du Fleuve. Après avoir bien examiné celles que mon découvreur m'apportoit, je connus que c'étoit du Gyps : j'en emportai quelques morceaux, & à mon retour chez moi je l'examinai plus attentivement ; je le trouvai très-clair, tranſparent & friable, je le calcinai, il devint très-blanc : j'en fis un peu de marbre factice. Cette vûe me

Carriere de Plâtre.

fit eſpérer que ce Pays produiſant du plâtre, il pourroit y avoir ailleurs de la pierre à bâtir, au reſte le plâtre eſt d'une grande utilité.

Je lui demandai s'il ſe ſouviendroit bien de l'endroit de maniere à pouvoir m'y conduire ; il me dit qu'il étoit aſſuré de le retrouver, je voulois voir par moi-même cet endroit : nous partîmes vers midi, nous fîmes environ trois lieues avant d'y arriver ; je me repoſai ſur la montagne, & l'on fut près du Bois dans une gorge faire le cabanage : je viſitai l'endroit, qui me parut être une grande carriere de plâtre qui feroit un jour plaiſir à la Colonie.

Pour ce qui eſt du Chevreuil blanc, j'avois entendu dire à mon Eſclave Naturelle, & du même Pays que ſon pere, ayant des parents aux Atac-Apas, qu'il l'y conduiſit avec ſa mere, & qu'en chemin ils trouvoient beaucoup de Chevreuils par bandes, qu'ils en virent une bande entr'autres qui la ſurprit fort, parce qu'elle en apperçut un blanc qui marchoit à la tête du troupeau. Son pere lui dit que cela étoit rare, mais qu'il en avoit déja vû deux autres à pluſieurs années de diſtance. Comme je n'ajoûtois pas abſolument

grande foi au reçit que cette fille me faiſoit alors, je m'en étois informé à des anciens Naturels qui me dirent que c'étoit la vérité, mais que c'étoit choſe rare, encore n'étoit-ce que dans les Pays qui n'étoient point fréquentés par les Chaſſeurs, que l'uſage étoit de nommer cet animal blanc, le Noble Chevreuil. Etant ainſi prévenu, ce reçit du découvreur ne me ſurprit point, il me confirma au contraire dans l'idée que j'avois auparavant.

Le vent s'étant mis à la pluie, nous nous déterminames à nous mettre à couvert; j'y conſentis volontiers, me ſentant un peu fatigué, quoique je ne portaſſe rien; je préſumai que mes Naturels qui ne laiſſoient pas d'être chargés devoient avoir beſoin de quelques repos : il faut dans de pareils voyages ſur-tout conduire ſes gens avec prudence & humanité. L'endroit où le mauvais tems nous prit étoit fort propre à faire ſéjour. En allant à la chaſſe on découvrit à cinq cens pas dans la gorge un ruiſſeau d'une eau très-claire, c'étoit un endroit fort commode pour un abreuvoir de Bœufs, leſquels étoient en grand nombre autour de nous.

Cabanage de ſéjour.

Mes Naturels eurent bien-tôt conſtruits une cabanne bien fermée du cô-

té du Nord, où elle avoit le fond. Comme nous voulions au moins y reſter une huitaine, on la fit de façon qu'elle ne laiſſoit point paſſer le froid ; pendant la nuit je ne reſſentois point les rigueurs de l'Aquilon, quoique je fuſſes couché à la légere ſelon l'uſage des voyageurs, qui ne logent, comme nous faiſions, que ſur leur terrein & dans leur propre Pays, & qui ſans payer partent pour un autre gîte & ne mécontentent perſonne.

Deſcription du lit de l'Auteur.

Mon lit étoit compoſé d'une peau d'Ours & de deux robes de Bœuf : la peau d'Ours ayant le blanc du côté de la terre portoit ſur les feuillages & le poil en deſſus pour ſervir de paillaſſe, une des robes de Bœuf ployée en deux ſervoit de lit de plume, la moitié de l'autre robe de Bœuf ſous moi ſervoit de matelas, & l'autre de couverture ; trois cannes ou branches en demi-cercle, dont l'une à la tête, l'autre au milieu, la troiſieme au deſſus des pieds ſoutenoient une toile que l'on nomme Berne : c'étoit mon impérial & mes rideaux qui me garantiſſoient des injures de l'air & des piqûres des *Maringouins*. Mes Naturels avoient leurs lits ordinaires de chaſſe & de voyage,

Lits des Naturels en voyage.

qui conſiſtent en une peau de Chevreuil & en une robe de Bœuf, ils les portent toujours avec eux lorſqu'ils comptent coucher hors de leurs Villages.

Nous nous repoſâmes pendant neuf jours & fimes grande chair en viande de Bœufs choiſis, en Dindons, Cocqs & Poules, en Perdrix, en Faiſans & autres ; je tuois ces derniers les Naturels n'ayant jamais pû tirer aucun oiſeau au vol.

La découverte que j'avois faite du plâtre m'engagea à chercher après notre ſéjour dans tous les environs & à pluſieurs lieues à la ronde ; j'étois las enfin de battre de ſi belles campagnes ſans découvrir la moindre choſe, & ma réſolution étoit priſe de m'enfoncer dans le Nord, lorſqu'au ſignal de midi le découvreur de devant m'attendoit pour me montrer une pierre brillante & coupante : cette pierre étoit de la longueur & de la groſſeur du pouce & auſſi quarrée qu'un Menuiſier auroit pû faire un morceau de bois de pareille groſſeur. Je penſai que ce devoit être du criſtal de roche: pour m'en aſſurer je pris une groſſe pierre à fuſil de la main gauche en préſentant la tête, je frappai ſur la pierre à fuſil avec

une des arêtes du criſtal de même que l'on fait avec un briquet, je fis beaucoup plus de feu que l'on n'en eût tiré avec le plus fin acier : chacun de mes compagnons de voyage voulut en faire autant, & on ne ceſſa que lorſque la pierre fut hors d'état de pouvoir ſervir davantage ; cependant malgré la quantité de coups que le morceau de criſtal avoit reçus, il n'étoit pas ſeulement rayé.

Criſtal de roche

Nous dinâmes en cet endroit; j'examinai ces pierres & je trouvai des morceaux de cette matiere de diverſe groſſeur, les uns quarrés, les autres à ſix faces bien égales & unies comme des glaces de miroirs, très tranſparens, ſans aucunes veines, ni taches. Quelques-uns de ces morceaux ſortoient de terre comme des bouts de poutres de deux pieds & plus de long, d'autres en aſſez grande quantité depuis ſept juſqu'à neuf pouces, ſur tout ceux qui étoient à ſix pans ; il y en avoit un très-grand nombre de moyens & de petits. Mes gens en vouloient prendre & les emporter, je les détournai de ce deſſein en leur diſant : » A quoi bon ſe char-» ger de tout cela ? j'avoue que ces » pierres ſont aſſez belles à la vûe,

» mais auſſi elles ſont plus dures que
» le fer ou l'acier le mieux trempé :
» avec quoi donc les travailler ? Quel
» mérite enfin peuvent avoir ces pier-
» res, ſi elles ne ſont point travaillées? Je
» jettai alors toutes celles que j'avois, à
» l'exception d'une que j'avois cachée,
» ſans qu'ils s'en fuſſent apperçus. Je leur
» fis jetter les leurs comme des choſes
» qui ne vallent pas la peine de les por-
» ter. Ma raiſon étoit que je craignois
» que quelque François voyant ces
» pierres ne gagnât à force de préſens
» ces Naturels pour découvrir cet en-
» droit.

De mon côté je remarquai bien la latitude, & je ſuivis (1) en partant un air de vent marqué pour joindre une riviere que je connoiſſois : je fis cette route ſous prétexte d'aller chez une Nation, pour y faire proviſion de farine froide dont nous manquions & qui eſt d'un grand ſecours en voyage.

Nous arrivâmes après ſept jours de marche à cette Nation chez laquelle nous fûmes fort bien reçus. Mes chaſſeurs apportoient tous les jours beaucoup de Canards & de Cercelles, &

(1) Remarque pour retrouver la mine de criſtal de roche.

je ne mangeois guères que de ces dernieres ; on nous fit de la farine froide & du gruau pour renouveller nos vivres. Je traitai à de ces Naturels une grande pirogue de Noyer noir qui qui devoit me ſervir à deſcendre la riviere, & remonter enſuite le Fleuve. Nous nous quittâmes contens les uns des autres après une huitaine de ſéjour.

J'avois un violent déſir d'aller au Nord plus que je n'avois encore fait, pour tâcher de découvrir quelques Mines. Nous nous embarquâmes, & l'onzieme jour de notre route, je fis décharger tout ce qui étoit dans la pirogue, laquelle je fis cacher dans l'eau qui étoit baſſe alors ; de cette ſorte je ne craignois point qu'on me la prît. De tout ce que nous avions, je fis faire les charges de ſept hommes, car les découvreurs ne portoient que leurs fuſils & leurs lits, ils changeoient tous les jours, & trois autres les remplaçoient pour partager la charge tour-à-tour.

Les choſes ainſi diſpoſées, nous partîmes ſelon l'intention que j'avois d'aller vers le Nord. Je remarquai tous les jours avec un nouveau plaiſir, que plus nous avancions de ce côté, plus le Pays

Fertilité du Pays.

Abondance de gibier.

étoit beau, fertile & abondant en gibier de toute eſpece ; les troupeaux de Cerfs & de Biches y ſont nombreux, on rencontre des Chevreuils a chaque pas ; on ne peut marcher un jour ſans voir des troupeaux de Bœufs, quelquefois cinq & ſix, de plus de cent Bœufs chacun ; les autres eſpeces de gibier s'échappent à la vûe du voyageur à chaque inſtant, comme ſi la préſence de leur Roi leur imprimoit un reſpect craintif au point de ne pouvoir ſoutenir ſon aſpect.

Ramage des oiſeaux le ſoir & le matin.

Dans les voyages de l'eſpece de celui-ci, on prend toujours ſon gîte auprès du bois & de l'eau où on s'arrête de bonne heure pour avoir le tems de faire la chaudiere. Alors au coucher du Soleil que tout dans la Nature eſt tranquille, on eſt ravi du ramage enchanteur des différens oiſeaux, que l'on diroit s'être réſervé ce moment favorable à la douceur & à l'harmonie de leur chant, pour célébrer ſans trouble & plus à leur aiſe les bienfaits du Créateur ; on les voit s'efforcer à l'envie l'un de l'autre, de rendre leurs actions de grace au Tout-Puiſſant qui leur a procuré une nourriture bienfaiſante, & préſervé des ſerres des oiſeaux de proye, à la vûe

vûe deſquels ces foibles hôtes des bois ſemblent être anéantis, & regardent l'éloignement de l'Epervier comme une vie nouvelle de laquelle ils ont grand ſoin de témoigner leur vive reconnoiſſance à l'Etre Suprême, par les airs les plus tendres & la muſique la plus diverſifiée.

De même le lendemain depuis le lever de l'Aurore juſqu'à celui du Soleil, ils recommencent leurs chanſons & font agréablement retentir les boſquets de la joye qu'ils reſſentent de ce que la lumiere leur eſt rendue, au moyen de laquelle ils eſperent d'échapper aux griffes meurtrieres de leurs ennemis, & de trouver comme le jour précédent des vivres convenables.

Bruit des oiſeaux aquatiques.

Mais ſi dans les bois & proche des fontaines ou des petits ruiſſeaux, on goûte le plaiſir d'entendre le chant mélodieux des oiſeaux, on n'a qu'à faire le cabanage ſur le bord du Fleuve, des Rivieres ou ſur le bord des Lacs; on eſt aſſuré de paſſer une bonne partie de la nuit ſans dormir, par le tintamare que font les oiſeaux aquatiques, tels que ſont les Grues, les Flamans, les Outardes, les Oyes, les Hérons, les Becs-croches, les Becs-ſcies,

les Cercelles, les Canards d'Indes, les Canards branchus & les ſauvages ſemblables aux nôtres : on eſt étourdi de leurs cris continuels ; les Canards ſurtout ne ſemblent ſe faire entendre ſouvent, que pour avertir les voyageurs d'avoir toujours quelque ſurveillant pour les interrompre de leur ſommeil en cas de beſoin.

CHAPITRE XVIII.

Suite du voyage dans les terres : Découverte d'un village de Caſtors gris : L'Auteur les fait travailler : Il en tue un : Deſcription de leurs Cabanes.

EN avançant toujours vers le Nord, nous commençames à voir des bandes de Cignes parcourir les airs, s'élever à perte de vûe & annoncer leur paſſage par leurs cris perçans. Nous ſuivîmes pendant quelques jours une riviere, en marchant toujours ſur une Côte plate qui accompagnoit la riviere en ligne parallele ; nous en uſions ainſi pour joindre cette riviere à ſa ſource, afin de la paſſer plus aiſément. La continuation des Bois qui couvrent dans ce Pays le bord des rivieres, nous y conduiſoit, ſans craindre de nous tromper ; notre vûe n'étoit point coupée par la hauteur des Bois, parce que les deux côtes voiſines de la riviere étoient plus hautes que les Bois du vallon. Nous n'eſpérions arriver à la ſource que le lendemain, lorſque le découvreur qui

ſuivoit le Bois dans le bas, vint à nous pour me dire qu'ayant vû le Bois s'éclaircir en pluſieurs endroits comme aux approches d'une Nation, & même qu'ayant apperçu pluſieurs troncs d'arbres, il s'étoit doucement gliſſé dans le fond du Bois pour découvrir ſi quelqu'un habitoit cet endroit, mais qu'il n'avoit trouvé qu'un village de Caſtors, que ſçachant que je n'en avois point encore vûs, il avoit crû que je ne ſerois point faché de les voir.

Villages de Caſtors gris.

Quoiqu'il ne fût que trois heures après-midi, je fis faire le ſignal d'appel, mes autres découvreurs revinrent à moi. Nous nous cabanâmes à portée de la retraite des Caſtors, aſſez loin ſeulement pour qu'ils ne puſſent voir notre feu : j'avertis mes gens de ne point faire de bruit ni de tirer, de peur d'effaroucher ces animaux ; je crûs même devoir prendre la précaution de défendre que l'on coupât du bois, & d'en faire chercher pour que l'on n'eût pas beſoin de couper, afin de cacher notre arrivée.

Ayant pris toutes ces précautions, nous ſoupâmes de bonne heure pour pouvoir dormir avant le lever de la Lune, qui devoit paroître vers onze

Castor.

leur Cabane

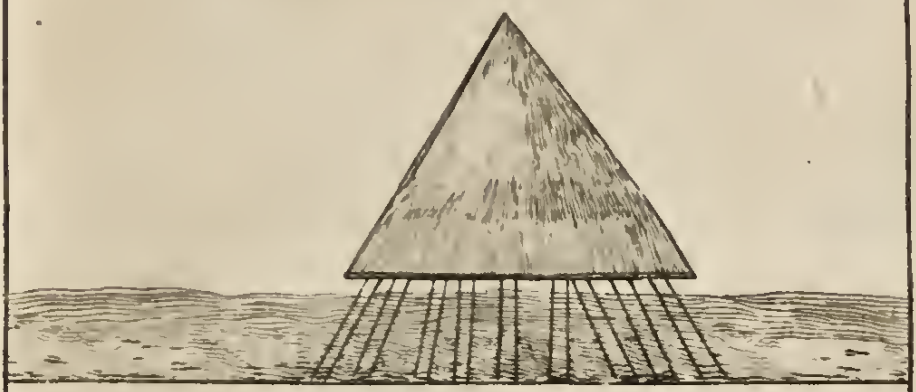

leur Chaussée.

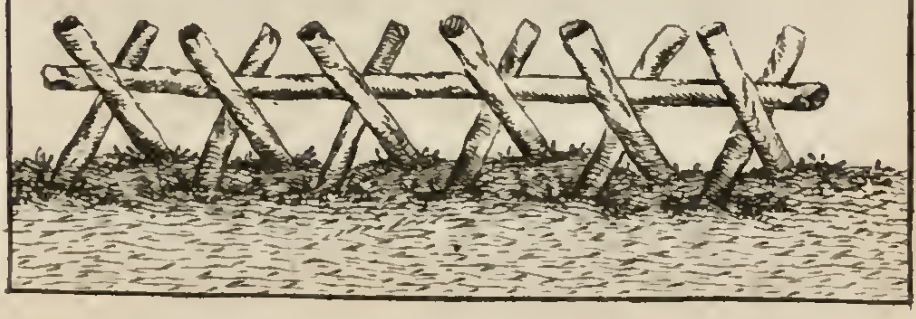

NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

heures du ſoir. Dès avant la nuit, j'avois eu ſoin de faire couper des branches d'un bois toujours verd. Nous nous levâmes & fûmes ſur pied pour le tems que la Lune devoit donner ſa clarté, nous nous poſtâmes dans un endroit qui étoit auſſi éloigné des cabanes des Caſtors, que de la chauſſée qui retenoit les eaux où elles étoient. J'emportai mon fuſil & ma gibeciere ſuivant mon uſage de ne point marcher autrement ; mais je ne fis prendre aux Naturels qu'à chacun une petite hache que portent tous les voyageurs, & qu'ils nomment caſſe-tête. Je pris le plus âgé de ma ſuite après avoir marqué aux autres le lieu de notre embuſcade, & la maniere dont ces branches devoient être plantées ; je m'en allai enſuite vers le milieu de la chauſſée avec mon ancien qui avoit ſa hache, je lui fis faire à petit bruit une rigole de la largeur d'un pied ; il la commença par le dehors de la chauſſée en la traverſant juſqu'à l'eau ; il fit cet ouvrage en levant la terre avec ſes mains. Sitôt que la rigole fut faite & que l'eau coula dedans, nous nous retirames promptement & ſans bruit dans notre embuſcade, pour examiuer ce que feroient les

L'Auteur fait travailler les Caſtors.

Caſtors pour réparer ce déſordre.

Peu de tems après que nous fumes derriere nos feuillages, nous entendîmes l'eau de la rigole qui commençoit à faire du bruit. Un inſtant après, un Caſtor ſortit de ſa cabane & ſe précipita dans l'eau ; nous ne pouvions le connoître que par le rapport de nos oreilles, mais nous le vîmes tout de ſuite ſur la levée, nous l'apperçumes diſtinctement qui viſitoit la rigole, il donna ſur le champ quatre coups de ſa queue de toute ſa force. A peine eut-il frappé le quatriéme coup, que tous les Caſtors ſe jetterent confuſément à l'eau & vinrent ſur la chauſſée. Lorſqu'ils y furent tous, un d'eux grommela & jargonna aux autres qui étoient fort attentifs, je ne ſçais-quel commandement, mais qu'ils comprirent bien ſans doute, puiſqu'à l'inſtant ils partirent & s'en allerent ſur les bords de l'Etang, partie d'un côté, partie de l'autre. Ceux qui étoient de notre côté étoient entre nous & la chauſſée, & nous étions à la juſte diſtance qu'il falloit pour n'être point apperçûs, & pour pouvoir les conſidérer : les uns faiſoient du mortier, les autres le charioient ſur leurs queues qui ſervoient

Inſpecteur des ouvrages.

Leur maniere de faire le mortier & de le tranſporter.

de traîneaux : je remarquai qu'ils se mettoient deux à côté l'un de l'autre, l'un ayant la tête vers la queue de l'autre, & se chargeoient ainsi mutuellement, trainoient le mortier qui étoit assez ferme sur la levée où d'autres restoient pour le prendre, le mettoient dans la rigole & l'affermissoient à grands coups de queue.

Les Castors rétablissent la brêche.

Le bruit que l'eau faisoit auparavant par sa chute cessa bientôt, & la brêche fut fermée en très peu de tems. Un Castor frappa deux grands coups de queue ; dans le moment ils se mirent à l'eau sans bruit, & disparurent. Nous nous retirâmes pour prendre un peu de repos dans notre cabane. J'avois eu envie d'en tuer un, mais j'attendis au lendemain, parce que je leur préparois bien plus d'ouvrage que celui de la nuit & qui satisferoit plus parfaitement ma curiosité : au lieu qu'en tirant, étant tous dehors, j'aurois risqué de les faire tous fuir dans le bois. Nous restâmes au cabanage jusqu'au jour ; mais si tôt qu'il parut, je fus avide de me satisfaire, je laissai deux de mes gens pour faire les charges. Dès qu'ils les eurent préparées, ils vinrent nous

joindre, car nous n'avions point peur des voleurs où nous étions.

Mes Naturels firent tous enſemble une brêche aſſés grande & aſſés profonde pour que je viſſe la conſtruction de cette chauſſée, de laquelle je donnerai dans un moment la deſcription; nous faiſions alors aſſez de bruit & nous ne ménagions plus rien. Ce bruit & l'eau que les Caſtors virent baiſſer en peu de tems les inquiéta, au point que j'en vis un à différentes repriſes venir aſſez près de nous pour examiner ce qui ſe paſſoit.

Comme je craignois que l'eau manquant ils ne priſſent la fuite dans les Bois, nous quittâmes la brêche, & allâmes nous cacher tous autour de l'Etang pour en tuer un ſeulement, afin de l'examiner de près. Je ſerois plûtôt reſté trois jours en cet endroit pour en avoir un, parce que je n'avois jamais vû que des peaux brunes ou griſes; les Caſtors dont je parle étoient de cette derniere couleur & m'avoient parû plus beaux, je voulois en avoir un pour l'examiner.

Les Caſtors. Il y en eut un qui ſe hazarda

d'aller ſur la brêche après s'en être approché pluſieurs fois, & retourné comme auroit fait un eſpion: j'étois embuſqué dans le bas & au bout de la chauſſée; je le vis revenir, il viſita la brêche, puis frappa quatre coups, ce qui lui ſauva la vie, parce que je le tenois en joue: mais ces quatre coups ſi bien appliqués me firent juger que c'étoit le ſignal d'appel pour faire venir tous les autres comme la nuit précédente; cela me fit croire auſſi qu'il pouvoit être l'Inſpecteur des travaux, & je n'eus garde de priver la République des Caſtors d'un de ſes membres, qui paroiſſoit lui être ſi néceſſaire. J'attendis donc qu'il y en parût d'autres: peu de tems après il y en eut un qui venoit paſſer auprès de moi pour aller au travail; je ne fis aucune difficulté de le jetter par terre, dans l'aſſurance que ce n'étoit qu'un manœuvre. Mon coup de fuſil les fit retourner à leurs cabanes plus promptement que n'auroient fait cent coups de la queue de leur Inſpecteur. Sitôt que j'eus tué ce Caſtor, j'appellai mes compagnons; & trouvant que l'eau ne s'écouloit point aſſez vîte,

viennent pour fermer la chauſſée.

L'Auteur en tue un & prennent tous la fuite.

je fis aggrandir la brêche & viſitai le mort.

Deſcription des Caſtors.

Je remarquai que ceux-ci ſont plus petits d'un tiers que les bruns ou ordinaires, mais ils ſont faits de la même façon; ils ont la même tête, les mêmes dents tranchantes, les mêmes barbes, les jambes auſſi courtes, les pates également garnies de griffes & de membranes ou nageoires, & ſont à proportion en tout ſemblables aux autres: la ſeule différence eſt que ceux-ci ſont d'un gris cendré & que le grand poil qui dépaſſe le duvet, eſt argenté. Après toutes les deſcriptions que l'on a données des Caſtors, ce que je viens d'en dire me paroît ſuffiſant.

Pendant cette viſite, je faiſois couper des branches, des cannes & des roſeaux; quand je crûs qu'il y en avoit aſſez, je les fis jetter vers la queue de l'Etang, afin que nous puiſſions paſſer ſur le peu de vaſe qui s'y trouvoit; je fis en même tems tirer quelque coups à plomb, ſur les cabanes qui étoient plus proches de nous. Le bruit des coups de fuſil & des grains de plomb qui ſe faiſoit entendre ſur les toits des cabanes, les

fit tous fuir dans les Bois avec le plus de vîteſſe qu'ils purent. Nous arrivâmes enfin à une cabane dans laquelle il ne reſtoit pas ſix pouces d'eau. Je fis défaire le toit ſans rien caſſer; pendant ce petit travail, je vis le bois de tremble qui étoit dreſſé deſſous la cabane, pour leurs proviſions.

Conſtruction des cabanes des Caſtors.

Je remarquai quinze morceaux de bois dont l'écorce étoit mangée en partie; la cabane n'avoit auſſi que quinze cellules autour du tronc du milieu, par lequel ils ſortent, ce qui me fit penſer qu'ils ont chacun la leur; je me contentai d'avoir conſidéré celle-ci, ne doutant point que celles qui ſont plus grandes, ont auſſi plus de cellules.

Un de mes amis m'ayant entendu parler de ces animaux de la maniere que je viens de faire ce récit, me dit qu'un auteur moderne & reſpectable ne traitoit point cette matiere de même que moi; qu'à la vérité, cet Auteur n'avoit point voyagé, & qu'il n'avoit pû parler des Caſtors, que ſuivant les Mémoires qu'on lui avoit fournis. J'ai lû cet Auteur avec plaiſir, mais je me ſuis apperçu qu'en

pluſieurs occaſions, on lui avoit accuſé faux. C'eſt pourquoi je vais donner une eſquiſſe de l'architecture de ces animaux amphibies & de leurs Villages: je nomme ainſi le lieu de leurs demeures, d'après les Canadiens & les Naturels du Pays, avec leſquels je ſuis d'accord, & conviens que ces animaux méritent d'autant plus d'être diſtingués des autres, que je trouve leur inſtinct de beaucoup ſupérieur à celui des autres animaux. Je ne pouſſerai pas plus loin le parallele, il deviendroit offençant.

Les cabanes des Caſtors ſont rondes & ont environ dix à douze pieds de diametre, ſuivant le nombre qui doit y demeurer & y avoir ſon domicile fixe: j'entens que ce diametre doit être pris ſur le plancher à environ un pied au-deſſus de l'eau, quand elle eſt bord à bord de la chauſſée; mais comme le haut eſt en pointe, le bas eſt bien plus large que le plancher: ainſi on doit ſe figurer que tous les montans de la cabane ſont comme les jambes d'un A majuſcule dont le trait du milieu eſt le plancher. Ces montans ſont choiſis, & l'on pourroit dire bien meſurés,

puiſqu'à la hauteur que doit être conſtruit ce plancher, il y a un crochet pour porter des barres qui par ce moyen font le tour du plancher; ces barres portent des traverſes qui ſont les ſolives; des cannes & des herbes achevent ce plancher, qui a un trou dans le milieu pour ſortir quand l'envie leur en prend, & les cellules répondent toutes à cette ouverture.

Conſtruction de la chauſſée.

La chauſſée eſt formée de bois en ſautoir ou comme un X majuſcule, mis près à près & retenus par des bois de toute leur longueur, qui ſe continuent d'un bout à l'autre de la chauſſée, & ſont poſés ſur la croiſée des ſautoirs: le tout eſt rempli de terre paîtrie & frappée à grands coups de queue. Le dedans de la chauſſée n'a que peu de talus du côté de l'eau; mais il eſt en talus plat par dehors, afin que l'herbe venant à croître ſur ce talus, elle empêche les eaux qui y paſſent d'emporter la terre.

Comment ils coupent & tranſportent le bois pour leur nourriture.

Je ne leur ai point vû couper le bois ni le conduire; mais il eſt à préſumer qu'ils font ce travail comme le font les autres Caſtors, qui ne coupent jamais que du bois tendre, & ſe ſervent pour cet effet de quatre

dents extrêmement tranchantes qu'ils ont ſur le devant; ils pouſſent & roulent ce bois devant eux ſur la terre; ils le conduiſent de même ſur l'eau, juſqu'à l'endroit ou ils veulent le déposer. J'ai obſervé que ces Caſtors gris étoient plus ſenſibles au froid que ceux de l'autre eſpèce; c'eſt ſans doute pour cette raiſon, qu'ils s'approchent plus du côté du Midi.

CHAPITRE XIX.

Suite du voyage dans les terres : Découverte d'une Mine de plomb : Rencontre d'un Voyageur extraordinaire : Indices de Mines : Autres indices de Mines d'Or : Retour de l'Auteur à ſon Habitation.

NOus partîmes de cet endroit pour gagner une terre haute qui ſembloit ſe continuer au loin. Nous arrivâmes au pied de cette hauteur dès le même ſoir, mais la journée avoit été trop forte pour y monter ce jour-là. Le lendemain nous allâmes juſqu'au ſommet; nous vîmes que cette terre étoit plate, à l'exception de quelques buttes de terre, de diſtance à autre; il n'y paroiſſoit que très-peu de bois, encore moins d'eau, & très-peu de pierres, quoiqu'il y a apparence qu'il y en a en dedans, puiſque nous en apperçûmes en un endroit où la Côte s'étoit écroulée.

Nous viſitâmes exactement tout ce

terrein élevé ; mes gens & moi nous fîmes des recherches de côtés & d'autres, & nous ne découvrîmes dans un boſquet qu'un arbre déraciné, dans le corps duquel nous trouvâmes de l'eau de pluye, dont nous nous contentâmes faute d'autre. Nous avions fait ce jour-là plus de cinq lieues ; cependant nous n'étions pas à trois lieues du cabanage d'où nous étions partis le matin ; mais je m'étois entêté à chercher ſur cette hauteur, perſuadé que je devois y trouver quelque choſe. Cette terre haute auroit été très-commode pour y conſtruire un Château en bel air, car de ſes bords on découvre extrêmement loin.

Le lendemain ayant encore parcouru environ deux lieues & demie, on me fit le ſignal d'appel ſur ma droite : j'y courus à l'inſtant ; lorſque je fus arrivé le découvreur me montra une ſouche qui ſortoit de terre à la hauteur du genouil, & qui étoit groſſe de huit pouces de diamètre. Ce Naturel l'avoit pris de loin pour une ſouche d'arbre, & fut ſurpris de voir du bois coupé dans un Pays qui paroîſſoit n'avoir jamais été fréquenté : mais lorſqu'il en fut

Découverte d'une mine de plomb.

aſſez près pour en juger, il vit à la figure que c'étoit autre choſe qu'un tronc d'arbre coupé; ce fut par cette raiſon qu'il fit le ſignal d'appel.

Je fus charmé de cette découverte qui étoit une Mine de plomb; j'eus du plaiſir auſſi de voir ma perſévérance récompenſée; mais en particulier je fus ravi d'admiration, en voyant la merveilleuſe production & la force de la terre de cette Province, qui contraint pour ainſi dire, les minéraux à ſe manifeſter eux-mêmes. Je fis caſſer un peu de cette Mine, & j'en donnai un petit morceau à porter à chacun de mes Naturels. Je continuai à faire quelques recherches aux environs, & j'apperçûs de la Mine en pluſieurs endroits. Nous retournâmes coucher à notre dernier cabanage à cauſe de la commodité de l'eau, qui étoit trop rare ſur cette terre haute.

Nous partimes de là pour nous rapprocher du Fleuve; dans tous les endroits où nous paſſions, nous ne voyons que des troupeaux innombrables de Bœufs ſauvages, de Cerfs, de Chevreuils & d'autres animaux de toute eſpèce, ſur-tout près des

Rivieres & des Ruiſſeaux ; ainſi ſans que j'en faſſe la remarque ici, on préſume aſſez que nous faiſions grande chere.

Rencontre d'un voyageur extraordinaire.

Lorſqu'on eſt en voyage, on eſt toujours flatté de rencontrer d'autres voyageurs qui reſſentent le même plaiſir : nous en rencontrâmes un qui étoit d'une humeur & d'une eſpéce bien différente : il prit la fuite dès qu'il nous vit ; plus nous l'invitions à nous attendre, plus il s'efforçoit de s'éloigner de nous. Un de mes Naturels voyant que ſes camarades appelloient en vain ce Voyageur, jetta ſa charge en diſant : » Je vais le cher-» cher puiſqu'il ne veut pas nous at-» tendre : il courut, le dépaſſa & le ramena près de nous, où il fut forcé de reſter au moyen d'un coup de fuſil. C'étoit un Ours qui s'étoit écarté de ſa troupe ou qui vouloit voyager ; ces animaux ſuivent toujours les Bois fourrés, parce qu'ils y trouvent les alimens qui leur conviennent, au lieu que les Prairies ſont pour eux des terres ſtériles.

Après avoir marché cinq jours, je vis à ma droite une Montagne qui me parut aſſez élevée pour exciter

ma curiosité. Dès le lendemain matin, je dirigeai ma route de ce côté là; nous y arrivâmes sur les trois heures après midi. Nous nous arrêtâmes au pied de la Montagne où il y avoit une belle Fontaine qui sortoit du Roc; j'aimai mieux perdre un peu de la journée & m'assurer d'une bonne eau qui n'étoit pas froide.

Le jour suivant nous montâmes jusqu'au haut; le dessus en est pierreux; & quoiqu'il y ait assez de terre pour nourrir des plantes, elles y sont cependant si rares, qu'à peine en trouveroit-on deux cent dans un arpent: il y a de même très-peu d'arbres, encore sont-ils maigres & chancreux; toute la pierre que j'y trouvai est très-propre à faire de la chaux; mais je doute que l'on aille la chercher en cet endroit, à moins que cette chaux ne soit pour aider à bâtir les maisons des voisins, que cette Montagne ne manquera pas de s'attirer un jour, par la passion violente qu'ils auront de fouiller dans ses entrailles. Indice de Mines.

Nous prîmes de là une route qui pouvoit nous conduire à notre Piro-

gue; peu de jours nous ſuffirent pour y arriver, on la tira de l'eau & nous paſſâmes la nuit dans cet endroit. Le lendemain nous traverſâmes le Fleuve; en le remontant nous tuâmes une Ourſe, puis ſes petits, car pendant l'hyver les bords du Fleuve en ſont garnis, & il eſt rare de le remonter ſans en voir pluſieurs dans un jour le traverſer, pour aller chercher de quoi vivre; & ce n'eſt que faute de trouver de quoi ſur les bords, qu'ils s'en écartent.

Je pourſuivis ma route en remontant le Fleuve juſqu'aux Ecores à *Prud-homme*, où l'on m'avoit fait entendre que je trouverois quelque choſe d'avantageux pour la Colonie; ce fut ce qui piqua ma curioſité.

Arrivés à ces Ecores, nous mimes à terre, après quoi on débarqua les paquets, on les monta ſur le bord de la Côte, on cacha la Pirogue dans l'eau, & dès ce jour je cherchai & trouvai la Mine de fer dont on m'a-
Mine de fer. voit donné les indices. Après m'en être aſſuré, je fis beaucoup de recherches dans les environs, pour y trouver de la Caſtine; mais il me fut impoſſible d'en découvrir: je crois

cependant que l'on pourroit en trouver plus haut, en remontant le Fleuve, mais je laiſſe ce ſoin à ceux qui dans la ſuite voudront entreprendre l'exploitation de cette Mine: au reſte je fus un peu dédommagé de ma peine; en cherchant, je trouvai les marques de Charbon de terre dans le voiſinage, ce qui ſeroit au moins auſſi utile dans le reſte de la Colonie, qu'en cet endroit.

Charbon de terre.

Après avoir fait mes réflexions, je me déterminai à retourner dans peu à mon Habitation. La ſaiſon des ſemailles approchoit, & l'herbe étoit déja aſſez haute pour nous fatiguer en marchant. Je fis en conſéquence partir le plus âgé de mes Naturels avec un jeune homme, pour deſcendre la Pirogue au lieu-même où nous l'avions cachée avant de remonter le Fleuve, & où il devoit nous attendre. Pour moi qui ne quittois qu'à regret ces belles contrées, je pris le parti d'aller les joindre par terre, afin de ne point me ſéparer ſi-tôt de cet agréable Pays. Nous n'avions à porter que ce qui nous étoit abſolument néceſſaire; ainſi nous pouvions aller plus à la légere; de ſor-

te que nous ne craignimes point de nous enfoncer un peu dans les terres, où nous avions l'agrément de rencontrer beaucoup de Gibier.

Je vis dans ce petit écart une monticule toute pellée & aride; n'ayant dans le haut que deux arbres très-languiſſans & preſque point d'herbes, ſinon quelques petites touffes aſſez éloignées les unes des autres qui laiſſoit une glaiſe très-ſolide; le bas de cette monticule étoit moins ſtérile, & les environs fertiles comme ailleurs. Ces indices me firent préſumer qu'il pourroit y avoir une Mine d'or en cet endroit

Indices de Mine d'or.

Je retournai enfin du côté du Fleuve, pour rejoindre ma Pirogue. De même que dans tout ce Pays & dans tout le haut de la Colonie, on trouve beaucoup de Bœufs, Cerfs, Chevreuils & autres gibier, on y trouve auſſi beaucoup de Loups, quelques Tigres & Pichous, ainſi que des Carancros, tous animaux carnaſſiers deſquels je donnerai la deſcription. Lorſque nous fûmes près du Fleuve, nous fîmes le ſignal de reconnoiſſance; on nous répondit quoique d'un peu loin. Ce fut alors que

mes gens tuerent du Bœuf pour boucaner, afin de pouvoir le conserver & en avoir pendant quelque tems. Nous nous embarquâmes enfin, & descendîmes le Fleuve, jusqu'à une bonne lieue du débarquement ordinaire. Les Naturels cacherent la Pirogue & s'en allerent à leur Village. De mon côté je me rendis vers la nuit à mon Habitation, ou je trouvai mes Esclaves surpris & joyeux en même-tems de mon retour inopiné. Mon cher voisin qui avoit bien voulu prendre soin de mes intérêts pendant mon absence, ne fut pas moins étonné de me voir arriver comme si je venois de la chasse dans le voisinage. Mes compagnons de voyage apporterent à l'instant d'après, mon lit & un peu de viande fraîche, en attendant que le lendemain, ils apportassent le reste.

Retour de l'Auteur.

Voisinage.

J'étois réellement satisfait d'être arrivé dans ma maison, de voir mes Esclaves jouissans d'une parfaite santé, & toutes mes affaires en bon ordre; mais j'étois fortement occupé de la beauté des Pays que j'avois vûs; j'aurois désiré finir mes jours dans ces charmantes Solitudes, éloi-

Réflexion de l'Auteur.

gné du tumulte du monde, de l'avarice & de la fourberie: c'eſt là, diſois-je en moi-même, que l'on goûte mille plaiſirs innocens, & qui ſe répetent avec une ſatisfaction toujours nouvelle : c'eſt là que l'on eſt exempt de la critique, de la médiſance & de la calomnie ; c'eſt dans ces riantes Prairies qui s'étendent ſouvent à perte de vûe, & où l'on voit tant de différentes eſpèces d'animaux, que l'on a lieu d'admirer les bienfaits du Créateur ; c'eſt là enfin, qu'au doux murmure d'une eau pure & vive ; c'eſt là diſois je, qu'enchanté des concerts des oiſeaux qui rempliſſent les boſquets voiſins, l'on peut contempler agréablement les merveilles de la Nature & les examiner à loiſir.

J'avois eu des raiſons pour cacher mon voyage, j'en eus de plus fortes pour garder le ſecret ſur ce que j'avois pû découvrir, afin de pouvoir en profiter dans la ſuite ; mais les traverſes que j'ai eſſuyées, & les infortunes de ma vie, m'ont empêché juſqu'à préſent de profiter de mes découvertes en retournant dans ce charmant Pays, & même de les faire connoître au Public.

CHAP.

CHAPITRE XX.

De la nature des terres de la Louiſiane : Des terres de la Mobile : De celles de la Côte de l'Eſt : Des terres qui ſont depuis l'embouchure du Fleuve S. Louis juſqu'à la nouvelle Orleans.

LEs Lumieres que je venois d'acquérir dans mon Voyage des terres du Pays, me furent d'un grand ſecours pour connoître la nature du Sol de la Louiſiane. Mes connoiſſances antérieures jointes à celles-ci, & à ce que j'ai appris par la ſuite, me fourniſſent l'occaſion de parler de la nature des terres de cette belle Province, & d'indiquer à quelle production chaque Contrée peut etre plus propre. Les perſonnes qui auroient envie de les cultiver pour un Etabliſſement qu'elles auroient déſir d'y faire, pourroient même avant leur départ de France, choiſir le terrein ſelon l'eſpèce de commerce auquel elles voudroient s'addonner. Ce qui eſt encore d'un grand avantage dans cet-

te Colonie, c'eſt que ſouvent dans la même Habitation, on peut s'appliquer à pluſieurs ſortes de cultures, qui réuſſiſſent les unes auſſi-bien que les autres à la ſatisfaction de l'Habitant.

Pour décrire avec quelque ordre la nature d'un Pays, j'eſtime qu'il faut parler d'abord de l'endroit par lequel on y aborde, qui pour cette raiſon doit être le mieux connu. Je commencerai donc par la Côte, je remonterai enſuite le Fleuve, au contraire de ce que j'ai fait dans la Deſcription Géographique, où j'ai décrit le Fleuve depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure dans la Mer.

La Côte qui a été la premiere habitée, s'étend depuis *Rio Perdido* juſqu'au Lac S. Louis; ce terrein eſt un ſable très-fin, blanc comme la neige, & ſi aride qu'il ne peut produire que des Pins, des Cedres & quelques Chênes verds.

Terres de la Mobile. La Riviere de Mobile eſt la plus conſidérable de cette Côte de l'Eſt: elle roulle ſes eaux ſur un ſable pur qui ne peut les troubler; mais ſi cette eau eſt claire, elle ſe ſent de la ſtérilité de ſon fond, c'eſt-à-dire,

qu'il s'en faut de beaucoup qu'elle ſoit auſſi poiſſonneuſe que le Fleuve S. Louis. Ses bords & le voiſinage de cette Riviere, ſont aſſez peu fertiles depuis ſa ſource juſqu'à la Mer; le terrein eſt pierreux, & ce n'eſt preſque que du gravier mêlé d'un peu de terre. Quoique ces terres ne ſoient point ſtériles, il y a une différence totale de leurs productions à celles des terres qui ſont aux environs du du Fleuve. Il s'y trouve des Montagnes, mais je ne ſçais s'il y a des pierres propres à bâtir; je n'y ſuis point allé pour m'en informer, & les perſonnes qui y ont voyagé n'étoient gueres capables de m'en inſtruire, à moins qu'elles n'euſſent vû des pierres taillées & prêtes à être miſes en œuvre.

Aux environs de la Riviere des Alibamons, les terres y ſont meilleures; cette Riviere tombe dans la Mobile au-deſſus de la Baye du même nom. Cette Baye peut avoir une trentaine de lieues de long après avoir reçu la Mobile qui vient du Nord au Sud, & a un cours d'environ cent cinquante lieues. Ce fut ſur les bords de cette Riviere que fut formé le

premier Etabliſſement des François dans la Louiſiane, lequel a ſubſiſté juſqu'à ce que l'on eût établi la nouvelle Orléans, aujourd'hui Capitale de cette Colonie.

Les terres & l'eau de la Mobile ne ſont pas ſeulement infructueuſes à l'égard des plantes & des poiſſons; la nature des eaux & du terrein contribue auſſi à empêcher la multiplication des animaux: les femmes même l'ont éprouvé. J'ai appris de Madame Hubert, dont le mari étoit à mon arrivée Commiſſaire Ordonnateur de la Colonie, que dans le tems que les François étoient dans ce Poſte, il y avoit ſept à huit femmes ſtériles, qui étoient toutes devenues fécondes depuis qu'elles s'étoient établies avec leurs maris ſur les bords du Fleuve S. Louis, où on a bâti la Capitale & tranſporté l'Etabliſſement.

Le Fort S. Louis de la Mobile étoit le Poſte François: ce Fort eſt ſur le bord de cette Riviere, près d'une autre petite, nommée la Riviere aux chiens, qui tombe au Midi de ce Fort, dans la Baye.

Quoique ces Pays ne ſoient pas à beaucoup près auſſi fertiles, comme

je l'ai dit, que ceux des environs du Fleuve S. Louis, il faut cependant obſerver que l'intérieur des terres eſt d'une qualité ſupérieure à celles qui ſont près de la Mer.

A la Côte du côté de l'Oueſt de la Mobile, on trouve des Iſles dont j'ai parlé en arrivant dans le Pays, & des Iſlots qui ne méritent point que l'on en parle.

Depuis les ſources de la Riviere des Paſka Ogoulas juſqu'aux ſources de celle de Quefoncté qui tombe dans le Lac de S. Louis, les terres ſont légeres & fertiles, mais un peu graveleuſes à cauſe du voiſinage des montagnes qu'elles ont au Nord: ce Pays eſt entremêlé de côteaux allongés, de belles prairies, de quantité de boſquets, & quelquefois de Bois fourrés de cannes, particuliérement ſur les bords des Rivieres & des Ruiſſeaux. Ce Pays eſt très-propre à l'Agriculture.

Les Montagnes que j'ai dit que ces terres avoient au Nord, ſont à peu-près la figure d'un chapelet, qui auroit un bout aſſez proche du Fleuve S. Louis, & l'autre ſur le bord de la Mobile. Le dedans de cette

chaîne eſt rempli de Côteaux qui ſont aſſez fertiles en herbes, Simples, fruits du Pays, chataignes ſauvages, chataignes-glands & marons, auſſi gros & pour le moins auſſi bons que ceux de Lyon.

Au Nord de cette chaîne de Montagnes, eſt le Pays des Tchicachas, très-beau & dégagé de Montagnes; il n'a que des Côtes très-allongées & douces, des boſquets & des prairies fertiles, qui, au Printems, ſont toutes rouges par l'abondance des fraiſes; elles préſentent en Eté le plus bel émail par la quantité & la diverſité des fleurs; en Automne dès que l'on a mis le feu aux herbes, elles ſont couvertes de champignons.

Tous les Pays dont je viens de parler ſont remplis de gibier de toute eſpèce. Les Bœufs ſe trouvent dans les terres plus élevées; les Perdrix aiment beaucoup les Bois clairs, comme ſont les boſquets dans les prairies; les Cerfs ſe plaiſent dans les grands Bois, les Faiſans ont la même inclination, le Chevreuil qui eſt volage ſe trouve par tout, parce que dans quelque endroit qu'il puiſſe être, il a de quoi brouter. Les Ramiers en Hy-

ver volent avec tant de rapidité, qu'ils parcourent beaucoup de Pays en peu d'heures ; les Canards & autre gibier aquatique ſont en ſi grand nombre, que par tout où il y a de l'eau, on eſt aſſuré d'en rencontrer beaucoup plus qu'il n'eſt poſſible d'en tirer, quand même on ne feroit autre choſe : ainſi on trouve du gibier en tout lieu, & du poiſſon en abondance dans les riviéres.

Reprenons la Côte, qui quoique plate & aride à cauſe de ſon ſable, eſt féconde en poiſſons délicieux & en coquillages excellens. Mais ce ſable criſtallin qui incommode la vûe par ſa blancheur, ne ſeroit-il point propre à à faire quelque belle compoſition ? Je laiſſe ici aux Sçavans à trouver de quel uſage ce ſable pourroit être en France, où les Arts ſont parvenus à un ſi haut dégré de perfection. Terres de la Côte de l'Eſt.

Si cette Côte eſt plate elle a en cela un avantage : on diroit que la Nature a voulu la faire ainſi, pour être par elle même défendue contre les deſcentes des Ennemis.

Si en ſortant de la Baye des Paska-Agoulas, nous ſuivons encore l'Oueſt, nous avons en notre rencontre la Baye du vieux Biloxi, où l'on avoit bâti un

Fort, & commencé un Etabliſſement ; mais une incendie pouſſée par un vent violent, détruiſit en peu de momens ce que la prudence auroit dû ne pas conſtruire

Ceux qui avoient établi le vieux Biloxi, ne pouvoient ſans doute quitter le rivage de la Mer ; ils s'établirent à l'Oueſt, & tout près le nouveau Biloxi, ſur un ſable également aride & dangereux à la vûe. Ce fut en cet endroit qu'arriverent les groſſes Conceſſions, qui s'ennuyoient extrêmement d'être ſur un terrein inculte, où il étoit impoſſible de trouver le moindre légume à quelque prix que ce fût, & où leurs Engagés mouroient de faim dans la Colonie la plus fertile qu'on puiſſe découvrir dans tout le Monde. J'ai aſſez fait connoître dans mon Voyage au Biloxi les autres inconvéniens qu'il y avoit, à laiſſer ſubſiſter un Etabliſſement ſi peu réfléchi, & auſſi contraire au Commerce du Pays, que coûteux & incommode au Habitans.

En ſuivant la même route & la même Côte vers l'Oueſt, les terres y ſont toujours les mêmes, juſqu'à la petite Baye de S. Louis & juqu'aux Chenaux qui conduiſent au Lac de ce nom.

La profondeur des terres eſt d'une bonne qualité, propre à l'Agriculture, & à faire un beau Pays ; la terre y eſt légere & un peu graveleuſe : la Côte au Nord de la Baye S. Louis eſt d'une nature différente & beaucoup plus fertile. Les terres qui ſont plus éloignées vers le Nord de cette derniere Côte, ne ſont pas fort diſtantes du Fleuve S. Louis ; elles ſont auſſi plus abondantes en production, que celles qui ſont à l'Eſt de cette Baye par la même Latitude.

Pour ſuivre la Côte de la Mer juſqu'à l'embouchure du Fleuve S. Louis, il faut aller preſque au Sud en quittant les Chenaux dont j'ai parlé ailleurs, & paſſer entre l'Iſle aux Chats que l'on laiſſe à gauche, & l'Iſle aux Coquilles que l'on laiſſe à droite. En faiſant cette route en idée, on paſſe ſur des Bancs preſque à fleur d'eau, couverts d'un infinité d'Iſlots ; on laiſſe à gauche les Iſles de la Chandeleur, qui ne ſont que des amas de ſable qui ont la forme d'un boyau coupé par morceaux : elles ſont peu élevées au deſſus de la Mer, & à peine y trouve-t-on une douzaine de plantes, de même que dans les Iſlots voiſins dont je viens de parler. On laiſ-

ſe à droite le Lac Borgne, qui eſt un autre iſſue du Lac S. Louis ; & continuant la même route & la rencontre des Iſlots aſſez loin, on trouve un peu de Mer nette, & la Côte à droite, qui n'eſt qu'un marais tremblant formé peu-à peu par une vaſe très-molle, ſur laquelle naiſſent quelques roſeaux. Cette Côte conduit en peu à la Paſſe de l'Eſt, qui eſt une des Bouches du Fleuve que l'on trouve bordé d'un pareil terrein, s'il eſt permis de lui donner ce nom.

Il y a encore la Paſſe du Sud-Eſt où eſt la Baliſe, & la Paſſe du Sud qui avance plus en mer. La Baliſe eſt un Fort bâti ſur une Iſle de ſable, raſſuré par un grand nombre de pilotis liés d'une bonne charpente : il y a des logemens pour les Officiers & pour la Garniſon ; il y a auſſi une Artillerie ſuffiſante pour défendre l'entrée du Fleuve ; c'eſt-là que l'on prend le Pilote de la Barre pour faire entrer les Navires dans le Fleuve. J'ai parlé de ces deux Paſſes dans la Deſcription Géographique de cet Ouvrage : ainſi entrons promptement dans le Fleuve ; nous en ſerons beaucoup plus ſatisfaits ; toutes les Paſſes ou entrées

du Fleuve ſont auſſi affreuſes à la vûe, que l'intérieur de la Colonie eſt charmant.

Marais tremblans.

Ces marais tremblans continuent encore environ ſept lieues en remontant le Fleuve, à l'entrée duquel on trouve une Barre de trois quarts de lieue de large ; on ne peut la paſſer ſans le Pilote de la Barre, qui ſeul connoît le Chenal.

Toute la Côte de l'Oueſt eſt ſemblable à celle dont j'ai parlé depuis la Mobile juſqu'à la Baye S. Louis, c'eſt-à-dire également plate, formée d'un ſable pareil, & une Barre d'Iſles qui allonge la Côte, & défend la deſcente ; la Côte continue ainſi en allant à l'Oueſt, juſques à la Baye de l'Aſcenſion & même un peu plus loin. Le peu que je dis de cette Côte doit ſuffire ; le détail que je ferois de ſon terrein ne pouroit être qu'ennuyeux, puiſqu'il eſt auſſi ſtérile, & ſemblable en tout à celui dont j'ai parlé.

Je rentre dans le Fleuve & paſſe avec vîteſſe ces marais tremblans, incapables de ſoutenir des hommes, & qui ne peuvent que ſervir de retraite à des Légions de Maringouins ou Couſins, & à quelques Oiſeaux aquatiques,

qui ſans doute y trouvent de quoi vivre en ſureté.

Langue de terre. Au ſortir de ces marais, on trouve une Langue de terre de chaque côté du Fleuve ; c'eſt à la vérité une terre ferme, mais accompagnée de marais ſemblables à ceux de l'entrée du Fleuve. Durant l'eſpace de trois à quatre lieues, cette Langue de terre eſt dénuée d'arbres, mais enſuite elle en eſt couverte, de façon qu'elle arrête les vents dont les Vaiſſeaux ont beſoin pour remonter le Fleuve & arriver à la Capitale. Cette terre, quoique très étroite continue avec les arbres qu'elle porte juſqu'au *Détour à l'Anglois*, lequel eſt gardé par deux Forts, l'un à droite, l'autre à gauche du Fleuve.

Détour à l'Anglois. L'origine du nom de Détour à l'Anglois ſe rapporte de différentes manieres ; & ceux qui veulent en raconter l'Hiſtoire ſans la ſçavoir, en compoſent une à leur mode : coutume trop ordinaire à ceux qui n'ont d'autre but que de parler & non d'inſtruire les autres.

Je penſe différemment : je me ſuis informé aux plus Anciens du Pays, à quelle circonſtance ce Détour devoit ſon nom.

Ils m'ont dit qu'avant le premier

Etabliſſement des François en cette Colonie, les Anglois ayant entendu parler de la beauté du Pays, qu'ils avoient deja viſité ſans doute en y allant de la Caroline par terre, eſſayerent de s'emparer de l'entrée du Fleuve, & de remonter, pour ſe fortifier dans le premier terrein ſolide qu'ils trouveroient. Excités par cette jalouſie qui leur eſt naturelle, ils prirent les précautions qu'ils crûrent convenables pour réuſſir.

De leur côté les Naturels qui avoient déja vû ou entendu dire que pluſieurs Hommes Blancs (les François) avoient deſcendu & remonté le Fleuve en différentes fois; les Naturels, dis-je, qui n'étoient peut-être pas trop contens d'avoir de tels voiſins, furent encore plus effrayés de voir entrer un Navire dans le Fleuve, ce qui les détermina à les arrêter en chemin; mais il leur fut impoſſible, tant que les Anglois eurent du vent dont ils profiterent juſqu'à ce Détour. Ces Naturels étoient les Ouachas & les Chaouachas qui habitoient à l'Oueſt du Fleuve, & au deſſous de ce Détour. Il y en avoit d'un côté & de l'autre du Fleuve, ils ſe cachoient dans les cannes, regardoient

les Anglois & les ſuivoient en montant ſans oſer les attaquer.

Lorſque les Anglois furent à l'entrée de ce Détour, le peu de vent qu'ils avoient leur manqua : voyant en outre que le Fleuve tournoit extrêmement, ils déſeſpérerent de réuſſir, ils voulurent s'amarrer en cette endroit, il fallut à cet effet porter des cordages à terre ; mais les Naturels leur tirent grand nombre de flêches, juſqu'à ce qu'un coup de canon tiré en l'air les diſſipa, & fut un ſignal aux Anglois de regagner le Vaiſſeau, dans la crainte que les Naturels ne vînſſent en en plus grand nombre les mettre en pieces.

Telle eſt l'origine du nom de ce Détour ; le fleuve en cet endroit fait la figure d'un Croiſſant preſque fermé, de ſorte que le même vent qui amene un Vaiſſeau lui eſt ſouvent contraire lorſqu'il eſt arrivé au Détour, C'eſt pourquoi les Navires s'amarrent & ne remontent qu'à la Thoue ou en virant le Cabeſtan. Ce Détour a ſix à ſept lieues, quelque-uns lui en donnent huit plus ou moins ſelon que le chemin leur dure.

Les terres qui ſont aux deux côtés de

ce détour ſont habitées, quoique la profondeur n'en ſoit pas conſidérable ; immédiatement après ce Détour eſt ſituée la nouvelle Orléans Capitale de cette Colonie, à l'Eſt du Fleuve & ſur le bord. Si en cet endroit du Fleuve on tire une ligne perpendiculaire, on trouve à une lieue derriere la ville un Bayouc qui peut porter de gros bateaux à rames. En ſuivant ce Bayouc l'eſpace d'une lieue, on va au Lac S. Louis, & lorſqu'on a traverſé obliquement celui-ci, on trouve les Chenaux qui conduiſent à la Mobile par où j'ai commencé à décrire la nature du terrein de la Louiſiane.

Des terres où eſt ſituée la nouvelle Orléans.

Le terrein où eſt ſituée la nouvelle Orléans étant une terre rapportée par les vaſes de même que celle qui eſt au deſſous & au deſſus aſſez loin de cette Capitale, eſt d'une bonne qualité pour l'Agriculture, ſi ce n'eſt même qu'elle eſt forte & plutôt trop graſſe que maigre. Cette terre étant plate & les eaux des débordemens l'ayant noyée pendant pluſieurs ſiécles, elle ne peut manquer d'être entretenue en humidité n'y ayant d'ailleurs qu'une levée qui empêche le Fleuve de la couvrir d'eau : elle ſeroit même trop humide

& ne pourroit être cultivée, ſi on n'eût fait cette levée & des foſſés près les les uns des autres pour faciliter l'écoulement des eaux ; par ce moyen on l'a miſe en état d'être cultivée avec ſuccès.

Depuis la nouvelle Orléans juſqu'à Manchac, à l'Eſt du Fleuve, vingt-cinq lieues plus haut que la Capitale, & juſqu'à la Fourche à l'Oueſt, preſque vis-à-vis Manchac & à peu de diſtance, les terres ſont de la même eſpèce & de la même qualité que celles de la nouvelle Orléans.

CHAPITRE XXI.

Qualité des terres qui ſont au-deſſus de la Fourche : Carriere de pierres à bâtir : Terres hautes de l'Eſt : Leur fertilité prodigieuſe : Côte de l'Oueſt : Terres de l'Oueſt : Salpêtre.

DU côté de l'Oueſt au deſſus de la Fourche, les terres ſont aſſez plates, mais exemptes dans leur profondeur des débordemens. L'endroit de ces terres le plus connu ſe nomme Baya-Ogoula, nom forgé des mots *Bayouc* & *Ogoula*, qui ſignifioit la Nation qui habite près du Bayouc, y ayant eu en ce lieu une Nation de ce nom quand les premiers François ont deſcendu le Fleuve S. Louis ; c'eſt à vingt-huit lieues de la Capitale. Des terres qui ſont au-deſſus de la Fourche.

Mais du côté de l'Eſt les terres ſont bien plus hautes, puiſque depuis Manchac juſqu'à la Riviere Ouabache elles ſe ſoutiennent entre cent & deux cens pieds plus hautes que le Fleuve dans ſes plus grandes eaux : la pente de ces terres s'écarte perpendiculairement du Terres hautes de l'Eſt.

Fleuve, qui de ce côté ne reçoit que peu de rivieres & même très petites ſi l'on excepte celles des Yazoux, encore n'a-t-elle pas plus de cinquante lieues de cours.

Toutes ces terres hautes ſont encore ſurmontées en bien des endroits, de petites monticules, buſes & côteaux allongés, la pente des uns & des autres eſt aſſez douce. Ce n'eſt qu'en s'écartant un peu du Fleuve qu'on trouve ces terres hautes avoir par deſſus de petites montagnes qui paroiſſent toutes de terre, quoiqu'eſcarpées, ſans que l'on apperçoive le moindre gravier ou une petite pierre.

La qualité de ces terres hautes eſt d'être noires & légeres, d'environ trois pieds ſur les Côteaux ou monticules. Cette premiere terre eſt ſoutenue d'une glaiſe rougeâtre extrêmement ſolide, les endroits les plus bas entre ces Côteaux ſont de la même nature, mais la terre noire a juſqu'à cinq à ſix pieds d'épaiſſeur: ainſi l'herbe qui y croît eſt de la hauteur d'un homme, quoi qu'elle ſois très-menue & très-fine, au lieu que l'herbe de la même prairie ſur les Côteaux ne paſſe gueres la hauteur du genouil, elle eſt encore de la même

hauteur dans les bois de haute futaye & ſur les plus hautes élévations, à moins qu'il ne ſe trouve deſſous des choſes qui non-ſeulement rendent l'herbe plus courte, mais l'empêchent même d'y naître par la force des exhalaiſons, ce qui n'arrive point ordinairement ſur les Côteaux quoiqu'élevés, mais ſeulement ſur les montagnes proprement dites.

Mon expérience dans l'Architecture m'ayant appris que pluſieurs carrieres de pierre ſont trouvées deſſous une glaiſe pareille à celle-ci, j'ai toujours eû dans l'idée qu'il devoit y en avoir dans ces Côteaux. Pierres à bâtir.

Depuis ces réflexions, j'ai eu occaſion dans mon voyage dans les terres de fortifier mes conjectures. Nous étions cabannés au pied d'une Côte qui étoit eſcarpée de notre côté & près d'une fontaine; l'eau que l'on m'en apporta étoit tiéde & pure.

J'allai voir cette fontaine qui me parut ſortir d'un trou lequel avoit été formé par l'éboulement de la terre, je me baiſſai pour mieux voir, j'apperçus de la pierre qui à la vûe me parut propre à bâtir & le deſſus étoit de cette glaiſe particuliere au Pays. Je fus très-

ſatisfait de m'être aſſuré qu'il y avoit de la pierre à bâtir dans cette Colonie, où l'on croit qu'il n'y en a point, parce qu'elle ne ſort pas de terre pour ſe déclarer elle-même.

Il n'eſt pas étonnant qu'il ne s'y en trouve point dans la baſſe-Louiſiane, qui n'eſt qu'une terre rapportée par les vaſes; mais il eſt bien plus extraordinaire de ne pas voir un caillou ni même une petite pierre ſur des Côteaux pendant l'eſpace quelque fois de plus de cent lieues; c'eſt cependant ce qui eſt ordinaire dans cette Province.

On ne voit aucune pierre, même ſur les Côteaux, pourquoi.

Je crois devoir en donnner une raiſon qui me paroît aſſez vraiſemblable. Cette terre n'a jamais été fouillée, elle eſt fort épaiſſe au-deſſus de la Glaiſe; celle-ci qui eſt extrêmement dure couvre la pierre qui ne peut ſe manifeſter, en étant ſi fortement empêchée; il n'eſt donc point ſi ſurprenant que l'on n'apperçoive aucune pierre hors de terre dans ces Plaines & ſur ces Côteaux; ſi on croit en avoir beſoin, on ne peut gueres moins faire que d'aller la trouver.

Fertilité de Toutes ces terres hautes ſont or-

dinairement des Prairies, & des futayes avec de l'herbe juſqu'au génouil : le long des ravines ce ſont des Bois fourés dans leſquels on trouve des Bois de toute eſpèce, même des fruits du Pays. ces terres de l'Eſt.

Preſque toutes ces terres de l'Eſt ſont telles que je viens de les décrire ; c'eſt-à-dire, que les Prairies ſont ſur les Côteaux dont la pente eſt plus douce ; on y voit auſſi des Futayes, & les Bois fourrés ſont dans les bas fonds. Dans les Prairies on voit de diſtance à autre des boſquets de chênes très-hauts & fort droits, dont les arbres ſont au nombre de quatre-vingt ou de cent au plus ; il y en a d'autres d'environ quarante ou cinquante, leſquels ſemblent être plantés par main d'homme dans ces Prairies, & pour ſervir de retraite aux Bœufs, aux Cerfs & autres animaux, & les mettre à l'abri des orages & de l'aiguillon des Taons. Boſquets.

Les Futayes ſont preſque toujours toutes de noyers blancs, ou toutes de chênes ; dans ces derniers on trouve quantité de morilles, mais en revanche, il croît une eſpèce de champignons au pied des noyers coupés, Futayes.

que les Naturels ramaſſent avec ſoin: j'en ai goûtés que j'ai trouvés de bon goût; j'étois perſuadé qu'ils ne mangent rien qui ne ſoit très-ſain; c'eſt pourquoi je ne fis point de difficulté de goûter de cette ſorte de champignons.

Prairies. Les Prairies ne ſont pas ſeulement couvertes d'herbes propres au pacage, elles portent encore quantité de fraiſes au mois d'Avril; les mois ſuivans le coup d'œil eſt charmant, à peine voit-on l'herbe, à moins que ce ne ſoit celle que l'on foule aux pieds; les fleurs qui ſont alors dans toute leur beauté, préſente à la vûe le ſpectacle le plus raviſſant; elles ſont diverſifiées à l'infini; j'en ai remarqué une en particulier, qui feroit l'ornement des plus beaux parterres: c'eſt la gueule de lion dont je parlerai.

Simples. Ces Prairies fourniſſent non-ſeulement à la vûe de quoi la ravir, elles produiſent encore en quantité de Simples excellentes, ainſi que les futayes, tant pour la Médecine que pour la Teinture. Quand toutes ces herbes ſont brûlées & qu'il ſurvient une petite pluye, des champignons

d'un très-bon goût prennent la place & blanchiſſent toute la ſurface de ces Prairies. Les Naturels ne mangent pas plus de champignons que des morilles

Ces Côteaux en Prairies & ces futayes ſont abondantes en Bœufs, Cerfs & Chevreuils, en Dindes, en Perdrix & en toute ſorte de gibier; on y trouve en conſéquence des Loups, des Pichous & autres bêtes carnacieres, parce qu'en ſuivant les autres animaux, ils détruiſent & mangent ceux qui ſont trop vieux ou trop gras; & quand on y va à la chaſſe, ils ſont certains d'avoir la curée; ce qui les engage à ſuivre les Chaſſeurs. Gibier.

Ces terres hautes produiſent naturellement des mûriers dont les feuilles plaiſent beaucoup aux Vers à ſoye; l'Indigo y croît de même le long des bois fourrés, ſans culture. Il s'y trouve auſſi du Tabac naturel, à la culture duquel ainſi que des autres eſpèces de Tabac, ces terres ſont très propres. Le Coton s'y cultive auſſi à profit; on y fait venir du Froment & du Lin plus aiſément & meilleur qu'en bas vers la Capitale, la terre Excellence du terrein depuis Manchac juſqu'à l'Ouabache.

y étant trop graſſe, ce qui fait qu
la vérité l'avoine y vient plus haut
que dans les terres dont je parle; mai
le Coton de même que les autres der
rées n'y ſont pas ſi fortes ni ſi fi
nes, & ſont ſouvent de moindre rap
port pour le profit, quoique le ter
rein ſoit d'une nature excellente.

Enfin cette partie de terre haute
qui ſe trouve à l'Eſt du Fleuve de
Mines. puis Manchac juſqu'à la Riviere d'Oua
bache, peut & doit avoir des Mi
nes; on y en trouve de Fer & d
Charbon de Terre tout auprès. Il n'y
a point d'apparence de mines d'Ar
gent; mais il pourroit y en avoi
d'Or, même de Cuivre & de Plomb

Retournons à Manchac où j'ai laiſ
ſé le Fleuve; je le paſſerai pour vi
ſiter le côté de l'Oueſt comme j'a
fait celui de l'Eſt. Je commencera
Terres de la Côte de l'Eſt. par la Côte de l'Oueſt qui eſt l
même que celle de l'Eſt; on peu
ſeulement remarquer quelle eſt enco
re plus aride & plus ſtérile. En quit
tant cette Côte de ſable blanc &
criſtallin pour aller vers le Nord, o
trouve cinq à ſix Lacs qui commu
niquent les uns aux autres, & qu
ſont ſans doute des reſtes de la Mer

Entr

Entre ces Lacs & le Fleuve, est une terre rapportée sur le sable & formée des vases du Fleuve, comme je l'ai dit; entre ces Lacs ce ne sont que des sables, sur lesquels il y a si peu de terre que le fond de sable paroit; aussi n'y voit-on que peu d'herbes de pâcages que quelques Bœufs écartés viennent manger; il n'y a point d'arbres, si l'on en excepte une Côte sur le bord d'un de ces Lacs, qui est toute couverte de chênes verds, qui sont propres à la construction des Vaisseaux. Ce terrein peut avoir une lieue de long sur une demi-lieue de large; on a nommé cet endroit *Barataria*, parce qu'il est enfermé par ces Lacs & par leurs issues, ce qui forme à peu-près une Isle en terre ferme, comme étoit celle dont Sancho-Pança fut fait Gouverneur.

Isle en terre ferme.

Ces Lacs sont remplis de Carpes monstrueuses tant pour leur grosseur que pour leur longueur: ces Carpes s'échapent du Fleuve & de son eau trouble dans le tems de son débordement, pour chercher une eau plus claire: ce qui doit étonner, c'est qu'il y ait tant de poissons dans ces Lacs, y ayant une quantité innombrable de

Crocodiles. Il y a dans les environs de ces Lacs quelques petites Nations de Naturels qui vivent en partie de cet animal amphibie.

Entre ces Lacs & les bords du Fleuve, il ſe trouve quelques herbages clairs, entr'autres du Chanvre naturel qui y vient comme un arbriſſeau, & très-branchu: il ne doit pas être ſurprenant que ce Chanvre ait beaucoup de branches & aſſez longues, puiſque chaque plante eſt très-écartée l'une de l'autre; de ce côté on voit peu de Bois, ſi ce n'eſt en approchant du Fleuve.

A l'Oueſt de ces Lacs on trouve de très-bonnes terres couvertes en beaucoup d'endroits de Futayes, dans leſquelles on peut aiſément courir à cheval; on y trouve du Bœuf ſauvage qui ne fait que paſſer, parce que l'herbe de ce pâcage eſt amere ſous les arbres; c'eſt pourquoi le Bœuf préfere l'herbe des prairies, laquelle étant expoſée aux rayons du Soleil, en devient beaucoup plus ſavoureuſe.

En s'éloignant encore plus vers l'Oueſt, on trouve les Bois bien plus fourrés, parce que ce Pays eſt ex-

trêmement arroſé; on y trouve quantité de Rivieres qui ſe jettent dans la Mer; & ce qui contribue à la fertilité de cette terre, c'eſt la quantité de Ruiſſeaux qui tombent dans ces Rivieres.

Ce Pays abonde en Chevreuils & autre gibier; il y a peu de Bœufs, mais il promet beaucoup de richeſſes à ceux qui l'habiteront, par la bonne qualité de ſes terres. Les Eſpagnols qui nous bornent de ce côté-là en ſont aſſez jaloux: mais la grande quantité de terres qu'ils poſſedent dans l'Amérique, leur a ôté l'idée d'y faire des Etabliſſemens, quoiqu'ils l'euſſent connu avant nous; cependant ils ſe ſont donnés des mouvemens pour traverſer nos deſſeins, quand ils ont vû que nous y penſions. Ils n'y ſont point établis: qui pourroit empêcher que l'on y fît des Etabliſſemens avantageux? Bonne terre de l'Oueſt.

Je reprens le bord du Fleuve au-deſſus des Lacs & des terres au-deſſus de la fourche, que j'ai aſſez fait connoître pour n'être pas des meilleures, & je remonte vers le Nord pour ſuivre le même ordre que j'ai tenu en don-

nant la Deſcription de la nature des terres de l'Eſt.

Les bords du Fleuve ſont d'une terre graſſe & forte, comme j'ai dit ailleurs ; mais ils ſont beaucoup moins ſujets à l'inondation. Si l'on avance un peu vers l'Oueſt, on trouve des terres qui s'élevent peu-à-peu, & ſont d'une très-bonne qualité ; il y a même des Prairies que l'on pourroit dire n'avoir point de fin, ſi elles n'étoient entrecoupées de petits boſquets : ces Prairies ſont couvertes de Bœufs ſauvages & autre gibier, qui y vivent d'autant plus paiſiblement, qu'ils ne ſont point chaſſés par les hommes, qui ne fréquentent nullement ces contrées ; ni inquiétés par les Loups ou les Tigres qui ſe tiennent plus au Nord.

Le Pays que je viens de décrire eſt tel que je le dis juſqu'au nouveau Mexique ; il s'éleve aſſez doucement aux approches de la Riviere Rouge qui le termine vers le Nord, juſqu'à une terre haute qui n'a pas plus de cinq à ſix lieues de large & une lieue ſeulement en certains endroits ; elle eſt preſque plate, n'ayant que quel-

ques buttes à une aſſez grande diſtance les unes des autres: on y trouve auſſi quelques Montagnes d'une moyenne hauteur qui paroiſſent renfermer plus que de la pierre.

Cette terre haute commence à quelques lieues du Fleuve, & continue ainſi juſqu'au nouveau Mexique: elle s'abaiſſe du côté de la Riviere Rouge, par replis, où elle eſt diverſifiée alternativement de Prairies & de Bois. Le deſſus de cette hauteur au contraire n'a preſque point de Bois; il y croît une herbe fine entre les pierres qui y ſont communes: les Bœufs viennent paître cette herbe, lorſque les pluyes les chaſſent des plaines; autrement ils n'y vont gueres, parce qu'ils n'y trouvent ni eau ni ſalpêtre.

On doit remarquer en paſſant, que tout le pied fourchu aime extrêmement le ſel, & que la Louiſiane en général renferme beaucoup de ſalpêtre; ainſi on ne doit pas être ſurpris ſi le Bœuf, le Cerf, & le Chevreuil ont plus d'inclination pour certains endroits que pour d'autres, quoiqu'ils ſoient ſouvent chaſſés. On doit ſeulement conclure qu'il y a plus Salpêtre.

de ſalpêtre en ces endroits, qu'en ceux qu'ils ne fréquentent que rarement : c'eſt ce qui m'a fait remarquer que ces animaux après leurs réfections ordinaires, ne manquent gueres d'aller dans les Torrens où la terre eſt coupée, même dans la glaiſe ; là ils léchent cette glaiſe, ſurtout après la pluie, parce qu'ils y trouvent un goût de ſel qui les y attire. La plûpart de ceux qui ont fait cette remarque s'imaginent que ces animaux mangent la terre ; ils ne cherchent en ces endroits que le ſel qui eſt pour eux un appas ſi violent, qu'il leur fait braver les dangers pour le ſatisfaire.

CHAPITRE XXII.

Qualité des Terres de la Riviere Rouge : Poſtes des Nactchitoches : Mine d'Argent : Des Terres de la Riviere Noire.

LEs bords de la Riviere Rouge du côté de ſon confluent ſont aſſés bas, & quelquefois noyés par les débordemens du Fleuve ; mais ſur-tout le côté du Nord, qui n'eſt qu'une terre marécageuſe l'eſpace de plus de dix lieues en remontant aux Nactchitoches, juſqu'à ce que l'on ait trouvé la Riviere Noire qui tombe dans la Riviere Rouge. Cette derniere prend ſon nom de la couleur de ſon ſable qui eſt rouge en pluſieurs endroits ; on la nomme auſſi Riviere de *Marne*, nom que quelques Géographes lui donnent & que l'on ne connoît point dans le Pays. Quelques-uns lui donnent le nom de Riviere des Nactchitoches, parce qu'ils habitent ſes bords : le nom de Riviere Rouge lui eſt demeuré. Terres de la Riviere Rouge.

Depuis la Riviere Noire, le côté du Nord de la Riviere Rouge n'eſt qu'une

terre très légere, même ſabloneuſe, où l'on trouve plus de Sapins que d'autres arbres ; on y voit auſſi quelques marais ; mais ces terres, quoiqu'elles ne ſeroient point ſtériles ſi on les cultivoit, ne ſeroient point des meilleures; elles ſe ſoutiennent de la ſorte vers les bords de la Riviere, ſeulement juſqu'au rapide que l'on rencontre dans cette Riviere à trente lieues du Fleuve S. Louis. Ce rapide n'eſt rien moins qu'un ſaut ; il eſt vrai qu'on ne peut gueres le remonter à la rame lorſqu'on eſt chargé, il faut mettre à terre & tirer. Il me ſemble que ſi l'on ſe ſervoit de la *Gaffe* ou Perche, dont les Mariniers ſe ſervent ſur la Loire & autres Rivieres de France, on ſurmonteroit aiſément cet obſtacle ; mais dans cette Colonie on n'eſt point dans le goût d'inventer ce qui peut ſoulager dans les travaux ; on eſt ſeulement dans l'uſage de ſuivre la routine donnée par les premiers Habitans qui n'étoient pas aſſurément d'habiles Artiſtes.

Le côté du Midy de cette Riviere juſqu'au rapide, eſt tout-à fait différent du côté qui lui eſt oppoſé ; il eſt un peu plus haut, & s'éleve à meſure qu'il approche de la hauteur dont j'ai parlé ;

la qualité eſt auſſi très différente ; cette terre eſt bonne & légere, elle paroît diſpoſée à recevoir toutes les cultures qu'on déſirera y faire, & l'on peut en toute aſſurance eſpérer d'y réuſſir : elle produit naturellement de très-beaux Bois francs & de la Vigne en abondance, c'eſt de ce côté que l'on a trouvé du Muſcat. Les derrieres ont leurs Bois plus nets, & des Prairies entre-coupées de belles Futayes : de ce côté les arbres fruitiers du Pays ſont communs, ſur-tout les Pacaniers & les Noyers : ces arbres n'annoncent jamais une mauvaiſe terre.

Depuis le rapide juſqu'au Nactchitoches, les deux côtés de cette Riviere ſont aſſés ſemblables aux terres dont je viens de parler. A gauche en remontant, eſt une petite Nation que l'on nomme les Avoyelles, & qui n'eſt connue que par les ſervices qu'elle a rendus à la Colonie, par les Chevaux, Bœufs & Vaches qu'elle eſt allé chercher au nouveau Mexique pour les François de la Louiſiane. J'ignore le fin du Commerce de ces Naturels ; mais je ſçais que malgré les peines du Voyage, ces Beſtiaux l'un parmi l'autre, ne revenoient, tous frais faits, & ſortis

de leurs mains, qu'à environ deux piſtoles la piece ; je dois préſumer de là qu'ils les ont à bon marché dans le nouveau Mexique : ce n'eſt point au reſte ce qui doit nous inquiéter ; le meilleur eſt que nous avons à la Louiſiane par la voie de cette Nation, de très beaux Chevaux de l'eſpéce de ceux de la vieille Eſpagne, leſquels, s'ils étoient dreſſés, pourroient monter les premiers Seigneurs de la Cour. Pour ce qui eſt des Bœufs & Vaches, ils ſont tels que ceux de France, les uns & les autres ſont à préſent très-communs dans la Louiſiane.

Le côté du Midy n'apporte dans la Riviere Rouge que de petits ruiſſeaux. Du côté du Nord & aſſez près des Nactchitoches, eſt, à ce que l'on dit, une Source d'eau très-ſalée, qui a quatre lieues ſeulement de cours. Cette Source dès en ſortant de terre, forme une petite Riviere qui dans les chaleurs laiſſe du ſel ſur ſes bords : ce qui pourroit le faire croire plus aiſément, c'eſt que le Pays d'où elle tire ſon origine renferme beaucoup de ſel minéral qui ſe manifeſte par pluſieurs ſources d'eau ſalée, & par deux Lacs ſalés dont je parlerai bien-tôt. Enfin en remontant

on trouve le Fort François des Nactchitoches, bâti dans une Isle que forme la Riviere Rouge.

Poste des Nactchitoches.

Cette Isle n'est que de sable, & si fin que le vent l'emporte comme de la poussiere; de sorte que le Tabac que l'on y a cultivé dans les commencemens en étoit rempli : la feuille de Tabac étant d'un velu très fin retient aisément ce sable, que le moindre souffle porte partout, ce qui est cause que l'on ne fait plus de Tabac dans cet Isle, mais seulement des vivres, comme du Mahiz, des Patates, des Giraumons, & autres, auxquels le sable ne peut faire aucun dommage.

M. de S. Denis qui a été long-tems Commandant de ce Poste des Nactchitoches qui ont toujours été amis des François, auroit mérité d'être Gouverneur de toute la Colonie; il étoit aussi prudent dans sa maniere de Gouverner qu'il étoit brave Officier; il a sçû toute sa vie se faire aimer & respecter, tant des François que des Naturels. Ces derniers lui étoient si attachés, que rien ne leur coûtoit, dès qu'il étoit question de son service. Ces peuples n'ont rien de plus cher que leur liberté, & préferent la mort à l'esclavage, &

même à la domination d'aucun Souverain, quelque douce qu'elle puiſſe être. Cependant vingt ou vingt-cinq Nations avoient trouvé en la perſonne de M. de S. Denis un charme ſi puiſſant, qu'oubliant qu'elles étoient nées libres, elles s'étoient données à lui volontairement ; les Chefs & le peuple, tous voulurent l'avoir pour leur Grand Chef, enſorte qu'au moindre ſigne il auroit pû ſe mettre à la tête de trente mille hommes tirés de ces Nations, qui de leur propre mouvement s'étoient ſoumiſes à ſes ordres. Il n'eût pas été beſoin qu'il eût été les trouver lui-même pour les faire venir, il eût ſuffi que M. de S. Denis traçât ſur le papier une jambe bien formée & des figures hiéroglyfiques qui euſſent déſigné la guerre : la jambe bien formée le déſignoit lui-même, parce qu'ils le nommoient le Chef à la groſſe jambe. Pour déſigner la guerre, on fait la figure d'un caſſe-tête ; pour marquer le tems auquel on a beſoin de ſecours, on déſigne les mois par des Lunes, & les jours de plus par des I, de cette ſorte ; ſi l'on eſt preſſé d'avoir du ſecours, on marque ſeulement autant d'I, qu'il faut de jours pour faire la route ; on déſigne la Nation

qu'on veut attaquer par la figure qui lui eſt propre. Le nombre des Guerriers ne ſe marque point, les Chefs des Nations envoyent leurs Guerriers; on ſçait ce que chaque Nation peut en fournir, ainſi on fait ſçavoir ſon intention à autant de Chefs qu'il eſt néceſſaire pour completter le nombre d'hommes que l'on ſouhaite. Les flêches déſignent auſſi la Guerre, mais ſeulement pour la déclarer, ce ſont alors deux flêches en Saultoir écraſé.

Lorſque M. de S. Denis eſt mort; tous ces peuples l'ont pleuré & regretté, comme de bons enfans pleureroient leur pere; mais ce qui doit encore ſurprendre dans le changement de ſentimens de ces peuples en faveur de M. de S. Denis, c'eſt que la plûpart de ces Nations ſont ſur les terres des Eſpagnols, & qu'ils auroient dû plutôt s'attacher à eux qu'aux François. Les qualités perſonnelles de M. de S. Denis l'avoient emporté ſur toute ſorte de conſidérations; & telle eſt la force de la vertu qui ſe fait reſpecter par tous les hommes, quoique peu la pratiquent. J'aurai occaſion de parler dans peu du caractere de ces Peuples, & de ceux-ci en particulier, à l'égard de M.

de Saint Denis, pour faire voir que leur dévouement à ce Commandant étoit ſincere, puiſqu'il faiſoient leurs efforts pour lui rendre ſervice à ſon inſçû comme ſous ſes yeux, avec un déſintéreſſement inconnu parmi les Nations policées.

A ſept lieues du Poſte François, les Eſpagnols en ont établi un, où ils ont toujours réſidé, depuis que M. de la Motte Gouverneur de la Louiſianne y eût donné les mains. Je ne ſçais par quelle fatale politique cet Etabliſſement fut aſſuré aux Eſpagnols, mais je ſçais que ſans les François, les Naturels n'auroient jamais ſouffert que les Eſpagnols s'établiſſent en cet endroit.

Quoi qu'il en ſoit, le voiſinage de ces Etrangers y a attiré pluſieurs François, qui ſans doute ſe ſont imaginés que les pluyes qui venoient du Mexique rouloient & apportoient avec leurs eaux de l'or, qui ne coûteroit que la peine de le ramaſſer. Mais quelle eſt l'utilité de ce beau métal, ſinon de rendre vains & pareſſeux les hommes, chez qui il eſt ſi commun, & de leur faire négliger la culture de la terre qui eſt la vraie richeſſe, par les douceurs qu'elle procure à l'homme, & par les avantages qu'elle

lui fournit au moyen du Commerce.

Plus haut que les Nactchitoches habitent les Cadodaquioux, dont les villages épars prennent différens noms. Aſſez près d'un de ces villages, on a découvert une Mine que l'on a trouvée abondante & d'un métal très pur ; j'en ai vû l'épreuve, la matiere en eſt très-fine. Cet Argent eſt caché en parties inviſibles dans une pierre de couleur de maron, laqu'elle eſt ſpongieuſe, aſſez légere & facile à ſe calciner ; elle rend cependant beaucoup plus qu'elle ne promet à la vûe. L'épreuve de cette Mine fut faite par un Portugais nommé Antoine, qui avoit travaillé aux Mines du nouveau Mexique, d'où, je ne ſçais pourquoi, il ſe ſauvoit ; il paroiſſoit poſſéder ſon métier ; il viſita enſuite d'autres Mines beaucoup plus au Nord ; mais il a toujours donné la préférence à celle de la Riviere Rouge.

Mine d'Argent.

Cette Riviere au rapport des Eſpagnols prend ſa ſource par les trente-deux dégrés de latitude Nord ; elle court environ cinquante lieues au Nord-Eſt, fait un grand coude du côté de l'Eſt, puis de-là en ſuivant le Sud-Eſt, qui eſt l'endroit où nous commençons à la connoître, elle vient tomber dans le

Cours de la Riviere Rouge.

Fleuve S. Louis, vers les trente-un dégrés quelques minuttes.

J'ai dit un peu plus haut que la Riviere Noire ſe déchargeoit dans la Riviere Rouge, dix lieues au deſſus du confluent de celle-ci dans le Fleuve; nous allons la reprendre & la ſuivre, après que nous aurons obſervé que les poiſſons de toutes ces Rivieres qui communiquent avec le Fleuve, ſont les mêmes quant à l'eſpece, mais beaucoup meilleurs dans la Riviere Rouge & la Riviere Noire, parce que l'eau de ces Rivieres eſt plus claire & plus vive que celle du Fleuve, qu'ils quittent toujours avec plaiſir; ce goût délicat & plus fin qu'on leur trouve, peut auſſi provenir des nourritures qu'ils prennent dans ces Rivieres.

Terres de la Riviere Noire.

Les terres dont nous allons parler ſont au Nord de la Riviere Rouge; on peut les diſtinguer en deux parties, qui ſont à la droite & à la gauche de la Riviere Noire en la remontant juſques à ſa ſource & même juſqu'à la Riviere des Arkanſas. Cette Riviere eſt nommée la Riviere Noire, parce que ſa profondeur lui donne cette couleur, qui eſt encore augmentée par les Bois qui la bordent dans toute la Colonie. Toutes

ſes Rivieres ont leurs bords couverts de Bois, mais celle-ci qui eſt aſſez étroite, les branches la couvrent & la rendent d'une couleur noire au premier coup d'œil. On lui donne quelquefois le nom de Riviere des Ouachitas, parce qu'il y a eu ſur ſes bords une Nation de ce nom, qui ne ſubſiſte plus : je continuerai à la nommer de ſon nom ordinaire.

Les terres que l'on trouve d'abord des deux côtés, ſont baſſes, & continuent ainſi l'eſpace de trois à quatre lieues, juſqu'à ce qu'on ait trouvé la Riviere des Taenſas, ainſi nommée à cauſe d'une Nation de ce nom qui habitoit ſes bords ; cette Riviere des Taenſas n'eſt à proprement parler qu'un Chenal fait par les eaux du débordement du Fleuve. Cette Riviere qui a ſon cours preſque paralléle au Fleuve, fait la ſéparation des terres baſſes d'avec les Côteaux ; ainſi je ne parlerai pas des terres qui ſont entre le Fleuve & cette Riviere des Taenſas, puiſqu'elles ſont les mêmes que dans la baſſe Louiſiane.

Les terres que l'on trouve en remontant la Riviere Noire, ſont à peu près les mêmes entr'elles, tant pour la nature du terrein, que pour leurs bon-

nes qualités. Ce ſont des Côteaux allongés, qui peuvent être regardés en général comme une très-vaſte Prairie diverſifiée de petits boſquets, & qui n'eſt coupée que par la Riviere & les Ruiſſeaux qui ſont bordés de Bois juſqu'à leurs ſources. Les Bœufs ſauvages & les Chevreuils y ſont par troupeaux. Aux approches de la Rivierre des Arkanſas, les Cerfs & les Faiſans commencent à être très-communs ; on y trouve les autres eſpéces de gibier comme à l'Eſt du Fleuve : il en eſt de même des fraiſes, des Simples, des fleurs & des champignons. La ſeule différence eſt que ce côté du Fleuve eſt plus égal, n'ayant point des Côtes ſi hautes & ſi différentes du reſte du terrein ; pour ce qui eſt des Bois, ils ſont tels qu'à l'Eſt du Fleuve, excepté que vers l'Oueſt il y a beaucoup plus de Noyers & de Pacaniers, qui ſont une autre eſpece de Noyer dont les noix ſont plus tendres, ce qui attire dans ces cantons un plus grand nombre de Perroquets. Ce que je viens de dire eſt général à ce côté, voyons ce qui lui eſt particulier.

Fertilité de ce terrein.

CHAPITRE XXIII.

Ruisseau d'eau salée : Lacs salés : Terres de la Riviere des Arkansas : Marbre rouge jaspé : Ardoise : Plâtre : Chasse aux Bœufs : Battures du Fleuve.

LORSQU'ON a remonté la Riviere Noire environ trente lieues, on trouve à gauche un Ruisseau d'eau salée, qui vient de l'Oueſt ; en remontant ce Ruisseau environ deux lieues, on tombe à un Lac d'eau salée, qui peut avoir deux lieues de long sur une de large ; une lieue plus haut vers le Nord, on rencontre un autre Lac d'eau salée, presque aussi long & aussi large que le premier.

Ruisseau d'eau salée.

Lacs salés.

Cette eau passe, sans doute, par quelques Mines de Sel ; elle a le goût de Sel, sans avoir l'amertume de l'eau de la Mer. Les Naturels viennent d'assez loin dans cet endroit pour y chasser pendant l'hyver, & pour y faire du sel. Avant que les François leur eussent traités des chaudrons, ils faisoient

ſur le lieu des pots de terre pour cette opération : quand ils ont dequoi ſe charger, ils s'en retournent dans leurs pays chargés de ſel & de viandes ſéches.

Vers l'Eſt de la Riviere Noire, on ne voit rien qui annonce des Mines ; mais à l'Oueſt, on diroit qu'il doit y en avoir, à certaines marques qui tromperoient bien des perſonnes qui croyent s'y connoître ; pour moi, je ne voudrois point garantir qu'il y eût deux Mines dans cette partie de terre, qui ſemble en promettre : je ſerois plus volontiers porté à croire que ce ſont des Mines de Sel, peu éloignées de la ſurface de la terre, qui par leurs eſprits volatils & acides, empêchent les plantes de croître en ces endroits.

Indices de Mines de Sel.

Quelques dix à douze lieues plus haut que ce Ruiſſeau, eſt un Bayouc, près duquel s'étoient retirés les Natchez réchappés par leur fuite, d'être faits Eſclaves avec le reſte de leur Nation, que Meſſieurs Perrier détruiſirent ou réduiſirent en eſclavage par ordre de la Cour, comme je le dirai en ſon lieu. Je ne fais la deſcription du lieu de la retraite des Natchez, que ſur le rapport d'autrui,

n'ayant pû aller à cette Guerre.

La Riviere Noire prend ſa ſource au Nord-Oueſt de ſon confluent, & aſſez près de la Riviere des Arkanſas, dans laquelle tombe une branche de cette ſource, au moyen dequoi on peut communiquer de l'une à l'autre avec une moyenne voiture (1). Au reſte cette Riviere Noire ſeroit en état de porter bateau par tout, ſi elle étoit nettoyée des bois tombés dans ſon lit, qui la traverſent le plus ſouvent & tiennent ſa largeur. Elle reçoit quelques Ruiſſeaux; elle abonde en poiſſons excelliens & en Crocodiles. Source de la Riviere Noire.

Je n'ai aucun doute que ces terres ne ſoient très-propres à rapporter, & produire toutes les denrées que j'ai dit pouvoir être cultivées avec ſuccès du côté de l'Eſt du Fleuve, oppoſé à celui-ci; ſi ce n'eſt le canton qui ſe trouve entre la Riviere des Taenſas & le Fleuve S. Louis; cette terre étant ſujette à l'inondation, ne ſeroit bonne que pour le Riz.

Je crois que nous pouvons à pré-

(1) Cette communication dans la Riviere des Arkanſas eſt à plus de cent lieues du Poſte de ce nom.

ſent paſſer au Nord de la Riviere des Arkanſas, qui prend ſa ſource dans des Montagnes voiſines & à l'Eſt de Santa-Fé ; elle remonte enſuite un peu au Nord, d'où elle ſe rabat vers le Sud un peu plus bas que ſa ſource ; de cette ſorte elle fait preſque une ligne paralléle avec la Riviere Rouge.

Source & cours de la Riviere des Arkanſas.

Cette Riviere a une cataracte ou ſault à cent cinquante lieues environ de ſon confluent ; avant d'être arrivé à ce ſault, on trouve une carriere de Marbre rouge jaſpé, une d'ardoiſe & une de plâtre ; des voyageurs y ont vû des paillettes d'or dans un petit Ruiſſeau ; mais comme ils alloient chercher un rocher d'Emeraudes, ils ne daignerent point s'amuſer à ramaſſer ces particules d'or ; le tems étoit précieux, il falloit en profiter pour quelque choſe qui en valût mieux la peine.

Sault de cette Riviere.

Carriere de Marbre rouge jaſpé, d'ardoiſe, de plâtre.

Le Chef de ces Voyageurs étoit ſi aſſuré de trouver ce rocher d'Emeraudes, qu'il prit avec lui un homme qui ſe diſoit Ingénieur, afin que cet homme habile par les connoiſſances qu'il avoit de la Nature, lui facilitât les moyens d'enlever ce rocher par gros morceaux. Pour s'aſſurer de la réuſſite, ce ſoi-diſant Ingénieur inventa une

Rocher d'Emeraude.

machine qui avoit des reſſors très-forts, puiſqu'il falloit deux hommes pour la tendre : en ſe détendant, cette machine devoit faire le même effet que les Béliers dont les Anciens ſe ſervoient dans les Siéges de Places fortifiées ; la tête du côté qu'elle devoit frapper le rocher en queſtion, avoit la figure d'un A majuſcule. Je crois que ſi avec un outil de cette façon on en eût détaché un morceau un peu gros, on auroit dû en faire un grand nombre de petits ; on auroit même réduit en pouſſiere une trop grande quantité d'une matiere ſi rare & ſi précieuſe.

De gros bateaux peuvent remonter juſqu'au Sault de la Riviere des Arkanſas.

Cette Riviere des Arkanſas eſt remplie de poiſſons ; elle a beaucoup d'eau, ayant un cours de deux cent cinquante lieues ; elle peut porter de gros bateaux juſqu'à ſa cataracte : ſes bords ſont couverts de Bois comme toutes les autres Rivieres du Pays ; elle reçoit dans ſon cours pluſieurs Ruiſſeaux ou petites Rivieres de peu de conſéquence, à moins que l'on n'ôte de ce nombre celle que l'on nomme la Riviere Blanche, & qui ſe décharge dans le courbe de celle dont nous parlons, & au-deſſous de ſon ſault.

Dans tout le Nord de cette Riviere, on trouve des plaines à perte de vûe, qui ſont des Prairies immenſes entrecoupées de boſquets, & à peu de diſtance les uns des autres ; ce ſont tous Bois de haute Futaye ainſi que de petites Forêts, où l'on pourroit aiſément courir le Cerf : on rencontre dans ces cantons grand nombre de ces animaux, de même que des Bœufs ſauvages ; les uns & les autres vont par troupes quelquefois de cent cinquante ; les Chevreuils y ſont auſſi très-communs.

Beauté & bonté de ce terrein.

A force d'avoir vû de ces animaux qui s'effrayent au moindre bruit, ſurtout aux coups de fuſil, j'ai penſé à une maniere de les chaſſer, comme l'on dit que font les Eſpagnols du nouveau Mexique, qui ne les effaroucheroit point, & qui tourneroit au grand avantage des Habitans qui auroient abondamment de ce gibier dans leurs contrées : cette chaſſe pourroit ſe faire dans l'Hyver & dès le commencement du mois d'Octobre, que les Prairies ſont brûlées, juſqu'au mois de Février.

Chaſſe aux Bœufs.

Cette chaſſe n'eſt ni coûteuſe ni incommode ; on a dans ce pays des chevaux à peu de frais, & on les nourrit

Facilité de cette Chaſſe.

rit de même preſque pour rien ; chaque chaſſeur eſt monté ſur un cheval, & eſt armé d'un croiſſant un peu ouvert, dont le dedans doit être bien tranchant ; le haut du dehors doit avoir une douille pour y mettre une hampe ou manche ; on iroit pluſieurs à cheval chercher un de ces troupeaux de Bœufs, on les attaqueroit toujours le vent au dos. Auſſitôt qu'ils ſentent l'homme, ils fuyent à la vérité ; mais à la vûe des chevaux ils modereroient leur frayeur ; ainſi ils ne précipiteroient point tant leur courſe, au lieu que le coup de fuſil les épouvante au point qu'ils ſe ſauvent à toutes jambes. Dans la chaſſe dont je parle, les plus legers fuiroient aſſez vîte ; mais les vieux, & même les jeunes de deux ou trois ans ſont ſi gras que leur péſanteur les feroit bientôt joindre : alors le chaſſeur dreſſé frapperoit le Bœuf de ſon croiſſant, & en donneroit un coup au-deſſus de chaque jarret, lui couperoit le nerf & l'acculeroit facilement ; puis de celui-là à un autre, juſqu'à ce que l'on en eût arrêté le nombre que l'on ſouhaiteroit. Le Bœuf ainſi acculé, eſt épouvanté, il veut fuir & ne peut aller

loin ; tous les efforts qu'il fait pour ſe ſauver, ne ſervent qu'à lui faire perdre plus de ſang ; il s'affoiblit, il tombe, il laiſſe à ſon ennemi la liberté de l'achever à ſon aiſe.

Graiſſe extraordinaire des Bœufs.

Les perſonnes qui n'ont point vû de ces Bœufs, croiront difficilement ce que je dis de leur graiſſe, mais ils doivent penſer que des Bœufs qui ſont nuit & jour dans des pâturages abondans d'une herbe fine & des plus friande, doivent s'engraiſſer promptement & dès leur jeuneſſe ; j'en ai une preuve certaine dans nos Bœufs domeſtiques.

Il n'y avoit que peu de Taureaux dans le Quartier des Natchez, lorſqu'on y amena les premieres Vaches, ce qui fut cauſe qu'à l'Habitation de la Terre blanche, qui étoit près de chez moi, on en conſerva un juſqu'à l'âge de deux ans ; il commença alors à n'être plus en état de couvrir les Vaches ; & ſi par hazard il arrivoit qu'il pût ſauter ſur une, il lui caſſoit les reins par ſon extrême péſanteur. On fut obligé de le tuer faute d'avoir quelqu'un qui ſçût couper les mâles : ſon col étoit preſque auſſi gros que ſon corps, & on lui trouva près de cent cinquante livres de ſuif.

On peut juger par ce que je viens de dire, quel profit feroient de tels chaſſeurs ſur les peaux & les ſuifs de ces Bœufs; les cuirs en ſeroient plus grands & mieux nourris, la laine ſeroit encore une augmentation de bénéfice. Je puis ajoûter que cette chaſſe ne diminueroit point l'eſpèce, ces Bœufs gras n'étant ordinairement que la proye des Loups, puiſqu'ils ſont trop péſans pour pouvoir s'en défendre.

Utilité de cette Chaſſe.

Il eſt vrai que les Loups ne trouveroient pas leur compte à les attaquer dans le troupeau; on ſçait que les Bœufs & Vaches ſe rangent en rond, les plus forts dehors, les plus foibles en dedans; les forts aſſez près les uns des autres préſentent les cornes à l'ennemi, qui n'oſe les attaquer dans cette diſpoſition: mais les Loups, comme tous les autres animaux, ont leur inſtinct particulier pour ſe procurer la nourriture néceſſaire. Ils s'en approchent de façon que les Bœufs les ſentent de loin, ce qui les fait fuir: ils avancent toujours d'un pas aſſez égal, juſqu'à ce que voyant les plus gras eſſoufflés, ils les attaquent devant & derriere; un des Loups ſaiſit le Bœuf par les ſuites, le renverſe & les autres l'étranglent.

Les Loups chaſſent les Bœufs.

Ces Loups étant pluſieurs enſemble ; n'en détruiſent pas pour un ſeul, mais toujours autant qu'ils peuvent avant de manger ; car c'eſt la coûtume du Loup d'en tuer dix ou vingt fois plus qu'il ne lui en faut, ſur-tout lorſqu'il le peut avec facilité, & qu'il n'eſt point inquieté dans ſa chaſſe.

Quoïque le Pays que je décris ait de très-grandes Plaines, je ne prétens pas donner à entendre qu'il n'y ait point de Côteaux, mais ils y ſont plus rares qu'ailleurs, ſur-tout du côté de l'Oueſt : en approchant du nouveau Mexique, on apperçoit de grands Côteaux & quelques Montagnes, dont quelques-unes ſont aſſez hautes.

Je ne dois point omettre ici que depuis les terres baſſes de la Louiſiane, le Fleuve S. Louis a beaucoup de battures de ſable en le remontant, qui paroît très-ſec, après que les eaux ſe ſont retirées à la fin de ſon débordement : ces battures ſont plus ou moins longues, il y en a d'une demie lieue de long, qui ne laiſſent pas d'avoir une bonne largeur. J'ai vû les Natchez & autres Naturels ſémer une graine qu'ils nommoient *Choupichoul*, ſur les battures ; ce ſable n'étoit nullement cul-

Battures du Fleuve S. Louis.

tivé, & les femmes & les enfans avec leur pieds couvroient tellement quellement cette graine ſans y regarder de près. Après cette ſémaille, & cette eſpèce de culture, ils attendoient l'Automne, & recueilloient pour lors une grande quantité de cette graine : ils la préparoient comme du millet, & elle étoit très-bonne à manger. Cette plante eſt ce que l'on nomme *Belle Dame ſauvage*, qui vient en tout pays, mais il lui faut une bonne terre ; & quelque bonne qualité qu'ait une terre en Europe, elle ne vient que d'un pied & demi de haut ; & ſur ce ſable du Fleuve, ſans culture elle s'éléve juſqu'à trois pieds & demi & quatre pieds. Telle eſt la vertu de ce ſable dans tout le haut du Fleuve S. Louis, ou pour mieux dire, tout le long de ſon cours, ſi l'on en excepte les terres rapportées de la baſſe Louiſiane, au travers deſquelles il paſſe, & où il ne peut laiſſer des battures, parce qu'il eſt reſſerré dans ſes bords, qu'il éléve lui-même, & qu'il augmente continuellement.

Dans tous les boſquets & les petites Forêts dont j'ai parlé, & qui ſont au Nord de la Riviere des Arkanſas,

les Faiſans, les Perdrix, les Bécaſſes & les Bécaſſines ſont en ſi grand nombre, que les plus friands de ce gibier auroient dequoi ſatisfaire leur appetit, de même que de tout autre eſpèce de gibier. Les petits oiſeaux y ſont encore infiniment plus nombreux.

CHAPITRE XXIV.

Des terres de la Riviere de S. François : Mine de Maramec & autres : Mine de Plomb : Pierre tendre ſemblable au Porphyre : Des terres du Miſſouri : Des terres qui ſont au Nord de l'Ouabache : Des terres des Illinois : Mine de la Mothe & autres.

TRENTE lieues plus haut que la Riviere des Arkanſas, au Nord & du même côté de cette Riviere, on trouve celle de S. François; ſes environs ſont toujours couverts de troupeaux de Bœufs, malgré les chaſſes qu'on leur fait tous les hyvers dans ces cantons; car c'eſt dans cette Riviere, c'eſt-à dire aux environs, que les François & les Canadiens vont faire proviſion de viandes ſalées pour les Habitans de la Capitale & des Habitations voiſines; ils ſe font aider par des Naturels Arkanſas qu'ils louent pour cet effet. Quand ils ſont ſur les lieux, ils choiſiſſent un arbre propre

Chaſſe aux Bœufs ſur la Riviere de S. François.

pour faire une Pirogue qui leur ſert de ſaloir dans le milieu, qui eſt fermé par les deux bouts, où il ne reſte que la place d'un homme à chaque extrêmité.

Les arbres qu'ils choiſiſſent ſont ordinairement des Liards qui croiſſent au bord de l'eau ; c'eſt un bois blanc, tendre & liant. Ils pourroient faire leurs Pirogues avec d'autres bois, puiſqu'il s'en trouve d'aſſez gros ; mais les bois ſont ou trop péſans pour des Pirogues, ou ſe fendent trop aiſément pour laiſſer des ſéparations.

L'eſpèce de Bois dans cette partie de la Louiſiane eſt de Chênes en Futayes ; les campagnes abondent en Noyers de quatre eſpèces, ſur-tout en Noyers noirs, que l'on nomme ainſi, parce qu'ils ſont ſi bruns qu'ils en ſont preſque noirs : ceux de cette eſpèce deviennent très-gros.

Terres de la Riviere de S. François.

Il y a d'ailleurs dans ces pays des arbres Fruitiers & c'eſt là que l'on commence à trouver communément des Aſminiers ; il s'y trouve auſſi d'autres arbres de toutes eſpèces, plus ou moins, ſelon que le terrein leur eſt favorable. Ces terres en général ſont propres à produire tout ce que les ter-

res basses peuvent rapporter, à l'exception du Ris & l'Indigo : mais en revanche le Froment y vient très-bon, la Vigne s'y rencontre par tout, les Mûriers y sont en abondance, le Tabac y devient beau & d'une bonne qualité, de même que le Coton & les Légumes, de sorte qu'en menant une vie aisée & délicate dans ces Contrées, on peut encore s'assûrer d'un retour assez gracieux en France.

La partie de Terre qui est entre le Fleuve S. Louis & la Riviere de S. François, est pleine de Côteaux & de Montagnes d'une moyenne hauteur, lesquelles, suivant les indices ordinaires, renferment plusieurs Mines : on en a éprouvé quelques-unes, entr'autres celle qu'on nomme *Maramec* sur la petite Riviere de ce nom ; les autres Mines ne paroissent ni si abondantes ni si faciles à exploiter ; il y en a quelques unes de Plomb, & d'autres de Cuivre, à ce que l'on prétend. Mines d'Argent, de Cuivre, de Plomb.

La Mine de Maramec est assez près du confluent de la Riviere, qui lui a donné son nom ; ce seroit un grand avantage pour ceux qui y travailleroient, parce qu'étant près du Fleuve, ils pourroient aisément recevoir

les marchandiſes d'Europe, dont ils auroient beſoin ; elle eſt ſituée à cinq cens lieues environ de la Mer (1).

Source du Miſſouri. Ses eaux troubles.

Je continuerai à l'Oueſt du Fleuve S. Louis, & au Nord de la fameuſe Riviere du Miſſouri que nous allons paſſer. Cette Riviere prend ſa ſource à huit cens lieues, à ce que l'on aſſure, de l'endroit où elle ſe décharge dans le Fleuve de S. Louis : ſes eaux ſont limoneuſes, troubles & chargées de nitre ; ce ſont les eaux de cette Riviere qui rendent troubles celles du Fleuve S. Louis juſques à la Mer ; car le Fleuve S. Louis eſt très-clair au-deſſus du confluent du Miſſouri ; la raiſon en eſt que le premier roule ſes eaux ſur le ſable & une terre aſſez ferme, l'autre au contraire conduit ſes eaux au travers des terres graſſes, & où l'on voit peu de pierres ; & quoique le Miſſouri ſorte d'une Montagne qui eſt vers le Nord Oueſt du nouveau Mexique, on rapporte que toutes les terres par leſquelles il paſſe, ſont pour la plûpart des terres graſſes, comme doivent être celles-ci ; c'eſt-

Terres du Miſſouri.

(1) Cette Mine eſt d'Argent.

à-dire des Prairies baſſes & des terres ſans pierres.

Cette grande Riviere, qui ſemble vouloir diſputer l'empire au Fleuve S. Louis, reçoit dans un cours ſi long quantité de Rivieres & de Ruiſſeaux, qui augmentent conſidérablement le volume de ſes eaux : mais excepté celles qui ont reçu leurs noms de quelque Nation des Naturels qui habitent ſur leurs bords, il y en a très peu du nom deſquelles on puiſſe être aſsûré, parce que chacun de ceux qui les ont vûes, leur ont donné des noms différens. Au reſte les Miſſouris n'ayant été remontés par les François que l'eſpace d'environ trois cens lieues au plus, & que celles qui ſe déchargent dans ſon lit ne ſont connues que des Naturels, il importe peu de ſçavoir les noms qu'elles peuvent porter à préſent, étant d'ailleurs dans un pays auſſi peu fréquenté que celui-là. La plus connue des Rivieres eſt celle des Oſages, qui tire ſon nom d'une Nation qui habite ſes bords, & que l'on nomme les Oſages : elle ſe jette dans le Miſſouri aſſez près de ſon confluent.

Cours de la Riviere du Miſſouri.

Riviere des Oſages.

La plus grande Riviere connue qui tombe dans le Miſſouri, eſt la Rivie-

re des Canzez: elle a près de deux cens lieues de cours dans un très-beau pays. Suivant ce que j'ai pû apprendre du cours de cette grande Riviere, elle court depuis ſa ſource juſqu'aux Canzez de l'Oueſt à l'Eſt; depuis cette Nation elle ſe précipite vers le Sud, où elle reçoit la Riviere des Canzez, qui vient de l'Oueſt; là elle fait un grand coude qui finit dans le voiſinage des Miſſouris, reprend enſuite ſon cours vers le Sud-Eſt, pour perdre enfin ſon nom avec ſes eaux dans le Fleuve S. Louis à quelques quatre lieues plus bas que la Riviere des Illinois.

Riviere des Canzez.

Il y a eu pendant quelque tems un Poſte François dans une Iſle de quelques lieues de long vis-à-vis les Miſſouris; les François avoient établi ce Fort à la pointe de l'Eſt: on le nommoit le Fort d'Orléans. M. le Chevalier de Bourgmont y a commandé aſſez de tems pour gagner l'amitié des Naturels des Pays voiſins de cette grande Riviere; il avoit mis en paix toutes ces Nations, qui avant ſon arrivée étoient toutes en guerre; ces Nations du Nord étant toutes beaucoup plus belliqueuſes que celles du Sud.

Fort du Miſſouri.

Depuis le départ de ce Commandant, ils ont égorgé toute la Garniſon ; aucun François n'ayant pû en échapper pour en rapporter la nouvelle, on n'a pû ſçavoir ſi c'étoit la faute des François, ou s'ils l'ont fait par pure trahiſon. Deſtruction de ce Poſte.

Pour ce qui regarde la qualité de ce Pays, je laiſſe au Lecteur à s'en inſtruire dans un Extrait que j'ai fait en abregé du Voyage de M. de Bourgmont aux Padoucas; je le donnerai dans la ſuite de cet Ouvrage, après que j'aurai parlé de l'origine des Peuples de l'Amérique. C'eſt une Rélation originale, & ſignée de tous les Officiers qui l'accompagnoient, & de pluſieurs autres qui étoient du Voyage: j'ai cru qu'un Journal de Voyage donné au long pourroit ennuyer ; mon intention n'étant que de communiquer au Public ce qui peut lui être utile, je me ſuis contenté d'extraire ce qui pouvoit concerner le caractére de ces Peuples, la qualité du terrein, & de tracer la route à ceux qui auroient l'envie d'y voyager.

Dans ce Voyage de M. de Bourgmont, il n'eſt fait mention que de ce que l'on rencontre depuis le Fort d'Or-

léans, d'où il partit pour aller aux Padoucas ; ainſi je dois parler d'une choſe aſſez curieuſe pour être rapportée, & qui ſe trouve ſur le bord du Miſſouri. On y voit un Ecore aſſez haut, mais ſi droit du côté de l'eau, que le rat le plus agile ne pourroit y monter : du milieu de cet Ecore ſort une maſſe de de pierre rouge mouchetée de blanc, comme le Porphyre ; il y a cette différence, que celui dont nous parlons eſt preſque tendre comme du tuf ; il eſt couvert d'une autre qualité de pierre qui n'a nul mérite, le deſſus eſt une terre comme ſur les autres Côteaux. Les Naturels du Pays qui connoiſſent ce que peut valoir celle-ci, ont imaginé d'en détacher des parties à coups de fléches ; ces morceaux tombent dans l'eau, & ils vont les chercher en plongeant : lorſqu'ils peuvent en avoir des morceaux aſſez gros pour en faire des Calumets, ils les façonnent avec des couteaux & des alénes ; cette pierre ſe travaille aiſément & ſouffre la violence du feu ardent. On nomme Calumet, une pipe qui a une douille de deux ou trois pouces de long, & au côté oppoſé la figure d'une hache ; au milieu du tout, la

Pierre très-tendre ſemblable au Porphyre.

botte de la pipe pour mettre le tabac : ces sortes de pipes sont très-estimées parmi eux.

Tout le Nord du Missouri nous est totalement inconnu, à moins qu'on ne veuille s'en rapporter aux diverses Relations que différens Voyageurs en ont faites ; mais auquel donner la préférence ? En premier lieu ils se contredisent presque tous : je vois d'ailleurs les plus experts les traiter de fourbes : ainsi j'aime mieux ne m'arrêter à aucun.

J'ai cependant fait ce que j'ai pû pour tirer quelques lumieres de ces Voyageurs que j'ai fréquentés & connus véridiques ; mais c'étoit par malheur des gens si grossiers, que ce qu'ils m'ont dit, ne mérite point d'être écrit. Ce que j'ai trouvé de mieux à ce sujet, me vient d'un Naturel, qui étoit né avec tant d'esprit & d'amour pour les Sciences, qu'il auroit mérité de recevoir une autre éducation. Je le rapporterai en son lieu, tant pour faire connoître des Pays que les Européens ne connoissent point, que pour faire voir ce que les Naturels sont capables d'entreprendre, & que l'esprit est de tout Pays comme de tous Etats.

Repassons donc maintenant le Fleu-

ve S. Louis, pour reprendre la Deſcription de terres qui ſont à l'Eſt, & que nous avons quittées à la Riviere d'Ouabache. Cette Riviere eſt éloignée de 460 lieues de la Mer: on eſtime qu'elle a quatre cens lieues de long, depuis ſa ſource juſqu'à ſon confluent dans le Fleuve. On la nomme Ouabache, quoique ſuivant l'uſage ordinaire, elle devroit porter le nom d'Ohyo, ou belle Riviere, puiſque l'Ohyo eſt connu ſous ce nom en Canada, avant que ſon confluent fût connu; & comme l'Ohyo prend ſa ſource plus loin que les trois autres, qui ſe confondent enſemble avant que de ſe décharger dans le Fleuve S. Louis, il devroit faire perdre le nom aux autres; mais l'uſage a prévalu dans cette occaſion. La premiere Riviere qui ſe jette dans l'Ohyo, & qui nous ſoit connue, eſt celle des Miamis qui prend ſa ſource vers le Lac Erié.

Riviere d'Ouabache.

Voyage du Canada à la Louiſiane.

C'eſt par cette Riviere des Miamis que les Canadiens viennent à la Louiſiane. Pour cet effet ils s'embarquent ſur le Fleuve S. Laurent, remontent ce Fleuve, paſſent les Cataractes juſqu'au fond du Lac Erié, où ils trouvent une petite Riviere, ſur laquelle ils remontent auſſi juſqu'à un endroit

que l'on nomme le Portage des Miamis. Ils ne montent plus dès qu'ils y sont arrivés ; ils vont au Village des Miamis chercher des Naturels de cette Nation, qui viennent prendre leurs effets, & les transportent sur leurs dos à deux lieues de-là jusques sur le bord de la Riviere de leur nom que je viens de dire se jetter dans l'Ohyo : de-là ils descendent cette Riviere, entrent dans l'Ouabache, & enfin le Fleuve S. Louis qui les conduit à la nouvelle Orléans, Capitale de la Louisiane : on compte dix-huit cens lieues de la Capitale du Canada à celle de la Louisiane, par les grands détours qu'il faut faire.

Riviere des Miamis, celle des Chaouanons, celle des Chéraquis.

La Riviere des Miamis est ainsi la premiere du côté du Nord qui se jette dans l'Ohyo, ensuite celle des Chaouanons au Midy, & enfin celle des Chéraquis ; lesquelles toutes ensemble se jettent dans le Fleuve S. Louis ; c'est ce que nous nommons l'Ouabache, & que l'on nomme Ohyo en Canada & dans la Nouvelle Angleterre. Cette Riviere est belle, très-poissonneuse & navigable jusques près de sa source.

Au Nord de cette Riviere est le Canada, qui prend plus à l'Est que

la ſource de l'Ohyo, & s'étend juſqu'au Pays des Illinois. Il importe peu de diſputer ici des limites de ces deux Colonies voiſines, puiſqu'elles appartiennent toutes deux à la France ; ainſi le Roi eſt le maître de fixer ſes bornes dans les endroits & dans le tems qu'il jugera à propos. Les terres des Illinois ſont reputées de la Louiſiane ; nous y avons un Poſte près d'un Village de cette Nation que l'on nomme Tamaroüas.

Le Pays des Illinois eſt très-bon ; il abonde en Bœufs & autre gibier. C'eſt au Nord de l'Ouabache que l'on commence à voir les Orignaux : on dit que ces animaux tiennent du Cerf & du Bœuf ; en effet, on me les a dépeint d'une nature beaucoup plus groſſiere que celle du Cerf ; leur bois tient quelque choſe du Cerf, mais il eſt plus court & plus maſſif ; la viande en eſt, dit-on, aſſez bonne. Les Cygnes ſont communs dans ces contrées, de même que les autres Oiſeaux aquatiques.

Des Terres des Illinois.

De toute la Colonie, le Poſte François des Illinois eſt celui qui faſſe le plus aiſément du Froment, du Seigle, & autres grains qui approchent de la nature de ceux-ci ; il ne faut qu'un

peut grater la terre avant les ſémailles ; cette culture ſi facile ſuffit pour que la terre en produiſe autant que l'on peut naturellement en déſirer : on m'a aſſuré que dans la derniere Guerre les farines de France étoient rares, les Illinois en deſcendirent à la Nouvelle Orléans plus de huit cens milliers dans un ſeul hyver. Il y vient auſſi du Tabac, mais il a de la peine à mûrir ; toutes les plantes qui y ſont tranſportées de France y réuſſiſſent bien, ainſi que les fruits. Froment des Illinois.

Il y a dans ces Pays une Riviere qui prend ſon nom des Illinois ; c'eſt par cette Riviere que les premiers Voyageurs ſont venus du Canada dans le Fleuve S. Louis : ceux qui venant du Canada n'ont affaire qu'aux Illinois, y paſſent encore : mais ceux qui veulent ſimplement aller vers la Mer, deſcendent par la Riviere des Miamis dans l'Ouabache, & de-là dans le Fleuve. Riviere des Illinois.

Il ſe trouve des Mines dans ce Pays ; il y en a une nommée la Mine *de la Mothe* ; c'eſt une Mine d'Argent, de laquelle on a fait l'épreuve, de même que de deux Mines de Plomb, qui étoient ſi abondantes lorſqu'on les a-

trouvées, qu'elles végétoient au moins d'un pied & demi hors de terre.

Tout ce qui eſt Nord de la Riviere des Illinois n'eſt pas beaucoup fréquenté, & par conſéquent peu connu. La grande étendue de la Louiſiane fait préſumer que ces Cantons ne viendront de long-tems à notre connoiſſance, à moins que quelque curieux n'y aille pour ouvrir des Mines que l'on dit y être en bon nombre & de grand rapport.

CHAPITRE XXV.

Des Négres : Du choix des Négres : De leurs maladies : De la maniere de les traiter pour les guérir : De la maniere de les gouverner.

LES Négres faisant tous les travaux de l'Agriculture, sur-tout de la Basse-Louisiane, il me paroît très-important de dire à leur sujet tout ce qui peut instruire les personnes qui voudroient s'y aller établir.

Les Négres sont une espèce d'hommes qu'il faut gouverner autrement que les Européens, non pas parce qu'ils sont noirs, ni parce qu'ils sont Esclaves, mais parce qu'ils pensent tout autrement que les Blancs.

Premierement on les previent dès l'enfance que les Blancs ne les achetent que pour boire leur sang ; ce qui vient de ce que les premiers Négres qui ont vû les Européens boire du vin de Bordeaux, se sont imaginés que ce vin étoit du sang, parce qu'il est d'un rouge foncé, de sorte qu'il n'y a que

l'expérience du contraire qui puiſſe les diſſuader ; mais comme il ne revient aucun de ces Eſclaves expérimentés dans leur Pays, le même préjugé reſte toujours en Guinée, d'où on les tire. Bien des gens qui ne ſont point au fait de la maniere de penſer des Négres, croiroient que cet avis importeroit peu pour ceux qui ſont déja vendus chez les François. Cependant l'on en a vû arriver de fâcheuſes ſuites, ſur-tout s'ils ne trouvent aucun ancien Eſclave de leurs Pays en arrivant de chez-eux. Quelques-uns d'eux ſe ſont tués ou noyés pluſieurs ont déſerté, (ce que l'on nomme ſe rendre Maron) & cela dans l'appréhenſion qu'on ne bût leur ſang. Dans ce cas de déſertion ils penſent retourner dans leur Pays, & pouvoir vivre dans les Bois avec les fruits qu'ils croyent par-tout auſſi communs que chez-eux ; d'ailleurs ils croyent qu'ils trouveront leur Nation en tournant autour de la Mer, ce qui n'eſt pas ſurprenant, ces peuples étant très-bornés du côté des Sciences.

Ils ſont très ſuperſtitieux & attachés à leur préjugés & à des colifichets qu'ils nomment des *gris-gris* ; ainſi il ne les leur faut point ôter ni leur en par-

ler, parce qu'ils ſe croiroient perdus ſi on leur ôtoit ces minuties ; les anciens Négres Eſclaves les déſabuſent en très peu de tems.

La premiere choſe que vous devez faire lorſque vous achetés des Négres, c'eſt de les faire viſiter par un habile Chirurgien & honnête homme, pour connoître s'ils n'ont point quelque maladie vénérienne ou autre : pour cet effet on les fait mettre nuds comme la main, ſoit homme, ſoit femmes ; on les viſite depuis la plante des pieds juſqu'au ſommet de la tête, enfin entre les doigts des pieds & des mains, dans la bouche, dans les oreilles, ſans excepter les endroits naturellement cachés, quoiqu'ils ſoient alors à découvert.

Vous demanderez à votre Chirurgien Viſiteur s'il connoît la maladie des *Pians*, c'eſt le virus de Guinée, qui eſt incurable pour beaucoup de Chirurgiens François, quoique très-habiles dans les maladies des Européens ; mais prenez garde d'y être trompés, car votre Chirurgien le pourroit être lui-même ; c'eſt pourquoi ſoyez-y vous-même, & remarquez bien ſi ſur toutes

les parties du corps du Négre vous ne voyez pas quelques endroits de la peau du Négre ou de la Négreſſe, qui, quoique très noir, ſoit auſſi uni qu'une glace de miroir & ſans aucune éléva-tion ou tumeur : cela eſt aiſé à remarquer, parce que toute la peau d'une perſonne qui va nue eſt ordinairement ridée. Ainſi vous le pouvez rebuter ſi vous voyez ces marques ; il y a toujours aux ventes des Négres arrivans, des Chirurgiens experts qui les achetent ; pluſieurs même y ont fait fortune : mais ils ne mettent leur ſecret en pratique que pour eux. Le ſcorbut eſt encore une maladie mortelle, & dont pluſieurs Négres venant de Guinée ſont attaqués ; l'on la connoit aux gencives, mais quelquefois cette maladie eſt ſi invétérée qu'elle ſe déclare extérieurement : alors il y a peu de remede. Si cependant quelqu'un de mes Lecteurs avoit le malheur d'avoir quelque Négre attaqué de l'une de ces maladies, je vais lui enſeigner de quoi les ſauver en les mettant en état de pouvoir être radicalement guéris par les Chirurgiens ; car je ne veux pas me brouiller avec ceux-ci : j'avertis que

j'ai

j'ai appris ce ſécret d'un Medecin Négre qui étoit ſur l'Habitation du Roi, quand j'en pris la régie.

Il ne faut jamais mettre le fer dans le Pian, il ſeroit même mortel de s'en ſervir ; mais pour parvenir à ouvrir le Pian, vous prendrez de la rouille de fer réduite en poudre impalpable & paſſée au tamis fin ; vous détremperez enſuite cette poudre avec du jus de Citron, juſqu'à ce qu'il ſoit en conſiſtence d'onguent, que vous étendrez ſur un linge graiſſé de vieux-oin, ou de ſain-doux frais, ſans ſel, faute d'autre ; vous appliquerez l'onguent ſur le Pian & le renouvellerez ſoir & matin : de cette ſorte le Pian ſera ouvert en très-peu de tems & ſans aucune inciſion.

L'ouverture étant faite, vous prendrez du ſain-doux ſans ſel, gros comme un œuf d'Oye, dans lequel vous incorporerez une once de bonne Thérébentine ; après quoi ayez un gros de Ver de-gris pulvériſé & trempé demie journée dans de bon vinaigre, que vous vuiderez par inclination avec les ordures qui ſurnageront ; égoutez bien le Ver-de-gris ſur un linge, puis vous l'ajoûterez avec le reſte. Toutes ces opérations ſe font ſans l'aide du feu. Tout

étant bien incorporé enſemble avec une ſpatule, votre onguent ſera fait, vous en penſerez le Pian; puis après faites ſuer votre Négre le plus que vous pourrez, & il ſera guéri. Sur-tout prenez bien garde que votre Chirurgien ne le traite avec du Mercure, comme j'en ai vûs, ce qui les fait mourir.

Pour le Scorbut.

A l'égard du Scorbut, il n'eſt pas moins à craindre que les Pians; cependant vous en viendrez à bout, ſi vous faites exactement ce qui ſuit.

Prenez du Cochlearia, ſi vous en avez quelque plantes, du Lierre terreſtre que pluſieurs nomment l'herbe de S. Jean, du Creſſon de fontaine, ou de ruiſſeau, faute du premier, & au défaut de Creſſon d'eau, ſervez-vous de Creſſon ſauvage; prenez de ces trois herbes ou de ces deux dernieres, ſi vous n'avez pas de Cochlearia, pillez-les, & les arroſez avec du jus de Citron pour en faire une pâte liquide que le Scorbutique tiendra ſur ſes deux gencives en tout tems, excepté lorſqu'il mangera, juſqu'à ce qu'il ait les gencives bien nettes.

Dans le même tems vous ne lui laiſſerez boire que de la tiſane, compoſée de deux poignées des herbes que je

viens de nommer; vous les pillerez toutes entieres après avoir lavé la terre qui peut tenir aux racines, ou qui peut ſe trouver ailleurs: joignez y un Citron frais coupé par rouelle & pillé avec ces herbes; vous mettrez tremper ces herbes avec le Citron dans une pinte d'eau pure meſure de Paris; mettez le tout dans une terrine avec gros comme une bonne noiſette de ſel de nitre en poudre & purifié; vous y mettrez auſſi un peu de caſtonnade, afin que ce Negre ne ſe dégoûte point ſi aiſément. Après avoir trempé du ſoir au lendemain, vous tirerez cette tiſane & la paſſerez en exprimant fortement; le tout ſe fait à froid ou ſans feu: telle eſt la doſe pour une bouteille d'eau meſure de Paris. Mais comme le Malade en doit boire deux pintes par jour, vous en pouvez faire pluſieurs pintes à la fois ſur cette proportion, & continuer aſſez long-tems.

Dans ces deux maladies il faut bien nourrir les Malades & les faire ſuer; ce ſeroit s'abuſer de croire qu'il faut qu'ils faſſent diéte; il faut donner de bons alimens, mais peu à la fois; un Negre non plus qu'un autre ne peut ſoutenir les remedes avec des

mauvais alimens, encore moins avec la diéte, mais il faut en proportionner la quantité à l'état du Malade & à la qualité de la maladie : au reſte les bons alimens ſont la meilleure partie des remedes aux gens qui ſont nourris groſſiérement. Le Negre qui m'a appris ces deux remedes, voyant le ſoin que je prenois des Negres & Negreſſes, m'apprit auſſi à guérir toutes les maladies auſquelles les femmes ſont ſujettes, car les Negreſſes n'en ſont pas plus exemtes que les Blanches.

Maniere de gouverner les Négres.

Quand un Negre ou Negreſſe arrive chez vous, il eſt-à-propos de le careſſer, de lui donner quelque choſe de bon à manger avec un coup d'eau de vie ; il eſt bon de l'habiller dès le même jour, de lui donner une couverture & de quoi le coucher ; je ſuppoſe que les autres ont été traités de même, parce que ces marques d'humanité les flattent & les attachent à leurs maîtres. S'ils ſont fatigués ou affoiblis de quelques voyages ou maladies, faites-les travailler peu, mais occupez-les toujours tant qu'ils peuvent le ſupporter, ſans les

laiſſer jamais oiſifs hors des repas. Ayez ſoin d'eux dans leurs maladies, tant pour les remedes que pour les alimens, qui doivent être plus ſucculens que ceux dont ils uſent ordinairement ; vous y êtes intereſſé, tant pour leur conſervation que pour vous les attacher ; car quoique pluſieurs François diſent que les Negres ſont ingrats, j'ai éprouvé qu'il eſt très-aiſé de ſe les rendre affectionnés par les bonnes façons, & en leur faiſant juſtice, comme je le dirai ci-après.

Si une Negreſſe accouche, faites-la ſoigner en tout ce qui lui ſera néceſſaire ; & que votre épouſe, ſi vous en avez une, ne dédaigne pas d'en prendre ſoin elle-même, du moins d'y avoir l'œil.

Un Chrétien doit avoir attention que ces enfans ſoient batiſés, & inſtruits, puiſqu'ils ont une ame immortelle ; on doit alors faire donner à la mere une demie ration de plus & une chopine de lait par jour, pour l'aider à nourrir ſon enfant.

La prudence demande que vos Negres ſoient logés à une diſtance ſuffiſante pour n'en être pas incommodé, cependant aſſez près pour s'ap-

percevoir de ce qui ſe paſſe parmi eux. Quand je dis qu'il ne faut pas les mettre ſi près qu'ils puiſſent vous incommoder, j'entens par la puanteur qui eſt naturelle à quelques Nations de Negres, tels que ſont les Congos, les Angols, les Aradas, & autres; c'eſt pourquoi il eſt à propos qu'il y ait dans leur Camp un Baignoir de madriers enfoncés en terre d'un pied, ou d'un pied & demi au plus, qu'il n'y ait jamais plus d'eau que de cette profondeur, de peur que les enfans ne s'y noyent: il faut en outre qu'il y ait des bords, pour que les plus petits n'y puiſſent entrer; il faudroit une mare audeſſus & hors du Camp pour ſervir à y entretenir de l'eau & à nourrir du poiſſon.

Ce Camp des Negres doit être fermé de paliſſades avec une porte fermante à clef: les cabanes doivent être iſolées, à cauſe du feu, & tirées au cordeau, tant pour la propreté que pour la facilité de connoitre les cabanes de chaque Negre; mais pour être moins incommodé de leur odeur naturelle, il faut avoir la précaution de mettre ce Camp au Nord de votre maiſon, ou vers le Nord-

Eſt, parce que les vents qui ſouffient de ces côtés-là ne ſont jamais ſi chauds que les autres, & que ce n'eſt que quand ils ont chaud qu'ils exhallent une odeur inſuportable.

Ce que je viens de dire ſur l'odeur des Negres qui ſentent mauvais (1), doit vous faire prendre garde de ne les aborder au travail que du côté que le vent vient, de n'en point laiſſer approcher vos enfans, leſquels outre le mauvais air, n'en peuvent jamais apprendre rien de bon, ni pour les mœurs, ni pour l'éducation, ni pour la Langue.

De là je conclus qu'un pere François & ſa femme ſont bien ennemis de leur poſtérité, lorſqu'ils donnent à leurs enfans de telles nourrices; car le lait étant le ſang le plus pur de la femme, il faut être marâtre pour donner ſon enfant à nourrir à une Etrangere de cette eſpèce, dans un Pays tel que la Louiſiane, où les meres ont toutes les commodités pour ſe faire ſervir, pour faire porter & accommoder leurs enfans, qui peuvent par ce moyen, être toujours ſous leurs yeux; il ne reſte donc à la me-

(1) Ceux qui ſentent le plus mauvais, ſont ceux qui ſont les moins noirs.

re que le foible ſoin d'allaiter ſon enfant & de ſe décharger du lait qui le nourrit.

Je ne veux point m'amuſer à critiquer la molleſſe & l'amour propre des femmes qui ſacrifient ainſi leurs enfans; on voit aſſez d'ailleurs combien la Société y eſt intereſſée; je dirai ſeulement que pour tel ſervice que ce puiſſe être, à la maiſon, je ne conſeille pas de prendre d'autres Negres & Negreſſes, jeunes & vieux, que des *Sénégals* qui ſe nomment entr'eux *Djolaufs*, parce que de tous les Negres que j'ai connus, ceux-ci ont le ſang le plus pur; ils ont plus de fidélité & l'eſprit plus pénétrant que les autres, & ſont par conſéquent plus propres à apprendre un métier ou à ſervir; il eſt vrai qu'ils ne ſont pas ſi robuſtes que les autres pour les travaux de la terre, & pour réſiſter à la grande chaleur.

Cependant les Sénégals ſont les plus noirs, & je n'en ai point vûs qui euſſent de l'odeur; ils ſont très-reconnoiſſans, & quand on ſçait ſe les attacher, on les voit ſacrifier leurs propres amis pour ſervir leurs maîtres. Ils ſont bons Commandeurs des

autres Negres, tant à cauſe de leur fidélité & leur reconnoiſſance, que parce qu'ils ſemblent être nés pour commander. Comme ils ſont orgueilleux, on peut aiſément les encourager à apprendre un métier ou à ſervir dans la maiſon, par la diſtinction qu'ils acquereront ſur les autres Negres, & la propreté que cet état leur procurera dans leurs habillemens.

Quand un Habitant veut gagner du bien, & conduire ſon Habitation avec œconomie, il doit préférer ſon intérêt à ſon plaiſir, & ne doit en prendre qu'à la dérobée; il doit être le premier levé & le dernier couché, afin d'avoir l'œil à tout ce qui ſe paſſe dans ſon Habitation: à la vérité il eſt de ſon interêt que ſes Negres travaillent bien, mais d'un travail égal & modéré, ſans les ruiner par des travaux violens & continuels auſquels ils ne pourroient tenir long-tems; au lieu que ne les faiſant travailler que continuellement & tranquillement, ils ne ruinent point leurs forces ni leur tempéramment; il arrive de-là qu'ils ſe portent bien, & travaillent plus long-tems & plus agréablement: au reſte il faut con-

venir que la journée eſt aſſez longue à qui travaille bien, pour mériter le repos du ſoir.

Pour les accoutumer à ce travail, voici de quelle maniere je m'y prenois ; j'avois ſoin de prévoir l'ouvrage qu'il falloit faire avant que celui qu'ils faiſoient fût fini, & j'en prévenois le Commandeur en leur préſence, afin qu'ils ne perdiſſent pas le tems, les uns à venir demander ce qu'ils feroient & les autres à attendre la réponſe ; en outre j'allois pluſieurs fois dans la journée les voir par des endroits cachés, faiſant ſemblant d'aller à la chaſſe ou d'en revenir. Si je les trouvois à s'amuſer, je les grondois ; de même quand ils me voyoient venir, s'ils travailloient trop vîte, je leur diſois qu'ils ſe fatiguoient, & qu'ils ne pourroient continuer un travail auſſi rude pendant tout le jour ſans être harraſſés, & que je ne voulois pas qu'il en fût ainſi.

Quand je les ſurprenois à chanter en travaillant & que je m'appercevois qu'ils me découvroient, je leur criois d'un ton joyeux : courage, mes enfans, j'aime à vous voir le cœur gai pendant que vous travaillez ; mais

chantez doucement, afin de ne pas vous fatiguer, & vous aurez ce ſoir un coup de Tafia (1) pour vous donner des forces & de la joye; on ne ſçauroit croire l'effet que ce diſcours faiſoit ſur leur eſprit, par l'allégreſſe que l'on voyoit paroître ſur leur viſage, & l'ardeur au travail.

S'il eſt à propos de ne paſſer aucune faute eſſentielle aux Negres, il eſt auſſi néceſſaire de ne les châtier que lorſqu'ils l'ont mérité, après une ſerieuſe recherche & un examen appuyé d'une certitude parfaite, ſi ce n'eſt que vous les preniez ſur le fait; mais quand vous êtes bien convaincu du crime, ne faites point de grace, ſous proteſtation ou aſſurance de leur part, ou par ſollicitation: châtiez-les proportionnément au mal qu'ils ont fait; cependant toujours avec humanité, afin de les mettre dans le cas de convenir en eux-mêmes qu'ils ont mérité le châtiment qu'ils ont reçû; un Chrétien eſt indigne de ce nom lorſqu'il châtie avec cruauté, comme je ſçais que l'on fait

(1) Le Tafia eſt une liqueur forte faite avec le marc de ſucre, que les Négres aiment beaucoup.

dans quelque Colonie, juſques-là qu'ils réjouiſſent leurs conviés d'un ſpectacle qui tient plus de la barbarie que de l'humanité : en ſortant d'être fouettés, faites-les baſſiner aux endroits douloureux avec du vinaigre, dans lequel vous aurez mis du ſel & du piment, même un peu de poudre à tirer (1).

Comme l'expérience nous apprend que la plûpart des hommes nés d'une baſſe extraction & ſans éducation, ſont ſujets au larcin dans la néceſſité, il n'y a rien de ſurprenant de voir des Negres voleurs lorſqu'ils manquent de tout, comme j'en ai vûs beaucoup mal nourris, mal vêtus & couchés ſur la terre. Il n'y a qu'une réflexion à faire : s'ils ſont Eſclaves, il eſt vrai auſſi qu'ils ſont hommes & capables de devenir Chrétiens ; votre but d'ailleurs eſt d'en tirer du profit : n'eſt-il donc pas juſte d'en avoir tout le ſoin qui dépend de vous ? Nous voyons tous ceux qui entendent le gouvernement des chevaux, avoir une attention extraordinaire pour les leurs, ſoit qu'ils ſoient pour la ſelle, ſoit qu'ils ſoient pour le trait. Pendant les froids ils ſont bien couverts, &

(1) Le Piment ſe cultive dans les jardins

dans des écuries chaudes; pendant l'Eté ils ont une toille ou caparaçon ſur le corps pour les garantir de la pouſſiere, en tout tems une bonne litiere pour les coucher; tous les matins bien nettoyés de leur fumier, bien étrillés & broſſés, le crin & le poil fait. Si on demande à ces Maîtres pourquoi ils ſe donnent tant de peine pour des bêtes, ils vous répondront que pour tirer un bon ſervice d'un Cheval, il faut en avoir beaucoup de ſoin, & que c'eſt l'intérêt de celui à qui il appartient. Après cet exemple peut-on eſpérer du travail des Negres qui manquent bien ſouvent du néceſſaire? peut-on exiger de la fidélité d'un homme à qui on refuſe ce dont il a le plus grand beſoin? Quand on voit un Negre qui travaille bien & avec zele, on a coutume de lui dire pour l'encourager, qu'on eſt content de lui, & qu'il eſt un bon Negre: mais quand quelque Negre qui parle François entend un pareil éloge, il ſçait bien dire, *Monſu, Negre mian mian boucou trabail boucou, quand Negre tenir bon Maître, Negre veni bon*; ce qui ſignifie: Monſieur, quand un Negre eſt bien nour-

ti, il travaille bien; & quand un Negre a un bon Maître, le Negre devient bon.

Si je conſeille aux Habitans d'avoir grand ſoin de leurs Negres, je leur fais voir auſſi que leur intérêt eſt en cela joint à l'humanité; mais je ne leur conſeille pas moins de ſe méfier toujours d'eux, ſans paroitre les craindre, parce qu'il eſt auſſi dangereux de faire voir à un ennemi caché qu'on le craint, que de lui faire une injuſtice.

Ainſi ayez pour uſage de vous bien fermer, de ne point faire coucher aucun Negre dans la même maiſon en état d'ouvrir votre porte; viſitez de tems en tems vos Negres, de nuit, à des heures & des jours imprévûs, afin de les tenir toujours en crainte d'être trouvés abſens de leurs cabanes; tâchez de leur donner à chacun une femme pour éviter le libertinage & ſes mauvaiſes ſuites; vous devez ſçavoir qu'il faut des femmes aux Negres, & que rien ne les attachent mieux à une Habitation que les enfans: mais ſur-tout ne ſouffrez point qu'ils quittent leurs femmes quand ils en ont fait choix d'une, & en votre

présence ; défendez les batteries sous peine du fouet, sans cela les femmes en feront naître très-souvent.

Ne souffrez point que vos Negres emportent leurs enfans dans la Plantation quand ils commencent à marcher, ce qui distrait les meres du travail & gâte les Plantes cultivées ; si vous en avez un certain nombre, il vaut mieux employer une vieille Negresse à les garder dans le Camp, à qui les meres laissent quelque chose à manger pour leurs enfans, vous y gagnerez bien plus ; sur-tout ne souffrez jamais qu'elles les menent au bord de l'eau, où il y a trop à craindre.

Pour nourrir vos Negres plus doucement, il leur faut donner toutes les semaines une petite quantité de sel & des herbes de votre jardin pour rendre leur Couscou (1) plus mangeable.

Si vous avez quelque vieux Negre ou quelque convalescent, occupez-le à la pêche, tant pour vous que pour vos Negres, vous le regagnerez bien.

Il est encore de votre intérêt de

(1) Le Couscou est une graine qu'il font avec de la farine de Riz ou de Mahis, qui est bonne & trempe bien dans le bouillon.

leur donner un canton de terrein neuf à défricher au bout du vôtre, & de les engager à en faire un champ à leur profit pour ſe mettre plus braves, avec le produit que vous leur achetez équitablement ; il vaut mieux qu'ils s'occupent à cela les Dimanches, quand ils ne ſont pas Chrétiens, que de faire pis : enfin rien n'eſt plus à craindre que de voir les Negres s'aſſembler les Dimanches, puiſque ſous prétexte de *calinda* (ou de danſe) on les verroit quelquefois s'aſſembler des trois à quatre cens enſemble faire un eſpèce de Sabbat qu'il eſt toujours prudent d'éviter, puiſque c'eſt dans ces aſſemblées tumultueuſes que ſe trafiquent les vols & que les crimes ſe commettent : c'eſt-là auſſi que ſe forment les révoltes.

Enfin avec de l'attention & de l'humanité, on vient aiſément à bout des Negres, & on a le plaiſir de tirer grand profit de leurs travaux.

Fin du Tome premier.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus en ce Volume.

CHAPITRE PREMIER.

ETABLISSEMENT des François sur la Riviere de Mobile : M. de S. Denis va au nouveau Mexique pour faire un Traité de Commerce avec les Espagnols. pag. 1

CHAP. II. *Retour de M. de S. Denis : Ce Commandant établit les Espagnols aux Assinaïs : M. de S. Denis part de nouveau pour Mexico : Ses traverses dans le second Voyage : Son retour.* 16

CHAP. III. *Embarquement de huit cens hommes, que la Compagnie des Indes envoya à la Louisiane : Arri-*

vée & ſejour au Cap François : Arrivée à l'Iſle Dauphine : Deſcription de cette Iſle : Le Commandant Géneral y reçoit les Conceſſionnaires. 25

CHAP. IV. *Départ de l'Auteur pour ſa Conceſſion : Deſcription des endroits par leſquels il paſſe juſques à la Nouvelle Orléans : Lettres Patentes données par le Roi, en forme d'Edit, en faveur de l'Etabliſſement d'une Colonie à la Louiſiane.* 41

Lettres Patentes en forme d'Edit, portant Etabliſſement ſous le nom de Compagnie d'Occident, données à Paris au mois d'Août 1717. 47

CHAP. V. *L'Auteur eſt mis en poſſeſſion de ſon terrein : Vaine crainte que l'on a des Crocodiles : Erreur commune ſur la maniere de penſer des Naturels : L'Auteur prend la réſolution d'aller s'établir aux Natchez.* 82

CHAP. VI. *Surpriſe du Fort de Penſacola par les François : Les Eſpagnols le reprennent : Les François l'ayant repris le démoliſſent.* 93

CHAP. VII. *Calumet de Paix des Tchitimachas : Leur Harangue au Commandant Géneral : Avanture ſinguliere.* 105

CHAP. VIII. *Départ de l'Auteur pour*

les Natchez : Description de ce Voyage : Difficulté de convertir les Naturels : Etablissement de l'Auteur aux Natchez. 118
CHAP. IX. L'Auteur est attaqué d'une Sciatique : Entretiens sur deux Points d'Astronomie : L'Auteur est guéri par un Médecin Naturel. 129
CHAP. X. Description Géographique de la Louisiane : Climat de cette Province. 138
CHAP. XI. Suite de la Description Géographique : La basse Louisiane est une Terre rapportée. 155
CHAP. XII. Voyage de l'Auteur au Biloxi : Etablissement des Concessions : L'Auteur découvre deux Mines de Cuivre : Son retour aux Natchez : Phénoméne. 166
CHAP. XIII. Premiere Guerre avec les Natchez : Cause de cette Guerre : Les Naturels apportent le Calumet de Paix à l'Auteur. 177
CHAP. XIV. Serpent à sonnettes monstrueux : Phénomêne extraordinaire. 189
CHAP. XV. Le Gouverneur surprend les Natchez avec 700 hommes : Discours du Serpent Piqué au sujet de cette Guerre, & de la Paix qui l'a-

voit précedée : Le Médecin du Grand Soleil guérit l'Auteur d'une Fistule lacrymale : Cures surprenantes des Médecins Naturels : L'Auteur envoye à la Compagnie plus de 300 Simples. 197

CHAP. XVI. *Voyage de l'Auteur dans les Terres de la Louisiane : Il prend des Naturels pour l'accompagner : Tems de son départ : Chasse aux Dindons : Decouvreurs : Signaux.* 213

CHAP. XVII. *Suite du Voyage dans les terres : L'Auteur tue un Bœuf sauvage : Découvreur égaré : Chevreuil blanc : Découverte du Gyps : Description du lit de l'Auteur : Découverte d'une Mine de Cristal de roche : Fertilité du Pays : Abondance de gibier : Carriere de Plâtre.* 225

CHAP. XVIII. *Suite du Voyage dans les terres : Découverte d'un Village de Castors gris : L'Auteur les fait travailler : Il en tue un : Description de leurs Cabanes.* 243

CHAP. XIX. *Suite du Voyage dans les terres : Decouverte d'une Mine de Plomb : Rencontre d'un Voyageur extraordinaire : Indices de Mines : Autres indices de Mines d'Or : Re-*

tour de l'Auteur à ſon Habitation. 255

CHAP. XX. *De la nature des terres de la Louiſiane : Des terres de la Mobile : De celles de la Côte de l'Eſt : Des terres qui ſont depuis l'embouchure du Fleuve S. Louis juſqu'à la nouvelle Orléans.* 265

CHAP. XXI. *Qualité des terres qui ſont au-deſſus de la Fourche : Carriere de Pierres à bâtir : Terres hautes de l'Eſt : Leur fertilité prodigieuſe : Côte de l'Oueſt : Terres de l'Oueſt : Salpêtre.* 281

CHAP. XXII. *Qualité des terres de la Riviere Rouge : Poſtes des Nactchitoches : Mine d'argent : Des terres de la Riviere Noire.* 295

CHAP. XXIII. *Ruiſſeau d'eau ſalée : Lacs ſalés : Terres de la Riviere des Arkanſas : Marbre rouge jaſpé : Ardoiſe : Plâtre : Chaſſe aux Bœufs : Battures du Fleuve.* 307

CHAP. XXIV. *Des terres de la Riviere de S. François : Mine de Maramec & autres : Mine de Plomb : Pierre tendre ſemblable au Porphyre : Des terres du Miſſouri : Des terres qui ſont au Nord de l'Ouabache : Des terres des Illinois : Mine de la Mothe & autres.* 319

CHAP. XXV. *Des Negres : Du Choix des Negres : De leurs Maladies : De la maniere de les traiter pour les guérir : De la maniere de les gouverner.* 333

Fin de la Table des Chapitres.

ERRATA.

TOme I. page 41. lig. 16. par M. Paillou; *liſez*, pour M. Paillou.

Tome I. pag. 219. lig. 2. deux pieds; *liſez*, deux lieues.

Tome I. pag. 251. lig. 14. tronc; *liſez*, trou.

Tome I. pag. 282. lig. 9 buses; *liſez*, butes.

Tome II. pag. 364; *ajoûtez à la fin de la premiere phraſe*, s'ils envoloient.

Tome II. pag. 425. lig. 9. s'aſſoc ient; *liſez*, s'aſſiſtent.

Tome III. pag. 226. lig. 9. nous rendimes, *liſez*, nous vendimes.

Tome III. pag. 284. lig. 6. d'en faire; *ajoutez*, eſclaves.

Tome III. pag. 410. lig. 27. fuſée; *liſez*, fumée.

/ 50